P. SAINTYVES

DEUX MYTHES ÉVANGÉLIQUES

LES DOUZE APÔTRES ET LES 72 DISCIPLES



PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE NOURRY
J. THIÉBAUD, Succr
62, rue des Ecoles, 62
1938

OUVRAGES DE P. SAINTYVES

EN VENTE A LA LIBRAIRIE ÉMILE NOURRY

AVANT-PROPOS

Le texte des *Deux Mythes évangéliques* que je publie aujourd'hui fut rédigé par PIERRE SAINTYVES durant l'été de 1932, en vue de ses conférences à l'Ecole d'Anthropologie. Celles-ci avaient originairement pour titre : *Le rôle des nombres mythiques dans les Livres sacrés.*

Cette monographie ne représente, à la vérité, qu'une partie infime et en quelque sorte occasionnelle d'un travail fort important qui devait s'intituler : *Mythologie et symbolique des Nombres. Essai sur la genèse des nombres et des classifications primitives considérées principalement dans leurs origines cosmomorphiques et anthropomorphiques et dans leurs applications au totémisme et à la société, à la magie et à la religion* (1).

Depuis plus de trente ans, cet immense domaine était exploré par SAINTYVES. Nombre de chapitres entièrement écrits, tout un monde de notes et de références, une *bibliographie des nombres sacrés mythiques et mystiques*, se classaient peu à peu dans ses dossiers (2). Lecteur infatigable, patient et passionné collectionneur, sans cesse il « engrangeait » (3), non point pour le seul plaisir de l'abondance, mais avec une tendance tout aussi vive à communiquer le fruit de ses recherches, à tracer la voie, à susciter des chercheurs.

Il estimait qu'une œuvre même imparfaite — c'est le lot humain — même inachevée valait mieux que point d'œuvre. Il lui fallait semer le grain, infatigablement. Et c'est pourquoi, après bien des scrupules, j'ai décidé de publier son essai sur les *Douze Apôtres et les Soixante-Douze Disciples.* Je ne me dissimule pas que ce n'est là qu'une esquisse et je sais qu'il l'eût complétée et retouchée s'il avait pourvu lui-même

(1) Le titre n'était pas définitivement arrêté. J'en ai une autre variante : *La genèse et la mythologie des Nombres, Essai sur les classifications primitives considérées...* (la fin est identique).

(2) Parallèlement, ses recherches se poursuivaient sur l'*évolution des notions fondamentales* : *Le Temps et l'Espace, la Force et l'Ame*, etc. Tout cela classé avec méthode, groupé et prêt pour des études génétiques et des synthèses déjà amorcées. On sera surpris quand on se penchera avec attention sur l'œuvre immense de ce grand esprit, qui joignait tant de pénétration à une si merveilleuse puissance de travail.

(3) Et toujours avec un constant souci de prospection historique et géographique et le même besoin de réaliser des *Corpus* des sujets abordés par lui.

à sa publication. Il n'y ajouta guère depuis 1933 (1) : d'autres tâches absorbaient son activité : la *Revue de Folklore* (2), les *Corpus du Folklore des Eaux* (3), du *Folklore préhistorique* (4) et les enquêtes qu'elles entraînaient, le *Manuel de Folklore*, qui lui était souvent demandé et qu'il avait commencé d'écrire (5).

De l'avis de Monsieur ALFRED LOISY « une vie humaine très longue n'aurait pas suffi à vérifier sur les sources l'infinie documentation qu'a voulu interpréter l'auteur... » (6)

Mais telle quelle, cette ébauche où il nous fait bénéficier de sa lecture immense, de ses longues et fructueuses méditations et de la solidité de son jugement, ne devait pas, m'a-t-il semblé, être tenue sous le boisseau.

L'étude de la genèse des nombres, chapitre capital de la préhistoire et de l'histoire de l'esprit humain, montre comment celui-ci sort du confusionisme initial. « Les primitifs se sont servis des premiers nombres comme d'instruments intellectuels pour arriver à pénétrer l'ordre des choses et du monde. Ils formèrent des groupes numériques dont l'uniformité même leur parut constituer une sorte d'explication du mystère universel. Instrument intellectuel des plus merveilleux et clef du Cosmos, comment le nombre n'eût-il pas revêtu un caractère surnaturel, un caractère sacré ? » (7)

Plus loin, il écrit : « Les nombres sacrés, les nombres mystiques avaient joué un si grand rôle dans l'élaboration des premiers systèmes de pensée et l'organisation de la connaissance, ils avaient revêtu une telle majesté et une telle puissance que les devins, les prêtres et les rois se virent dans l'obligation d'y conformer toute la vie humaine, aussi bien religieuse que politique ou sociale. Un phénomène d'une telle ampleur et d'une telle portée mériterait qu'on s'y arrêtât et qu'on l'étudiât sous tous ses aspects. » (8)

C'est ce qu'il tenta.

Lisons encore : « Les nombres mystiques, non seulement sont en re-

(1) Le chapitre III du présent ouvrage parut en 1933 (daté 1932) ds la *Revue d'Histoire des Religions* .La majeure partie du chapitre VII avait été publiée ds le *Bulletin de la Société préhistorique française*, XIII, 598-602.
(2) Il la dirigea durant cinq années. Parurent cinq volumes de : 292 ; XXXII-336 ; 336 ; 355 ; XXVIII-412 pp.
(3) L'Introduction fut éditée par ses soins, Paris, 1934, gd in-8 de IV-270 pp. L'enquête est en cours de publication ds l'*Ethnographie*.
(4) *Corpus de Folklore préhistorique*, 3 vol. gd in-8 de XL-420 ; 510 ; 613 pp. Il avait assuré l'impression des deux premiers tomes. Le quatrième volume doit paraître en 1939.
(5) Paris, 1937, gd in-8 de 219 pp.
(6) C'est ce qu'il m'écrivait dans sa lettre du 31 mai 1938.
(7) *Mythologie et symbolique* des *nombres*, inéd.
(8) *Loc. cit.*

lation avec les grandes activités du Cosmos et reçoivent des applications multiples dans le domaine magique ou religieux, mais ils sont employés didactiquement et tout spécialement dans les récits sacrés ou légendaires d'apparence historique (1). »

La recherche des origines symboliques ou mythiques des nombres bibliques 12 et 72 fournit de tout ceci une ample démonstration. Les duodénaires sacrés ont leurs sources lointaines dans le zodiaque de l'antique Chaldée ; ils rayonnent dans les directions les plus diverses : mythe et rituel, magie et sciences occultes ; 70 et 72 ont également des rapports allégoriques avec les divisions célestes et trouvent maintes applications politiques, religieuses, etc. Les uns et les autres conservent, à travers le temps et l'espace, un prestige illimité.

Placé dans cette perspective, on s'aperçoit que ces nombres correspondent, dans la Bible, non à des réalités historiques mais à des symboles. Saintyves, étudiant les récits mytho-historiques, canoniques et extra-canoniques (ceux-ci éclairant et expliquant ceux-là), qui nous ont conservé la geste des Douze et des Soixante-Douze constate que la part de vérité historique y est infime et fort difficile à démêler. Pour comprendre la nature de ces livrets, il interroge les milieux où il naquirent, la mentalité qu'ils reflètent. D'une part, les profanes, à qui conviennent des récits fabuleux plus ou moins mythologiques, dont il faut demander la nature au folklore universel et à la méthode comparée, récits où les miracles, les paraboles, les dictons moraux servent à captiver l'attention, à provoquer l'intérêt et l'admiration des foules, indifférentes parce qu'inaptes aux spéculations philosophiques. D'autre part, les initiés et, pour eux, des textes théosophiques ou théologiques que le mystère et le secret enveloppent d'un puissant attrait.

Dans ces temps où fermentent, en un désordre inextricable, les doctrines, les philosophies, les mythologies, où germent, dans « l'humus divin formé des mille débris sacrés des vieilles religions païennes, des vieux cultes agraires et saisonniers », des religions nouvelles, au milieu de ces peuples où, dans les palabres sans fin des longs farniente orientaux, les astres et les dieux et leurs signes mystérieux enchantent rêveurs et mystiques, des êtres ardents surgissent, épris d'une vie morale plus haute ; ils prêchent une doctrine nouvelle :

« Heureux les pauvres... Heureux les doux... Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice... Heureux les miséricordieux... Heureux les purs... Heureux les pacifiques... Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice... » (2)

Explicitement ou tacitement unis au Cosmos, témoins du Verbe, les

(1) *Loc. cit.*
(2) Matthieu, chap. V.

Douze et les Soixante-Douze annoncent aux douze tribus et aux soixante-douze peuples, c'est-à-dire au nombre illimité des humains la bonne nouvelle, la nouvelle toujours neuve du règne de Dieu. Le très beau message et ses messagers enthousiastes conservent un reflet de leur lointaine et radieuse origine. Nous en sommes encore éblouis.

Le Dieu qu'ils prêchent est « seul vraiment Dieu, source et modèle de toute morale et de toute justice... Le miracle ne se définit plus uniquement par ses caractères physiques, mais par ses fins morales et spirituelles. La foi se systématise peu à peu et s'épure avec l'effort de la métaphysique. Les dieux cèdent la place à Dieu et celui-ci, lentement, progressivement, mais sûrement, emplit le ciel de l'Idéal. »

« ... Au début, poète et prophète se confondent, tous deux sont des voyants et des annonciateurs ; tous deux discernent des lueurs dans la nuit des autres. Tous deux nous content des histoires divines. Le poète enchante l'homme par ses fables en lui faisant sentir son propre cœur : toujours il aime à se sentir sentir. Le Nabi fait passer un peu du souffle divin dans ses légendes — et lui fait sentir Dieu. Tous deux le courbent et l'agenouillent.

« Il faudrait être poète ou saint (1) pour aborder ces choses divines. Les poètes antiques avaient recours aux Muses lorsqu'ils redoutaient d'être inférieurs à leur tâche ; les moines pieux suppliaient sainte Catherine ou sainte Cécile : les uns et les autres afin qu'elles mettent sur leurs lèvres des paroles sensées et harmonieuses.

« Que peut faire celui que les superficiels traiteront de tueur de dieux et de dénicheurs de saints ? Je me suis astreint à chaque page à évoquer ton âme, ô Sincérité, et peut-être daigneras-tu, comme les dieux jadis, comme jadis les saints, m'apparaître à la fin et me parler. Puissè-je entendre alors ces paroles : O mon fils ! tu es digne de moi, car tu as mis toute ton âme à atteindre le Vrai (2). »

CAMILLE NOURRY-SAINTYVES.

(1) Oserai-je dire qu'il fut l'un et l'autre ? Oui, je l'oserai. Car poète il le fut, et dans son œuvre, où il n'est guère de chapitre qui ne se termine en « élévation », et dans sa vie, qui fut une œuvre d'art, sans cesse s'épurant et se transfigurant, montant d'un pas assuré vers son humaine et toute rayonnante et toute exquise perfection. Saint, il ne le fut pas moins, si c'est être saint que de se vouer à la Vérité et au Bien, au delà de l'ordinaire mesure. Ceux qui l'ont vraiment connu savent que je dis vrai.

(2) P. SAINTYVES : *Mythologie poétique ou Mythologie de l'âme des dieux*. Inéd., pp. 4-5.

PRÉFACE

Des douze Apôtres et des soixante-douze Disciples de Jésus, nous ne savons à peu près rien, et les légendes qui nous en restent sont si mêlées de fables et d'anachronismes que nous ne pouvons pas admettre un seul instant qu'elles aient la moindre valeur historique. Cette démonstration a été faite article par article par des savants catholiques ; il ne restait qu'à faire le point et à donner les conclusions auxquelles aboutit la critique historique telle que l'ont pratiquée, au XVIIe siècle, LAUNOY, TILLEMONT, BAILLET, BOLLAND et ses collaborateurs ; de nos jours : DUCHESNE, LEJAY, DUFOURCQ, enfin, parmi les bollandistes, les Pères H. DELEHAYE, P. PEETERS, pour ne citer que les plus connus parmi ces maîtres éminents. Cette synthèse critique est précisément l'objet de la première partie du présent ouvrage.

Toutefois, je n'ai pas voulu faire œuvre de critique purement négative ; j'ai pensé qu'il fallait envisager, en même temps, le problème de la genèse de tant de fables, et celui des sources ou des raisons de leurs cadres numériques.

Il m'a paru que l'on ne pouvait comprendre la formation de tous ces récits si l'on n'arrivait pas à saisir pourquoi les livres canoniques du Nouveau Testament fixent à douze le nombre des Apôtres et à soixante-douze celui des Disciples.

De là la nécessité de consacrer une double et longue étude à ces nombres, disons conventionnels, qui sont précisément le sujet de la seconde partie ; mais de là aussi, l'obligation d'esquisser, dans une introduction que l'on pourra, si l'on veut, ne lire qu'en dernier lieu, un essai sur la littérature apocryphe des premiers siècles du christianisme et sur sa double nature, ésotérique et exotérique. Si cette étude préliminaire paraît à d'aucuns accorder trop à l'hypothèse, j'espère néanmoins qu'ils voudront bien reconnaître qu'il était nécessaire de la tenter et de poser la question.

On a beaucoup disserté, ces dernières années, sur la réalité de la personne de Jésus ; mais on a trop peu insisté sur la nature des livres qui nous ont conservé son histoire. En ce qui concerne les Apôtres et les Disciples, j'espère n'être pas tombé dans la même faute. Je ne me suis pas étendu, il est vrai, sur la nature des évangiles canoniques et des autres livres du Nouveau Testament ; mais il est bien clair qu'ils n'ont pas plus d'autorité que les apocryphes néo-testamentaires et ne diffèrent de ceux-ci que par les révisions successives qui en ont éliminé les traits trop significatifs. Les uns et les autres appartiennent au même genre littéraire. Je souhaite que les résultats obtenus puissent contribuer à renouveler — au moins en partie — le vaste problème des origines du christianisme.

INTRODUCTION

L'ORIGINE ET LA NATURE DES LIVRES APOCRYPHES

CHAPITRE I

Les premières légendes apocryphes. Les Apocryphes du Nouveau Testament et les milieux où ils sont nés : Gnose et Manichéisme.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, à ce que beaucoup, qui ne connaissent les Livres Saints que par les lectures dominicales, s'imaginent, le Nouveau Testament ne fournit que des renseignements assez rares sur les Apôtres. L'abbé AMANN écrit :

« Seul, l'Apôtre Paul pouvait être suivi d'assez près en ses voyages de mission ; encore l'Ecriture ne disait-elle rien de sa mort ; sur Pierre, les renseignements, d'abord assez détaillés, s'arrêtaient brusquement. On trouvait encore, dans les *Actes* canoniques, quelques indications sur les deux Jacques ; quelques mots des mêmes Actes, des *Epîtres* pauliniennes, de l'*Apocalypse* permettaient de retrouver, ça et là, des traces de Jean ; sur les autres Apôtres, dont l'auteur du livre canonique avait pris soin d'établir les listes (*Actes*, I, 13-14), on ne trouvait rien autre que leur nom. Avaient-ils quitté Jérusalem et la Palestine ? Quand ? Dans quelles conditions ? Où étaient-ils allés ? Comment étaient-ils morts ? Aucune de ces questions ne trouvait de réponse dans la littérature canonique. » (1)

(1) E. AMANN : *Apocr. N. T.*, ds L. PIROT : *Supp. D. B.*, I, 488.

Outre les quatre Evangiles, qui sont avant tout des biographies de Jésus, le Nouveau Testament contient, sous le nom d'*Actes des Apôtres*, l'histoire de l'Eglise de Jérusalem et des premières missions apostoliques, des Lettres de Paul à diverses communautés et à quelques-uns de ses disciples : Timothée, Tite et Philémon, des *Epîtres* de Jacques, de Pierre, de Jean et de Jude qui complètent sur certains points les données historiques des Actes. L'*Apocalypse*, qui clôt le recueil sacré, est une sorte d'anticipation historique sous forme de vision prophétique. Elle nous révèle, avant tout, l'état d'esprit de son rédacteur et de ses contemporains. Dans ces quelques centaines de pages apparaissent non seulement Jésus, ses parents, Marie et Joseph, ses amis, Lazare et ses sœurs, Pierre et Paul, les Douze, quelques disciples, mais toute une troupe de personnages épisodiques. Avec ces données néo-testamentaires, il est déjà fort difficile d'écrire une vie de Jésus. On a dit, non sans raison, que la substance biographique des Evangiles et des Actes peut, en ce qui concerne Jésus, se résumer en une page. De Joseph même et de Marie, les Evangiles nous apprennent bien peu de chose ; de Jean-Baptiste et de Pierre, guère plus. Nous connaissons mieux Paul, grâce aux *Epîtres* ; mais ce ne sont pas les quelques lignes consacrées aux apôtres qui peuvent permettre d'écrire leur vie. Le Nouveau Testament nous donne, en outre, les noms de quelques disciples et d'une cinquantaine de personnages épisodiques, en y ajoutant, pour certains d'entre eux, quelques vagues indications. Il n'y a pas moyen d'en tirer la moindre esquisse biographique. Bien entendu ceci est encore plus vrai, s'il est possible, des soixante-douze disciples.

Cependant, la plupart de ces personnages figurent dans les martyrologes, accompagnés de notices plus ou moins brèves, et, pour bon nombre d'entre eux, nous possédons des légendes ou des Vies de quelques pages. Pour avoir figuré dans le Nouveau Testament, tous ces personnages eurent tendance à s'immobiliser sous les traits et l'apparence que leur ont prêtés les livres canoniques. Or nous devons constater que les hagiographes ne s'en laissèrent pas imposer, et n'hésitèrent pas à modifier leurs physionomies. Il y a là un problème non seulement curieux, mais d'un vif intérêt. On voudrait tout d'abord examiner ce que devinrent tous ces personnages dans la légende, ce qu'elle y ajouta, les déformations qu'elle leur fit subir, les amplifications dont elle les gratifia et les embellit. On essaiera en même temps d'analyser

l'état d'esprit de nos amplificateurs et de nos légendaires aux diverses époques de l'histoire.

Les plus anciens textes hagiographiques que nous possédons sont précisément consacrés à Jésus ou à sa famille, et sont bien connus de tous, sous le nom d'Evangiles Apocryphes. Certains d'entre eux, rédigés sur le modèle des synoptiques, ne font guère que les répéter, avec des variantes qui, pour nous, sont sans intérêt. D'autres, au contraire, que l'ABBÉ AMANN a qualifiés du nom d'*Evangiles suppléments* ou d'*Evangiles-fictions*, traitent précisément des parties de la vie de Jésus et de ses parents que les textes canoniques avaient plus ou moins laissées dans l'ombre, et s'efforcent de suppléer à leurs lacunes. De toute cette littérature, qui fut autrefois fort abondante, il nous reste aujourd'hui une douzaine d'ouvrages d'un caractère nettement mythologique. Parallèlement aux évangiles apocryphes, se développèrent toute une série d'actes apocryphes qui prétendirent compléter les *Actes des Apôtres* (attribués à Luc par la tradition), ou suppléer à leurs insuffisances.

Nous ne pouvons donc aborder l'histoire de la légende apostolique sans étudier tout d'abord les principales caractéristiques de toutes ces productions.

I. — La pseudépigraphie des Apocryphes du Nouveau Testament et leurs caractères généraux.

Tout le monde sait qu'un ouvrage apocryphe n'est pas de l'auteur à qui on l'attribue ; il arrive même que cet auteur supposé n'ait jamais existé. Ce genre de supercherie a été pratiqué par les faussaires de tous les temps, et tout particulièrement par les faussaires religieux. Il suffira de rappeler les *Hymnes* d'ORPHÉE, le POÏMANDRÈS, et les divers ouvrages alexandrins attribués à HERMÈS, les livres sibyllins si fort vénérés à Rome, les nombreux livres que les Juifs et les judéo-chrétiens placèrent sous les patronages d'ADAM, d'HÉNOCH, de MOÏSE, de SALOMON et de vingt autres héros de l'Ancien Testament. A l'époque de l'apparition du christianisme, ce genre de fraude était la règle, et, durant les deux premiers siècles, nombreux furent les clercs qui s'ima-

ginèrent avoir le droit d'utiliser ce fâcheux procédé, pourvu que ce fût dans des intentions chrétiennes.

Les auteurs des évangiles apocryphes pratiquèrent tous cette méthode. Dans les fragments qui nous restent de *l'Evangile des Douze Apôtres*, on peut lire :

« Nous donc, les Apôtres, nous pouvons témoigner de ces choses. Nous n'y avons rien ajouté, nous n'avons rien retranché de ce que nous avons vu de nos yeux, de ce que nous avons entendu de la bouche de Notre Seigneur Jésus-Christ. » (1)

On sourit à la pensée de cette rédaction collective. Le *Protévangile* de JACQUES se donne comme l'œuvre de Jacques le Mineur « frère du Sauveur » et premier évêque de Jérusalem. Mais, ainsi que l'a reconnu HILGENFELD dès 1850, il est manifeste que le texte, tel que le présentent les manuscrits, est fait de pièces et de morceaux assez maladroitement juxtaposés. (2) Cette composition, bien postérieure à la mort de Jacques le Mineur, n'est elle-même qu'une compilation fort mêlée d'ouvrages apocryphes aujourd'hui disparus. *L'Evangile du Pseudo-Matthieu*, qui se présente comme une traduction latine faite par S. JÉRÔME d'un évangile hébreu de S. Matthieu, est un ouvrage analogue au *Protévangile*, dont on a longtemps pensé qu'il dérivait. Il est même beaucoup plus tardif, et le nom de l'apôtre Matthieu est ici un anachronisme de quatre à cinq siècles. Les *Enfances du Seigneur*, par THOMAS LE PHILOSOPHE ISRAÉLITE, n'ont fait qu'adapter, à l'usage des orthodoxes, les récits les plus intéressants d'un vieux livre hérétique aujourd'hui perdu. L'auteur pensait que le titre de philosophe israélite suffirait à lui donner de l'autorité ; mais les copistes ne voulurent pas s'en contenter et attribuèrent finalement l'ouvrage à l'apôtre Thomas. Il y eut, durant les premiers siècles, un véritable courant en faveur des fausses, mais imposantes attributions. Voici le début de *l'Histoire de Joseph le Charpentier* dans la rédaction copte :

« Ceci [est] la relation du décès de notre père S. Joseph le Charpentier, père du Christ selon la chair, lequel vécut cent onze ans. Notre Sauveur a raconté aux Apôtres sa biographie tout entière sur le Mont

(1) E. REVILLOUT : *Les Apocr. coptes. L'Evangile des Douze Apôtres*. P., 1904, p. 66.
(2) CH. MICHEL et P. PEETERS : *Evang. Apocr.*, I, VII-VIII.

des Oliviers. Les Apôtres eux-mêmes ont écrit ces paroles et les ont déposées dans la bibliothèque de Jérusalem. » (1)

On mettait sous le nom de NICODÈME et de JOSEPH D'ARIMATHIE un évangile qui comprenait *les Actes de Pilate* et la *Descente aux Enfers.* (2) On en a même rédigé un remaniement intitulé *Narration de Joseph d'Arimathie, celui qui vint réclamer le corps de Jésus.* (3) Le plus souvent, les traductions des *Actes de Pilate* ont été accompagnées de prologues destinés à en attribuer à Nicodème toute la responsabilité.

« Les uns appellent le traducteur des Actes de Nicodème Ananias, les autres Héneth ; il en est encore qui lui donnent le nom d'Ænias ou d'Æneas. Dans quelques manuscrits, c'est Héneth qui a écrit en hébreu sous la dictée de Nicodème et qui le traduisit ensuite en grec pour son propre compte ; dans d'autres manuscrits, au contraire, Ananias trouve au vme siècle l'original hébreu et le traduit en grec. Un petit nombre de manuscrits sont encore plus précis et, pour montrer que l'original n'a pas été altéré, racontent qu'il a été conservé dans le prétoire de Pilate parmi les livres qui forment la bibliothèque de Jérusalem. » (4)

Les noms des auteurs mis en tête de ces compositions ne représentaient même pas une tradition particulière et ne fournissaient pas le moindre indice sur l'auteur véritable. Ce n'était qu'une façon de faire bénéficier ces écrits de l'autorité de personnages qui, pour le moins, avaient vu Jésus-Christ, l'avaient entendu, et dont certains étaient devenus ses disciples, les héritiers de ses enseignements et de sa foi.

Cette habileté eut d'ailleurs un succès complet : grâce à ces patronages imaginaires, ces livres se sont répandus, les traductions se sont multipliées,

« et jamais le nom d'un philosophe ou d'un rhéteur, parmi ceux qui ont eu le don d'intéresser la foule, n'a conquis popularité semblable à celle de ces auteurs masqués. A Jérusalem et en Syrie, le Pseudo-Jacques le Mineur fut et demeure estimé et respecté au delà de toute mesure. S. Thomas, à qui l'on finit par attribuer l'*Evangile de Thomas l'Israélite*, est encore une sorte de demi-dieu à Edesse et dans toute l'Arménie. »

(1) CH. MICHEL et P. PEETERS : *Evang. Apocr.*, I, 192.
(2) TILLEMONT : *M. H. E.*, II, 26.
(3) J. VARIOT : *Les Evang. Apocr.*, p. 126.
(4) J. VARIOT : *loc. cit.*, pp. 276-77 ; voir aussi pp. 322-23.

Nos évangélistes n'hésitèrent pas à compléter ces attributions fantaisistes par des inventions encore plus audacieuses. L'auteur de l'*Evangile de Nicodème*, estimant que, pour accréditer un fait aussi surprenant que la descente aux Enfers, l'autorité de ce disciple ne suffisait pas, imagina de lui faire recueillir les déclarations de deux témoins qualifiés. Mais grand fut son embarras. Ces témoins ne pouvaient pas être les premiers venus, ou simplement des hommes qui ne parlassent que sur ouï-dire : il fallait des témoins oculaires. Il n'y eut pas d'autre ressource que d'affirmer qu'il s'agissait de deux ressuscités ayant fait partie de la troupe de ceux que Jésus avait rappelés à la vie au jour de sa mort.

Tout d'abord, ces deux témoins furent présentés comme les deux fils de Siméon ; mais ce demi-anonymat parut vite insuffisant. Pour donner du corps à ces figures un peu fantomatiques, on les baptisa Leucius et Charinus. (1)

Ce qui est vrai des Evangiles apocryphes l'est aussi des Actes. TERTULLIEN nous apprend que les *Actes de Paul et de Thècle* sont un audacieux roman rédigé par un prêtre trop zélé pour la gloire de l'Apôtre (2). Les actes des cinq grands apôtres, Pierre, Paul, Jean, André et Thomas, qui figurent dans le premier recueil de légendes apostoliques, ne sont que des romans gnostiques que les manichéens, leurs successeurs, retouchèrent plus ou moins et réunirent sous le nom du PSEUDO-LEUCIUS, masque grâce auquel ils pensaient donner à cette collection un caractère catholique. Le Babylonien ABDIAS, qui passa longtemps pour l'auteur de l'*Histoire du Combat des Apôtres*, dissimule un catholique gallo-franc de la fin du VI[me] siècle, romancier amoureux des passions dramatiques et plus encore des beaux récits d'aventures.

Tous ces écrits pseudépigraphes furent utilisés par l'Eglise catholique durant de longs siècles, et leurs soi-disant auteurs, admirés et vénérés. Il y a peu de faussaires qui aient obtenu un si vaste triomphe, et durant tant de siècles.

La pseudépigraphie générale des apocryphes n'est pas seulement un fait curieux ; elle nous donne à soupçonner que ces écrits sont, non des récits légendaires, grossis peu à peu d'additions également populaires,

(1) *Evang. de Nicodème*, ch. XXVIII.
(2) *De Baptismo*, XVII.

mais des rédactions artificielles et volontaires, des œuvres de propagande religieuse ou cléricale.

Au reste, si nous examinons rapidement le contenu des apocryphes narratifs, nous y reconnaissons dès l'abord un double caractère romanesque et spéculatif, apparemment fort contradictoire. D'une part, ces histoires évangéliques ou apostoliques foisonnent de prodiges et de miracles enfantins, de traits mythologiques ou fabuleux ; de l'autre, ils renferment de nombreuses traces de spéculations théosophiques ; on est tout surpris, en particulier, d'y voir insinuer ou enseigner que le corps du Christ est un fantôme, une pure apparence (docétisme).

D'une part, on n'en saurait douter, ces récits merveilleux s'adressent au peuple. Toute cette littérature apocryphe et romanesque est destinée à lui plaire, à retenir son attention, en un mot, à lui faire recevoir plus facilement les éléments de la religion et de la morale. Mais, d'autre part, on est bien obligé de reconnaître que ses rédacteurs y laissèrent transparaître non seulement leur foi au Christ Jésus, mais leurs doctrines philosophiques et leur christologie inquiétante, comme s'ils eussent voulu préparer ainsi le recrutement de disciples pour leur théosophie.

Cette double constatation nous conduit donc à supposer, chez les auteurs de ces histoires merveilleuses, une conception des biographies religieuses ou des *Vies* de saints qui rappelle la conception toute mythologique du paganisme, avec, toutefois, un souci philosophique qui n'apparaît pas toujours chez les païens. Il est bien clair qu'ils ne se soucient pas de la vérité historique et qu'ils sont, au contraire, passionnés de spéculations théologiques. Nous sommes en face d'un genre littéraire tout particulier ; il ne nous reste plus qu'à nous demander dans quels milieux il a pu prendre naissance.

II. — Le Gnosticisme des trois premiers siècles et son œuvre légendaire.

Le Gnosticisme ou la Gnose désigne des confessions religieuses fort variées, et qui s'étendent sur plusieurs siècles, mais qui toutes sont caractérisées par des spéculations théosophiques. Toutes ces religions préconisent la recherche du salut par la connaissance des mystères et

pratiquent un double enseignement : exotérique ou ordinaire, et ésotérique ou réservé aux initiés.

Les religions de mystères, aussi bien en Asie qu'en Egypte et en Grèce, s'adressaient à un dieu sauveur, apte à séduire à la fois la foule et les initiés. Dieu saisonnier, il est le centre de toutes les fêtes publiques, avec leurs joies et leurs tumultes extérieurs, et garantit au peuple, avec le pain et le vin, l'abondance et la fécondité. Dieu spirituel, il est à la fois l'initiateur et le but de la connaissance, le guide des initiés, le principe et le but des mystères.

Toutes les gnoses des derniers siècles avant l'ère chrétienne et des premiers siècles qui ont suivi enseignent des doctrines dont la parenté est frappante : ce sont les variantes d'un même système.

« Il suit de là, dit Michel Nicolas, que toutes les écoles gnostiques se rapportent à un type fondamental, mais qu'elles sont toutes dérivées d'une théorie primitive, leur source commune. A mesure qu'elles se sont éloignées de leur point de départ, elles ont entraîné différentes conceptions étrangères qu'elles ont rencontrées sur leur passage ; de là des différences de détail qui les séparent les unes des autres. » (1)

Le problème de l'origine du mal, dans un monde créé par un Dieu bon, issu de lui, a tourmenté tous les gnostiques. Toutes les solutions qu'ils en ont proposé s'inspirent de la théosophie de la Perse ou de la métaphysique platonicienne et, selon les écoles, acceptent un dualisme plus ou moins accentué, mais en général plus apparent que réel, car le principe mauvais est toujours plus ou moins subordonné au Dieu bon. Le mal est l'œuvre de la puissance divine inférieure ; mais un jour viendra où cette puissance mauvaise sera détruite ou réduite à l'impuissance absolue.

La matière est conçue comme un principe de déchéance et séparée de Dieu par un abîme infini. La Gnose pense combler cet abîme en reliant la création à la Divinité suprême par une série d'êtres célestes ou d'idées personnifiées qui sont des aspects ou des émanations de la puissance divine. Les *Eons*, ainsi sont-ils ordinairement appelés, sont tantôt des Anges chargés de transmettre la volonté divine, de simples envoyés, tantôt, et ce sont les plus grands, des *dieux sauveurs*, comme Adonis ou Jésus.

(1) *Des origines du Gnosticisme*, ds *Nouvelle Rev. de Théologie de Strasbourg* (1860-61).

De la nature de la matière résultent des conséquences qui caractérisent à peu près toutes les variantes de ce système : un ange — *a fortiori* un dieu sauveur — ne peut revêtir un corps de chair ; il ne pourra qu'en prendre les apparences. C'est ce que l'on a appelé le *docétisme.* D'après cette doctrine, Jésus n'a pas eu de corps véritable.

D'autre part, l'homme ne peut remonter à Dieu que par le mépris de la chair et de la matière, par un ascétisme que beaucoup de gnostiques poussaient à l'extrême. D'où la condamnation du mariage et l'abstinence la plus sévère : ce que l'on a appelé *l'encratisme.* La vie dénuée des moines était, pour le gnostique, la vie religieuse idéale.

Tous les moyens purement personnels de faire son salut, c'est-à-dire d'obtenir la délivrance du mal et de conquérir la vie céleste, eussent été insuffisants sans un appui venu d'en haut. Dieu, touché de commisération par la misère de l'homme, lui a envoyé un divin libérateur, un Eon d'un ordre supérieur, chargé de l'arracher à la matière. Cet Eon, c'était, selon les premiers gnostiques comme SIMON, *la Grande Puissance,* ce fut le *Christ* pour CERINTHE et tous les gnostiques qui méritèrent le nom de chrétiens. La rédemption par le Christ ou la délivrance des âmes est la divine réplique de la création ou de l'enchaînement de l'esprit dans la matière.

Les gnoses samaritaine, syrienne et juive sont antérieures au christianisme et s'adressent toutes à quelque Dieu sauveur qui rappelle à la fois le Dionysos orphique et l'Osiris égyptien. Le christianisme naquit d'une gnose judéo-mazdéenne dans laquelle l'Adonis syro-palestinien, identifié à l'Eon-Christ, engendra le Sauveur Jésus. Les évangiles sont nés des récits rituels qui commentaient le culte de cette religion nouvelle.

La gnose chrétienne offrit nécessairement, dès l'origine, un double aspect. Pour les profanes, ce fut un culte saisonnier destiné à procurer l'abondance des récoltes, tout au moins le pain quotidien ; Jésus leur apparut comme un personnage historique, un Messie nationaliste qui devait rétablir Jérusalem dans toute sa gloire terrestre. Le Jésus des initiés, sans corps véritable, était un principe cosmique, à la fois créateur et rédempteur, qui offrait le salut à tous les hommes : Juifs ou Gentils. La Gnose recrutait nécessairement les initiés parmi les profanes ; mais de la masse de ceux-ci, déjà lourde à conduire, naissait assez souvent une opposition hostile.

La lutte du nationalisme religieux et de l'universalisme théosophique constitue le grand drame du christianisme primitif. Une religion qui s'adressait à tous les hommes, un jour ou l'autre, devait s'opposer au particularisme juif et s'en séparer. Cette rupture fut l'œuvre des membres les plus éclairés de la nouvelle religion et rencontra de sérieuses résistances dans la masse des Juifs christianisés, mais non initiés : le messianisme nationaliste répugnait à se sublimer en une religion commune à tout le genre humain. Le récit de l'opposition que Paul fit à Pierre au sujet des chrétiens judaïsants est un écho direct de cette lutte intérieure.

Dès que le christianisme, né dans un milieu juif, fécondé par le mazdéisme, eut réussi à se différencier nettement du judaïsme nationaliste, son succès dans le monde païen, non seulement de la Syrie et des autres pays de l'Asie Mineure, mais de toutes les régions de l'Orient méditerranéen, fut prodigieusement rapide, et l'on vit entrer dans son sein quantité de gens de petite condition, plus attirés par les espérances de salut que par la philosophie. Cette expansion quasi-miraculeuse fut d'ailleurs grandement facilitée par la dispersion des Juifs et l'existence des nombreuses synagogues de la Diaspora, dont beaucoup plus ou moins favorables à l'hellénisme. Les chefs de ce mouvement judéo-chrétien furent, dès lors, obligés d'envisager l'organisation religieuse des masses non-initiables, et la limitation des excès d'une gnose qui, en accordant trop de liberté aux discussions philosophiques des initiés, favorisait les divisions et conduisait, par suite, le christianisme à la dissolution. Les apôtres de la nouvelle religion comprirent assez vite qu'il fallait lutter non seulement contre les gnoses concurrentes, en particulier contre les gnoses anti-juives qui mettaient Iaveh au rang des mauvais anges ou rejetaient l'Ancien Testament, mais contre la gnose même des évangiles canoniques, qui recevait les livres de l'ancienne Loi et donnait plus de relief au monothéisme, en réduisant le mauvais principe à n'être qu'un ange déchu et dominé par son Dieu. Ils résolurent donc de limiter la liberté des initiés, c'est-à-dire de la gnose, et des discussions philosophiques, par la définition d'un symbole obligatoire et par la détermination des livres qui devaient entrer dans le Canon. Cette lutte contre la gnose, dont il nous est impossible aujourd'hui de retracer les phases, aboutit à faire considérer toutes les formes du gnosticisme comme des hérésies et à nier

que l'Eglise elle-même ait pratiqué jadis un enseignement secret, ce qui fut la règle, non seulement pour Paul et pour Jean, mais pour tous les chrétiens initiés.

Le triomphe du catholicisme antignostique s'accompagna nécessairement de la destruction de la littérature populaire favorable à la gnose ; mais il ne fut pas aussi absolu qu'on pourrait le croire. Le goût du secret, l'utilisation des histoires romanesques se conservèrent néanmoins, et l'on doit admettre que l'apparition et surtout le rapide succès du manichéisme, au IIIme siècle, s'expliquent surtout par l'adhésion enthousiaste de nombreux éléments gnostiques. Il est, en tout cas, bien certain que la plupart des anciens apocryphes qui nous restent furent sauvés, je ne dis pas sans retouches, par les Manichéens.

III. — La destruction des livres de la Gnose et du Manichéisme.

Je ne puis songer à exposer ici quel fut le sort de la gnose dans l'église judéo-chrétienne, ni surtout comment l'Eglise orthodoxe se dégagea du gnosticisme qui l'avait engendrée. Toutefois, il convient d'indiquer brièvement comment l'orthodoxie conçut et pratiqua la lutte contre la gnose et ses productions littéraires.

Les *Actes de Luc* nous apprennent que la primitive Eglise préconisait une sorte de communisme religieux ; tout le monde se souvient de la punition qui fut infligée par Pierre à Ananie et à Saphira, qui avaient retenu par devers eux une partie de leurs biens, au lieu de les apporter à la communauté. On attendait alors la fin du monde et le retour de Jésus ; mais lorsque fut passée l'heure prévue de la Parousie, le christianisme subit une crise redoutable. En présence de nouvelles perspectives de vie, agrandies par les espérances qu'engendrait le flot montant des nouveaux convertis, les désobéissances à la règle communiste se généralisèrent, les chapelles philosophiques se multiplièrent. C'est dans la première moitié du IIme siècle qu'apparurent BASILIDE, VALENTIN, MARCION et PTOLÉMÉE, ces grands docteurs de la gnose ; cette floraison philosophique, ou plutôt cette anarchie théosophique, risquait fort d'aboutir à l'éparpillement des écoles initiatiques, à la dissolution de la religion populaire, en un mot, à l'anarchie religieuse.

Une réaction s'imposait. C'est alors que se constitua la Grande Eglise, et que s'accentua la lutte contre la gnose. S. Irénée, qui avait trente ans vers 150, déclare qu'il y a quatre évangiles canoniques ; il nous donne même les raisons qui ont déterminé ce nombre et obligé l'Eglise à n'en pas admettre davantage. Vers 160-170, un disciple de S. Justin : Tatien, composa, sous le nom de *Diatessaron*, une harmonie des quatre évangiles qui atteste que l'on reconnaissait généralement quatre évangiles canoniques. D'autre part, le canon de 170 montre qu'en ce qui concerne l'histoire apostolique, on s'en tenait au seul livre de Luc : les *Actes des Apôtres*. Le rejet des apocryphes hors du canon fut le commencement d'une lutte qui dura plusieurs siècles.

Vers la fin du IIIme siècle, le gnosticisme, né d'un syncrétisme judéo-mazdéen et judéo-hellénique, s'épuisait visiblement. Ses tentatives dispersées l'anémiaient et le condamnaient à l'émiettement. Dans le sein même du judéo-christianisme, qu'il avait engendré et dont il avait préparé la victoire, il allait bientôt s'anéantir au profit de la religion populaire et d'une orthodoxie doctrinale antiphilosophique.

Le mithriacisme, premier-né du mazdéisme, s'était dégagé de son nationalisme originel pour conquérir l'univers. Concurrencé partout par le christianisme, il était tombé dans une langueur qui pouvait faire présager sa mort à plus ou moins brève échéance. Cependant, la fécondité religieuse de la Perse n'était point tarie et son élan missionnaire était loin d'être épuisé. C'est alors que Mani, retrempant la gnose aux sources mêmes du mazdéisme, lui donna une vie et une originalité nouvelles, et lança ses troupes à l'assaut du christianisme vainqueur.

Le manichéisme se présentait comme une religion de salut, qui réclamait Jésus pour Sauveur. Mani était le Paraclet attendu. Et cette religion, non seulement prêchait l'ascétisme et la continence, comme maintes formes du gnosticisme, mais comportait une gnose secrète, qui enseignait, sous le manteau, un docétisme radical. On retrouvait chez Mani les grandes lignes de l'enseignement de Basilide et de Bardesane, mais leur dualisme y était retrempé aux sources mazdéennes, et devenu plus enveloppant. (1)

Les apôtres de Mani, tout comme les grands docteurs de la gnose,

(1) Cf. Alfaric : *Les Ecritures manichéennes*, I, 21, 56-57 ; II, 7, 18, 21-22, 43, 50.

possédaient deux sortes de livres, correspondant à leur double enseignement : les uns narratifs, employés à l'instruction des profanes, presque tous empruntés aux mythologies païenne, juive ou chrétienne, les autres théosophiques ou théologiques, destinés aux initiés.

Leur mythologie était beaucoup moins abstraite que celle des gnostiques alexandrins et parfois même fort réaliste, ainsi qu'en témoignent certains écrits de MANI, comme le *Traité des Géants* et le *Livre du Trésor.* (1) Il semble bien que tous les livres narratifs ne sont pour eux que des légendes, ou mieux, des romans, dont le texte n'a rien de rigoureusement arrêté. Ils admettent les quatre évangiles, mais en ayant soin de dire que ce sont des récits composés longtemps après la mort des Apôtres, et qui ont été largement interpolés. Au reste, dans *l'Evangile vivant,* Mani en donne une interprétation très libre et d'un docétisme absolu. (2) Ils citent volontiers les apocryphes chrétiens d'origine gnostique : Le *Livre de la Nativité de la Vierge,* le *Livre de l'Enfance,* les *Evangiles des Douze Apôtres, des Soixante-Dix,* de PHILIPPE, de THOMAS, les *Actes de Thomas, de Pierre, d'André, de Jean, de Paul.* (3) Mais ils n'exigent pas qu'on les accepte comme rigoureusement historiques : ce sont de pieux récits, dont le mérite est non pas dans les faits qu'ils racontent, mais dans la doctrine secrète qu'ils donnent à soupçonner ou n'expriment qu'à moitié.

Leurs mystères sont cachés dans leurs livres les plus secrets, dont le premier s'intitule précisément *Les Mystères* et le second *Les Principes,* complétés d'ailleurs par *le Trésor de Vie* et *l'Evangile vivant.* Ils s'adressent exclusivement aux initiés.

C'est à leurs romans plus ou moins mythologiques que les Manichéens doivent leur succès auprès des foules ; mais c'est grâce à leur initiation rationaliste, qui s'appuie avant tout sur la raison dialectique, qu'ils se firent recevoir des esprits cultivés et trouvèrent de nombreux complices, jusque parmi les hauts fonctionnaires de l'Empire. Pour FAUST DE MILEV, la supériorité du manichéisme est surtout dans ce fait qu'il ne demande jamais à la raison d'abdiquer, ainsi que le fait le christianisme. (4)

(1) Cf. ALFARIC : *Les Ecritures manichéennes,* I, 50 et II, 45-46.
(2) ALFARIC : *Les Ecritures manichéennes,* II, 34-35.
(3) ALFARIC : *Les Ecritures manichéennes,* I, 67-68 et II, 169 à 195.
(4) P. MONCEAUX : *Le Manichéen Faust de Milev,* P., 1924, pp. 24-25.

Quoi qu'il en soit de la part de chacun de ces deux facteurs, le manichéisme se répandit rapidement à l'Orient et à l'Occident de la Babylonie, où il était né vers le milieu du IIIme siècle. Vers la fin du même siècle, on le trouve jusqu'en Chine et en Mongolie, jusqu'en Espagne et dans l'Afrique du Nord. Dans cette province de l'Empire romain, la religion de MANI devint même très rapidement un danger pour la religion nationale. JULIEN, proconsul d'Afrique en 287, croyait devoir en informer l'empereur DIOCLÉTIEN. Et celui-ci de répondre aussitôt :

« Nous portons contre eux les peines et les sanctions qui leur sont dues. Nous ordonnons que leurs organisateurs et leurs chefs soient soumis aux dernières rigueurs et condamnés au feu avec leurs abominables écritures. » (1)

Dès la fin du IIIme siècle, un philosophe égyptien de l'école de Plotin, ALEXANDRE DE LYCOPOLIS, publiait une satire des plus mordantes *Sur les opinions des Manichéens.* (2)

Les catholiques, de leur côté, sentirent vivement le danger de cette nouvelle invasion. Dès le début du IVme siècle, EUSÈBE stigmatise les *Actes* hérétiques d'André, de Jean et des autres apôtres. Et comme cette littérature continuait à se répandre parmi les chrétiens, tous les évêques à qui CONSTANTIN avait accordé quelque influence mobilisèrent au service de l'orthodoxie les fonctionnaires impériaux.

« Sous le règne de Constance († 361) les manichéens étaient si maltraités par le pouvoir civil que beaucoup faisaient semblant de se convertir au christianisme officiel, afin d'échapper aux vexations dont ils étaient l'objet... (3) Un peu plus tard, en 372, VALENTINIEN Ier leur refusa tout droit de réunion. Il ordonna de frapper d'une lourde amende les Docteurs qui présidaient leurs assemblées, d'en bannir les assistants, et de confisquer le local... (4) Plusieurs lois de THÉODOSE aggravèrent leur situation. L'une, de 381, leur enlevait le droit de tester ou de recevoir un héritage. (5) Une autre, de 382, spécialement consacrée à ceux de leurs Elus qui vivaient en commun, prononçait contre eux la peine capitale. (6) D'autres, de 383, ordonnaient le bannissement général

(1) *Cod. Grég.*, éd. Gust. Haenel, Leipzig, 1842, 4e, I, XIV, tit. IV, N. 4-7.
(2) *P. G.*, XVIII, 409-448.
(3) CYRILLE DE JÉRUSALEM, *Catéch.*, VI, 36.
(4) *Cod. Theod.*, XV, 5, 3.
(5) *Cod. Theod.*, XVI, 5, 7.
(6) *Cod. Theod.*, XVI, 5, 9.

des membres de la secte. (1) Trois ans plus tard, en application de ces mesures, les manichéens d'Afrique étaient traduits devant le proconsul Messianus. (2) Leur chef, FAUST DE MILEV, faillit être mis à mort et n'échappa au dernier supplice que grâce à l'intervention des catholiques, qui demandèrent qu'on se contentât de le reléguer dans une île. (3) A Rome, Auditeurs et Elus étaient contraints de se cacher. (4) En 389, un édit impérial décréta qu'ils en seraient chassés comme de tout le reste de l'empire et que, là comme ailleurs, leurs biens passeraient entre les mains du fisc. (5) En 409, HONORIUS ratifia toutes ces ordonnances. (6) Et, deux ans plus tard, il porta de fortes amendes contre les fonctionnaires qui ne les feraient pas observer. (7) Aussi voyons-nous, à quelque temps de là, le tribun URSUS, préfet de la maison impériale, arrêter à Carthage un certain nombre de manichéens et les soumettre à une enquête sévère. » (8-9)

Sous un tel régime, les livres de la secte ne pouvaient circuler librement. Et l'on est certain que les productions destinées au peuple, telles que les *Evangiles* et les *Actes* apocryphes consacrés à Jésus et à ses Apôtres ne devaient pas être épargnées. Vers 388, PHILASTRE DE BRESCIA dénonce comme apocryphes les *Actes du bienheureux André*, qui circulaient parmi les manichéens, sans oublier ceux de Jean, de Pierre et de Paul. (10)

Au vme siècle, dans les pays latins, l'autorité ecclésiastique prit la direction des recherches et des poursuites. La lettre que le pape INNOCENT Ier (407-417) adressa à EXUPÈRE nous en fournit une première preuve. En 443, un autre pape, S. LÉON, ayant appris

« que de nombreux manichéens se cachaient dans la ville de Rome, les arracha de leurs retraites, les montra aux regards de la cité entière et leur fit révéler et condamner les turpitudes de leur doctrine ; il brûla aussi leurs manuscrits, dont il avait saisi un très grand nombre. » (11)

Parmi les hérétiques arrêtés, il y en eut qui firent connaître les noms de leurs docteurs, de leurs évêques et de leurs prêtres, ainsi que

(1) *Cod. Theod.*, XVI, 5, 11-12.
(2) AUGUSTIN : *Cont. Litt. Petil.*, III, 25.
(3) AUGUSTIN : *Cont. Faust.*, V, 8.
(4) AUGUSTIN : *Conf.*, V, 19.
(5) *Cod. Theod.*, XVI, 5, 18.
(6) *Cod. Theod.*, XVI, 5, 38.
(7) *Cod. Theod.*, XVI, 5, 40.
(8) AUGUSTIN : *De Haer*, 46, circ. med.
(9) P. ALFARIC : *Les Ecritures manichéennes*, I, 96.
(10) *Haereses*, 88, ds *P. L.*, XII, 1199-1200.
(11) PROSPER D'AQUITAINE : *Chronique*, ds *P. L.*, LI, 600.

la province et la ville où ils résidaient. Le pape en profita pour donner des instructions précises aux représentants de l'orthodoxie :

« Il faut veiller, et c'est surtout au zèle des prêtres que nous en faisons un devoir, à ce que les livres falsifiés et en désaccord avec la sincère vérité ne soient point lus parmi les catholiques. Mais les écritures apocryphes, qui, sous le couvert du nom des apôtres, contiennent le germe de tant d'erreurs, *doivent être non seulement interdites, mais complètement supprimées et brûlées*. Si, en effet, elles contiennent quelques pieux éléments, jamais elles ne sont exemptes de venin, et le charme de leurs fables a cet effet caché de séduire par le merveilleux du récit, pour mieux envelopper le lecteur dans les rets de l'hérésie. » (1)

Et comme l'autorité de S. Léon était grande, les évangiles et les actes apocryphes furent brûlés en masse dans toute l'Italie.

En Espagne, de nombreux évêques applaudirent à la résolution du pape. (2) Dans une lettre à deux de ses frères dans l'épiscopat, THURIBE D'ASTORGA dénonce les nombreux hérétiques qui professent de vieilles erreurs, tantôt inchangées, tantôt plus ou moins modifiées, et signale les livres où ils enseignent leur doctrine : d'une part, ces apocryphes attribués aux Apôtres, d'autre part, ces ouvrages mystérieux qui ne sont communiqués qu'aux Parfaits et dans le secret. Il ne se contente pas de gémir, il organise contre les disciples de Mani et contre ceux de Priscillien, qui utilisaient eux aussi les apocryphes, une campagne des plus vives. (3) Vers la même époque, dans le sud de la Gaule et le nord de l'Afrique, CASSIEN, VINCENT DE LÉRINS, S. AUGUSTIN dénoncent ou réfutent l'hérésie de Mani et — l'on n'en saurait douter — la lutte fut ardente dans l'un et l'autre continent. (4)

Toute cette levée de boucliers fut loin d'être vaine ; mais les papes des vme et vime siècles, soucieux de pourchasser les derniers hérétiques et de détruire tous les livres de la secte, ne manquèrent pas de renouveler les instructions de leurs prédécesseurs. Nous lisons dans le *Liber Pontificalis* :

« GÉLASE (492-496), au temps de qui les manichéens furent découverts dans la ville de Rome, les fit transporter en exil ; *il brûla leurs manuscrits* devant les portes de la basilique Ste Marie... Dans la suite,

(1) *Epist.*, XV, 15, ds *P. L.*, LIV, 688.
(2) PROSPER D'AQUITAINE : *loc. cit.*
(3) *Epist. ad Itac. et Cepon.*, 2, 4, 5, ds *P. L.*, LIV, 693.
(4) P. ALFARIC : *Les Ecritures manichéennes*, I, 63 et 97.

le bienheureux SYMMAQUE (498-514) découvrit (encore) des manichéens dans la ville de Rome ; *il brûla leurs images et leurs livres* devant les portes de la basilique Constantinienne et il les envoya eux-mêmes en exil... A son tour, HORMISDAS (514-523) découvrit des manichéens qu'il envoya en exil, et *il brûla leurs manuscrits* devant les portes de la basilique Constantinienne. » (1)

Parmi les écrits que firent brûler les papes Gélase, Symmaque et Hormisdas, on doit noter en particulier, outre les livres secrets des manichéens, ces évangiles et ces actes apocryphes qui tous figurent au décret de Gélase. Cette liste, rédigée en réalité à la fin du v[me] ou au début du vi[me] siècle, dérive presque entièrement des saisies opérées par l'ordre de ces divers pontifes.

La lutte se prolonge durant tout le vi[me] siècle. En 526, un certain PROSPER anathématise les disciples de Mani et d'Adimante ; il condamne toutes leurs écritures comme « étrangères au canon de l'Eglise et exclues de la vraie foi. » (2) A Ravenne, d'après AGNELLUS, on aurait encore lapidé des manichéens en 557. (3)

Dans l'Orient chrétien, la littérature manichéenne ne fut pas poursuivie avec moins d'ardeur :

« En 510, ANASTASE I[er] avait condamné au dernier supplice les gens qui persistaient à en professer les doctrines. (4) Dix ans plus tard, JUSTINIEN prononça la même peine contre tous ceux d'entre eux qui, s'étant convertis au christianisme, ne dénonceraient pas leurs anciens coreligionnaires, et contre les fonctionnaires qui n'agiraient pas de même contre leurs collègues hérétiques. (5) Il s'attaqua particulièrement aux écrits de la secte, et condamna encore à mort quiconque avait le malheur d'en posséder ou même d'en détenir quelque exemplaire. Nous décrétons en outre, expliquait-il (6), que si quelqu'un, ayant des livres qui professent l'erreur absolument impie des Manichéens, ne les montre pas pour les faire brûler et disparaître entièrement, ou si quelqu'un, sous quelque prétexte que ce soit, se trouve garder chez lui ces sortes de livres, il subira un semblable châtiment. » (7)

(1) *Liber Pontificalis*, éd. Duchesne, I, 270-71.
(2) MANSI : *Coll. Concil.*, VIII, 701-704 ; ou *P. L.*, LXV, 23.
(3) RUBEUS : *Historia Ravennat.*, *Venise*, 1689, p. 165.
(4) *Cod. Justin.*, I, 5, 11.
(5) *Cod. Justin.*, I, 5, 16.
(6) *Cod. Justin.*, I, 5, 16.
(7) P. ALFARIC : *Les Ecritures manichéennes*, I, 99.

Nous n'avons pas à nous attarder ici aux suites de cette double persécution, il nous suffit de savoir qu'au moins jusqu'à la fin du VIme siècle, aussi bien en Orient qu'en Occident, les apocryphes chrétiens servirent aux manichéens pour la propagation de leur foi, et qu'ils portaient nécessairement l'empreinte de leur doctrine.

IV. — La christianisation des Apocryphes gnostiques et manichéens.

S. JÉRÔME et S. AUGUSTIN considèrent tous les apocryphes comme foncièrement blâmables, et n'hésitent pas à rejeter tous ces faux actes et tous ces faux évangiles. Mais chez d'autres, même parmi leurs adversaires décidés, dès le début du Vme siècle, il y a une tendance à distinguer, tout au moins dans les écrits populaires, le récit proprement dit et la doctrine qui l'accompagne.

Dans la lettre de S. LÉON sur la distinction des apocryphes que nous citions un peu plus haut, le pape remarque, en effet, qu'une doctrine empoisonnée se mêle à des récits d'histoires merveilleuses propres à charmer l'imagination. De son côté, THURIBIUS reconnaît que les écritures apocryphes contiennent deux éléments : des récits de choses merveilleuses et de miracles susceptibles d'alimenter la piété, des discussions et des propositions doctrinales plus ou moins franchement hérétiques. (1)

Vers la fin du Vme siècle, on admettra, en Occident, que les livres apocryphes ont été rédigés par des plumes foncièrement chrétiennes, mais qu'ils ont été corrompus par les hérétiques, et en particulier par les manichéens. C'est ainsi que les envisage le décret de GÉLASE. Cette distinction se fonde d'ailleurs sur une demi-vérité : on oubliait de dire que ces écrivains chrétiens à qui l'on doit les premières rédactions des apocryphes étaient des gnostiques, c'est-à-dire, pour les orthodoxes du Vme siècle, d'affreux hérétiques. L'abbé AMANN, professeur à la faculté de théologie de Strasbourg, écrit :

« Les Pères eux-mêmes seront dupes d'une distinction dont la haute fortune ne doit pas faire oublier le néant... Les maudits hérétiques

(1) *P. L.*, LIV, 688 et 694.

ont falsifié des livres dont l'inspiration orthodoxe était indéniable et qui auraient transmis à la postérité de vénérables traditions. Dès lors, il n'est que d'éliminer des compositions le virus hérétique, facilement reconnaissable, pour retrouver toutes pures, toutes vraies, les histoires primitives... C'est ce que fera abondamment le Moyen Age. Pour ce qui est des légendes historiques relatives aux divers personnages du Nouveau Testament, elles finiront en Occident, après des avatars divers, par prendre place dans l'énorme compilation de VINCENT DE BEAUVAIS: *le Speculum Historiale*, où JACQUES DE VORAGINE ira les chercher pour les introduire dans sa *Légende Dorée.* » (1)

Ces lignes indiquent d'avance une partie des conclusions de ce travail. Mais celles-ci sont trop importantes pour n'en pas établir avec soin toutes les prémisses.

En attendant, qu'on n'oublie pas que les premières *Vies* ou les premiers *Actes* des Apôtres naquirent dans des milieux gnostiques et ne pénétrèrent dans l'hagiographie chrétienne qu'après avoir été plus ou moins retouchés par les manichéens.

(1) E. AMANN : *Apocryphes du Nouv. Test.*, ds L. PIROT : *Suppl. Dict. de la Bible*, Paris, 1928, I, 467-468.

CHAPITRE II

La réalité de l'Arcane au sein des communautés gnostiques parmi les Juifs et parmi les Chrétiens des cinq premiers siècles.

Ce que j'ai dit du gnosticisme est à la fois trop et trop peu ; aussi bien, sans entrer dans son histoire, je veux tenter d'indiquer l'un de ses aspects essentiels, aujourd'hui encore généralement méconnu par les historiens du christianisme.

Le rôle des gnostiques a été, je ne dirai pas considérable, mais prépondérant durant les premiers siècles du christianisme. Toutefois, on n'en saurait concevoir la portée si l'on n'est pas fixé sur celui de l'arcane dans les communautés philosophiques ou religieuses qui ont précédé ou suivi immédiatement l'ère chrétienne. Cette longue, quoique trop brève analyse historique est destinée à combler, bien insuffisamment, cette lacune.

I. — La discipline du secret fut universelle aux abords de l'ère chrétienne.

Pour ne pas nous attarder à des généralités intéressantes, certes, mais dont les développements déborderaient le cadre de ce livre, nous nous contenterons d'en appeler au témoignage unique, mais capital, de CLÉMENT D'ALEXANDRIE, et de résumer les premiers chapitres du cinquième livre des *Stromates*.

L'adyton des Egyptiens et le saint des saints des Hébreux symbolisaient matériellement la nécessité d'un voile pour exclure de la connaissance de la doctrine divine tous ceux dont le cœur et l'intelligence n'étaient pas purifiés. Au reste, cette méthode n'est pas étran-

gère aux Grecs, puisque PLATON regarde comme un crime que celui qui est impur touche à celui qui est pur.

« Pour le dire en un mot, tous ceux qui ont traité des mystères divins, qu'ils soient grecs ou qu'ils soient barbares (entendez par ce mot tous les non-grecs) ont pris soin de dérober aux yeux du vulgaire les trois principes des choses. Ils n'ont transmis la vérité à la multitude qu'enveloppée d'énigmes, de symboles, d'allégories, de métamorphoses et de mille autres figures analogues. » (*Stromates*, ch. IV)

Les Egyptiens ont diverses espèces d'écritures, dont la hiératique, réservée aux prêtres qui écrivent sur les choses sacrées. Ceux-ci emploient d'ailleurs, dans leur enseignement, une méthode symbolique à trois degrés, dont le troisième se sert exclusivement d'allégories exprimées elles-mêmes par des énigmes :

« La coutume où sont les Egyptiens de placer des sphinx devant leurs temples n'a pas d'autre origine que le symbole. Ils nous avertissent par là que les doctrines sur la divinité sont enveloppées d'énigmes et d'obscurités» (ch. V). «Au lieu de révéler à tous indistinctement le sens de leurs mystères et de confier aux profanes la connaissance des choses divines, ils n'admettent à ces initiations que ceux qui étaient destinés à la royauté, et ceux d'entre les prêtres qui avaient pour eux le triple mérite de l'éducation, de la doctrine et de la naissance. » (ch. VII)

Mêmes pratiques en Israël :

« Les fonctions sacerdotales s'accomplissaient à l'ombre des voiles qui séparaient de la multitude, placée en dehors, tous ceux qui étaient attachés au ministère sacré. Un second voile dérobait la vue du Saint des Saints. Il serait trop long d'expliquer tous les symboles que renferment soit les prophéties, soit les livres de la loi ; car l'Ecriture ne manque presque jamais de couvrir ses oracles du voile de l'allégorie. » (ch. VI)

Non seulement MOÏSE, mais encore les prophètes se sont exprimés au moyen de figures qui, trop souvent d'ailleurs, n'ont pas été comprises.

Ce n'était pas seulement aux plus éclairés des Juifs et des Egyptiens que l'allégorie était familière :

« parmi tous les autres barbares, ceux qui s'adonnèrent à la philosophie adoptèrent la forme symbolique. » (ch. VIII)

Ainsi ORPHÉE de Thrace, ainsi PHÉRÉCYDE DE SYRIE, et son disciple grec PYTHAGORE :

« On dit que le pythagoricien HIPPARQUE, accusé par les siens d'avoir divulgué dans ses écrits les dogmes de PYTHAGORE, fut chassé de l'école, et qu'on lui érigea une colonne funéraire comme s'il était mort. Voilà pourquoi les philosophes barbares, c'est-à-dire les Hébreux et les Chrétiens, appellent du nom de mort quiconque trahit la doctrine [secrète] et asservit son âme à l'empire des passions. » (ch. IX)

« Il y a des livres tout entiers qui ne présentent que sous des voiles la pensée de l'auteur. Tel est le traité d'HÉRACLITE sur la Nature, qui valut à son auteur sa réputation d'obscurité, et son surnom de ténébreux. La théologie de PHÉRÉCIDE LE SYRIEN se cache sous la même forme. Comprendre le poète EUPHORION, *les Causes* de CALLIMAQUE, l'*Alexandra* de LYCOPHRON et les ouvrages écrits dans le même système demeure pour tous les grammairiens une épreuve et un exercice d'athlète. » (ch. VIII)

« PLATON et PYTHAGORE n'étaient pas les seuls qui firent un fréquent usage de la langue symbolique. Les Epicuriens se vantent aussi d'avoir certaines doctrines mystérieuses, et ne permettent pas à tout le monde de lire les écrits où elles sont consignées. Les Stoïciens attribuent au premier des ZÉNON quelques arcanes, qu'ils dérobent soigneusement à la connaissance de leurs disciples, jusqu'à ce qu'ils aient prouvé la sincérité de leur affection pour la philosophie. L'école d'ARISTOTE a des ouvrages de deux espèces : elle appelle les uns ésotériques, ou secrets ; les autres exotériques, c'est-à-dire ouverts à tous. Ce n'est point assez. Les fondateurs des mystères, adonnés qu'ils étaient à la philosophie, cachèrent leurs dogmes sous des mythes, afin de les soustraire aux yeux de la multitude. Quand nous voyons des hommes envelopper de voiles leurs propres inventions, afin d'en interdire la vue aux ignorants, comment nous étonner ensuite que la sagesse divine ait caché sous des formes symboliques la sainte et bienheureuse contemplation de l'éternelle vérité ? Toutefois, ni les dogmes de la philosophie barbare, ni les fables de PYTHAGORE, ni celles que PLATON raconte dans sa *République* sur Eros, fils d'Arménius, dans son *Gorgias* sur Eaque et Rhadamante, dans son *Phédon*, sur le Tartare, dans son *Protagoras*, sur Prométhée et Epiméthée, dans son *Atlantide*, sur la guerre qui divisa les Atlantes et les Athéniens, rien de tout cela ne doit être entendu allégoriquement dans toutes ses parties, mais seulement chaque fois que la phrase formule une pensée générale. Nous trouverons toujours ces sortes de pensées revêtues de symboles et cachées sous le voile de l'allégorie. » (ch. IX)

Ce témoignage est confirmé par celui de vingt autres écrivains, tant païens que chrétiens, et la méthode symbolique paraît à CLÉMENT infiniment raisonnable :

« Aider la mémoire, s'exprimer d'une manière concise, aiguiser l'intelligence dans la recherche de la vérité, tel a été le triple but de l'allégorie et du symbolisme chez les Barbares. Le symbolisme n'admet pour auditeurs que des disciples assidus à l'interroger, qui ont déjà payé de leur personne, qui, par la vivacité de leur foi et la pureté de leur conduite, soupirent après la philosophie véritable et la véritable théologie. Il nous rappelle le besoin que nous avons d'un guide et d'un interprète ; par là, nous apportons plus d'efforts à cette étude, et nous ne courons pas risque de nous égarer, puisque la science nous est communiquée par ceux qui la possèdent, et qui nous ont jugés dignes de participer à ces trésors. Ajoutez à cela que la vérité aperçue à travers un voile prend un aspect plus auguste et plus grandiose, pareille à ces fruits dont la transparence de l'eau relève la beauté ou comme ces formes qui se laissent deviner à travers les vêtements qui les recouvrent, tandis que la lumière, en frappant de tous côtés sur un objet, en fait saillir les défauts. Encore une réflexion. Il n'y a qu'une seule manière de comprendre les vérités nues et sans voile. L'homme ayant reçu la faculté de comprendre de diverses manières, comme il arrive par exemple pour ce qui est présenté sous des formes emblématiques, l'ignorant et l'inexpérimenté sont inhabiles à pénétrer le mystère, tandis que le gnostique soulève aisément tous ces voiles. Les dogmes sacrés ne veulent donc pas être livrés inconsidérement entre les mains du premier venu, ni les trésors de la sagesse prostitués à ceux chez lesquels il n'y a rien de pur, pas même le sommeil. De là les recommandations du secret. Est-il juste, en effet, de prodiguer à tous indistinctement des biens si laborieusement conquis et de révéler aux profanes les mystères du Verbe ? » (ch. IX)

II. — Le Gnosticisme juif. Esséniens et Thérapeutes.

Ainsi donc, nous voilà prévenus de l'existence d'un enseignement secret dans les religions de l'Afrique et de l'Asie méditerranéenne, plusieurs siècles avant le christianisme, et dans le sein des écoles philosophiques, surtout lorsqu'elles prenaient une forme religieuse, comme dans le stoïcisme, le néo-platonisme ou le néo-pythagorisme. De plus, nous ne pouvons ignorer que le secret et une certaine gnose furent connus des Juifs avant l'apparition du Christ. Les Esséniens et les Thérapeutes avaient effectivement un enseignement secret qui, vraisemblablement, portait sur la doctrine relative à la divinité, à l'angélologie et à l'eschatologie. Ces communautés juives sont d'autant plus importantes à étudier pour nous, qui nous intéressons avant tout à la gnose chrétienne, qu'elles rappellent étroitement les communautés des premiers chrétiens.

EUSÈBE affirme que les Thérapeutes de PHILON sont indiscutablement des chrétiens. (1) Selon lui, il est évident pour tous que Philon a pensé « aux premiers prédicateurs de la doctrine évangélique et aux institutions établies dès l'origine des apôtres. » (2) Au IVme siècle, EPIPHANE et S. JÉRÔME, au Vme SOZOMÈNE ont accepté l'opinion d'Eusèbe. Jérôme fait même entrer Philon dans son *Catalogue des écrivains ecclésiastiques*, sous prétexte qu'il a composé un livre sur la première église d'Alexandrie. Et cette confusion, sous sa plume, tend à prouver qu'au IVme siècle, les savants les plus informés se représentent les églises des deux premiers siècles comme des espèces de monastères.

De longs siècles après S. Jérôme, on admet que les couvents des Thérapeutes constituent les premières tentatives de vie monastique au sein du christianisme, ainsi SUIDAS au XIme et NICÉPHORE au XIVme.

C'est seulement au XVIme siècle que l'on se rendit compte des difficultés de l'opinion d'EUSÈBE et de S. JÉRÔME. A partir de cette époque, les savants se partagèrent, et, de nos jours même, GRAETZ et LUCIUS ont prétendu que le *Traité de la Vie contemplative*, faussement attribué à Philon, était l'œuvre d'un gnostique ou d'un montaniste du IIIme siècle. (3) On ne peut nier que ce livre soit de Philon, après les travaux de DELAUNAY et de MASSEBIEAU (4), et l'on admet aujourd'hui communément que les Thérapeutes étaient des moines juifs exclusivement adonnés à la vie contemplative. (5)

Les Esséniens florissaient dans toute la Palestine et leur genre de vie fait songer encore plus étroitement à celui des premiers chrétiens. Ils alliaient le travail des mains à la prière ; ils communiquaient librement avec le monde ; certains d'entre eux menaient une vie cénobitique, mais les autres vivaient au milieu des profanes, en s'efforçant de pratiquer autant que possible les règles de l'ascétisme. (6)

(1) EUSÈBE : *Hist. Eccl.*, II, XVII, 17.
(2) *Hist. Eccl.*, II, XVII, 24, éd. E. Grapin, I, 182-183.
(3) LUCIUS : *Der Essenismus in seinem Verhaeltniss zum Judenthum*, Strassburg, 1881.
(4) F. DELAUNAY : *Moines et Sybilles*, Paris, 1874, pp. 25-27. L. MASSEBIEAU : *Le traité de la vie contemplative et la question des Thérapeutes*, Paris, 1888. C'est aussi l'avis de DOM LECLERCQ.
(5) Pour le détail des diverses opinions sur l'attribution du *Traité de la vie contemplative* à PHILON, voir une longue note de DOM LECLERCQ, au mot *Cénobitisme*, ds *D. A. Ch. L.*, II, 3063-3068.
(6) DOM H. LECLERCQ : *loc. cit.*, II, 3060-61.

L'ancienneté des Esséniens n'a jamais été mise en doute ; tout le monde convient qu'ils étaient antérieurs au christianisme. FLAVIUS JOSÈPHE atteste qu'ils florissaient avant Jésus-Christ. PHILON leur accorde une grande antiquité. (1) PLINE écrit : « A l'Occident de la Mer Morte sont les Esséniens, nation solitaire, singulière par-dessus toutes les autres, sans femme, sans amour, sans argent, vivant dans la société des palmiers. Elle se reproduit de jour en jour grâce à l'affluence de nouveaux hôtes ; et la foule ne manque pas de ceux qui, fatigués de la vie, sont amenés par le flot de la fortune à adopter ce genre de vie. Ainsi, *pendant des milliers d'années*, chose incroyable, dure une nation chez laquelle il ne naît personne, tant est fécond pour elle la lassitude de la vie chez les autres. » (2)

La pratique du célibat, la suppression de toute propriété personnelle dans cette secte juive, donnent à penser déjà que ces moines entendaient mener une vie de méditation, disons une vie philosophique. ANAXAGORE et DÉMOCRITE avaient fait abandon de leurs biens pour s'adonner exclusivement à la philosophie et nous ne pouvons ignorer que, près d'un siècle avant l'ère chrétienne, les néo-pythagoriciens, dans le but de réaliser une sainteté supérieure, s'interdisaient le mariage et mettaient leurs biens en commun. (3)

C'étaient, les uns et les autres, grecs et juifs, des espèces de moines philosophes et, qui plus est, des adeptes des méthodes initiatiques. Les Esséniens, comme les néo-pythagoriciens, s'obligeaient au secret en ce qui concernait leurs doctrines. FLAVIUS JOSÈPHE, après nous avoir dépeint la vie des néophytes esséniens durant leurs trois années de noviciat, nous dit qu'avant d'être « admis à la table », c'est-à-dire reçus au nombre des membres de l'ordre, ils devaient protester solennellement

« qu'ils ne cacheraient rien à leurs frères des mystères les plus secrets de leur religion, et qu'ils n'en révèleraient rien aux autres, quand même on les menacerait de la mort pour les y contraindre,

(1) FLAVIUS JOSÈPHE : *Antiq. Jud.*, XIII, 5, 9 ; PHILON : *Que tout homme de bien est libre.*

(2) PLINE : *Hist. Nat.*, V, 17.

(3) ZELLER : *Griech Philos.*, III, 2, p. 583 ; F. PÉCAUT : *Les Esséniens*, ds *Nouv. Revue de Théologie* (1858), pp. 207-208 ; A. ED. CHAIGNET : *Pythagore et la philosophie pythagoricienne*, Paris, 1873, ch. IV, *L'Ordre pythagoricien*, I, 97-154 et surtout 102.

qu'ils n'enseigneraient rien que la doctrine qui leur a été enseignée, et qu'ils en conserveraient très soigneusement les livres, aussi bien que les noms de ceux dont ils l'ont reçue. » (1)

Cette organisation en société secrète philosophico-religieuse nous incite à examiner si l'essénisme ne présente pas d'autres ressemblances avec le gnosticisme chrétien, et s'il ne lui aurait pas ouvert la voie. L'ascétisme essénien : renoncement à la volonté propre, aux biens, au mariage, donne à penser qu'ils attachaient à la matière et au corps une idée de souillure. Le contact du corps d'un non-initié provoquait une impureté ; les fonctions corporelles les plus nécessaires étaient regardées comme une honte ; on multipliait d'une façon immodérée les ablutions purificatrices : tous ces indices permettent de croire que les principes qui les guidaient découlaient non seulement d'un dualisme moral, mais d'un dualisme spéculatif. Il est à présumer, en effet, que si les corps et la matière étaient de telles sources d'impureté, ils devaient être sous l'étroite dépendance d'un principe mauvais.

La doctrine des anges, chez les Esséniens, nous fournit, d'autre part, sinon une preuve décisive, du moins une très forte présomption de leur dualisme doctrinal.

Les spéculations mystiques chez les Juifs, surtout depuis la captivité de Babylone, les avaient conduits à se faire une très haute idée de Dieu ; non seulement ils le considéraient comme incompréhensible, mais ils n'admettaient pas qu'il pût entrer en rapport immédiat avec les choses créées. De là un dualisme plus ou moins explicite ; de là, surtout, le développement de l'angélologie et de la théorie des êtres intermédiaires. (2)

« Dans un système spéculatif sur la production des choses, tel que celui que les expressions de PHILON et de JOSÈPHE nous autorisent à attribuer à la secte essénienne, les anges ne sont les messagers et les agents de la Divinité que dans un sens figuré. En réalité, ils sont les degrés descendants de l'être, depuis sa forme la plus abstraite jusqu'à sa manifestation la plus concrète, ou, en d'autres termes, des *émanations* du principe premier, décroissantes en pureté, en dignité et en puissance, à mesure qu'elles en sont séparées par une

(1) *De la Guerre des Juifs*, II, 12.
(2) M. NICOLAS : *Les doctrines religieuses des Juifs*, pp. 143-177 et 216-239.

plus grande distance. C'est ici surtout qu'il peut être question d'une véritable hiérarchie, et d'êtres, par leur nature, subordonnés les uns aux autres. On sait que chaque degré de cette échelle descendante avait son nom, qui désignait, sans le moindre doute, sa place dans la série, ses rapports avec le degré précédent et avec le degré suivant, et ses fonctions dans l'ensemble du monde supra-sensible. Communiquer ces noms aux initiés, c'était leur dévoiler la théorie tout entière, et l'on comprend l'importance que l'on devait attacher à cette communication. » (1)

MICHEL NICOLAS, à qui nous empruntons ces lignes remarquables, admet que cette angélologie fut le germe fécond des Séphiroths de la Kabbale et des Eons de la Gnose. En réalité, l'essénisme est déjà une gnose, mais une gnose juive.

L'allégorisme de l'exégèse essénienne est d'ailleurs une méthode essentiellement gnostique. Elle permet d'orienter les auditeurs dans tel sens que l'on souhaite et de les conduire d'abord au seuil de l'initiation, puis, progressivement, au cœur même de la doctrine secrète. Chez les Esséniens, comme chez les gnostiques, les commentaires des livres sacrés s'appuient avant tout sur la Raison et leur méthode symbolique s'emploie à les détacher des conceptions anthropomorphiques, pour les élever jusqu'à la plus abstraite et la plus haute métaphysique.

« Les commentaires des saintes Ecritures, écrit PHILON, parlant des Thérapeutes, consistent en interprétations au moyen des allégories. L'ensemble de la loi leur paraît ressembler à un animal : les préceptes en sont le corps, et l'âme est représentée par l'esprit invisible, caché sous les expressions. C'est dans cet esprit que *la Raison*, à laquelle les mots servent de miroir, commence à s'apercevoir clairement elle-même et découvre sous les phrases les beautés extraordinaires des pensées ; elle ouvre ensuite l'enveloppe qui les recouvre, et met à nu et au jour l'objet de sa recherche, mais pour ceux-là seuls qui peuvent, sur le moindre indice, voir l'invisible à travers le visible. » (2)

Les Esséniens, nous le savons encore par Philon, pratiquaient une méthode d'exégèse analogue. Lors de leurs réunions hebdomadaires dans leurs synagogues, après la lecture de quelqu'un de leurs livres,

(1) M. NICOLAS : *loc. cit.*, pp. 233-34.
(2) *De la vie contemplative*, trad. DELAUNAY, ds : *Moines et Sibylles*, p. 117.

l'un d'entre eux commentait les passages obscurs et, à l'exemple des philosophes, découvrait aux assistants ce qui n'avait été exprimé que par figures ou par symboles. (1)

Malheureusement, nous ignorons quels étaient les livres sacrés dont on transposait les symboles et les figures en doctrines métaphysiques. On a pensé que le *Livre d'Hénoch*, les *Psaumes de Salomon*, certains livres sibyllins avaient pu faire partie du canon de la secte, mais il est fort probable qu'ils avaient aussi des livres narratifs où ils contaient l'histoire de leur législateur, réservant sans doute aux initiés la connaissance de sa nature véritable :

« Ils révéraient tellement, après Dieu, leur législateur, dit FLAVIUS JOSÈPHE, qu'ils punissaient de mort ceux qui en parlaient avec mépris. » (2)

III. — Du monachisme essénien aux premières communautés chrétiennes.

Les gnostiques esséniens, donnons-leur le nom qu'ils méritent, pour se recruter parmi les Juifs, n'en étaient pas moins détachés de maintes pratiques du Judaïsme ; non seulement ils rejetaient le serment et les sacrifices sanglants, mais ils ne se croyaient pas obligés d'aller prier dans le Temple. De plus, contrairement à l'usage juif, mais conformément à l'usage babylonien, ils se tournaient vers l'orient pour prier. Leur judaïsme originel avait déjà des tendances passablement universalistes.

Tout porte donc à penser que c'est précisément de ce gnosticisme juif que va sortir le gnosticisme chrétien, c'est-à-dire la première forme du christianisme.

Le gnosticisme chrétien orthodoxe, tel que le conçoit CLÉMENT D'ALEXANDRIE, n'est qu'un prolongement du gnosticisme juif. En preuve de l'existence d'une gnose juive, il donne la signification mystique des ornements du grand prêtre ; mais en même temps il y voit toute une série de figures qui annonce et prépare la gnose chrétienne.

(1) *Que tout homme de bien est libre*, § XIII.
(2) *La Guerre des Juifs*, II, 12.

« On veut que la robe longue ait été le symbole prophétique de l'économie de l'Incarnation par laquelle le Verbe fut vu de plus près dans le monde. Voilà pourquoi le grand-prêtre, après s'être dépouillé de la tunique sanctifiée, car le monde et les créatures de ce monde ont été sanctifiés par celui qui leur donna son auguste approbation quand elles sortirent de ses mains, se lave et revêt l'autre tunique, la tunique du Saint des saints, pour ainsi parler, avec laquelle il entre dans le sanctuaire.

« Pour moi, je découvre là un symbole sublime. Il me semble que l'homme, à la fois prêtre et gnostique, prince en quelque sorte de tous les autres prêtres qui ne sont purifiés que dans l'eau, qui n'ont revêtu que la foi et n'attendent que des tabernacles inférieurs, après avoir discerné du monde des sens le monde de l'esprit, planant au-dessus de tout le collège des prêtres, et s'efforçant de pénétrer jusqu'à l'être qui n'est perceptible qu'à l'intelligence, se purifie de toutes les choses de la terre, sans avoir besoin désormais des ablutions sacerdotales auxquelles il était soumis quand il appartenait à la tribu lévitique. Lorsque le Verbe, principe de toute connaissance, l'a purifié jusque dans le fond du cœur, lorsque sa conduite est sans tache, et qu'il a élevé à un degré plus haut la vie sacerdotale, alors, réellement sanctifié dans toutes les puissances de son être, et par ses œuvres et par ses paroles, nageant dans les magnificences de la gloire, déjà mis en possession de l'ineffable héritage qui attend l'homme spirituel, ce parfait héritage « que l'œil n'a point vu, que l'oreille n'a point entendu, et que le cœur de l'homme n'a jamais conçu », devenu fils et ami, il contemple Dieu face à face, et rassasie ses insatiables désirs de contemplation. » (1)

Cette continuation de la gnose juive dans la gnose chrétienne nous est d'ailleurs attestée par un autre passage du même CLÉMENT, où il nous parle du gnostique chrétien idéal tel qu'il le conçoit :

« C'est donc par la science de la bonne et de la mauvaise vie qu'est sauvé le Gnostique, plus intelligent et plus fécond en œuvres que les Scribes et les Pharisiens. » (2)

L'opposition qu'il établit entre la gnose chrétienne et les deux sectes juives des Scribes et des Pharisiens est précisément celle qui existe entre ces mêmes sectes et les Esséniens.

Au reste, le gnostique chrétien, tel que le conçoit CLÉMENT, partage tous les sentiments des Esséniens par rapport au judaïsme, dont il conserve, comme eux, les livres de l'Ancien Testament et qu'il in-

(1) *Stromates*, V, 6.
(2) *Stromates*, VI, 18.

terprète, comme eux, par la méthode allégorique. Comme les Esséniens, il rejette le Temple, car l'âme pure est un temple plus agréable à Dieu que les plus beaux édifices élevés de la main des hommes (l. VII, ch. VI) ; de même que les Esséniens, il se dispense des sacrifices, car pour lui la prière est préférable à tous les sacrifices (l. VII, ch. VI) ; le gnostique, comme l'Essénien, est un zélateur austère de la vérité et n'a, par suite, pas besoin de recourir au serment (l. VII, ch. VIII). Toujours comme les Esséniens, il n'est pas isolé du reste du monde :

« Voyant dans l'utilité du prochain son propre salut, on peut dire avec raison qu'il est l'image du Seigneur, tout au moins dans les communications de sa puissance et dans la conformité à ses prédications. » (l. VII, ch. IX)

Le gnostique conserve au judaïsme un attachement extrême, puisqu'il en reçoit ses livres sacrés, mais il s'en détache à la façon des Esséniens, dont il conserve l'esprit de charité et d'apostolat.

Le christianisme naquit dans le cadre, non de la synagogue juive orthodoxe, mais de la congrégation gnostique. C'est le gnosticisme judéo-mazdéen qui constitue le véritable lien entre les deux religions. Né chez les Juifs, sous l'influence de l'hellénisme et du mazdéisme, le gnosticisme s'est prolongé dans ce gnosticisme chrétien, fiévreux et polymorphe, qui fut, par la suite, écrasé par l'orthodoxie anti-gnostique. LE CHRISTIANISME NAÎT DANS LE SEIN DU GNOSTICISME, SE DÉVELOPPE DURANT LES DEUX PREMIERS SIÈCLES PAR UN DOUBLE ENSEIGNEMENT, DONT L'UN SECRET ET RÉSERVÉ AUX INITIÉS ; MAIS, SOUS L'INFLUENCE PRÉPONDÉRANTE D'UN IMPÉRIEUX BESOIN D'ORDRE SOCIAL ET POLITIQUE, LE RÔLE DE L'INITIATION NE CESSA DE DÉCROÎTRE AU PROFIT D'UNE DIRECTION AUTORITAIRE. C'EST CE NOUVEL ORDRE POLITICO-RELIGIEUX QUI CONSTITUE ESSENTIELLEMENT LE CATHOLICISME. Mais cette évolution prodigieuse n'a pu se réaliser sans que survivent, dans l'Eglise même, d'étonnants témoins : les Evangiles et les Actes apocryphes.

La lumière qui sort de cette brève esquisse nous incite à nous demander — puisque les gnostiques juifs avaient une tendance à adopter la vie monastique — ce que furent les premières communautés chrétiennes. Tout le monde accorde que la première Eglise de Jérusalem avait l'aspect et les mœurs d'un couvent essénien. Ajoutons

qu'EUSÈBE n'aurait pu considérer le monastère des Thérapeutes comme la première église d'Alexandrie, si maintes églises de son temps n'avaient conservé des allures monastiques caractérisées.

Il est assez difficile de se faire une idée de la vie paroissiale durant les deux premiers siècles. Il n'y avait sans doute guère autre chose que des communautés plus ou moins monastiques. Les apôtres, les catéchistes didascales, les prophètes, ne s'écartèrent d'abord du monastère que dans un court rayon, à moins que ce ne fût pour aller fonder au loin quelque maison commune. Ces communautés mêmes devaient être le centre de la vie paroissiale et les fidèles qui n'entendaient pas mener la vie commune, ni vivre dans le célibat, devaient s'y rendre le dimanche ou les jours de fête pour y assister aux offices et aux cérémonies. A l'origine, la première vie paroissiale ne fut très vraisemblablement qu'un service monastique à l'usage des chrétiens du dehors.

On peut admettre non seulement que les premières communautés gnostiques, orthodoxes ou hérétiques, étaient des centres missionnaires, mais encore qu'elles abritaient également les didascales des premières cellules paroissiales. On est d'autant plus en droit de le penser que le clergé paroissial tendit pendant longtemps à vivre de la vie monastique. Lorsqu'on nous dit qu'EUSÈBE DE VERCEIL († 370) inaugura la vie monastique du clergé paroissial, nous nous permettons de penser qu'il ne fit que continuer ou rajeunir une tradition immémoriale. S. AUGUSTIN († 430) fut un grand admirateur des ordres monastiques, et un adepte de leur vie dépouillée ; bien plus : dès qu'il fut évêque, il obligea tous ses clercs à vivre en communauté avec lui, sans rien posséder en propre. Peut-on croire qu'il n'avait eu d'autre modèle que le pieux communisme des premiers chrétiens de Jérusalem ? Je me permets d'en douter, et je suis bien assuré qu'il avait vu de ses yeux de semblables communautés.

Quoi qu'il en soit de l'époque où le communisme primitif disparut pour donner naissance à d'autres formes de la vie chrétienne, tant paroissiale que monastique, nous sommes bien certains que, durant les trois premiers siècles, il y eut toujours des chrétiens pour adopter la vie monastique, renoncer au mariage, donner leurs biens aux pauvres ou à la communauté et se soumettre à un supérieur.

Les gnostiques du milieu du IIme siècle qui figurent aujourd'hui

parmi les hérétiques les plus dangereux paraissent bien avoir mené la vie commune. EPIPHANE nous dit que MARCION, fils de l'évêque de Sinope, mourut dans la chasteté et mena une vie ascétique dans sa première jeunesse. (1) CLÉMENT D'ALEXANDRIE qualifie VALENTIN de chef de ceux qui professent la communauté en toutes choses. (2) Au sein de l'orthodoxie, l'existence d'agglomérations cénobitiques, dans la seconde moitié du IIme siècle, est mise hors de doute par les lettres de CLÉMENT DE ROME sur la virginité. (3) Clément d'Alexandrie († 217) loue la vie commune des gnostiques — entendez par là les chrétiens orthodoxes — qui pratiquent la vie parfaite. (4)

En réalité, durant les premiers siècles, il n'y a pas d'autre idéal pour les chrétiens. Lisez l'ABBÉ POURRAT :

« Il n'y avait pas alors deux spiritualités : l'une pour les personnes retirées du monde et l'autre pour les simples fidèles. Il n'y en avait qu'une seule : la spiritualité monastique.

« A partir de la naissance du monachisme, les chrétiens qui voulaient travailler sérieusement à leur perfection se faisaient moines, soit en se retirant dans le désert ou le cloître, soit en menant la vie monastique dans leurs demeures privées. Et en effet, à peu près tous les saints de cette période — l'hagiographie en fait foi — étaient ou avaient été moines. Les évêques, les principaux Pères de l'Eglise, avaient embrassé la vie monastique avant leur élévation à l'épiscopat. Il n'est pas surprenant que les auteurs spirituels n'aient pas songé à écrire pour les chrétiens restés dans le monde, et que leur spiritualité soit monastique. Nous avons de la peine à comprendre cela, nous qui vivons après la publication de l'immortelle *Introduction à la Vie dévote*.

« Les fidèles qui vivaient dans le monde n'étaient cependant pas exclus de la perfection et ils avaient les moyens voulus pour y parvenir.

« Ils travaillaient à leur perfection en imitant les moines le plus possible, en tout ce qui était compatible avec leur condition. A ce sujet, le mot de S. JEAN CHRYSOSTOME est révélateur. Un jour qu'il prêchait à son peuple contre les représentations théâtrales obscènes, le grand orateur s'interrompit, comme pour répondre à cette objection : « Voulez-vous donc faire de nous tous des moines ? »

« Je ne vous demande pas, répondit-il, de vous retirer dans les montagnes ou dans les solitudes du désert, mais d'être bons, mo-

(1) *Contra Haereses*, XLII, I.
(2) *Stromates*, VI, 6.
(3) DOM H. LECLERCQ : V° *Cénobitisme*, ds *D. A. Ch. L.*, II, 3084-86.
(4) DOM U. BERLIÈRE : *L'Ordre monastique, de l'origine au XIIe siècle*, p. 19.

destes, chastes, vous qui habitez les villes. Car tous les préceptes de la loi nous sont communs avec les moines, un seul excepté : le célibat. Et même sur ce point, les gens mariés doivent leur être semblables de cœur et par affection, comme le veut Paul qui a dit : « Il faut que ceux qui ont des femmes soient comme n'en ayant pas... car elle passe, la figure de ce monde. » (I *Cor.*, VII, 29, 31)

« Les livres de spiritualité composés pour les moines servaient aussi à l'édification des simples fidèles. » (1)

Nous n'ajouterons qu'un mot : cette spiritualité monastique était très amie de la gnose et des narrations apocryphes.

IV. — Le Gnosticisme endémique du Christianisme primitif. Les productions apocryphes.

Nous ne pouvons nous faire une idée précise des doctrines que professaient les communautés des premiers siècles ; mais nous ne pouvons ignorer que l'Eglise avait alors un double enseignement, ainsi que cela se pratiquait dans les mytères païens, et que tous les fidèles ne bénéficiaient pas de l'enseignement ésotérique. Ce furent nécessairement et presque exclusivement des moines — non pas tous — qui furent jugés dignes de parcourir tous les degrés de l'initiation. N'avaient-ils pas voué leur vie à la méditation et à l'étude des choses divines ?

Pour comprendre ce que fut alors l'enseignement chrétien, il faut se dégager des traditions d'école, dont l'origine est d'ailleurs toute ecclésiastique et apologétique, et ne pas croire, comme beaucoup semblent le penser, que les gnostiques vivaient en dehors de l'orthodoxie, et formaient des groupes hérétiques nettement séparés. Toutes les communautés chrétiennes enseignaient quelque gnose, et chaque école gnostique constituait un foyer chrétien et très probablement un centre monastique.

JUSTIN, qui vivait au IIme siècle († 167) déclare que tous les gnostiques : Marcionites, Valentiniens, Basilidiens, Saturniliens, se di-

(1) ABBÉ POURRAT : *La Spiritualité chrétienne*, I, X, XI.

saient chrétiens. (1) IRÉNÉE, († 202) parlant des partisans de VALENTIN, écrit :

« On les voit se mêler au commun des fidèles, leur tenir des discours dangereux, par lesquels ils les séduisent et trompent les plus crédules ; ils vont même jusqu'à imiter nos prédications, afin de se faire plus facilement écouter. Qu'arrive-t-il de là ? C'est qu'on vient se plaindre à nous, en nous reprochant de traiter ces faux docteurs d'hérétiques et de nous séparer d'eux, puisqu'ils sont dans les mêmes sentiments que nous et professent la même doctrine. » (2)

En fait, Valentin cherchait à recruter parmi les *psychiques*, c'est-à-dire les simples fidèles, ceux qui semblaient capables de devenir des initiés et de partager sa doctrine théosophique. C'est d'ailleurs de la même façon que procédaient les autres gnostiques ; ainsi MARCION, dont TERTULLIEN déclare : « Que nos dogmes aient été les siens, ses disciples ne le nient pas ; ses lettres d'ailleurs sont là pour l'attester. » (3) Et IRÉNÉE admet qu'il fit partie de l'Eglise et y enseignait ses doctrines en secret. (4)

Lorsqu'Irénée nous présente les premiers gnostiques comme des hérétiques, il veut nous faire croire qu'il y avait alors une orthodoxie spéculative et que tout usage du secret et de l'initiation, dont il était l'ennemi, rejetait hors de l'Eglise ceux qui le pratiquaient. C'est un trompe-l'œil apologétique. TERTULLIEN écrit :

« Poussez les Valentiniens de question en question, ils affirment par des subtilités et des équivoques la foi qui nous est commune... ils ne livrent aucun de leurs secrets à leurs propres disciples, avant d'être sûrs qu'ils sont à eux. » (5)

Au reste, il reconnaît un peu plus loin que, dès le temps de Paul, les sectes commençaient de pulluler. (6) CELSE avait fort bien vu ce qui se passait dans ces milieux en pleine fermentation philosophique et religieuse :

« Une fois que les chrétiens se furent multipliés, ils se divisèrent en sectes différentes, chacun voulut avoir son parti.

Puis il ajoute :

(1) *Dialogue avec Tryphon*, XXXV, 6.
(2) EUSÈBE : *H. E.*, IV, XI, 9.
(3) *Contre Marcion*, I, 1, trad. Genoude, VI, 3.
(4) Cité par EUSÈBE : *H. E.*, IV, II, I.
(5) *Contre les Valentiniens*, 1.
(6) *Contre les Valentiniens*, 3.

« Ils se séparent de la multitude et se condamnent les uns les autres, sans garder aujourd'hui rien de commun que le nom, si toutefois ils l'ont gardé. » (1) « A cela nous répondrons, dit ORIGÈNE, que l'on ne se partage en sectes diverses que là où l'institution est louable et avantageuse à la Société... Dans le judaïsme, la diversité des explications données aux livres de Moïse et des prophètes a suscité un grand nombre de sectes. Pareille chose est arrivée au christianisme. Comme il a paru je ne sais quoi de merveilleux, je ne dirai pas seulement à des esclaves, ainsi que Celse se le persuade, mais aux plus beaux génies de la Grèce, il a fallu nécessairement qu'il en sortît des sectes, bien moins par esprit de querelle et de contention que par le désir, naturel à ces savants, d'approfondir les mystères du christianisme. Qu'arriva-t-il ? Comme chacun interprétait diversement les paroles qu'ils reconnaissaient unanimement pour divines, il s'éleva des sectes qui prirent des noms différents. Toutes admiraient généralement la doctrine en elle-même ; mais des considérations plus ou moins plausibles établissaient une dissidence sur quelques points... A mon avis, le Chrétien le plus éclairé est celui qui connaît à fond les sectes des Juifs et des Chrétiens. Après tout, on ne saurait reprocher à notre doctrine la diversité de ses sectes sans faire aussi le procès à la doctrine de Socrate, dont l'école a formé tant de branches,si peu d'accord entre elles. On n'épargne pas davantage les dogmes de Platon, puisque Aristote les abandonna pour en établir de nouveaux. » (2)

Avant lui, CLÉMENT D'ALEXANDRIE disait déjà :

« Il est manifeste qu'étant chose ardue et laborieuse, la vérité suscite des discussions qui, échauffées par l'amour-propre et par un vain désir de gloire, engendrent l'hérésie chez les hommes qui, au lieu d'avoir appris à fond et recueilli la doctrine véritable, se persuadent faussement qu'ils possèdent la connaissance. Il sort de là de nouvelles obligations pour nous d'apporter plus de soin à la découverte de la vérité, qui ne se trouve qu'avec le Dieu véritable. La découverte de la vérité, si douce à l'âme, et la possession de ce trésor gardé par la mémoire, suivent le travail de l'examen. Je vois donc dans les hérésies un motif d'investigation bien plus que d'apostasie ou d'éloignement. On vous présente deux fruits : l'un est véritable et parvenu à son point de maturité ; l'autre n'est qu'une imitation en cire, mais d'une exacte ressemblance. Vous abstiendrez-vous de l'un et de l'autre à cause de la fausseté du dernier ? Non, sans doute. Il faut discerner, par une compréhension intelligente et un jugement incorruptible, la réalité d'avec ses apparences. » (3)

Le gnostique vivait si peu en dehors du christianisme orthodoxe que le pape ETIENNE fait valoir les coutumes et les opinions du gnos-

(1) ORIGÈNE : *Contre Celse*, III, 12.
(2) *Contre Celse*, III, 12 et 13.
(3) *Stromates*, VII, 15.

tique en faveur de la tradition catholique, ce que lui reproche d'ailleurs amèrement FIRMILIEN, évêque de Césarée. (1) L'attitude de ce dernier est loin d'être partout approuvée, puisque le *Concile de Carthage* est obligé de condamner les approbateurs du baptême gnostique, c'est-à-dire nombre d'orthodoxes qui lui accordent une entière validité. (2)

A distance, et dans l'atmosphère des anathèmes rétrospectifs, on en est arrivé à ne plus saisir exactement ce que fut l'orthodoxie avant le *Concile de Nicée*. Reconnaissons qu'elle n'existait guère. Chaque communauté religieuse qui se réclamait alors du Christ avait sa physionomie propre. Le canon des Ecritures n'était pas encore constitué ; les livres reçus différaient d'un groupe à l'autre ; ils n'avaient guère en commun que les synoptiques, auxquels ils ajoutaient maints livres que l'on qualifie aujourd'hui d'apocryphes. Le Symbole lui-même n'était pas fixé : il y eut un symbole de Jérusalem, un autre d'Antioche, il y en eut vraisemblablement dix autres. Etaient gnostiques alors tous les chrétiens capables de philosopher et de pratiquer l'ascétisme, aptes en un mot à recevoir l'initiation. (3)

Certaines églises étaient valentiniennes ou marcionites, mais toutes se présentaient comme chrétiennes, ainsi que le reconnaît CYRILLE DE JÉRUSALEM. (4)

L'une des caractéristiques du gnosticisme est l'enseignement secret. Nous le savons ; mais ce ne sera pas trop y insister que d'en appeler aux *Philosophumena*, rédigés entre 222 et 235. L'auteur nous annonce, dans son prologue, qu'il va nous révéler les secrets des hérétiques qui, en taisant et cachant leurs abominables mystères, se sont fait passer pour des hommes pleins de piété envers Dieu auprès de beaucoup de gens, — évidemment auprès de ceux que l'auteur considère comme orthodoxes. Il ajoute :

« Ces mystères, ils ne les découvrent à l'initié qu'après les avoir rendus plausibles à ses yeux ; ils ne les lui confient que quand ils l'ont asservi en tenant pendant quelque temps son esprit en suspens, qu'ils l'ont préparé à blasphémer le véritable Dieu, et qu'ils le voient brûler

(1) CYPRIEN : *Epist.*, LXXIII et LXXIV.
(2) Voir l'opinion des évêques du Concile de Carthage dans les œuvres de S. CYPRIEN : *Opinions*, 21, 24 et 52.
(3) VINCENT DE LÉRINS : *Commonitorium*, 21.
(4) *Catéchèse* XVIII, 26.

de curiosité pour ce qui lui a été promis. Lorsque, après épreuve faite, ils ont constaté qu'il est captif du péché, alors ils l'initient et lui transmettent le mal parfait non sans l'avoir préalablement lié par le serment de ne révéler et de ne communiquer ces secrets à aucun homme qui n'ait été pareillement asservi. Pourtant, une fois le secret transmis, plus n'est besoin de serment. Car celui qui a consenti à apprendre et à recevoir leurs mystères complets sera, par le fait même, suffisamment lié vis-à-vis de sa propre conscience, et mis dans l'impossibilité de les révéler à d'autres. Car s'il dévoilait à quelqu'un une telle iniquité, il ne serait plus compté au nombre des hommes, ni jugé digne de voir la lumière ; les animaux sans raison eux-mêmes ne commettent pas de pareilles horreurs. » (1)

HIPPOLYTE tenait pour hérétiques tous ceux qui n'acceptaient pas sa théologie du Logos ; il faisait sans doute bon marché de l'orthodoxie de la plupart de ses contemporains. Lorsque TERTULLIEN († 250) combat la gnose de MARCION, il s'attaque à une certaine théologie chrétienne ; mais cela ne prouve pas que sa théologie personnelle soit fort orthodoxe. Le montanisme, auquel il adhéra de toute l'ardeur de son esprit combatif, est une sorte de gnose fortement teintée d'illuminisme. En maints passages, ORIGÈNE († 254) parle des mystères réservés aux initiés, et le moins que l'on puisse dire de ses doctrines personnelles, c'est qu'elles révèlent un gnosticisme larvé. Ses doctrines sur le Père, le Fils et le Saint-Esprit lui ont d'ailleurs valu d'être accusé de vingt hérésies diverses : arianisme, sabellianisme, pélagianisme, etc... Son angélologie n'est guère moins développée que celle des gnostiques ; bien plus, tout le vaste enchaînement de Puissances qu'il imagine est indépendant du Créateur et le conduit à une sorte de dualisme. Sa doctrine de la réhabilitation de Satan fait songer aux Eons qui se dégagent progressivement de la matière. Enfin son exégèse allégorique, tout imprégnée d'un ardent amour de la philosophie, rappelle étroitement l'exégèse de la gnose.

Qu'à la fin du IIme siècle et durant la première moitié du IIIme il y ait eu des initiations et un enseignement secret au sein de l'orthodoxie, on n'en saurait douter.

« Dans la prétendue épître de S. Pierre qui se lit en tête des *Homélies Clémentines*, S. PIERRE est supposé intimer à S. JACQUES, auquel il adresse ses *Kerygmes*, l'ordre de ne les confier à aucun païen, ni

(1) *Philosophumena*, trad. A. Siouville, I, 102, 103.

même à aucun Juif, sans épreuve préalable. En retour, S. Jacques décide que l'épreuve en question durera dix années au moins, et que les livres de S. Pierre seront communiqués seulement après que l'initié aura juré sur la Terre et les Cieux de ne communiquer ces livres à personne, de ne pas les copier, de ne pas les laisser copier. Part-il en voyage, il emportera ces livres avec lui ; préfère-t-il ne les emporter pas, il les confiera à l'évêque « professant la même foi » ; est-il sur le point de mourir, il les remettra à cet évêque, au cas où il n'aurait pas d'enfant admissible à l'initiation ; plus tard, si ces enfants deviennent dignes de l'initiation, l'évêque rendra les livres comme un patrimoine ; et si, enfin, l'initié venait à changer de foi, il jure sur la nouvelle foi qu'il aurait alors de garder son engagement actuel. Ici, l'initiation ne va pas sans promesse de silence, et cette promesse est le serment le plus étroit et toutes les précautions sont spécifiées qui devront empêcher qu'il ne soit trahi, fût-ce matériellement. Voilà bien l'arcane. » (1)

Un contemporain de BARDESANE, que l'on range parmi les écrivains orthodoxes et même parmi les Pères de l'Eglise, CLÉMENT D'ALEXANDRIE (160-217), à qui nous avons déjà largement fait appel, témoigne de son existence, et utilise, pour la décrire, tout le vocabulaire du paganisme. Ainsi, à la fin de son *Protreptique*, Clément invite le lecteur à se détourner de toutes les fables de la mythologie, à fuir l'île maudite des voluptueuses sirènes, à s'abandonner au Verbe de Dieu, qui est l'unique pilote, et au Saint-Esprit qui le guidera au port des cieux.

« Alors, dit-il, tu contempleras (*katopteuseis*) mon Dieu, tu seras initié aux mystères saints (*toïs agiois telestésé mustariois*). Viens, jette là le thyrse, les couronnes de lierre, la mitre, la nébris, » et autres insignes des cultes païens : « Livre-toi à la Sagesse ; je te montrerai le Verbe et les mystères du Verbe. Il y a une montagne chère à Dieu, ombragée de chastes forêts ; là les fils de Dieu, brebis toutes belles, célèbrent les augustes fêtes (*orgia*) du Verbe » avec les anges, les prophètes, les vierges et les justes. « O mystères saints véritablement ! Des daduques me guident (*dadoukoumai*) ; je contemple (*epopteusas*) les cieux et Dieu ; je deviens saint (*agios*), initié (*muoumenos*) ; le Seigneur est mon hiérophante (*hiérophantei*) ; il consacre le myste en l'introduisant dans la lumière (*ton mustêr sphragizetai photagôgôn*)... Et donc, lecteur, sois initié. » (2)

(1) P. BATTIFOL : *Etudes d'Hist. et de Théolog. positive*, pp. 22-23.
(2) *Protreptique ou Discours aux Gentils, in fine*, cité par P. BATTIFOL, pp. 35, 36.

Expliquer un tel passage par un manque de goût et par un syncrétisme maladroit est affaire d'apologiste. Nous y voyons la preuve éclatante, non seulement de la pratique de l'arcane, tout au moins chez nombre de communautés réputées orthodoxes, mais d'une iniation secrète au sein même de la grande Eglise. TERTULLIEN, qui mourut vers 250, l'atteste, d'ailleurs, non moins explicitement : « Le secret est ordonné dans tous les mystères. Il est inviolable dans ceux d'Eleusis et de Samothrace, il le sera à plus forte raison dans les nôtres, qui ne peuvent être révélés sans attirer aussitôt la vengeance des hommes, en attendant celle du ciel. » (1)

L'étude des Pères apostoliques et des apocryphes des deux premiers siècles conduit à penser que toute la vie intellectuelle du christianisme oscille alors entre l'illuminisme ou le prophétisme, endémique parmi les initiés, et l'enseignement parabolique ou légendaire, destiné aux profanes et à la propagande. Le prophétisme du *Pasteur d'Hermas* s'apparente fort bien au parabolisme étrange et aux récits fabuleux de PAPIAS dans ses *Explications des Sentences de Jésus-Christ*. Entre ces extrêmes, s'épanouissent les spéculations de la Gnose.

Après avoir ainsi rétabli la véritable perspective, et montré quelle fut la situation éminente des gnostiques durant les deux premiers siècles, ajoutons qu'ils furent les fournisseurs littéraires de l'orthodoxie.

Les écrits johanniques, et tout spécialement le quatrième Evangile, ne sont certainement pas de l'apôtre Jean. Tous les critiques modernes, de RENAN à LOISY, sont d'accord sur ce point. (2) Or, le pseudo-Jean, que les catholiques s'obstinent à identifier à l'ami de Jésus, relègue son maître dans l'abstraction divine et s'apparente indiscutablement aux gnostiques. « Ici, dit RENAN, on est sauvé par la *Gnosis*, par l'initiation à certains mystères secrets. » (3) Aussi

(1) *Apologétique*, VII.

(2) RENAN écrit : « Il semble d'ailleurs que, pour préparer la fraude pieuse, on lança préalablement une épître catholique censée de Jean, qui devait habituer le public d'Asie au style qu'on allait tenter de lui faire adopter comme étant celui de l'Apôtre. » *L'Eglise chrétienne*, p. 49. — Alfred LOISY a démontré de façon définitive que le quatrième évangile est une construction artificielle et systématique, où les doctrines théosophiques de l'auteur sont présentées dans un cadre de miracles symboliques et de symboles numériques, méthode commune aux gnostiques et aux kabbalistes. Cf. *Le Quatrième Evangile*, Paris, 1903.

(3) *L'Eglise chrét.*, pp. 76 et 83. Voir en entier les chapitres XIV et XVII du *Quatrième Evangile* et toute la première *épître de Jean*.

bien considère-t-il le pseudo-Jean comme le complice du gnosticisme, ce qui ne laisse pas de l'embarrasser, car il place après lui les origines de la gnose. Il écrit :

« L'origine du gnosticisme et celle du quatrième évangile se rejoignent dans un lointain obscur, ils sortent tous deux du même point de l'horizon, sans qu'il soit permis, à cause de la distance, de préciser davantage les circonstances de leur commune apparition. » (1)

La difficulté vient surtout de ce qu'il méconnaît l'antériorité de la gnose. Au reste, une tradition, qui est loin d'être sans valeur, affirme que le quatrième évangile est l'œuvre de CÉRINTHE. PHILASTRE et S. EPIPHANE (2) signalent cette opinion, d'ailleurs pour la réprouver. CAÏUS attribue l'*Apocalypse* à CÉRINTHE et DENYS D'ALEXANDRIE ne condamne pas ceux qui sont de cet avis. (3) Il est peut-être préférable d'admettre que ces ouvrages sont d'un gnostique inconnu, du nom de Jean, qui, après avoir appartenu au groupe de Cérinthe, rédigea les livres destinés aux initiés des grades supérieurs, au sein de l'Eglise chrétienne. Cette métaphysique d'allure mystérieuse, cette dialectique roulant, comme dit RENAN, sur l'équivoque du sens littéral et du sens figuré, s'adresse très vraisemblablement aux néophytes qui ont déjà fait les premiers pas sur les sentiers de l'initiation.

Le *Discours aux Grecs*, de TATIEN, est considéré comme parfaitement orthodoxe et son *Diatessaron* comme parfaitement catholique. Il s'agit d'une sorte d'évangile synoptique composé par l'addition bout à bout de textes pris dans les quatre évangiles canoniques. Mais nous venons de voir ce qu'il faut penser du quatrième évangile où il a puisé ; et qui pourrait nous assurer que son *Discours aux Grecs* n'a pas été émondé ? On est obligé de reconnaître que ce parangon d'orthodoxie devint hérétique vers 171 ou 172. En réalité, il paraît infiniment probable que ce fut toujours un gnostique. Il rédigea un traité,

(1) E. RENAN : *L'Eglise chrétienne*, pp. 71-72.
(2) PHILASTRE, cap. 60 ; EPIPHANE, LI, 3-4.
(3) [Mais pour son propre compte, il tient ferme pour l'authenticité apostolique et johannique de l'Evangile et prouve, par des arguments que les critiques de nos jours emploient encore, qu'elle ne saurait-être du même auteur que l'Evangile, et puisque l'auteur s'appelait Jean, c'était un autre Jean, non apôtre, la tradition éphésienne connaissant deux Jean]. — EUSÈBE : *H. E.*, III, XXVIII, 2-4 ; VII, XXV, 2-5.

aujourd'hui perdu, où il proscrivait radicalement le mariage, et soutint des théories très apparentées à celles de Valentin. (1) On avoue que BARDESANE (154-222), que l'on range, à juste titre, parmi les gnostiques, confessa courageusement la foi catholique et que ses hymnes eurent une telle vogue au sein des communautés les plus orthodoxes qu'EPHREM dut en composer d'autres sur les mêmes airs. (2) Les lettres que l'on attribue à S. IGNACE sont très vraisemblablement des faux et le moins que l'on en puisse dire, c'est que le fonds en est incontestablement marcionite (3). Les deux épîtres sur la virginité, qui passaient jadis pour être toutes deux de CLÉMENT DE ROME, semblent bien avoir subi l'influence de Valentin. Le fameux passage de l'homélie dite seconde Epitre sur l'Eglise spirituelle, créée avant le Soleil et la Lune, fait songer aux écrits des philosophes égyptiens, et spécialement au couple Anthropos et Ecclesia, qui engendra le Christ. (4)

Nos évangiles apocryphes, du moins ceux dont on place la rédaction dans la seconde moitié du IIme siècle, sont sortis de milieux gnostiques plus ou moins férus d'encratisme ; de même les actes apocryphes qui remontent au début du IIIme. Les *Actes* de Pierre, de Thomas et d'André, nous le verrons plus tard, ne sont pas simplement des récits fabuleux ; ils laissent apparaître en maints endroits les doctrines valentiniennes de leurs auteurs. On y lit des condamnations ridicules du mariage, ainsi que de l'usage du vin et de la viande.

V. — La réaction antignostique, de la fin du IIe au milieu du IVe siècle.

Il est hors de doute que le gnosticisme, à une époque où le dogme catholique n'avait rien de bien arrêté, constituait un grave danger. Toutes les spéculations théosophiques des loges chrétiennes conduisaient à la fois à l'individualisme doctrinal, aux luttes entre docteurs et aux divisions religieuses. Elles risquaient donc de mener le christia-

(1) HIPPOLYTE : *Philosophumena*, VIII, 16 et X, 2 cf. : trad. Siouville P., 1928, II, 167 et 218. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : *Stromates*, III, 13, déclare nettement qu'il est sorti de l'école de Valentin.
(2) J. A. SCHMIT : *Etude sur S. Irénée et les gnostiques*. Paris, 1885.
(3) H. DELAFOSSE : *Lettres d'Ignace d'Antioche*, Paris, 1927, surtout pp. 69-92.
(4) *II Homél.*, XIV, 103 ; éd. H. Hemmer, pp. 157-159.

nisme à l'émiettement et à la ruine. Tous les esprits particulièrement préoccupés de l'ordre, non seulement religieux, mais social, comprirent le danger ; la réaction vint à la fois des Gaules, d'Afrique et de Rome.

IRÉNÉE, en Occident, est le premier qui combat les gnostiques et leur enseignement secret, au nom de la tradition. Il en appelle à CLÉMENT DE ROME et à POLYCARPE DE SMYRNE, qui avaient reçu cette tradition des Apôtres. Il voit et comprend fort bien que si on laisse à des loges secrètes toute liberté de philosopher, l'unité en recevra de graves atteintes. Quant au secret, il ne saurait concevoir qu'on le révèle à des chrétiens qui n'appartiennent pas à la hiérarchie :

« Il faut admettre, dit-il, que s'il y avait des mystères trop élevés pour être révélés au peuple, les apôtres durent en réserver la connaissance à ceux de leurs disciples qui étaient les plus avancés dans la perfection et auxquels ils confiaient la direction des Eglises. » (1)

Nous trouvons dans TERTULLIEN des réflexions tout au moins apparentées :

« Les Valentiniens, dit-il, trouvent dans chacun d'eux leur semence spirituelle. Ont-ils inventé quelque nouveauté, sur-le-champ ils appellent révélation ce qui n'est que conjecture, don sacré ce qui n'est qu'invention humaine, diversité ce qui est unité. Voilà pourquoi nous remarquons, sans parler de leur dissimulation ordinaire, que la plupart d'entre eux sont divisés. » (2)

Le danger des révélations personnelles n'était pas moins redoutable pour l'unité doctrinale et l'autorité hiérarchique que la liberté de l'exégèse allégorique et des discussions philosophiques. TERTULLIEN lui-même nous en fournit une preuve singulière qui s'attacha au montanisme dont tous les adeptes, plus ou moins, s'enivraient de visions, de prophéties et de révélations.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE, qui vit dans un milieu néo-platonicien, moins enclin à l'illuminisme que le montanisme, redoute néanmoins les effets que produit la philosophie chez les esprits débiles ou insuffisamment préparés :

« Il se pourrait, dit-il, que des auditeurs grossiers tombent dans l'école que vous ouvrez pour enseigner la connaissance. Incapables de

(1) *Contra Haer.*, III, 3 ; trad. Genoude, 218-221 ; voir aussi : EUSÈBE : *H. E.*, IV, 14, 3-8.
(2) *Contre les Valentiniens*, 4.

porter la vérité, ils comprendraient mal et trébucheraient à chaque pas. Soyez donc prudent et discret dans l'usage de la parole. A ces profanes qui approchent sans être conduits par la raison, fermez l'entrée de la source qui vit dans les profondeurs ; mais livrez les eaux salutaires à ceux qui ont soif de la vérité. Cachez donc la citerne aux esprits qui ne peuvent contenir l'abîme de la connaissance. Le maître de la citerne, le Gnostique lui-même, sera donc châtié, suivant la parole du Seigneur, et portera la peine du scandale. C'est à lui qu'il faut s'en prendre si son frère a été dévoré par la grandeur des doctrines qui lui étaient présentées, parce que le néophyte était mal préparé aux magnificences du Verbe, et qu'un imprudent initiateur l'a introduit dans la contemplation, lorsqu'il n'en était encore qu'aux œuvres, le détournant ainsi, à la légère, de la foi qui agit par elle-même et sans étude. » (1)

Il sent bien, d'ailleurs, que cette impréparation n'est pas la seule difficulté et qu'il est fort possible que le gnostique intelligent et pieux, mais néanmoins trop imbu de son savoir, s'obstine dans son sens propre, ou tout au moins se laisse prendre aux enseignements de quelque habile théosophe. Contre ce danger, il préconise le recours à l'Ecriture et à la tradition la plus ancienne. (2) Toutefois, il n'ignore pas que les hérétiques se réclament, eux aussi, des Saintes Ecritures et des traditions apostoliques ; à quoi il répond : 1° Qu'ils n'admettent pas tous les livres saints ni chaque livre dans son intégrité ; 2° Que seule l'Eglise, disons judéo-alexandrine, remonte vraiment aux Apôtres : Basilide, Valentin, Marcion, Simon lui-même, sont nés après l'Eglise de Jérusalem et leurs doctrines, toutes postérieures au vrai christianisme, sont marquées du sceau de l'adultère. (3)

Origène, à son tour, élève des objections contre l'initiation ; toutefois, il ne rejette ni la discipline du secret, ni son principe ; au contraire. Les gnostiques, dit-il (mais entendez certains d'entre eux),

« ... quand ils parlent en public, ne choisissent pas leurs auditeurs ; s'arrête et les entend qui veut. Les Chrétiens, au contraire, examinent, autant qu'il est en eux, les dispositions de ceux qui désirent les écouter, et ils les instruisent en particulier. Lorsque ces auditeurs, avant d'être admis dans l'assemblée, leur paraissent avoir fait des progrès dans la volonté de bien vivre, ils les reçoivent enfin pour en former un ordre à part, car ils en ont deux. Le premier se compose des ini-

(1) *Stromates*, V, 8.
(2) *Stromates*, VII, ch. 15 et 16.
(3) *Stromates*, VII, 17.

tiés qui ne le sont que depuis peu, et n'ont pas encore reçu le symbole de la purification ; l'autre comprend ceux qui ont prouvé, selon la mesure de leurs forces, qu'ils étaient fermement résolus à ne vouloir que ce qui est conforme au christianisme. » (1)

En réalité, il trouve que maints gnostiques ne sont pas assez attentifs dans le choix des sujets, qu'ils acceptent dans leurs initiations des néophytes dont la valeur morale et le dévouement au christianisme sont insuffisants. Après ces réserves, un peu plus loin, il ajoute :

« Je ne détournerai pas les jeunes gens des leçons des philosophes : mais après qu'ils auront parcouru le cercle des études profanes, ainsi préparés par les spéculations philosophiques, je tâcherai de les élever à la grande et sublime éloquence qu'ignore la multitude des fidèles, il est vrai, mais qui, dans la bouche des chrétiens éclairés, explique les dogmes les plus relevés et les plus indispensables, en démontrant que cette philosophie n'est rien moins que la philosophie de Dieu, des Prophètes, de Jésus et de ses Apôtres. » (2)

Hippolyte de Rome, qui fut contemporain de Tertullien et d'Origène, montre des dispositions bien autrement hostiles à la philosophie. Il estime que la doctrine doit être exclusivement traditionnelle et découler uniquement des Saintes Ecritures.

« Nous nous proposons, dit-il, de dévoiler l'impiété des pensées, de la conduite et des œuvres des hérétiques, de révéler l'origine de leurs tentatives, de montrer qu'ils n'ont rien emprunté aux Saintes Ecritures ou aux traditions de quelque saint personnage pour se lancer dans ces entreprises ; mais qu'ils ont puisé les principes de leurs doctrines, d'une part dans la sagesse et les systèmes philosophiques des Grecs, d'autre part dans les mystères en vogue, et dans les divagations des astrologues. » (3)

Ainsi donc, vers le milieu du IIIme siècle, nous voyons s'accentuer la lutte contre les initiations et les gnoses, surtout en Occident, et l'on peut déjà prévoir que ce mouvement antignostique sera, tôt ou tard, sérieusement appuyé par le pouvoir civil ; l'anarchie religieuse n'est-elle pas un danger pour l'Etat ?

(1) *Contre Celse*, III, 51.
(2) *Contre Celse*, III, 58.
(3) Prologue des *Philosophumena*, trad. Siouville, pp. 104-105.

Claude avait essayé d'étendre à l'Empire entier le culte d'Attis (1), mais vainement : les prêtres ne surent ou ne voulurent pas plier leurs doctrines et leurs rites à ses desseins. La tentative d'Aurélien pour faire de Mithra et du mithriacisme le dieu suprême et la religion de l'Etat romain rencontra de semblables difficultés. (2) Constantin, à son tour, tenta la même opération avec le christianisme. En réalité, la religion du Christ ne lui paraissait pas différer substantiellement des autres religions orientales ; mais sa prétention à l'universalité, c'est-à-dire au catholicisme, lui plaisait et pouvait, pensait-il, favoriser ses desseins. L'enseignement populaire du christianisme correspondait approximativement à ses idées morales et politiques ; il obtint d'ailleurs de l'Eglise qu'elle renonçât à interdire à ses fidèles le service militaire. (3) Dans son for intérieur, il interprétait le dogme en véritable gnostique et ne cessa jamais de considérer le christianisme comme une philosophie. (4) Ce n'est que pressé par ses conseillers qu'il abandonna peu à peu son attitude d'absolue tolérance. Il parlait aux païens leur langage et aux catholiques le leur (5) et nous ne saurions oublier que c'est à la Sagesse et non pas à Ste Sophie qu'il éleva le plus beau temple de Constantinople. (6) Lorsqu'il prit parti contre des hérétiques, ce ne fut jamais sans hésitation ni retour, et il eût souhaité que l'on tolérât leurs opinions philosophiques dès lors qu'ils consentaient à professer extérieurement le catholicisme. Certes, il espérait que l'unité de l'Eglise serait le ciment de l'Empire et la base d'une monarchie universelle ; (7) mais il inclinait personnellement à la gnose hermétique (8) et à une religion du Ciel. (9) Ses conseillers catholiques le poussèrent, malgré lui et dans l'intérêt de l'ordre politique et social, dans l'étroit chemin de l'intolérance, et c'est sous leur influence qu'il rendit une constitution contre les Valentiniens, Marcionites, Pauliens, Cataphrygiens

(1) J. Carcopino : *Attideia*, ds *Mélanges d'Arch. et d'Hist.*, 1923.
(2) A. Bayet : *Les religions de salut et le christianisme dans l'Empire romain*, in : *Les Cahiers rationalistes*, juin 1932, pp. 528-31.
(3) *L'édit de tolérance* est de 313 ; le *Concile d'Arles*, en 314, décrète : « Touchant ceux qui jettent leurs armes en temps de paix, il a été décidé qu'ils étaient exclus de la communion. »
(4) A. Piganiol : *L'Empereur Constantin*, P., 1932, pp. 85, 153, 196.
(5) *Id.*, *id.*, pp. 141, 148 et 162.
(6) *Id.*, *id.*, pp. 141, 148 et 162.
(7) *Id.*, *id.*, pp. 101, 116 et 224.
(8) *Id.*, *id.*, pp. 23-24, 77, 124, 129.
(9) *Id.*, *id.*, pp. 83 et 220.

et tous autres. (1) On a d'ailleurs des raisons de soupçonner que les Chrétiens qui nous ont conservé ses décrets les ont plus ou moins adultérés. Lorsque EUSÈBE, après avoir rapporté la *Constitution* dont nous venons de parler, s'écrie :

« Voilà comment l'Eglise catholique demeura seule sans aucune assemblée d'hérétiques ; et ce merveilleux changement fut l'ouvrage de notre seul Empereur très chéri de Dieu ! » (2),

il fausse manifestement la vérité, mais confesse néanmoins que la lutte contre la gnose fut l'œuvre d'hommes chez qui l'esprit politique guidait et dominait l'esprit religieux.

Cependant, on s'illusionnerait si l'on s'imaginait que la gnose et les ouvrages gnostiques disparurent peu après le *Concile de Nicée* (325). Les *Homélies* et les *Recognitions* clémentines, de même que les lettres des Apôtres pourraient bien être postérieures à cette date. On estime d'ailleurs que les *Constitutions Apostoliques* furent écrites vers 375. Or, toutes ces productions contiennent des traces de gnosticisme. C'est alors que florissaient le manichéisme et le priscillianisme qui, en réalité, sont deux formes de christianisme gnostique.

VI. — La survivance de l'Arcane, du IVe au VIe siècles, spécialement dans les communautés monastiques.

L'action du bras séculier s'ajoutant aux définitions du concile fut un coup terrible pour le gnosticisme. Toutefois, il ne faudrait pas croire qu'il en mourut. En fait, on se vit obligé, au sein même de l'orthodoxie, de continuer un certain usage de l'arcane, tout au moins dans les milieux où les chrétiens n'étaient qu'une faible minorité ; mais il semble bien que désormais, en Occident, le secret ne porte guère que sur la nature des sacrements, spécialement sur le baptême et l'Eucharistie. Dans la seconde moitié du IVme siècle, le patriarche d'Alexandrie, S. ATHANASE († 373), proclame encore qu'il faut garder le secret du roi et qu'il ne faut pas révéler les mystères aux non-initiés,

(1) EUSÈBE : *Vie de Constantin*, III, 54-55.
(2) EUSÈBE : *Vie de Constantin*, III, 56.

de peur que les païens n'en rient et que les catéchumènes ne se scandalisent. (1) Mais S. BASILE, évêque de Césarée en Cappadoce († 379) parle de la didascalie arcane comme d'une pratique qui s'en va. (2)

Bien entendu, cette évolution se fait plus ou moins lentement et l'objet même de l'arcane se réduit inégalement selon les milieux. S'il faut en croire S. CYRILLE († 386), vers la fin du IVme siècle, l'arcane comprend encore, en Palestine, ce qui concerne la théologie de la Trinité ; il écrit :

« L'usage de l'Eglise n'est point de soulever aux yeux des Gentils le voile des mystères. Elle ne révèle à aucun d'eux ce qui concerne le Père et le Fils. Elle se garde même d'en parler aux catéchumènes ; au contraire, en leur présence on n'en parle qu'à mots couverts, de manière, toutefois, que les fidèles instruits puissent le comprendre et que n'en soient pas révoltés ceux qui ne sont pas initiés. » (3)

En revanche, S. JEAN CHRYSOSTOME († 404) reconnaît qu'à Constantinople, vers la même époque, l'arcane est une pratique à moitié morte. Il s'en plaint en ces termes :

« Et nous, avides d'honneurs et de vaine gloire, nous violons tous les jours ce précepte ; par nous, des hommes dépravés, infidèles, remplis d'iniquités, sont admis sans difficulté, sans examen, à la participation de nos saints mystères ; nous ne connaissons ni la situation de leur âme, ni la capacité de leur esprit ; qu'importe, nous leur révélons toute la suite de nos dogmes, nous les admettons brusquement dans le sanctuaire d'un édifice dont ils n'auraient pas dû entrevoir le vestibule. Aussi quelques-uns de ces initiés ont renoncé bien vite et ont causé bien des maux. » (4)

C'est un glas, et tout permet de croire que l'initiation et le secret avaient disparu de toutes les églises orthodoxes vers la fin du Vme siècle. Il fallait adapter l'enseignement à des masses toujours plus nombreuses et profondément indifférentes aux spéculations philosophiques. C'était le fait capital. On renverrait les intellectuels rétifs à des rhéteurs habiles et, s'ils ne se laissaient point persuader, rien ne les empêcherait de suivre leur chemin, pourvu qu'ils ne troublassent pas la vie de l'Eglise.

(1) *Apologie contre les Ariens*, XI.
(2) *De l'Esprit-Saint*, 66.
(3) *Catéchèse* VI, 29.
(4) *De la componction du cœur*, I, 6.

Les nécessités d'ordre social et gouvernemental qui déterminèrent cette attitude, dictée à l'Eglise par son propre triomphe, ne s'imposèrent pas de la même façon aux ordres monastiques.

Les encratistes prétendaient exiger de tout chrétien le renoncement au mariage, l'abstinence de la viande et surtout du vin ; durant le second siècle et la plus grande partie du IIIme, il n'y avait pas de communauté chrétienne qui ne fût imbue de l'esprit encratique ; l'austérité de certains groupes gnostiques allait même au delà. Au sein de l'orthodoxie, les parfaits conseillaient vivement l'encratisme. TERTULLIEN, CLÉMENT D'ALEXANDRIE, ORIGÈNE, en parlent avec une sympathie prononcée. (1) Comment les moines qui, vivant dans le célibat, pratiquaient non seulement l'abstinence de vin et de viande, mais des jeûnes sévères, n'auraient-ils pas incliné à l'encratisme et sympathisé, au moins sur ce point, avec les gnostiques ?

L'isolement et les loisirs des cénobites, leur poursuite d'une connaissance du bien et d'une connaissance de Dieu toujours plus parfaites, les portaient aux spéculations philosophiques et théologiques, et comme cette illumination de l'intelligence exigeait de la prudence et imposait une marche graduée et lentement progressive, elle leur conseillait presque nécessairement les procédés pédagogiques de la gnose, c'est-à-dire l'initiation avec ses degrés et ses secrets.

Le syncrétisme gnostique avait emprunté ses principaux éléments au mazdéisme, au platonisme et au stoïcisme. Le dualisme ou la croyance à une opposition irréductible entre l'esprit et la matière était le dogme fondamental de leur philosophie. Le devoir de l'homme est de se libérer de la sensualité, non seulement par l'ascétisme (encratisme), mais par la science (platonisme). L'ascèse et la gnose délivreront le sage de la servitude du corps et le conduiront à l'insensibilité, à cette sérénité de l'âme qui rend semblable à la Divinité, en un mot à cette « apathie » stoïcienne que SÉNÈQUE (✝ 65) avait recommandée avec tant d'éloquence. (2)

Beaucoup de moines embrassèrent quelque gnose plus ou moins hétérodoxe et, parmi ceux qui demeurèrent dans une relative orthodoxie, un nombre considérable adopta la doctrine de l'école d'Alexandrie, où l'on alliait les théories de ZÉNON à celles de PYTHAGORE et de

(1) P. POURRAT : *La spiritualité chrétienne*, I, 93-95.
(2) P. POURRAT : *La spiritualité chrétienne*, I, 100-103.

PLATON. Les moines de Constantinople versèrent dans un demi-arianisme et soutinrent, à la suite de leur patriarche MACEDONIUS, que le Saint-Esprit était non pas Dieu, mais un esprit créé pour être un instrument du Fils. (1) Le Nestorianisme fermenta longtemps dans les monastères de Syrie et l'on compte parmi les fauteurs de cette hérésie : THÉODORE, évêque de Mopsueste, Acace de Bérée, Jean d'Antioche, Théodoret, évêque de Cyr, tous plus ou moins formés par des moines, quand ils ne furent pas longtemps moines eux-mêmes, comme THÉODORET. (2) L'Eutychianisme eut des origines toutes monastiques et les solitaires de l'Egypte abandonnèrent presque tous la foi catholique pour confesser l'unité de nature de Notre-Seigneur. (3)

« Les grandes hérésies : arienne, nestorienne et eutychienne, écrit DOM BESSE, ne furent pas les seules qui agitèrent les solitudes de l'Orient. Il y en eut une : l'origénisme, qui déchaîna les passions des hommes les plus graves. Cette hérésie, au témoignage de S. EPIPHANE (4) régnait surtout parmi les hommes qui faisaient profession de la vie monastique ; elle était, en quelque sorte, le sommaire de toutes les erreurs, surpassant en malice et en danger celles qui l'avaient précédée. » (5)

En réalité, ORIGÈNE enseignait un allégorisme qui permettait à la raison une liberté désormais condamnée. Tous les partisans d'une gnose orthodoxe ne crurent pouvoir mieux faire que de se réclamer de ce grand homme.

« Lorsque S. JÉRÔME visita le désert de Nitrie, il y rencontra des solitaires qui professaient ouvertement les doctrines origénistes. Jérôme lui-même fut, avec RUFIN, et plusieurs esprits des plus distingués de cette époque, un fervent admirateur du célèbre docteur alexandrin. Les païens, écrivait-il, n'ont pas à se glorifier outre mesure de la fécondité littéraire du latin Varron et du grammairien grec Didyme. Origène les surpasse par le nombre et surtout par le mérite de ses écrits. Il a plus composé d'ouvrages qu'un homme ne pourrait en lire. S'il fut condamné, il n'y a pas à en chercher le motif dans les erreurs professées par lui, mais dans la jalousie que son savoir et son éloquence soulevaient.

« Ce n'est pas le seul témoignage de l'estime que S. Jérôme faisait

(1) GRÉGOIRE DE NAZIANZE : *Epist.* 77 in *P. G.*, XXXVII, 142.
(2) CYRILLE DE JÉRUSALEM : *Epist.* 58, 64, 69-71, ds *P. G.*, LXXVII, 322, 328-330, 338-344.
(3) DOM J. M. BESSE : *Les Moines d'Orient antérieurs au Concile de Chalcédoine* (452), Paris, 1900, p. 406.
(4) *Adv. Haeres.*, 64, ds : *P. G.*, XLI, 1075.
(5) DOM BESSE, *loc. cit.*, p. 468.

d'Origène. Cette admiration lui fut assez reprochée dans la suite, quand il eut changé de sentiment. Rufin et ceux qui conservèrent au maître alexandrin leur fidélité lui opposèrent alors plus d'une fois son enthousiasme des premiers temps. » (1)

EUSTATHE DE SÉBASTE († 378), qui fut un moine modèle, ayant fait ses études à Alexandrie, n'a pu l'ignorer. Son encratisme combattif et son arianisme militant se teintaient très vraisemblablement d'origénisme. PALLADE († 430) qui résida en divers couvents de la Palestine et de l'Egypte, essuya de cruelles persécutions en raison de sa fidélité à S. Jean Chrysostome, autant dire aux doctrines d'Origène.

On ne saurait douter qu'EVAGRE LE PONTIQUE, qui mourut au désert des Cellules, en 399, et fut un précurseur de Pélage, ait adopté les principales doctrines du maître alexandrin, S. Jérôme nous en étant garant. (2) RUFIN D'AQUILÉE († 410), qui vécut en moine et traduisit l'*Histoire des Moines* en latin, demeura jusqu'au bout un fervent défenseur de la théologie d'Origène. En Egypte, au début du vme siècle, THÉOPHILE, patriarche d'Alexandrie, mena une si vive campagne contre les moines origénistes, que S. Jean Chrysostome, grand ami des cénobites, crut devoir prendre leur défense. Mal lui en prit : Théophile le fit déposer par le *Synode du Chêne*, en 403, et le grand orateur fut condamné à l'exil. C'est CASSIEN († 440), l'un des maîtres de la vie monastique, qui se chargea de porter au pape des lettres justificatives en faveur du proscrit. Il est bien clair que tous ces grands chrétiens étaient des admirateurs plus ou moins avoués d'Origène.

En Palestine, les doctrines d'Origène furent l'objet de débats continuels durant tout le vme siècle et la première moitié du vime. Malgré la sagesse avec laquelle S. SABAS gouvernait les *laures* palestiniennes et la *Grande Laure* en particulier, il ne réussit pas à maîtriser les partisans de l'allégorisme alexandrin. De nombreux révoltés l'abandonnèrent et fondèrent la *Nouvelle Laure* qui devint un ardent foyer d'origénisme.

« L'abbé de la Nouvelle Laure, au début du viime siècle, entraîne dans la cause d'Origène le grand monastère de Firmin, l'évêque

(1) DOM BESSE : *loc. cit.*, p. 463.
(2) *Ep.* 133 *ad Ctesiphont.* n. 3; *Dial. adv. Pelag. prol.*; *Comm. in Jerem.*, liv. IV, prol. — Cf. O. BARDENHEWER : *Les Pères de l'Eglise*, Paris, 1899, II, 141-142.

ALEXANDRE D'ABILA et la plupart des couvents du désert. LÉONCE DE BYZANCE vint rejoindre NONNUS et, par haine de S. Sabas, le détermina à détruire la *Grande Laure* où vivait toujours le nom du fameux solitaire. L'abbé GÉLASE, deuxième successeur de S. Sabas, effrayé de leur propagande, prit conseil de JEAN LE SILENCIEUX et fit lire en pleine église le livre où l'évêque ANTIPATER DE BOSTRA réfutait d'une manière vive et nette les théories d'Origène. Cette lecture amena un soulèvement dans la laure. Les Origénistes, inférieurs en nombre, furent contraints de sortir et se réfugièrent auprès de Nonnus et, quelques jours après, marchèrent sur la Grande Laure à la suite de Nonnus et de Léonce. » (1)

Gélase étant mort sur ces entrefaites, ils y entrèrent à main armée, dispersèrent les moines les plus récalcitrants et imposèrent aux autres pour abbé l'un des plus fougueux origénistes. (2) Pour arrêter un tel courant, il fallut l'*édit de Justinien* (543).

Ces luttes renouvelées des moines en faveur de l'origénisme témoignent non seulement d'un goût passionné pour les spéculations théologiques, mais très certainement d'un vif penchant pour la philosophie et pour l'arcane ; les monastères orientaux furent des foyers d'hérésies ; (3) l'élaboration des doctrines trinitaires et christologiques était loin d'être achevée ; les uns inclinaient pour la double nature du Christ ; les autres, moins hardis, admettaient une double filiation ou une double volonté, mais ils se heurtèrent aux partisans d'une unique filiation ou d'une volonté unique. Les monastères étaient autant de cuves où fermentait la doctrine, comme un vin enivrant que souvent l'on buvait dans le secret, mais qui, une fois bu, faisait des siennes. Nous en avons d'ailleurs une preuve directe grâce au pseudo-ARÉOPAGITE. Ne nous assure-t-il pas que le 3me degré de l'initiation, et le plus secret, était réservé aux moines ? Il écrit :

« De tous les ordres initiés, le plus avancé est celui des Moines, bataillon sacré, qui s'est purifié de toutes ses souillures en s'efforçant tout-à-fait de sanctifier souverainement ses propres opérations, qui a été admis, dans la mesure de ses facultés, à la contemplation et à la participation de tous les religieux mystères ; qui, entre les mains des Hiérarques à la puissance perfective, saisissant, grâce à leurs divines

(1) A. COURET : *La Palestine sous les empereurs grecs*, p. 198, d'après la *Vie de S. Sabas*, 83-88.
(2) *Vie de S. Sabas*, 88 ; MOSCHUS : *Le Pré Spirituel*, ch. IV.
(3) Les Eustathiens, les Massaliens et les Audiens ne se recrutèrent que dans leurs rangs : DOM BESSE : *loc. cit.*, p. 410.

illustrations et à leurs traditions hiérarchiques, les hiérurgies des sacrés télètes qu'il lui a été donné de considérer, s'élève de leur science hiératique, en raison de son aptitude, jusqu'à la plus parfaite perfection.

« De là les noms vénérables dont nos divins maîtres les ont honorés, les appelant tantôt Thérapeutes, à cause du culte qu'ils rendent purement à Dieu et tantôt Moines, à cause de cette vie indivisible et une, où le saint rapprochement des divisibles les conduit de l'Un jusqu'à la monade déiforme, perfection chérie par Dieu. » (1)

Nous savons aujourd'hui qui était ce PSEUDO-DENIS, grâce au PÈRE STIGLMAYR, qui a consacré à cette recherche quarante années d'études. (2) C'était un des chefs les plus souples et les plus vigoureux du monophysisme, Sévère, patriarche d'Antioche, et qui fut moine avant d'être évêque. En face d'une orthodoxie qui s'appuyait désormais sur le pouvoir civil, il n'y avait pas d'autre ressource que de ruser si l'on entendait demeurer catholique. De là une survivance et peut-être un renouveau de l'arcane dans les monastères acquis à des opinions condamnées, ou menacées de l'être. De là, aussi, le recours aux fausses attributions pour faire circuler des écrits favorables aux doctrines que l'on professait dans le secret. C'est ce que firent les Apollinaristes durant le vme siècle. Ils purent ainsi conserver une partie de leurs livres en les plaçant sous les noms respectés des papes JULES et FÉLIX, de S. GRÉGOIRE LE THAUMATURGE, et de S. ATHANASE. La fraude leur réussit d'ailleurs au delà de leurs espérances. S. CYRILLE D'ALEXANDRIE s'y laissa prendre et son influence ne contribua pas peu à l'accréditer. (3)

Fille et directe héritière de l'hérésie apollinariste, l'hérésie monophysite renouvela, au VIme siècle, le même jeu, en attribuant ses propres élucubrations à ce DENYS L'ARÉOPAGITE, évêque d'Athènes, que l'on comptait parmi les disciples de S. Paul. Après avoir provoqué la défiance, les écrits aréopagitiques, habilement commentés, sagement interprétés, surent conquérir l'opinion catholique et devinrent l'une des grandes sources de la théologie mystique la plus orthodoxe. Cette influence, grâce à S. MAXIMIN LE CONFESSEUR, se fit sentir non seulement dans les canons du Concile romain de 649, mais dans les actes du

(1) *De la hiérarchie ecclésiastique*, VI, 3 ; trad. Dulac, pp. 474-75.
(2) J. STIGLMAYR, S. J. : *Dionysius Areopagita und Severus von Antiochien*, ds : *Scholastik* (1928), pp. 1-27 et 161-189.
(3) J. TIXERONT : *Précis de Patrologie*, p. 192.

VIme Concile œcuménique, en 681. Chacun sait que S. THOMAS, le docteur infaillible, s'inspira constamment de notre faux Denis dans tout ce qui regarde la haute spiritualité.

Comme les gnostiques qui rédigèrent les évangiles et les actes apocryphes, SÉVÈRE d'ANTIOCHE n'a donc pas hésité devant une énorme supercherie ; mais ce n'est pas le seul point par où il leur ressemble. Il a un goût prononcé pour la philosophie néo-platonicienne et pour la langue des anciens mystères païens ; on sent fort bien qu'il a été un disciple de Proclus. Certaines de ses épîtres s'adressent à des « thérapeutes » ou à des « hiérarques » et indiquent assez que, dans certains milieux monastiques — plus ou moins orthodoxes, mais s'efforçant de le paraître — on continuait à pratiquer un enseignement secret où les initiés recevaient des titres en rapport avec leur degré d'avancement.

Notons, pour finir et rentrer dans notre sujet principal, que la vie contemplative des moines, en les inclinant aux visions, aux révélations personnelles et à l'illuminisme, les rendait particulièrement propres à la fabulation parabolique. Les imaginations orientées vers les constructions théosophiques sont tout naturellement portées aux récits hagiographiques plus ou moins romanesques. Est-il nécessaire de rappeler le cas d'une MARIE D'AGRÉDA ou celui, plus récent, d'une CATHERINE EMMERICH, qui assaisonnèrent leurs méditations théologiques, d'une orthodoxie d'ailleurs incertaine, de visions historiques qui furent largement utilisées pour l'édification des fidèles ?

Nous ne pouvons ignorer, en tout cas, qu'à la fin du IVme et dans le commencement du Vme siècles, on remania, on fabriqua nombre d'apocryphes, tant en Orient qu'en Occident. Le *Martyre des apôtres Pierre et Paul*, attribué au pseudo-Léon, et la *Descente aux Enfers* (deuxième partie de l'*Evangile de Nicodème*) sont de la fin du IVme siècle, l'*Histoire de Joseph le Charpentier* et l'*Evangile du pseudo-Matthieu* sont du milieu ou de la seconde moitié du Vme siècle. Nous savons déjà que tout au moins ces derniers livres sont des productions monastiques.

La pratique de l'arcane survécut donc au sein même de l'orthodoxie, jusqu'au Vme siècle. C'est là un fait d'une importance capitale, car il implique qu'il y eut toujours un double enseignement, ésotérique et exotérique jusqu'à cette époque. THÉODORET, évêque de Cyr (387-458) s'adressant aux païens, écrivait encore : « Aussitôt que nos disciples ont manifesté leur foi, nous leur exposons le sens de toutes nos énigmes.

C'est ce que vous faites vous-mêmes ; vous ne connaissez pas tous le secret de vos mystères ; l'hiérophante seul en tient la clé. Vos initiés savent bien, par exemple, que Priape est fils de Vénus et de Bacchus ; mais pourquoi il est leur fils, l'hiérophante seul connaît ces secrets infâmes. » (1) Cette méthode, qui fut générale, au moins pendant les deux premiers siècles, ne cessa jamais d'être employée par les écrivains chrétiens qui, tous, ont plus ou moins vécu dans les communautés monastiques. Nous voilà donc fixés sur l'atmosphère et le milieu dans lesquels vivaient et respiraient les fauteurs de légendes apostoliques. Ces partisans d'un enseignement secret ne se sont jamais cru obligés de révéler leurs doctrines philosophiques aux profanes, entendez au commun des fidèles, et n'ont jamais pensé que les récits contenant un enseignement religieux devaient se conformer à ce que nous appelons la vérité de l'histoire. De celle-ci, d'ailleurs, à peine ont-ils eu l'idée.

Conclusion.

Cette rapide esquisse de l'évolution du gnosticisme chrétien ne prétend pas épuiser ce vaste sujet, mais indiquer, au contraire, qu'on en a jusqu'ici méconnu toute l'ampleur.

Le christianisme est né au sein du gnosticisme juif ; il fut l'œuvre des gnostiques. Ce sont des moines esséniens, thérapeutes, cérinthiens, basilidiens, valentiniens, marcionites qui ont rédigé non seulement la foule des Evangiles et des Actes apocryphes, dont il nous reste une bien faible partie, mais encore tous les livres canoniques du Nouveau Testament. Ce n'était pas ici le lieu de l'établir. Mais on me permettra cependant d'indiquer comment on le pourrait faire.

Les livres canoniques peuvent se diviser en deux grandes classes : 1° ceux qui s'adressent aux profanes, tels les Evangiles synoptiques et les Actes ; 2° ceux qui sont destinés aux initiés des divers degrés, tels les écrits dits johanniques et les épîtres pauliniennes. Pour ces derniers écrits, il serait facile aujourd'hui d'établir leur origine gnostique. DELAFOSSE a fait la part beaucoup trop belle au marcionisme ; mais il a mis hors de doute le gnosticisme foncier des épîtres pauliniennes. Comme nous l'avons vu, RENAN avait déjà reconnu et dé-

(1) THÉODORET : *De Fide*, ds *Opera*, IV, 481.

montré que les écrits johanniques étaient des productions de la gnose.

D'autre part, on n'en saurait douter, les synoptiques et les Actes sont non pas des écrits historiques, mais des compositions hagiographiques aussi romanesques que les histoires apocryphes. Ce sont des compositions du même genre : on y trouve, comme dans les récits gnostiques, nombre de prodiges et de contradictions qui décèlent, chez leurs auteurs, la même indifférence pour la vérité proprement historique. Maints détails allégoriques ou symboliques révèlent, d'autre part, les connaissances cachées de leurs auteurs, qui les ont sans doute introduites dans la trame de leurs histoires pour servir d'amorces aux fidèles susceptibles d'être initiés.

Mais, encore une fois, nous entendons simplement ici attirer l'attention sur ce point essentiel : Le christianisme est l'œuvre des gnostiques ; il faut reconnaître enfin qu'il est sorti non pas du judaïsme orthodoxe plus ou moins hellénisé, mais de la gnose judéo-persane. Et l'orthodoxie est née du sein même de ce gnosticisme. De ce point de vue seulement, nous arriverons à déterminer la valeur des divers écrits néo-testamentaires. Dans les difficultés où se débat la critique qui considère les évangiles comme des productions légendaires, n'y a-t-il pas là une voie à vérifier ?

PREMIÈRE PARTIE

Y EUT-IL 12 APÔTRES ET 72 DISCIPLES ? DES LIVRES APOCRYPHES AUX LÉGENDES HAGIOGRAPHIQUES

Avant d'aborder l'analyse des actes apocryphes, il m'a semblé que je ne pouvais passer sous silence les évangiles apocryphes où, d'ailleurs, figurent assez fréquemment Apôtres et Disciples. On ne peut apprécier la valeur de cette littérature, extra-canonique mais traditionnelle, en négligeant ces livrets merveilleux. Les deux premiers chapitres de cette première partie ne constituent pas un hors d'œuvre, comme on pourrait être tenté de le croire ; ils permettront au lecteur de bien constater la complète indifférence pour la vérité historique de tous les auteurs de ces livres supposés et de constater qu'ils s'attachent exclusivement aux valeurs d'édification.

CHAPITRE III

De la nature des Evangiles apocryphes et de leur valeur hagiographique.

Il importe d'analyser les textes apocryphes que l'on estime les plus anciens, et de nous rendre compte de la façon dont ils nous présentent la vie des personnages sacrés. Rien ne nous préparera mieux à juger de la nature et de la valeur des biographies apostoli-

ques, puisque les unes et les autres sont répandues dans les mêmes milieux et sont nécessairement inspirées par le même esprit.

Ces très anciens livrets ont été justement qualifiés d'évangiles-fictions. Ecrits en marge des Evangiles canoniques, ils prétendent en combler les lacunes.

De toute cette littérature, qui fut autrefois fort abondante, il nous reste encore aujourd'hui une douzaine d'ouvrages, que l'on peut distribuer en trois cycles, d'après la nature des sujets traités : cycle de la parenté de Jésus, cycle de l'Enfance, enfin cycle de la Passion et des jours consécutifs.

I. **Cycle de la parenté de Jésus.** — Ce premier groupe comprend trois ouvrages et leurs dérivés : le *Protévangile de Jacques* ou la *Nativité de Marie*, la *Mort de Marie* et la *Vie de Joseph le Charpentier.*

Certains détails ou certains traits du *Protévangile*, qui figurent déjà dans JUSTIN et dans CLÉMENT D'ALEXANDRIE, démontrent qu'une partie des traditions de ce livre existait déjà dans la première moitié du IIme siècle ; mais il est difficile de croire qu'il fut rédigé avant la seconde moitié ou même avant la fin du IIme siècle. Son auteur inconnu a fort bien pu s'inspirer des Pères que nous venons de nommer. Un fait est certain : son ouvrage est souvent cité dans l'Eglise d'Orient à partir du VIme siècle. L'Occident ne l'a connu que par des remaniements dont le plus ancien est celui du PSEUDO-MATTHIEU, et le plus récent l'*Evangile de la Nativité de Marie.* La première de ces adaptations est du VIme siècle, tout au plus du Vme ; la seconde date très vraisemblablement du VIIIme.

Le *De Transitu Mariae*, qui nous conte la mort et l'Assomption de la Vierge, est du IVme ou du Vme siècle. L'*Histoire de Joseph le Charpentier*, qui est un récit de la mort du patriarche et de son voyage dans l'autre monde, remonte, tout au plus, au début du Vme siècle.

II. **Le cycle des Enfances de Jésus.** — Les ouvrages qui constituent le second groupe sont : 1) l'*Evangile de Thomas, philosophe israélite* ; 2) l'*Evangile arménien de l'Enfance*, et 3) l'*Evangile arabe de l'Enfance.* Toutes ces histoires sont tributaires d'un même livre, aujourd'hui perdu, qui racontait divers épisodes de la jeunesse du Christ lors de son voyage en Egypte et depuis son retour. Cet antique ro-

man, dont les sources les plus sûres seraient d'incertaines traditions locales (car l'auteur a surtout puisé dans son imagination), remonte peut-être à la fin du IVme siècle, ce qui est loin d'être certain. En tout cas, tous ses dérivés, toutes ses combinaisons et les dérivés de ses combinaisons s'échelonnent du VIme au Xme siècles.

III. **Le cycle de Pilate ou cycle de la Passion.** — Ce troisième groupe de textes forme un ensemble très homogène et comprend : 1) Les *Actes de Pilate* ; 2) L'*Evangile de Nicodème* ; 3) l'*Anaphore*, ou *Rapport de Pilate à Tibère* et 4) La *Paradosis Pilati* ou l'*Arrestation de Pilate*. (1) Ces diverses pièces dépendent étroitement les unes des autres et furent vraisemblablement rédigées vers la fin du IIme siècle ou dans le premier quart du IIIme.

Notons enfin l'*Evangile de Pierre*, le plus ancien des apocryphes (2), dont le fragment que nous possédons est relatif à la Passion et peut fournir l'amorce de tous les récits favorables à Pilate.

Si nous ne tenons pas compte des remaniements les plus tardifs, qui sont du VIIIme et même du Xme siècles, les textes de ces trois cycles, c'est-à-dire l'ensemble de nos évangiles apocryphes, s'étagent du second quart du IIme siècle à la fin du VIme. Nous pouvons déjà présumer, sans autre examen, que leurs meilleures parties n'ont fait que consigner de possibles traditions orales plus ou moins tardives. Tous les personnages dont ils nous parlent étaient certainement morts en l'année 75 ou 80, c'est-à-dire au moins cent ans avant les premières rédactions de ces anciens textes. De ce fait incontestable, il appert que ce sont là des récits légendaires et, plus probablement, des compositions toutes romanesques. Ce que nous savons des gnostiques qui les ont rédigés, et des manichéens qui les ont remaniés, nous permet déjà de pencher pour la seconde opinion.

(1) On peut y joindre : *Le Martyre d'Etienne* et *l'Evangile de S. Barthélemy*. Pour ce dernier livre, voir : A. DUFOURCQ : *Les Gesta Martyr. Rom.*, IV, 298.

(2) P. LEJAY : *L'Evangile de Pierre*, ds *Rev. études grecques*, 1893, p. 80 ; L. VAGANAY : *L'Evangile de Pierre*, P., 1930, p. 163, pense qu'il a dû être rédigé de 120 à 130.

I. — Les Evangiles apocryphes ne sont pas l'œuvre du Peuple.

Les miracles et les prodiges qui remplissent nos apocryphes sont tellement enfantins et frôlent si souvent l'absurde qu'on en a conclu que, tout au moins, les éléments merveilleux de ces petits livrets sont l'œuvre de l'imagination populaire. L'Abbé Variot déclare :

« Dans leur ensemble, les récits simples et naïfs (qui forment la trame de nos apocryphes) sont l'œuvre du peuple ; car c'est le propre de l'imagination populaire de faire entrer, dans ses écrits, son imagination, sa crédulité et les dispositions habituelles de son esprit. » (1)

Mais est-il sûr que le peuple d'alors écrivait ? Celui d'aujourd'hui n'écrit guère. Et ne peut-on supposer que les auteurs qui entreprenaient d'écrire pour le peuple n'ignoraient ni ses goûts ni sa mentalité ? L'Abbé Variot lui-même ne nous vante-t-il pas l'ardente imagination des hagadistes et leur art de composer des fables propres à enchanter la multitude ? (2) Les *Mille et une nuits*, qui ne sont pas l'œuvre du peuple, témoignent d'une assez belle imagination, et qui ne craint pas le merveilleux. Enfin, pouvons-nous oublier tant de récits mythologiques sortis des sanctuaires du paganisme oriental, qui unissent une naïveté souvent touchante et la crédulité la plus complète, à l'imagination la plus hardie ?

Nos romanciers ont multiplié les miracles parce qu'ils voulaient attirer l'attention, provoquer l'intérêt et l'admiration ; mais ils n'attachaient pas plus d'importance aux prodiges que les auteurs de fables et de contes n'en attribuaient au merveilleux et aux enchantements. Dans une lettre qui sert de prologue à l'une des versions de l'*Evangile de la Nativité*, Chromace et Héliodore (Dieu seul connaît le personnage qui se cache sous ce double masque) dévoile ainsi son âme à S. Jérôme :

« C'est le saint évangéliste Matthieu qui l'a écrit en lettres hébraïques et placé en tête de son évangile. Que cela soit bien exact,

(1) J. Variot : *Evangiles Apocr.*, p. 214.
(2) J. Variot : *Evangiles Apocr.*, p. 303.

à vrai dire, c'est douteux ; je ne dis pas que ce soit faux. Mais ce que j'avance sans crainte, et qu'aucun croyant ne voudrait nier, c'est que, ces miracles fussent-ils inauthentiques, d'autres miracles, très authentiques, ont précédé ou suivi la Nativité de Sainte Marie... Tout ce que je dis est écrit dans le livre (de S. Matthieu) ou aurait pu l'être. » (1)

Quel aveu ! L'auteur de ce prologue fut probablement manichéen ; il écrivait pour le peuple et n'attachait aucune importance à la vérité historique. Un gnostique aurait pu tenir des propos tout semblables et les lui transmettre.

Tous nos textes ne sont pas précédés d'une semblable confession, mais ils n'en contiennent pas moins des preuves qu'ils ont été rédigés par des clercs. Je n'en signalerai qu'une, mais qui décèle incontestablement l'écrivain professionnel : l'usage de la prophétie.

Le *Protévangile de Jacques* multiplie les personnages figuratifs et les annonciations ; l'*Evangile de Thomas* est entièrement conçu comme une préparation prophétique. Tous les actes de Jésus enfant développent des textes de l'Ancien ou du Nouveau Testament et annoncent ou ébauchent, en quelque manière, les actes de son âge mûr.

Mais n'est-ce pas là une systématisation toute littéraire ? Les auteurs des apocryphes n'ignorent pas que leurs lecteurs se satisfont de peu en matière de prophéties et qu'ils ressemblent tous plus ou moins à la bonne femme qui vérifie à tout prix les prévisions de la tireuse de cartes. Aussi en prennent-ils à leur aise. Ils se contentent de montrer, dans le moindre incident, la réalisation d'une parole ou d'un texte équivoque. Ils se permettent même de forger les actions et les personnages grâce auxquels se réalisent les antiques prophéties.

Le *Pseudo-Thomas*, comme tous les écrivains de son temps, découvre des significations prophétiques dans des textes anciens plus ou moins clairs ; mais, de plus, il édifie son histoire merveilleuse sur des textes qui, visiblement, n'ont jamais eu le sens qu'il leur attribue.

D'une façon générale et par amour de la prophétie, les auteurs de

(1) *P. L.*, XXX, 297 et A. Dufourcq : *Gest. Mart. Rom.*, IV, 278.

ces apocryphes n'hésitent pas à allonger les textes sacrés, à les compléter de leur propre autorité, et qui pis est, à les déformer et à les contredire. Ils prêtent aux personnages des discours qu'ils n'ont jamais tenus, des actes qu'ils n'ont pas accomplis. Ils transforment des figurants en témoins, des ennemis en disciples, fabriquent des généalogies, inventent toute une parenté. Sans doute imaginent-ils que les évangiles canoniques sont écrits avec la même liberté et que leurs auteurs sont tout aussi peu respectueux des faits objectifs. Or c'est précisément l'état d'esprit des gnostiques et des manichéens.

Nos apocryphes, on n'en saurait donc douter, sont des écrits romanesques rédigés par des clercs ou des moines, autrement dit par des professionnels ; mais on peut se demander si l'on doit classer leurs productions parmi les légendes ou les mettre au rang des mythes.

La légende, comme chacun sait, bâtit sur un fond historique, parfois fort modeste, mais réel ; le mythe s'édifie sur un fond liturgique et sur des faits rituels. Voyons à quel type de récits rattacher nos apocryphes.

II. — Les apocryphes semblent n'avoir nulle attache avec l'histoire. Equipement et création de personnages.

Si la légende transforme, grandit et magnifie des personnages déjà connus, on peut être tenté à première vue de voir dans ces apocryphes des récits légendaires ; mais les divers rédacteurs de ces livrets ont étoffé et équipé leurs personnages avec une telle liberté, que le noyau des traditions orales — si tant est qu'il ait existé — semble s'être dissous dans le flot de leurs inventions.

Le *Protévangile* nous fournit des détails tout nouveaux sur la mort du père de Jean-Baptiste (ch. XXII-XXIV). S'il fallait l'en croire, elle aurait été ordonnée par Hérode, furieux de ce que Zacharie n'avait pas voulu découvrir la retraite de son fils. Cette version n'est pas moins fabuleuse que trois ou quatre récits tout différents, qui nous ont été transmis par d'autres documents incertains. Elle a valu néanmoins au père du Précurseur d'être mis au rang des martyrs.

Le *Pseudo-Jacques* complète la figure de la Vierge, et nous fait

connaître, non seulement sa maternité merveilleuse, mais ses parents, sa conception virginale, les soins qu'elle apporte à la formation de Jésus et nous expose ainsi toute une partie inconnue de la vie terrestre de Marie, comme s'il en avait eu la révélation.

De tels essais ne dépassent guère l'effort dont sont capables les légendaires de tous les temps. Nous verrons un peu plus loin que le Pseudo-Jacques a réalisé beaucoup mieux. En attendant, le cycle de Pilate va nous fournir toute une série de bons exemples de l'art d'étoffer les personnages. Ceux que l'on nous donne comme les auteurs responsables des divers morceaux de ce groupe de pièces jouent d'ailleurs un rôle dans les événements qu'ils nous rapportent. Ce sont : JOSEPH D'ARIMATHIE, NICODÈME et PILATE, dont les livres canoniques nous disent bien peu de chose. Voyons ce que ces trois personnages deviennent dans ces évangiles.

Les *Actes de Pilate* nous content, au sujet du premier, une fabuleuse histoire : arraché par Jésus à sa prison, Joseph est transporté à travers les airs, de Jérusalem à Arimathie. Puis, ramené à Jérusalem par la voie ordinaire, il y plaide chaleureusement la cause de Jésus. On ne s'en tint pas là ; une adaptation des *Actes de Pilate* fut placée sous son patronage et intitulée *Narration de Joseph d'Arimathie, de celui-là même qui vint réclamer le corps de Jésus.* C'est une pièce archi-romanesque. Voici un trait entre dix : Jésus donne au Bon Larron des lettres de créance pour les Chérubins et le Bon Larron lui rapporte la réponse des Chérubins... Nous sommes en pleine mythologie.

Nicodème est, dans l'*Evangile de S. Jean,* un pharisien, penchant pour le christianisme, mais trop pusillanime pour braver l'opinion publique ; il n'ose se déclarer pour le Seigneur. Les *Actes de Pilate* lui prêtent une hardiesse et un courage qui ne répondent pas à ce caractère ; il plaide résolument, devant le Procurateur, la cause de Jésus et ne craint pas de résister en face aux chefs de la synagogue et à la foule ameutée. Sur ce premier fond s'élevèrent plus tard de nouvelles fables. Nicodème, défenseur du Seigneur, devint naturellement un fervent chrétien (1) et même un saint. (2) Le romancier, ici, se rit des données de la tradition primitive.

(1) M. NICOLAS : *loc. cit.*, pp. 309-310.
(2) Voir le calendrier copte, au 3 août.

Le cas du Procurateur montre encore mieux la liberté avec laquelle l'auteur traite les données évangéliques. Dans le fameux *Rapport de Pilate à Tibère*, aujourd'hui perdu, mais dont il est fait mention dans JUSTIN et dans TERTULLIEN, cet administrateur rend pleine justice à Jésus. Tertullien croit même devoir en conclure qu'il était chrétien de cœur. Les *Acta Pilati* sont un récit des dernières années de la vie du Procurateur, depuis le moment où il plaida devant les Juifs la cause de Jésus jusqu'au moment de sa mort. *L'Anaphora Pilati* et la *Paradosis Pilati*, qui sont deux nouvelles versions du *Rapport de Pilate à Tibère*, nous content sa mort. Sur le point d'être exécuté, le Procurateur conjure Jésus de ne pas permettre qu'il soit châtié avec les Juifs et allègue son ignorance pour excuser sa conduite. Une voix lui répond du ciel et assure que toutes les générations le proclameront bienheureux, qu'il sera un témoin du Christ lors de son second avènement et jugera avec lui les douze tribus d'Israël. (1) Dans l'*Apocalypse d'Etienne*, qui serait mieux intitulée le Martyre d'Etienne, Pilate, devenu chrétien, baptise lui-même sa femme et ses deux enfants et refuse de condamner le célèbre diacre. (2) On pourrait s'étendre indéfiniment sur les traditions postérieures. (3)

L'auteur de l'*Anaphora Pilati* (vme-vime ss.) ne s'est pas contenté de garantir le ciel au Procurateur : il a canonisé son épouse avec lui. Au moment d'être décapité, Pilate prie Jésus en ces termes : « Ne conserve pas de mauvais souvenir de moi, ni de ta servante PROCULE, que voici, mais pardonne-nous et mets-nous au nombre de tes fidèles. » Enfin, lorsque sa tête a été tranchée par l'envoyé de César, un ange la reçoit précieusement. Procule, qui assiste à cette scène, meurt de joie lorsqu'elle voit l'ange recevoir la tête de son époux ; elle est enterrée avec lui. (4)

Il ne faut pas oublier l'importance des noms propres en mythologie : c'est le commencement de la personnification ; c'est autour d'eux que s'enroule et se déroule le récit. Les évangiles apocryphes — on ne saurait trop y insister — baptisèrent, de leur propre autorité, toute

(1) TISCHENDORFF : *Evang. Apocr.*, 426-31.
(2) M. R. JAMES : *The Apocr. N. T.*, 567-68.
(3) Il figure parmi les saints de l'église abyssine, au 19 juin.
(4) Procule, la Femme de Pilate, figure, dans le calendrier copte, au 26 juin.

une série de personnages demeurés anonymes dans les textes canoniques. *L'Evangile de Pierre* nous en fournit déjà un premier exemple. L'auteur connaît le nom du centurion que Pilate préposa, avec quelques soldats, à la garde du tombeau. Bien mieux, cet exemple est des plus instructifs, car ce nom de *Petronios* est en rapport avec la fonction du personnage ; n'est-il pas proprement celui qui garde la pierre (πέτροσ) ou le tombeau creusé dans la pierre ? (1)

Cette hypothèse de l'abbé Paul Lejay (2) est d'autant plus vraisemblable que ce même procédé, ce transfert du nom d'un objet ou d'un attribut à un homme, fut assez souvent employé par nos faussaires.

C'est ainsi que les noms des deux larrons qui furent crucifiés avec Jésus : *Dysmas* et *Gestas*, et celui du personnage qui lui perça le côté de sa lance, *Longinos* (3), ont été formés par l'auteur des *Acta Pilati.* (4)

Ces premières précisions, jetées en passant, ne furent pas stériles. *L'Evangile arabe de l'Enfance*, qui transforma le nom de Gestas en Titus, et celui de Dismas en Dumachus, nous apprend qu'ils exerçaient déjà leur coupable industrie lors de la fuite en Egypte. La Sainte Famille les ayant rencontrés dans le désert, Titus dit à Dumachus : — Laisse à ces gens le chemin libre pour qu'ils passent et que nos compagnons ne les remarquent pas. Comme Dumachus résiste, Titus ajoute : — Tiens, voici quarante drachmes, et il lui remet sa ceinture et son contenu.

« Quand (notre) Dame Ste Marie vit la belle conduite de ce brigand envers eux, elle lui dit : — Le Seigneur vous protègera de sa droite et il vous accordera le pardon de vos péchés. Le Seigneur Jésus prit la parole à son tour et dit : — O ma mère, dans trente ans les Juifs me crucifieront en la ville de Jérusalem et avec moi ils crucifieront ces deux brigands, Titus à ma droite et Dumachus à ma gauche et Titus me précèdera dans le Paradis. » (5)

(1) Cf. : Matt., XXVII, 60 et les autres évangiles canoniques.
(2) P. Lejay : *l'Evangile de S. Pierre*, pp. 81-82.
(3) Les variantes Dimas et Cistas sont de mauvaises lectures, et ne se retrouvent pas dans les meilleurs manuscrits.
(4) *Acta Pilati*, ch. IX et X.
(5) *Evangile arabe de l'Enfance*, ch. XXIII, éd. P. Peeters, ds *Evang. Apocr.*, II, 27.

Grâce à ces additions fabuleuses, le Bon Larron figure, sous le nom de Dismas, dans la *Légende dorée.* (1)

Le soldat anonyme qui, dans l'*Evangile de Jean* (XIX, 35) frappe Jésus de sa lance, est baptisé LONGIN dans les *Actes de Pilate.* (ch. X) Cela permit un peu plus tard, à un biographe qui cherchait un sujet, de lui donner des *Actes.* On y raconte que Longin était aveugle et qu'il fut guéri par un jet de sang qui, sorti des flancs du Sauveur, atteignit ses yeux. Il est difficile de croire que les Romains aient utilisé des soldats aveugles, surtout pour surveiller une exécution. Au reste, ces Actes reproduisent mot pour mot plusieurs phrases de l'interrogatoire des SS. Taraque, Probe et Andronic. BARONIUS et TILLEMONT, à juste titre, les mettent au rang des fables ; néanmoins nous les retrouvons tout entiers dans la *Légende Dorée* (nº 47) de JACQUES DE VORAGINE.

Ce même nom de Longin fut appliqué par les Orientaux au centurion qui, ému du trouble des éléments à la mort de Jésus, proclame sa divinité (Matthieu, XVI, 54). En outre, ils lui fabriquèrent, sous le patronage d'un certain Hésyque, une histoire toute différente de la précédente. C'est, de l'avis de BOLLAND, une pièce sans la moindre valeur historique. Néanmoins, ce roman a été paraphrasé par MÉTAPHRASTE et inséré par SURIUS dans son vaste recueil. Ce double développement légendaire nous fait saisir toute l'importance d'un nom propre. On peut le comparer à une graine merveilleuse qui, selon les climats, donne des variétés différentes. Le premier Longin figure au martyrologe romain, au 15 mars ; le second, au ménologe grec, le 16 octobre.

Le cas de Ste Véronique n'est pas moins instructif : On s'accorde, aujourd'hui, pour reconnaître que les gnostiques furent les premiers à donner un nom à la femme que Jésus guérit d'un flux de sang ; ils l'appelèrent Prounice. Les *Acta Pilati* le déformèrent en celui de Bernice ou de Béronique. Ce nouveau nom, à son tour, fut identifié à celui d'une imaginaire Véronique, qui vint en Italie avec le linge

(1) Voir le début du morceau consacré à la Passion de Notre-Seigneur. On retrouve le Bon Larron dans le *Catalogue des SS.*, de PIERRE DES NOËLS (III, 228) et Mgr GAUME, qui fut l'un des grands propagateurs de la dévotion à ce personnage, lui a consacré une notice fort élogieuse dans ses *Biogr. Evang.*, I, 532.

dont elle avait essuyé la face du Sauveur montant au Calvaire. C'est à ce titre qu'elle figure dans le récit de la Passion de la *Légende Dorée* (1) et dans l'imagerie de nos chemins de croix. Cette personnalité composite et toute fabuleuse fut même introduite par GALESINI dans le martyrologe (4 février). Toutefois S. CHARLES BORROMÉE, sous la direction de qui Galesini travaillait, la fit retrancher de divers calendriers et BARONIUS la fit disparaître du martyrologe romain.

Tous les récits qui se rattachent aux *Actes de Pilate* n'ont fait que développer des points particuliers de cette pièce célèbre et sortent du même milieu. Ils ne sauraient avoir plus de valeur historique que leur modèle, qui n'en a aucune. Tous nos auteurs inconnus sont de bien mauvais historiens. Admirons, en revanche, leur belle facilité dans l'étoffement des personnages ! Quel naturel dans les rôles de Joseph d'Arimathie et de Nicodème, transformés en amis hardis et en défenseurs zélés. Demas, Gestas, Longin, grâce aux noms qui leur ont été donnés et aux traits pittoresques qui ont complété leurs silhouettes sont devenus des personnages inoubliables. Nos pieux évangélistes sont souvent d'habiles romanciers. Leur transformation de la Prounice des Valentiniens en un être de chair et d'os, Béronique ou Véronique, est une opération assez bien réussie.

Au besoin, nos romanciers savent inventer de toutes pièces de nouveaux personnages. L'auteur du *Protévangile de Jacques* n'a pas hésité à créer deux personnages entièrement nouveaux : ANNE et JOACHIM. Si on lui avait objecté qu'ils étaient inconnus des évangiles canoniques, il aurait sans doute répondu que tels personnages de LUC et de MATTHIEU comme Anne la Prophétesse, Elisabeth et Zacharie n'avaient aucune attestation en dehors des textes sacrés, et que tout ce que l'on en racontait venait de la tradition. Mais ici, l'invention est patente et s'inspire trop visiblement de ce que l'*Evangile de Luc* nous conte précisément d'Elisabeth et de Zacharie.

Le PSEUDO-JACQUES nous fait assister aux humiliations, aux lamentations et aux prières d'Anne et de Joachim, vieux époux demeurés stériles. Mais voici qu'un ange apparaît à chacun d'eux et leur annonce qu'Anne va concevoir. Et Joachim, alors éloigné, regagne sa

(1) *Leg. Aur.*, n° 53. ED. GRAESSE, p. 233.

maison, où sa femme l'attend toute joyeuse. Puis, le neuvième mois accompli, Anne donne naissance à une fille qu'elle appelle Marie et qui sera pour tous une source de salut. Ce résumé des cinq premiers chapitres de l'*Evangile de Jacques* pourrait aussi bien servir à nous donner l'idée de ce que Luc nous dit de Zacharie et d'Elisabeth. Vieux époux stériles, eux aussi, ils avaient été également favorisés d'une semblable annonciation et de l'arrivée d'un fils qui devait préparer les voies du salut. Au reste, ce thème, bien connu de l'Ancien Testament — qu'on se souvienne de la naissance de Samson — appartient au folklore religieux universel (1). Bien mieux, certains termes du récit du PSEUDO-JACQUES rappellent étroitement ceux que l'on trouve déjà dans LUC et dans les *Juges*. Il y a donc tout lieu de penser qu'il s'agit là, non d'un récit historique, mais d'une fiction littéraire, et sinon d'un emprunt, tout au moins d'une imitation. Il faut ajouter que les noms d'Anne et de Joachim les désignent comme les préparateurs d'une nouvelle économie spirituelle : Anne signifie *la Grâce* et Joachim *la Préparation du Seigneur*. BOLLAND, et après lui TILLEMONT, sont disposés à admettre qu'il s'agit de noms figuratifs. (2) Nous ne doutons pas qu'ils ont été inventés en même temps que la légende. Anne et Joachim sont des créations du Pseudo-Jacques.

Mais voyons les conséquences de cette invention. L'histoire de la Nativité de la Vierge, qui eut d'ailleurs un succès merveilleux, ne suffit pas à l'auteur de l'*Evangile du Pseudo-Matthieu*. En rédigeant cette adaptation du protévangile, il y ajouta d'un mot une précieuse généalogie. Jésus, en qualité de Messie, devait descendre de David. Il est désigné plusieurs fois, en effet, dans les Evangiles canoniques, comme le fils du roi-prophète. S. Matthieu et S. Luc avaient-ils cru établir cette filiation en nous donnant la filiation de Joseph ? Probablement, car autrement on ne s'expliquerait pas du tout la présence d'une pièce de ce genre dans leurs écrits. On s'aperçut, plus tard, qu'elle ne prouvait rien quant à l'ascendance du Seigneur, puisque les liens du sang ne le rattachaient pas à Joseph. Si Jésus descendait

(1) P. SAINTYVES : *En marge de la Légende dorée*, pp. 53-64,

(2) TILLEMONT : *M. H. E.*, I, 460. Le *De Lauuibus Virginis*, *P. G.*, XLII, 486, qui remonte au moins au IXe siècle, tire grand parti de ce symbolisme onomastique pour glorifier Marie. P. V. CHARLAND : *Madame Saincte Anne et son culte au Moyen Age*, I, 130.

de David — ce dont aucun chrétien ne doutait — ce ne pouvait être que par sa mère. Mais il n'y a pas un seul mot sur la tribu à laquelle appartenait Marie, ni dans les évangiles canoniques ni dans le *Protévangile*. Ce fut l'auteur de l'*Evangile du Pseudo-Matthieu* qui vint remédier à ce silence. Parlant de Joachim, il écrit : « A l'âge de vingt ans, il prit pour femme Anne, fille d'Isachaar ou de sa tribu, c'est-à-dire de la race de David. » (ch. I *in fine*) Une si précieuse indication, en rattachant la Vierge à cette souche royale, donnait toute sa valeur et sa pleine signification à l'histoire de la naissance de Marie. Toutes ces inventions eurent un tel succès et reçurent de si riches développements (1) que l'on me permettra de m'y arrêter un instant.

S. ANDRÉ, archevêque de Crète, qui mourut vers la fin du VIIme siècle, nous a laissé plusieurs sermons en l'honneur d'Anne et de Joachim, et, chose remarquable, il était si pénétré du texte et de l'esprit de toute cette littérature apocryphe qu'il n'hésita pas à y ajouter de nouvelles inventions dans son homélie sur l'Annonciation. S'il fallait l'en croire, Anne serait la fille d'un prêtre nommé Mathan qui eut, avant elle, deux autres filles, Marie et Sobé. Marie, la première d'entre elles, s'établit dans la ville de Bethléem et engendra Salomé, la sage-femme qui assista à la naissance de Jésus. La seconde, Sobé, prit mari dans la même ville et donna le jour à Elisabeth, la mère de Jean-Baptiste. Enfin, Anne, la troisième, épousa S. Joachim, dont elle eut la Mère de Dieu. Il s'ensuit que Salomé, Elisabeth et Marie sont cousines germaines, et que Jésus et Jean-Baptiste sont cousins issus de germains. (2)

Les combinaisons d'une telle généalogie sentent furieusement l'artifice ; mais elles ont le mérite d'unir par les liens du sang sept ou huit personnages évangéliques, et d'exciter pour eux l'intérêt que les simples portent aux alliances et aux parentés. Cependant, cette généalogie ne parut pas encore assez développée. Retouchée et complétée à maintes reprises, elle s'épanouit enfin dans la *Légende Dorée*. Voici ce que nous lisons dans JACQUES DE VORAGINE, au jour de la Nativité de la Vierge :

(1) P. V. CHARLAND : *Madame Saincte Anne...*, I, 131-149.
(2) Cf. NICÉPHORE : *H. E.*, II, 3. On retrouve cette généalogie, d'ailleurs curieusement déformée, ds MGR GAUME : *Biogr. Evang.*, I, 214.

« *L'Histoire Ecclésiastique*, et Bède, dans sa *Chronique*, racontent qu'Hérode, pour faire croire à la postérité qu'il était noble et descendait d'Israël, fit brûler toutes les généalogies des Juifs qui étaient conservées dans les archives secrètes du Temple. Mais il y eut des Nazaréens, parents du Christ, qui reconstituèrent la généalogie de leur divin parent en partie d'après leurs traditions de famille, en partie d'après les livres qu'ils avaient conservés. A eux nous devons de savoir que la femme de Joachim, nommée Anne, eut une sœur nommée Ismérie, qui fut mère d'Elisabeth et d'Héliude. Elisabeth fut mère de Jean-Baptiste ; d'Eliude naquit Emine et d'Emine naquit S. Servais, dont le corps est conservé dans la cathédrale de Maëstricht, qui relève de l'évêché de Liège. Quant à Anne, la tradition rapporte qu'elle eut successivement trois maris : Joachim, Cléophas et Salomé. De Joachim, elle eut une fille : la Vierge Marie, qu'elle donna en mariage à Joseph. Puis, après la mort de Joachim, elle épousa Cléophas, frère de Joseph, de qui elle eut une autre fille, également appelée Marie, et donnée plus tard en mariage à Alphée. Cette seconde Marie eut, d'Alphée, quatre fils : Jacques le Mineur, Joseph le Juste, Simon et Jude. Enfin, de son troisième mariage, avec Salomé, Anne eut encore une fille également appelée Marie et qui épousa Zébédée. Et c'est de cette troisième Marie et de Zébédée que sont nés Jacques le Majeur et Jean l'Evangéliste. » (1)

En donnant à Anne trois époux, on multipliait du même coup les parents connus de Jésus et de Marie ; on a pensé plus ou moins clairement qu'on achevait ainsi de faire entrer le père et la mère de Marie dans l'histoire. Qui donc oserait croire que deux êtres dont on connaissait si bien les alliances et que les liens du sang rattachaient à tant de saints personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament, pouvaient être des personnages imaginaires ? Ces généalogies si tardivement et si visiblement forgées, avec tant d'efforts et de reprises, ont cependant rendu l'illusion si complète que nous les retrouvons, sans un mot de doute ou de réserve, dans maints auteurs contemporains. Tout le monde, aujourd'hui, semble ignorer qu'Anne et Joachim sont des personnages inventés par l'auteur du *Protévangile*.

Les gnostiques, à qui nous devons les apocryphes qui nous retracent soit l'enfance, soit la vie du Sauveur après sa résurrection, traitaient donc les personnages évangéliques, non seulement comme des romanciers qui ne s'embarrassent de rien, mais comme des théologiens qui, doués d'une vive imagination, personnifient leurs propres conceptions.

(1) *Leg. Aur.*, ch. CXXXI, éd. Graesse 585-86.

Leurs créations romanesques participent à la fois de ces *indigitamenta* de la religion romaine, qui personnifiaient des offices et des patronages, et de ces *éons* inventés pour relier l'homme à Dieu.

La création de personnages romanesques, où l'on peut reconnaître des intentions apologétiques ou théologiques, et l'invention d'intermédiaires spirituels d'ordre métaphysique s'expliquent d'ailleurs fort bien par une même faculté imaginative : le passage de la Sophia Prounice de Valentin à la Ste Véronique du cycle de Pilate en est un éclatant témoignage.

De la façon dont ils traitent les personnages qu'ils adoptent ou de l'examen de ceux qu'ils ont créés, nous sommes forcés de conclure que nos romanciers n'ont nul souci de l'histoire. Il n'est guère possible de les ranger parmi les légendaires, à moins d'admettre, comme je l'écrivais dès l'abord, qu'ils ont noyé à tout jamais de rares traditions historiques dans le flot de leurs inventions.

L'ABBÉ VARIOT, à qui nous devons un bon livre sur les *Evangiles apocryphes*, estime que ces livrets ont été rédigés d'après des documents imaginaires et que, dans le nombre infini des légendes qu'on y rencontre, « quelques traditions sont respectables. » (1) Il ne va pas jusqu'à dire que ces traditions respectables sont vraies — et il a bien raison.

RENAN, traitant des faux écrits apostoliques, avait écrit, de son côté :

« On ne s'interdisait ni les additions, ni les suppressions, ni les remaniements arbitraires. Nul ne se faisait scrupule de prêter aux apôtres et à Christ lui-même des paroles et des écrits qu'on jugeait bons, utiles, dignes de cette sainte origine. S'ils n'avaient pas dit ces belles choses, ils avaient pu les dire et cela suffisait. Un usage ecclésiastique poussait à ces sortes de fraudes et les rendait presque nécessaires ; c'était l'usage des lectures dans les églises. La lecture des écrits apostoliques et prophétiques devait occuper, dans les réunions, tout le temps que ne prenaient pas les mystères et les sacrements. Les prophètes hébreux et les écrits authentiques des apôtres étaient vite épuisés. Il fallait du nouveau. Pour fournir aux besoins sans cesse renaissants de cette lecture, on accueillait avec empressement tout écrit édifiant qui se présentait avec la plus légère apparence d'apos-

(1) J. VARIOT : *Les Evang. Apocr.*, p. 474.

tolicité ou avec un air de famille même fort éloigné avec les écrits des anciens prophètes. » (1)

C'est la même conclusion négative : les auteurs des apocryphes se moquent totalement de la vérité historique. Et, d'autre part, RENAN a fort bien vu que ces livrets sont des productions cléricales. Il nous reste à examiner si ces récits romanesques se rapprochent plus du mythe que de la légende.

III. — Les relations des Apocryphes avec la Liturgie. Leur caractère mythologique.

Nous devons donc nous demander si ces pieux récits ne sont pas des mythes et si, à l'origine, ces histoires romanesques ne furent pas destinées à expliquer les phases de la liturgie ou, tout au moins, certaines pratiques rituelles.

CLERMONT-GANNEAU estimait que l'attribution de noms significatifs à des personnages anonymes avait dû être favorisée par des représentations figurées accompagnées de légendes, et cela ne semble pas douteux ; mais il y a lieu de supposer que, même en l'absence d'images peintes ou sculptées, la figuration liturgique d'où elles tirent généralement leur origine a pu suffire pour produire les mêmes effets. N'est-il pas tout naturel que les acteurs de la Passion prennent le nom de leur rôle ou reçoivent le nom de l'attribut qui les caractérise ? Il est bien certain, d'autre part, que les récits qui forment la substance des apocryphes apparaissent tout d'abord dans des hymnes, et surtout dans des homélies. Or ces hymnes et ces homélies n'ont guère pu être rédigées que par les prêtres d'un sanctuaire, soit en souvenir de quelque événement qui était censé s'y être passé, soit en mémoire de quelque personnage dont on croyait conserver les reliques. Mais arrivons aux faits.

Quand POSTEL rapporta de l'Orient le *Protévangile de Jacques*, il assura qu'il était lu dans le culte public chez les Grecs. On accueillit ses paroles avec défiance. Rien n'était plus vrai cependant. C'est un

(1) E. RENAN : *L'Eglise chrétienne*, pp. 114-15.

fait certain que dans plusieurs églises orientales on lisait, au XVIme siècle, des passages de cet évangile aux fêtes de Joachim (9 septembre), d'Anne (25 juillet), à celle de la Conception (8 décembre) et de la naissance de Marie (8 septembre), le jour de la Présentation au Temple (21 novembre), à bien d'autres encore. Cet usage remontait vraisemblablement très haut. (1)

« Ce n'est pas à dire que les chrétiens aient jamais tenu ce livre pour canonique, écrit MICHEL NICOLAS; mais ils le regardaient comme un ouvrage très ancien, édifiant, recommandable à plusieurs égards, et se rattachant plus ou moins directement à S. Joseph, dont la mémoire est en grande vénération parmi eux. Ils le rangeaient parmi ce que l'on pourrait appeler les hagiographes chrétiens. On ne saurait en douter quand on voit que, dans la plupart des manuscrits dans lesquels il se trouve, *il est au milieu d'homélies et de martyrologes qui ont dû servir aussi bien au culte public* qu'à l'édification des simples particuliers. Cette opinion est vraisemblablement ancienne ; il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce qu'elle datât des premiers siècles de l'Eglise. » (2)

L'Evangile arabe de l'Enfance fournissait l'aliment le plus ordinaire à la piété et à l'édification des Coptes. Sur les bords du Nil, les circonstances du voyage en Egypte sont solennisées par les petites fêtes de Notre-Seigneur. Le 22 mai et les deux jours suivants, on célèbre l'arrivée de la Ste Famille en Egypte. Le 25 mai est l'anniversaire du jour où Jésus, de passage à Buk, ayant planté en terre le bâton de S. Joseph, ce bâton prit racine dans le même moment et donna aussitôt des feuilles et des olives. Le 8 juin, on commémorait son séjour à Kosram, dans le monastère de Moharrak et l'on y montrait la source où Marie se désaltéra. Il paraît qu'à chacune de ces fêtes, on lisait un passage de l'évangile arabe qui relatait l'événement dont on célébrait la mémoire. (3)

Ces pratiques tardives ne font que continuer des pratiques plus anciennes. L'Evangile n'est d'ailleurs lui-même qu'une translation plus ou moins fidèle d'un original copte aujourd'hui perdu.

Ce double exemple, pris des églises d'Asie et de l'église copte, est

(1) THILO : *Codex Apocryphum Novi Testamenti*, pp. LVIII-LX.
(2) M. NICOLAS : *loc. cit.*, pp. 329-330.
(3) M. NICOLAS : *loc. cit.*, p. 353 ; J. VARIOT : *loc. cit.*, p. 79.

déjà pour nous la preuve des liens étroits qui, dès des temps très anciens, ont dû exister entre les évangiles apocryphes et la liturgie.

Il suffira, par ailleurs, de parcourir les anciens Pères qui ont composé des homélies et des hymnes, pièces essentiellement liturgiques, pour reconnaître l'importance qu'ils accordent aux données de nos apocryphes. Nous ne prétendons pas épuiser le sujet, mais fournir seulement quelques indications significatives. Notons tout d'abord que GRÉGOIRE DE NYSSE (331-396), dans ses *homélies*, fait un usage constant des évangiles apocryphes.

« On retrouve, dans un de ses sermons sur la naissance de Jésus-Christ, la plupart des traditions que l'on peut lire dans l'*Evangile de l'Enfance*. Il y raconte que la Ste Vierge fut élevée, dès ses jeunes ans, dans le Temple. Il y assure, dans des termes qui ne diffèrent presque en rien de ceux du *Protévangile* ou de l'*Evangile de la Nativité de Marie*, qu'elle était vierge quand elle conçut, vierge quand elle enfanta, vierge encore après avoir enfanté. Il y parle du bœuf et de l'âne qui, placés de chaque côté de la crèche, adoraient l'Enfant Jésus, et il ne manque pas de faire remarquer, comme le fit aussi plus tard l'*Evangile du Pseudo-Matthieu*, qu'il y a là l'accomplissement d'une prophétie. Dans le même discours, il parle des parents de la Ste Vierge et il ajoute qu'il a appris ce qu'il en dit d'un écrit apocryphe qui est certainement celui que nous avons sous le titre de *Protévangile*. La légende de la descente de Jésus-Christ aux Enfers lui est également connue. Il en parle dans un autre de ses sermons, et avec des détails assez analogues à ceux qu'on trouve dans la seconde partie de l'*Evangile de Nicodème* pour qu'on soit autorisé à croire que cette légende était déjà, à cette époque, arrêtée dans ses traits principaux. » (1)

Les orateurs et les poètes chrétiens du IVme siècle ne se lassent pas de citer et de paraphraser la légende de la descente aux Enfers. (2) Les autres légendes sont loin de leur être inconnues et S. JEAN CHRYSOSTOME (347-407), parlant de la constante virginité de Marie, se montre accueillant à celles que nous lisons dans les *Evangiles de l'Enfance*. (3) Ces grands maîtres, en répétant de tels récits du haut de la chaire, à l'occasion des solennités en l'honneur de Jésus et de la Vierge, ne faisaient que prolonger une pratique très ancienne, j'allais dire immémoriale.

(1) M. NICOLAS : *loc. cit.*, pp. 302-303.
(2) A. MAURY : *Croyances et Légendes de l'Antiquité*, pp. 301-304, 309, etc.
(3) M. NICOLAS : *loc. cit.*, p. 307.

Au reste, l'*Histoire de Joseph le Charpentier* et *le Livre de la Mort et de l'Assomption de la Vierge* furent tout d'abord des homélies composées pour l'anniversaire de la mort de S. Joseph et pour la mémoire de la Dormition et de l'Assomption de la Vierge. Cette opinion de l'ABBÉ VARIOT et de MICHEL NICOLAS se fonde sur vingt détails révélateurs. (1)

Parlant du culte de S. Joseph, TILLEMONT écrit : On prétend que les Coptes et les autres orientaux en font une fête fort solennelle le 20 de juillet, auquel ils mettent sa mort, sur l'autorité d'une vie pleine de fables. BOLLAND croit que les Carmes ont rapporté d'Orient cette fête en l'Eglise et que, les Cordeliers l'ayant reçue en 1399, elle s'est ensuite répandue dans toutes les églises latines. (2) Dans la fête de l'Assomption de la Vierge, la légende fournit le texte des chants : *Assumpta est Maria in cœlum, gaudent angeli laudantes Dominum, Maria Virgo assumpta est ad œtherum thalamum in quo Res regum stellato sedet solio.* Les détails relatés dans ces paroles rappellent, soit le *De Transitu Mariae*, qui dépeint le chœur des anges entourant la Vierge au moment où elle est enlevée au Ciel, soit le livre de MÉLITON, dans lequel le Seigneur remet l'âme de Marie aux anges pour la porter dans le Paradis. (3)

Les hymnes et les homélies sont toujours l'accompagnement des fêtes, et ce parallélisme tardif n'est que le prolongement d'un parallélisme antique.

Hymnes et homélies, même si elles n'ont pas les mêmes auteurs, sortent des mêmes milieux. Les gnostiques — n'étaient-ils pas les clercs et les savants du temps ? — en composaient volontiers. Le valentinien BARDESANE, qui confessa hautement la foi catholique au jour de la persécution, a composé de nombreuses hymnes qui furent très répandues parmi les chrétiens. On les chantait encore dans les églises orthodoxes après qu'il eut été rejeté comme hérétique. Il fallut, pour les détrôner, que S. EPHREM composât, sur les mêmes airs, des hymnes orthodoxes. (4)

Les mille et un récits des apocryphes, avant de composer des évan-

(1) J. VARIOT : *loc. cit.*, pp. 451-56 ; M. NICOLAS : *Etudes...*, pp. 4 et 310.
(2) TILLEMONT : *M. H. E.*, I, 79.
(3) M. NICOLAS : *loc. cit.*, 310-11.
(4) J. A. SCHMIT : *Etude sur S. Irénée et les gnostiques*, P., 1885, p. 25.

giles, ont illustré des sermons ou des hymnes de prodiges ou d'aventures dont le merveilleux faisait le plus grand charme. Nés avec les liturgies des grandes fêtes, ils en commentaient la mise en scène ou leur servaient de scenarios. A Noël, au début de l'année ecclésiastique, le *Protévangile de Jacques* et l'*Evangile de l'Enfance du Sauveur* sont mis à contribution pour composer les cérémonies du *Praesepe* ou de la *Crèche* ; à l'Epiphanie, le fond de l'office de l'étoile, où les mages figurent en grande pompe, se compose de fragments de l'*Evangile de l'Enfance* et de l'*Evangile de Nicodème* ; à Pâques, l'office du Sépulcre, des trois Marie, du Point du Jour, est la copie des *Actes de Pilate.* Les éléments principaux des fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte ne dépendent pas des Evangiles canoniques, mais reposent sur les *Livres* apocryphes. (1)

Nos évangélistes ont donc été les étroits collaborateurs des maîtres de cérémonies qui organisèrent les fêtes chrétiennes, du IIme au Vme siècles. Dans une telle œuvre, les considérations d'ordre pratique, les préoccupations du culte et de la prédication, le souci de la mise en scène et de l'édification devaient jouer un rôle de premier plan.

Conclusion.

Logiquement, nous devons conclure que ces évangiles sont des récits mythologiques. Mais essayons de nuancer notre pensée.

Les apocryphes ne sont certes pas des mythes semblables à tant d'histoires du paganisme dont le rôle liturgique est indéniable ; ils forment un genre littéraire tout-à-fait à part, qui tient à la fois du mythe par ses fortes attaches liturgiques, et de la légende hagiographique par ses faibles attaches historiques. Certains mythes païens présentent d'ailleurs, eux aussi, des attaches historiques : les rois d'Egypte n'ont-ils pas été des incarnations d'Osiris et ne trouverait-on pas en Asie des rois qui incarnèrent Dionysos ou Adonis ? Dans toute l'antiquité, les héros civilisateurs, aussi bien dans l'ordre spirituel que dans l'ordre temporel, ne furent-ils pas des personnages divins ?

(1) L'ABBÉ DOUHAIRE, cité par BRUNET : *D. A.*, I, 29-30.

Ce serait, croyons-nous, un vain effort que d'essayer de déterminer la part de l'histoire dans les récits apocryphes. Au reste, si quelque découverte nous permettait d'affirmer un jour la réalité d'Anne et de Joachim, il n'en resterait pas moins que leur biographe se moquait de l'histoire et que la fécondité de ces vieux époux stériles et la double annonciation dont ils furent l'objet est une pure fable.

Il y a mieux à faire pour caractériser le genre littéraire auquel appartiennent les apocryphes que de déterminer la proportion d'histoire qu'ils pourraient bien contenir, et l'importance, d'ailleurs indéniable, de leurs attaches liturgiques. Les apocryphes du Nouveau Testament se différencient surtout par les multiples intentions de leurs auteurs. Ce sont essentiellement des livrets chrétiens de propagande populaire, avec des amorces théologiques pour le recrutement des initiables, c'est-à-dire des esprits susceptibles de se passionner pour des questions de métaphysique religieuse. Ce sont des mythes qui, toutefois, n'excluent pas absolument un grain d'histoire, des mythes destinés au recrutement et à la sélection des parfaits parmi les chrétiens.

La trame de ces mythes peut être assez composite, et comporter plus d'un emprunt, dont la plupart à des traditions littéraires et cléricales. Cette trame qui les rattache à des cérémonies liturgiques, ou plus simplement aux cultes locaux de certains sanctuaires, n'a d'ailleurs qu'une importance secondaire. Ce sont les intentions qu'ils servent à traduire, à exprimer ou à insinuer, qui sont l'élément capital et caractéristique de ce genre littéraire essentiellement parabolique et catéchétique. Les apocryphes ne sont, en réalité, que les premiers récits fabuleux des premiers « catéchismes en histoires ».

CHAPITRE IV

Jésus, Marie et Joseph, d'après les Evangiles apocryphes.

Bien que nous soyons déjà préparés à aborder l'étude des *Actes* apocryphes, il ne sera pas inutile d'examiner, auparavant, avec quelle liberté les évangiles apocryphes, plus anciens que la plupart des Actes, ont traité des personnages sacrés entre tous, mais dont les textes canoniques nous apprenaient trop peu de chose. Voyons donc ce que sont devenus, chez nos romanciers, Marie, Joseph et Jésus.

I. — La Vierge Marie.

L'histoire de la Nativité de la Vierge, qui forme la première partie du *Protévangile,* est l'histoire de Marie depuis sa naissance jusqu'au jour de sa maternité.

La consécration de Marie au Seigneur, avant sa naissance, la vie de Marie au Temple de trois à douze ans, ne nous sont connues que par le *Protévangile* et ses dérivés. L'inventeur de cette tradition romanesque semble avoir voulu montrer que l'enfance de la Vierge s'est écoulée, comme celle d'une moniale, à l'abri du monde, et que sa jeune virginité n'avait pu subir l'ombre même d'une atteinte. Le mariage de Marie, l'annonciation de la conception virginale, déjà connus par les textes canoniques, nous sont exposés à nouveau par les apocryphes ; mais ceux-ci se montrent fort soucieux d'écarter tout soupçon en ce qui concerne la virginité de Marie. Pour cela, ils font de Joseph un veuf très âgé, et c'est en vertu de la même préoccupation qu'ils font subir aux deux époux l'épreuve des eaux amères. L'auteur est évidemment un panégyriste de la virginité, nous allons le voir mieux encore. La naissance de Jésus nous est certes bien connue par LUC ; (II, 1-20)

mais l'évangéliste ne nous dit pas si l'enfantement brisa ou respecta l'hymen. Le *Protévangile* n'hésite pas à produire des témoins qui attestent que l'Enfant est né sans rien déchirer. Il y a d'abord la sage-femme, puis une certaine Salomé qui fut sévèrement punie pour avoir vérifié l'état virginal de la jeune accouchée. Le *Protévangile* proclame donc, non seulement la conception, mais la naissance virginale, alors que la presque totalité des Pères, avant S. AMBROISE, admettaient que Marie accoucha comme toutes les femmes. L'auteur à qui nous devons toutes ces belles inventions, admirateur et apôtre de la virginité, était très probablement un moine.

Et l'on songe involontairement à ces thérapeutes dont PHILON nous vante les danses sacrées, lorsqu'on lit dans le *Protévangile* que, durant son séjour dans le Temple, Marie dansait devant le Seigneur. (XV,3)

D'après le *Pseudo-Matthieu*, la vie de la Vierge dans le Temple est décrite et modelée sur une vie monastique dont les statuts se sont déjà développés : le matin, jusqu'à tierce, oraison ; de tierce jusqu'à none, ouvrage des mains ; enfin prières depuis none jusqu'à l'heure où l'ange lui apporta le message céleste. A toutes ses compagnes qui la saluent, elle répond : *Deo gratias.* (1) Evidemment l'auteur de cette adaptation du *Protévangile* est également un moine, mais vivant deux siècles plus tard, et probablement l'un des gardiens du sanctuaire de la Nativité où l'on conservait le berceau ou la crèche de Jésus. C'est ici que, pour la première fois, Jésus vient au monde entre deux animaux. (2)

Le *Protévangile* et ses dérivés ne nous apprennent rien de plus que les textes canoniques sur la vie de Marie, depuis le retour d'Egypte jusqu'à la résurrection de Jésus ; en revanche, le *De Transitu Mariae Virginis* est fort bien renseigné sur la mort de la Vierge. Ce petit écrit est, en fait, la source unique de presque tout ce que l'on a raconté, par la suite, sur les derniers moments de Marie et sur son Assomption.

Le *Passage de la Vierge Marie* se présente d'abord comme l'œuvre de S. Jean l'Evangéliste et, dans une version plus tardive, comme celle de MÉLITON, évêque de Sardes. Les premières pages font songer au début de l'*Evangile de Jean.* Elles nous offrent une sorte de sermon

(1) E. AMANN : *Le Protévangile de Jacques*, p. 106.
(2) M. A. DUFOURCQ : *Gesta Mart. Rom.*, IV, 300, pense que la première version des *Enfances* semble déjà viser quelque relique, telle que le berceau de Jésus ; ici, le cas paraît tout à fait net.

grandiloquent, à prétentions théosophiques. Ce petit livret semble bien être l'œuvre de quelque moine imbu de gnosticisme, car on ne peut guère douter qu'il s'agisse là d'un moine. A deux reprises, alors que rien ne le demande, il nous parle de la *méditation.* Par la suite, il étale une ignorance toute monastique de l'histoire et de la géographie. D'après lui, le roi d'Egypte qui régnait alors s'appelait Sophrin ; or l'on ne connaît aucun souverain de ce nom. Il nous rapporte, en outre, que le fils du préfet de Jérusalem, après avoir été guéri de douleurs d'entrailles par la Ste Vierge, se rendit à cheval de cette ville à Rome. (1)

Notre homme a le goût le plus vif pour le merveilleux, mais ses inventions sont assez monocordes. Les apôtres encore vivants sont transportés sur des nuées auprès de la Vierge mourante. Ils viennent de tous les coins du monde. Ceux qui sont morts ressuscitent et arrivent de la même manière. Une fois réunis, la Vierge et les Apôtres sont tous transportés sur une nuée, de sa maison de Bethléem à la caverne de Gethsémani. Et ce n'est pas tout. Sur des nuées encore arrivent au saint tombeau tous les patriarches : Adam, Seth, Sem, Noé, Abraham, Isaac, Jacob et David, et tous les prophètes, et tous les saints ; puis, sur douze chars de feu, Jésus lui-même et la troupe des Vertus et des Séraphins qui forme sa compagnie ordinaire. C'est une véritable féerie, mais où l'auteur abuse des nuées. Enfin la Vierge meurt. On l'ensevelit et tout le monde se disperse. Mais tout n'est pas fini ; elle ressuscite et, sans que son tombeau soit descellé, les anges s'emparent de son corps et l'enlèvent au ciel.

Ce conte oriental a peut-être été inspiré par la décoration d'un sanctuaire représentant les apôtres et tous les habitants du ciel autour du lit de mort de la Mère de Dieu. L'auteur de cette pieuse fiction entend, certes, glorifier la Vierge, mais, de plus, ses préoccupations d'ordre pratique donnent à croire qu'il écrivait au profit d'un sanctuaire. Sur le point de mourir, Marie s'adresse ainsi à Jésus : *Reçois ceux qui offrent des présents en mon nom.* Nous ne saurions dire s'il s'agissait du sanctuaire de la *Dormition*, mais nous inclinerions à croire qu'on y conservait la ceinture de la Mère de Dieu. Voici ce qui nous porte à le penser : notre auteur raconte que S. Thomas arriva trop tard pour assister au

(1) BRUNET : *Dict. Apocr.*, II, 518 et 522.

trépas de Marie. Fût-ce sa faute ou celle de la nuée ? Mystère. Ce fut en tout cas une faute bienheureuse. La nuée qui le ramenait des Indes croisa le cortège céleste qui emportait Marie au ciel, et cette divine Mère ne se contenta pas de le bénir ainsi qu'il le lui demandait, mais, après avoir détaché sa ceinture, elle la lui donna. (1) Cette ceinture, comme tant d'autres reliques de la Palestine, fut, bien entendu, confiée à la garde des moines. Et même si notre auteur n'était pas l'un des gardiens de la Dormition ou du sanctuaire de la ceinture bénie, il faut bien admettre que c'était quelque ami de ces gardiens.

La figure traditionnelle de la Vierge a donc été façonnée en grande partie par ces divers apocryphes. Au *Protévangile de Jacques* nous devons la tradition de la naissance virginale ; au *Passage de Marie*, celles de la résurrection et de l'Assomption de la Vierge. Le gnosticisme et même le manichéisme n'avaient nullement paralysé l'imagination de nos rédacteurs. Ces moines, si profondément ignorants du vaste monde qui s'étendait loin du sanctuaire dont ils étaient gardiens, avaient le génie de la fiction. L'audace et la fraîcheur de leur imagination les ont merveilleusement servis. Leurs inventions ont traversé les siècles : nous les retrouvons non seulement chez VINCENT DE BEAUVAIS et JACQUES DE VORAGINE, mais dans maints auteurs du XIX[me] et du XX[me] siècles.

II. — Joseph le Charpentier.

Lorsque le grand prêtre apprit que Marie avait fait vœu de virginité, il fut bien embarrassé ; mais un ange vint heureusement le tirer d'affaire. Il lui ordonna de convoquer tous ceux qui étaient veufs dans le peuple d'Israël, afin que Dieu pût désigner, par un signe, l'homme à qui il devait confier cette enfant. Tous ces hommes réunis reçurent chacun de la main du grand prêtre une baguette ; une colombe sortit de celle que tenait Joseph et alla se placer sur sa tête. Ce récit du *Protévangile* (ch. IX et X) est une variante du thème du bâton qui reverdit,

(1) S. ANTONIN DE FLORENCE : *Hist.*, pars. I, cap. X-XI, rejette l'histoire du don de la ceinture. En revanche, le II[me] dimanche de juillet, on célèbre à Prato (Italie) la fête de la translation de la ceinture que la Vierge Marie donna elle-même à S. Thomas. A. DURAND : *L'écrin de la Ste Vierge*, Lille, 1885, I, 233.

et se rattache d'ailleurs à de vieux rites divinatoires. Est-il nécessaire de rappeler comment Aaron fut élu à la souveraine sacrificature ? (1)

Nous retrouvons ce trait miraculeux dans *l'Evangile de la Nativité* (ch. VIII et IX), mais avec des modifications fort significatives : les baguettes de tous les veufs sont déposées sur l'autel ; celle de Joseph fleurit, et aussitôt l'Esprit du Seigneur, sous la forme d'une colombe, vient du ciel se poser sur elle. L'auteur de cette version bizarre s'est inspiré — combien gauchement, d'ailleurs — de la prophétie d'Isaïe (XI, 1) : « Il sortira une vierge de la racine de Jessé et, de cette racine, il s'élèvera une fleur sur laquelle se portera l'Esprit du Seigneur, etc. »

Ce trait mythique, présenté comme l'accomplissement d'une prophétie, revêt un caractère doublement traditionnel, ce qui n'accroît point — tant s'en faut — son caractère historique. Nous sommes bien là en plein folklore, et nous ne l'oublierons pas dans l'analyse qui va suivre.

Les Evangiles canoniques nous parlent, à plusieurs reprises, des sœurs et des frères de Jésus. Il est, par suite, tout naturel de penser qu'ils désignent ainsi les enfants qui naquirent de Joseph et de Marie après la naissance du Sauveur. Les moines partisans de la virginité perpétuelle de Marie, pour écarter cette grave objection, supposèrent que Joseph avait eu ces enfants d'un premier lit. Cette opinion fut d'abord énoncée dans *l'Evangile de Pierre*, dont il ne nous reste que des fragments (2) et dans le *Protévangile de Jacques*. (3) L'un et l'autre datent de la seconde moitié du IIme siècle.

Aux IVme et Vme siècles, l'*Histoire de Joseph le Charpentier* fournit de nouvelles précisions sur l'âge et les enfants du père putatif de Jésus : marié une première fois à quarante ans, il vécut quarante-neuf ans avec sa première femme dont il eut quatre fils : Jude, Juste, Jacques et Simon, et deux filles : Assie et Lydie. (ch. II) Il avait donc quatre-vingt-neuf ans lorsqu'on lui confia la garde de Marie âgée de douze ans, et il ne l'épousa que trois ans après, alors que Jésus était déjà né. Mais on nous dit qu'il était resté aussi vert qu'un jeune homme.

S. JÉRÔME (346-420), dont le goût pour la vie anachorétique et l'amour pour la virginité sont bien connus, ne tint pas cette explica-

(1) *Nombres*, XVII, 8. Cf. P. SAINTYVES : *Essais de Folklore Biblique*, pp. 90-92.
(2) M. R. JAMES : *The Apocr. N. T.*, Oxford, 1924, p. 13.
(3) M. NICOLAS : *Etudes sur les Evang. Apocr.*, p. 96.

tion pour satisfaisante et proposa de remplacer la théorie des demi-frères de Jésus et d'un Joseph deux fois marié par celle des cousins de Jésus et d'un Joseph n'ayant jamais épousé que Marie, et resté vierge. Il écrit : « Moi, je dis que Joseph lui-même est resté vierge, par égard pour Marie ; en sorte que le fils vierge est né d'un mariage de vierges. » Cette nouvelle invention, adoptée par S. AMBROISE et par un grand nombre de Pères de l'Eglise, s'imposa si bien qu'aujourd'hui la virginité de S. Joseph fait partie de l'enseignement traditionnel, et promet de devenir un dogme.

Les évangiles canoniques ne nous parlent pas de la mort du Patriarche ; mais ce surprenant silence a été merveilleusement aboli par l'*Histoire de Joseph le Charpentier*. Sa mort entre les bras de Notre-Seigneur et de la Vierge Marie y est longuement décrite. La forme de cette composition rappelle celle des homélies récitées chaque dimanche dans les monastères échelonnés depuis la Syrie jusqu'aux dernières montagnes de la Nitrie. Les moines ermites des IIme et IIIme siècles se réunissaient, ce jour-là, pour la célébration de la *synaxe*. Les exhortations portaient principalement sur les grands exemples laissés par les patriarches de la vie religieuse. Pour encourager les moines à bien mourir, on ne trouva rien de mieux que de proposer l'exemple de Joseph, le nourricier de Jésus. C'est une véritable homélie qui nous est parvenue sous le titre d'*Histoire de Joseph le Charpentier*. (1)

Ce petit livret, ajouterons-nous, semble avoir été composé par l'un des gardiens du sanctuaire où se conservait le *sudarium* du patriarche, car la fin du récit donne à ce suaire une importance extraordinaire : il avait été apporté par des anges et répandait une vive lumière ; lorsqu'on voulut ensevelir Joseph, on s'aperçut qu'il adhérait à son corps et présentait la rigidité du bronze. (2) L'oreille du sacristain se montre d'ailleurs bien nettement dans un autre passage : Jésus, dans la bouche de qui l'auteur place la plus grande partie de cette homélie, proclame : « Ceux qui réserveront une offrande *pour la donner à ton sanctuaire* le jour de ta commémoration, qui est le 26 du mois d'épiphi, je les bénirai moi-même par un don céleste qui leur sera fait dans les cieux. » (ch. XXVI de la rédaction copte)

Cette histoire apocryphe est donc une fable monastique digne d'être

(1) J. VARIOT : *Les Evangiles Apocryphes*, p. 199.
(2) A. DUFOURCQ : *Les Gest. Mart. Rom.*, IV, 300.

mise sur le même rang que les fables de la mythologie. Les traits que les Pères et les écrivains du Moyen Age ont ajoutés, par la suite, à l'histoire de Joseph, ne sont ni moins librement conçus, ni plus certains, soit qu'ils les aient inventés, soit qu'ils les aient empruntés à des apocryphes aujourd'hui perdus. TILLEMONT, parlant en historien, écrit :

« Nous nous contenterons de ce que l'Evangile nous apprend de S. Joseph et de son mariage avec la Vierge. Car tout le reste de ce qu'on en dit est tiré d'écrits apocryphes et ne mérite pas qu'on prenne la peine de le transcrire. BOLLAND met à ce rang ce qu'on en trouve même en quelques Pères, comme S. EPIPHANE, et dans l'homélie de S. GRÉGOIRE DE NYSSE sur la Nativité ; il y a encore plus de raison d'y mettre les tableaux où l'on dépeint Agabus qui, dépité de n'avoir pu épouser la Vierge, rompt son bâton et se fait carme. » (1)

Tout ce que les apocryphes nous apprennent de la mère et du père de Jésus mérite d'être traité avec le même dédain par l'historien, et ceci est un point sur lequel tous les critiques sont d'accord. Cependant tous les catholiques admettent aujourd'hui la virginité de S. Joseph.

Il nous reste à examiner si les traditions qui concernent la vie même de Jésus sont le fruit d'un esprit aussi hardi et si elles ont modifié la physionomie du Sauveur, telle qu'elle apparaît dans les textes canoniques.

III. — **L'Enfance de Jésus.**

La naissance de Jésus, dans les quatre évangiles, s'accompagne de signes merveilleux. A l'annonce et aux acclamations des anges, dans LUC (II, 8-14), répondent, dans MATTHIEU, l'apparition de l'étoile et l'arrivée des Mages. (II, 1, 2, 9-12) Dans le *Protévangile*, nous retrouvons l'étoile et les mages ; toutefois le thème de l'émoi de la nature à la naissance d'un dieu, thème bien connu du bouddhisme sous le nom de *Kolahala* ou de *halahala* (2) se présente ici sous un aspect plus traditionnel :

« Joseph, en marche pour Bethléem vit, dit-il, le pôle ou le ciel arrêté ; l'air était obscurci ; les oiseaux s'arrêtaient au milieu de leur vol. Portant les yeux sur la terre, il vit une marmite pleine de viandes préparées et des ouvriers qui étaient couchés et dont les mains étaient

(1) *M. H. E.*, I, 481.
(2) Cf. P. SAINTYVES : *Essais de Folklore Biblique*, p. 437.

dans la marmite et, en disposition de manger, ils ne mangeaient pas et ceux qui étendaient la main ne prenaient rien et tous tenaient leurs regards levés en haut. Les brebis étaient dispersées ; elles ne marchaient pas, elles restaient immobiles. Le berger avait levé la main pour les frapper de son bâton, mais sa main restait sans s'abaisser. Regardant ensuite du côté du fleuve, il vit des boucs dont la bouche touchait l'eau ; mais ils ne buvaient pas, car toutes choses étaient, en ce moment, détournées de leur cours. » (ch. XVIII)

Le Livre arménien de l'Enfance n'oublie aucune des manifestations dont nous venons de parler : l'arrêt de la nature, le chœur des anges, la marche à l'étoile. On croirait lire quelque livre de l'Inde.

L'*Evangile du Pseudo-Matthieu* nous transporte en plein folklore égyptien. Cet apocryphe comprend trois parties, dont la première n'est qu'une adaptation du *Protévangile* et la troisième un développement des récits de Thomas l'Israélite, dont nous allons parler tout à l'heure. La seconde partie apparaît ici pour la première fois. C'est un récit peut-être lui aussi emprunté, mais tout à fait curieux, de la fuite en Egypte. (ch. XVIII à XXV)

La Sainte Famille entre dans une grotte pleine de dragons ! mais, loin d'attaquer nos voyageurs, ces monstres adorent le Fils de Dieu ; des lions et des léopards en font autant et précèdent les exilés dans leur marche. Un palmier sous lequel les augustes fugitifs se reposent quelques heures, sur l'ordre de l'Enfant, abaisse les fruits de ses rameaux et laisse jaillir de ses racines une source d'eau vive. En mémoire de ces bons offices, une branche de ce palmier est portée le lendemain par un ange dans le paradis et c'est depuis ce jour qu'on dit : « la palme de la victoire. » On arrive en Egypte, mais il n'y a plus de place dans les hôtelleries ; il faut entrer dans un temple ; les trois cent soixante-cinq statues qui le garnissent tombent en morceaux. Aphrodisius, le gouverneur de la cité, vient immédiatement au temple avec son armée. Ce prodige et l'exemple du Pharaon déterminent sa conversion. Puis le temps passe, tout se calme en Palestine et nos saints exilés, avertis par un ange, reviennent à Nazareth. (1) Cette seconde partie du *Protévangile* pourrait bien avoir utilisé des récits de miracles que les moines égyptiens avaient inventés, tantôt pour christianiser de vieilles solennités, et tantôt pour achalander leurs sanctuaires.

(1) J. VARIOT : *Etudes... des Evang. Apocr.*, pp. 57-58 ; voir aussi : M. NICOLAS : *Etudes sur les Evang. Apocr.*, pp. 218-219.

Les textes sacrés ne nous disent rien de la vie de Jésus, de sa cinquième à sa douzième année. C'est cette lacune que l'*Evangile de Thomas l'Israélite* vint combler. Il eût été mieux intitulé : *Merveilles de l'Enfance de Jésus*. On y raconte que, dès l'âge le plus tendre, cet enfant du miracle commandait aux eaux de la terre et aux oiseaux du ciel ; il étonnait les maîtres chargés de lui apprendre à lire ; bien mieux, déjà se manifestait son pouvoir souverain sur la vie et la mort. Sans respect pour ses maîtres, il n'hésite pas à révéler leur ignorance et à les humilier devant leurs élèves. Il frappe de sécheresse ou de mort des enfants qui l'avaient heurté ou contrarié.

Dans cette singulière production, Jésus apparaît comme un être acariâtre et insolent et ne songe qu'à étaler puérilement son pouvoir de thaumaturge. Il est bien clair que son auteur veut faire de l'enfance du Sauveur une préparation et comme une ébauche de son âge mûr. Cette intention manifeste ne permet pas de penser que ce livret n'est qu'un simple recueil de traditions populaires, comme on l'a dit trop souvent. Toute la partie dont on peut croire, d'après les traces qui subsistent encore, qu'elle était fort imprégnée de docétisme, est évidemment supprimée. En multipliant les miracles, l'auteur entendait d'ailleurs nous faire comprendre que Jésus ne fut jamais un homme et n'eut jamais que les apparences de la nature humaine. Bien mieux, l'artifice de la composition et l'érudition scripturaire de notre écrivain se laissent assez facilement saisir :

« Chacune des paroles sacrées de l'Ancien Testament qui avait pu être appliquée à Jésus devint le thème d'un récit et le point de départ d'une anecdote de l'Enfance. Le Psalmiste avait dit, en parlant du Sauveur : « *Ma sagesse a dépassé celle des vieillards* » ; vite on composait une histoire où l'enfant faisait la leçon aux précepteurs et aux vieux maîtres d'Israël. Un autre texte était ainsi conçu : « *Tous ses ennemis, il doit les broyer et ses adversaires sont comme morts devant lui* » ; on plaçait l'accomplissement de ces paroles pendant l'enfance du Sauveur : un petit camarade qui avait heurté l'épaule de l'Enfant Jésus était frappé à mort. Enfin, il avait été dit, dans l'Evangile de S. Marc, « *que tous ses apôtres, Jésus doit les préserver pendant leurs courses évangéliques, les guérir du venin des serpents* ». On aurait pu le présumer dès les premières années de l'enfance : l'un des récits racontait comment le Sauveur avait lui-même soigné et guéri un enfant mordu d'une vipère. » (1)

(1) J. VARIOT : *Etudes... des Evang. Apocr.*, p. 222 ; voir aussi pp. 210-211.

L'auteur inconnu, qui choque si fort le bon sens et se montre si préoccupé de réaliser en Jésus enfant une esquisse prophétique de son âge d'homme, ne peut être qu'un théologien qui vit hors du monde et des sentiments humains. En admettant, par exemple, que le trait des oiseaux pétris d'argile et s'envolant tout à coup dans les airs soit d'invention populaire (ce dont je doute, car il rappelle assez clairement la création d'Adam formé d'une terre rouge), comment croire que le peuple ait eu l'idée d'en faire un objet de scandale parce que le Divin Enfant les avait modelés le jour du sabbat ? Nous sommes en présence non d'un recueil d'inventions populaires, mais d'un roman monastique.

L'*Evangile du Pseudo-Matthieu* procède de la même veine ; il ne lui suffit pas d'introduire dans sa seconde partie toute une série de fables coptes ; dans sa troisième partie, on a cru devoir ajouter des fables à celles du PSEUDO-THOMAS, qu'il reproduit. Il nous conte divers voyages de l'Enfant âgé seulement de huit ans : Un jour qu'il se rendait de Jéricho au Jourdain, il rencontre une lionne entourée de ses lionceaux. A peine cette bête farouche l'a-t-elle aperçu qu'elle vient à lui et l'adore, tandis que ses lionceaux jouent aux pieds du jeune Dieu ! Jésus désirant traverser le Jourdain, ses eaux se séparent aussitôt et se dressent comme deux murailles à droite et à gauche. C'est le thème bien connu du passage de la Mer Rouge. Le dernier chapitre nous met sous les yeux la famille de Nazareth et la vie de chaque jour :

« Personne, dit l'auteur, n'osait manger ou boire, s'asseoir à la table ou rompre le pain avant que l'Enfant eût béni la table et commencé le repas. S'il était absent, on attendait qu'il eût pris place... Tous, en effet, avaient les yeux sur lui comme sur une lumière vive et l'entouraient dans les sentiments d'une sainte frayeur. Et lorsque Jésus dormait, soit le jour, soit la nuit, la clarté de Dieu resplendissait sur lui. » (1)

Comment ne pas songer à une table conventuelle et à quelqu'un de ces saints abbés qui apparaissent à leurs disciples dans une sorte d'auréole ?

Dans l'*Evangile arabe de l'Enfance*, qui paraphrase le Pseudo-Matthieu, la science de Jésus s'étend non seulement à toute la Nature,

(1) J. VARIOT : *l. c.*, pp. 58-59.

mais à la métaphysique, à l'hyperphysique et à l'hypophysique (*sic*). Ses miracles sont de plus en plus nombreux et de plus en plus extravagants. On le prendrait pour un magicien : il change des enfants en chevreaux et, à la demande de leur mère, les rend à leur forme naturelle ; ailleurs, il ramène à la forme humaine un jeune homme transformé en mulet. De telles métamorphoses pourraient bien déceler la main de quelque gnostique et les soi-disant miracles allégoriser, peut-être, des métamorphoses ou des degrés initiatiques. (1)

Notons, pour finir, un dernier caractère de cette production : l'attention donnée aux reliques. La vieille Israélite que Joseph avait amenée pour assister Marie sur le point d'accoucher avait recueilli le prépuce de Jésus et l'avait enfermé dans un vase d'albâtre tout empli d'huile de vieux nard.

« En retour des présents que les sages de l'Orient lui offrirent, Marie leur donna un des linges dans lesquels l'Enfant Jésus avait été enveloppé, et quand, après être retournés dans leur pays, ils jetèrent ce linge dans le feu sacré, en présence des rois, des princes et de tout le peuple accourus pour s'informer du résultat de leur voyage : les flammes ne l'entamèrent pas et le laissèrent entièrement intact. Ils se mirent alors à le couvrir de baisers et à le poser sur leur tête et sur leurs yeux ; après quoi ils le déposèrent avec grande vénération dans leurs trésors. » (2)

C'est ici encore le même culte des reliques et peut-être y peut-on voir le souvenir de quelque sanctuaire où l'on vénérait le prépuce ou les langes de Jésus.

IV. — Les dernières années de Jésus.

Les apocryphes qui traitent des dernières années du Sauveur forment un groupe important et ajoutent aux Evangiles canoniques tout un ensemble de nouveaux témoignages. Comme nous l'avons déjà vu, la plupart de ces écrits se réclament du nom du Procurateur et le premier fond de toutes ces pièces est un prétendu *Rapport de Pilate à Tibère*.

(1) L'initié d'Eleusis était considéré comme un chevreau, et l'*Ane d'or* d'Apulée est une allégorie, à peine voilée, d'une métamorphose initiatique.
(2) *Evangile Arabe*, ch. VII et VIII, éd. P. Peeters, pp. 9-10. Pour d'autres reliques, voir M. Nicolas : *Etudes sur les Evangiles Apocr.*, p. 222.

Dans cette composition, la plus naïve ignorance des mœurs, des opinions et des préjugés d'un procurateur romain éclate à chaque ligne. Pilate s'exprime ainsi :

« Très puissant souverain, poussé par la crainte et la terreur, j'ai mis à tes pieds le récit d'une délation que j'ai écoutée et je t'ai fait connaître la gravité des événements survenus et la manière dont cette affaire s'est terminée. Car lorsque j'avais ce gouvernement, ô mon prince, suivant un ordre de ta grâce, entre les villes d'Anatolie, dans celle qui est appelée Jérusalem, où se trouve le temple du peuple juif, toute la multitude rassemblée des Juifs m'a amené un homme du nom de Jésus, contre lequel s'élevaient des accusations graves et nombreuses ; ils ne pouvaient le confondre par aucun raisonnement. Or, le motif de leur haine contre lui venait de ce qu'il avait dit que le sabbat ne forçait pas au repos. Mais cet homme opéra de nombreuses guérisons par de bonnes œuvres. Il rendit la vue à des aveugles, guérit des lépreux, ressuscita des morts, rendit la santé à des paralytiques et la vigueur à des personnes qui n'avaient plus de forces, qui étaient privées de voir et dont les os étaient disloqués ; il leur rendit le pouvoir de se promener et de courir, en le leur ordonnant d'une seule parole. Il accomplit encore un autre fait plus remarquable, inconnu même à nos divinités. Il a ressuscité d'entre les morts un certain Lazare, défunt depuis quatre jours, en invitant d'un seul mot à s'éveiller ce cadavre rongé par les vers qui s'y étaient multipliés ; Jésus invita donc à courir ce mort infect couché dans son tombeau ; et, comme un fiancé qui sort de la chambre nuptiale, celui-ci quitta son tombeau en exhalant le plus doux parfum. » (1)

Enfin, après avoir cité encore divers autres miracles de Jésus, il ajoute :

« C'est donc lui qu'Hérode, Archélaus, Philippe, Anne et Caïphe, ainsi que tout le peuple m'ont livré pour le condamner, et comme plusieurs me le demandaient à grands cris, j'ai ordonné qu'il fût crucifié.

« Mais lorsqu'il fut sur la croix, les ténèbres se répandirent sur toute la terre, le soleil se cacha complètement et le ciel s'obscurcit au milieu du jour, de sorte que les étoiles se montrèrent, mais en même temps avec une lumière obscurcie, et, comme votre Majesté le sait sans doute, on brûla des flambeaux dans tout l'univers, depuis la sixième heure jusqu'au soir. Mais la lune, comme ensanglantée, fut terne pendant toute la nuit et néanmoins elle paraissait très bien. Et les étoiles et Orion gémissaient sur les Juifs, au sujet de l'iniquité qu'ils avaient commise.

« Le lendemain du sabbat, vers la troisième heure de la nuit, le

(1) BRUNET, *D. A.*, II, 757.

soleil se montra brillant comme il ne le fut jamais et tout le ciel fut illuminé. Et comme les éclairs brillent dans la tempête, de même des hommes revêtus de vêtements éclatants, entourés d'une gloire, parurent dans le ciel, ainsi qu'un nombre infini d'anges qui élevaient la voix et disaient : — Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! Sortez du tombeau, vous qui êtes assujettis aux ténèbres de la mort ; et à leur voix, toutes les montagnes et les collines s'agitèrent, les rochers se fendirent, de grands abîmes s'ouvrirent, au point qu'on vit les portes de l'Enfer.

« Et dans ce moment épouvantable, on vit les morts se lever et les Juifs eux-mêmes, témoins oculaires, ont dit : — Nous avons vu Abraham, Isaac et Jacob et les douze patriarches morts depuis deux mille cinq cents ans, ainsi que Noé, revêtu d'un corps éclatant, et toute cette foule circulait en masse, chantant Dieu à haute voix et disant : — Le Seigneur notre Dieu, ressuscité des morts, a ranimé tous les trépassés et vaincu l'Enfer dépouillé.

« Or, pendant toute cette nuit, tout puissant Souverain, cette lumière n'a pas cessé et un grand nombre de Juifs périrent noyés ou engloutis dans les abîmes, de sorte qu'on n'a pas trouvé leurs cadavres ; et je dis que ceux qui avaient parlé contre Jésus furent ainsi traités. Une seule synagogue resta dans Jérusalem, puisque toutes celles qui s'étaient élevées contre Jésus ont été détruites. » (1)

Ce rapport apocryphe, où le thème de l'émoi de la Nature est étendu à l'empire des morts (2) est une pièce fort ancienne, déjà connue de JUSTIN et de TERTULLIEN et qui, sans doute, existait dès le milieu du IIme siècle. (3)

Les Actes de Pilate ne sont qu'une version plus développée de ce prétendu rapport. Le but en est le même : persuader de l'innocence et de la divine mission de Jésus les Juifs qui rejetaient le témoignage de ses disciples. L'auteur inconnu cite souvent l'Ancien Testament et jamais le Nouveau, bien qu'il demeure dans le cadre qu'il lui impose ; il s'efforce de parler en Juif et surtout multiplie les témoins juifs ou païens. Douze personnes considérables de la nation juive, à la tête desquelles se place Nicodème, viennent devant Pilate proclamer l'innocence de Jésus :

« Les continuelles invraisemblances de langage de Pilate, de Nicodème, des autres défenseurs de Jésus et même des prêtres juifs mises

(1) BRUNET, *D. A.*, II, 758-59.
(2) P. SAINTYVES : *Essais de Folklore Biblique*, pp. 427-450.
(3) M. NICOLAS : *loc. laud.*, 355-61, et J. VARIOT : *loc. cit.*, pp. 268-69, 271, 275.

de côté, le récit du jugement du Seigneur ne s'écarte pas trop de celui des Evangiles canoniques. La seule addition notable qu'on y remarque est la légende des étendards romains qui s'inclinent d'eux-mêmes devant Jésus-Christ à son entrée dans le Prétoire. Le récit de la crucifixion est bref. Plusieurs des détails donnés par les Evangiles canoniques y sont omis ; mais on y trouve les noms des deux brigands, qui s'appellent ici : celui de droite Démas, et celui de gauche Gestas, ainsi que celui du soldat romain qui perça de sa lance le côté de Jésus, et qui s'appelle Longin. » (1)

Ce qui suit est un tissu de fables, imaginées principalement dans l'intention de répondre aux objections que les Juifs élevaient contre la réalité de la résurrection du Seigneur. Nicodème et Joseph d'Arimathie, accusés par les prêtres d'avoir pris parti pour Jésus, les accablent, de leur côté, de reproches. Les Juifs, irrités, jettent Joseph en prison ; mais, ainsi qu'il l'avait annoncé, Dieu le sauve de leurs mains. Miraculeusement délivré, il est transporté, à travers les airs, de Jérusalem à Arimathie.

Les soldats qui avaient été placés à l'entrée du tombeau viennent annoncer que Jésus est ressuscité. Aux reproches des Juifs, ils répondent avec une rare présence d'esprit : — Donnez-nous Joseph que vous aviez fait mettre en prison, et nous vous donnerons Jésus, dont nous gardions le sépulcre. Les Juifs achètent alors à prix d'argent leur silence ; précaution inutile, car aussitôt arrivent trois Israélites : un prêtre, un maître d'école et un lévite, qui annoncent qu'ils ont rencontré Jésus en Galilée. Ils l'ont trouvé assis au milieu de ses onze apôtres sur le mont des Oliviers, et l'ont vu monter au ciel. Les prêtres donnent également de l'argent à ces trois hommes pour les engager à se taire et se hâtent de les renvoyer dans leur pays.

En vain, pour rassurer le peuple, les prêtres lui représentent que les trois Galiléens ne méritent aucune confiance et que les soldats ont été gagnés par les disciples de Jésus, qui avaient eux-mêmes enlevé son corps. On ne réussit pas à le calmer. Sur le conseil de Nicodème, on se décide à faire venir Joseph d'Arimathie à Jérusalem pour apprendre la vérité de sa bouche. Mais le récit qu'il fait de sa délivrance et d'une entrevue miraculeuse qu'il avait eue avec Jésus ressuscité, jette le trouble dans l'âme des prêtres. On fait revenir à Jérusalem les trois

(1) M. Nicolas : *loc. laud.*, 251.

Galiléens, on les interroge l'un après l'autre, et Anne et Caïphe, reconnaissant que, d'après l'Ecriture elle-même, la parole de deux ou trois témoins qui s'accordent ensemble ne saurait être contestée, restent convaincus de la vérité de la résurrection de Jésus. (1)

L'apologiste *ad usum Judeorum* des *Actes de Pilate* est un gnostique qui rêve de conquérir les Juifs à sa foi, mais qui ignore les usages des Juifs et connaît mal leur pays. Il fait de Joseph et de Caïphe deux grands-prêtres contemporains, alors qu'il n'y a jamais eu qu'un grand-prêtre à la fois ; il place le mont des Oliviers en Galilée, alors que le dernier des muletiers juifs lui aurait appris qu'il est en Judée.

La *Descente de Jésus-Christ aux Enfers*, qui constitue la seconde partie des *Actes de Pilate*, (ch. XVI-XIX) en forme une suite assez naturelle. La narration reprend au moment même où les prêtres venaient de s'interroger au sujet du langage à tenir sur la Résurrection et l'Ascension du Sauveur. Joseph d'Arimathie disait à Anne et à Caïphe : « Pourquoi vous étonner que Jésus soit ressuscité ? Ce qu'il y a de vraiment admirable, c'est qu'il ait ressuscité du tombeau un grand nombre de morts et que plusieurs personnes les aient rencontrés dans la ville de Jérusalem. » Parmi ces ressuscités se trouvent les deux fils de Siméon, qui reçut Jésus dans ses bras : depuis le jour où ils avaient été délivrés du tombeau, ils vivaient à Arimathie. Joseph propose de les mander pour apprendre de leur bouche par quel prodige ils sont revenus à la vie. Le conseil accepte la proposition. Les grands-prêtres : Anne, Caïphe, Joseph, Nicodème et Gamaliel arrivent à Arimathie et se rendent chez les ressuscités. Le premier moment de la visite se passe en prières et en saints embrassements. Puis, sans qu'aucune parole ait été échangée, vivants et ressuscités reprennent la route de Jérusalem, entrent dans la synagogue et ferment avec soin les portes. Les prêtres apportent le livre de la Loi : « Au nom du Dieu d'Israël et d'Adonaï, disent-ils aux fils de Siméon, jurez de dire la vérité et de raconter comment vous avez pu revenir à la lumière. » A ces paroles, les ressuscités firent un grand signe de croix sur leur front et dirent au grand prêtre : « Donnez-nous du papier, de l'encre et des roseaux pour écrire. » On leur apporta ce qu'ils demandaient et, s'étant assis, ils écrivirent. (2)

(1) Cf. M. Nicolas : *loc. cit.*, dont nous avons légèrement abrégé et modifié l'analyse.
(2) *Evangile de Nicodème*, ch. XVII.

Leur relation est une suite de tableaux. Dans le premier, une vive lumière ayant traversé le noir séjour, patriarches et prophètes frémissent dans l'espoir que les temps annoncés par Seth, le fils d'Adam, sont arrivés. Après le discours de Seth, un second tableau nous fait assister au dialogue d'Hadès (l'Abîme) et de Satan et à l'arrivée du Roi de Gloire, qui ordonne d'enchaîner le démon. Et le troisième tableau représente la rencontre des âmes et de Jésus qui les accueille affectueusement et les confie à S. Michel pour que l'Archange les conduise au Paradis, où elles vont entrer, avec le Bon Larron qui les attend sur le seuil.

Pour être définitivement ennobli et christianisé, le vieux thème de la descente aux Enfers n'en est pas moins reconnaissable et, soit qu'on admette qu'il était déjà amorcé dans les Epîtres canoniques ou qu'il apparaît ici pour la première fois dans le christianisme, il n'en est pas moins certain qu'il s'agit d'un emprunt aux traditions antiques, car on en connaît des variantes égyptiennes, chaldéennes et gréco-romaines antérieures aux évangiles. Notre thème se retrouve d'ailleurs également dans les légendes juives ou gnostiques du IIme siècle et nous admettons volontiers avec BEAUSOBRE et les critiques catholiques, que la rédaction première de cet apocryphe remonte à la même époque. (1)

Le livret de la *Descente aux Enfers* est donc vraisemblablement sorti des mêmes milieux que le *Protévangile*, *l'Evangile de l'Enfance* et les *Actes de Pilate* et témoigne d'un esprit également mythologique. Les thèmes qu'emploie le biographe revêtent ici, par leur ampleur et leur invraisemblance, un caractère franchement mythique. Ainsi le thème de l'émoi des éléments à la mort de Jésus ; ainsi le thème de la descente aux Enfers.

Qu'il s'agisse d'un livret gnostique, on n'en saurait douter, car il nous rapporte longuement la légende de *l'huile de la miséricorde*, qui appartient en propre à la secte des Sethiens. (2) Et comment ne pas songer à un moine, lorsque nous voyons Leucius et Charinus rédiger dans des cellules le récit de la descente aux Enfers ? Ils ne parlent pas, ils font des signes de croix, et lorsque leur rédaction est achevée, ils ne peuvent s'empêcher de prononcer le mot *Amen* ! « On dirait de ces

(1) BEAUSOBRE : *Hist. du Manichéisme*, I, 371-72 ; J. VARIOT : *loc. laud.*, 299-314.
(2) ABBÉ VARIOT : *loc. cit.*, 304-308.

moines, écrit l'ABBÉ VARIOT, qui furent chargés de transcrire des manuscrits et que la règle obligeait au silence. » (1)

Conclusion.

Nous avons constaté que les auteurs de nos apocryphes ont traité les histoires de Marie, de Joseph, et même celle de Jésus, avec la même liberté que celles des héros secondaires. Ces histoires sont des romans dans lesquels il est devenu quasi impossible de démêler ce qu'ils doivent à des traditions historiques. Ce premier point ne fait que confirmer ce que nous savions déjà : l'absolu dédain de nos anonymes pour la vérité historique. En ce qui concerne Jésus lui-même, ils n'hésitent pas à contredire les évangiles canoniques, et laissent ainsi penser qu'ils n'y voient que des romans analogues à ceux qu'ils écrivent.

Second point : ces livrets apocryphes ne contiennent pas seulement des traces de docétisme, certains d'entre eux en sont tout imprégnés. Lorsque le PSEUDO-THOMAS fait de Jésus enfant un thaumaturge incomparable, une sorte d'archimagicien, on ne peut guère douter qu'il ait voulu démontrer qu'il ne s'agissait pas d'un dieu incarné, ayant revêtu, avec notre chair, quelques-unes de ses limites, mais d'un fantôme humain laissant à la divinité toute sa liberté et toute sa puissance. Pour l'un de nos apocryphes, nous pouvons même préciser que son auteur est un gnostique qui appartenait à la secte des Sethiens, ou qui en avait adopté les principales légendes.

Nos romanciers ne sont pas seulement des gnostiques, ce sont des moines en chair et en os, grands montreurs de reliques et très préoccupés d'attirer des pèlerins dans leurs sanctuaires. Ce troisième point est d'ailleurs d'un vif intérêt : il achève en effet de nous faire voir à qui nous avons affaire. Ces moines sont des adeptes de la théosophie gnostique et, certes, des mystiques et des contemplatifs ; mais l'état supérieur qu'ils ont atteint les a conduits à traiter les pauvres humains, tout au moins les non-initiables, avec un sans-gêne absolu. Ils sont visiblement persuadés qu'on ne leur doit pas la vérité historique. Au reste, ils ne semblent pas la concevoir eux-mêmes. Ils ne croient pas

(1) ABBÉ VARIOT : *loc. cit.*, 320.

davantage faire une mauvaise action en leur disant : — Voici l'arbre qui a donné ses fruits à Jésus, voici la ceinture de la Vierge et le suaire de Joseph, alors qu'ils savent pertinemment qu'il n'en est rien. On ne doit pas la vérité au peuple — c'est encore la conviction de nombre de politiciens — telle était la persuasion intime de ces rédacteurs de faux évangiles. Est-ce à dire qu'ils méprisaient le peuple et les non-initiables ? Loin de là ; leur cœur est rempli de pitié, ils se dévouent à ses malades, ils secourent ses pauvres, et consolent tous les miséreux en faisant luire à leurs yeux l'espoir d'une vie meilleure. Qu'importe que ces reliques soient fausses si elles apportent à l'homme la guérison, à Dieu l'hommage ! Qu'importe que ces histoires soient vraies, pourvu qu'elles donnent aux hommes, avec la foi robuste, l'espérance illimitée !

On ne pouvait pas même leur objecter qu'ils méprisaient la raison et se riaient de l'intelligence avide de savoir. A ceux que certains prodiges choquaient, que des métamorphoses absurdes révoltaient, on ne manquait pas de répondre qu'elles allégorisaient la métamorphose du profane en initié et que, s'ils voulaient faire effort, discipliner leur vie tout entière, on leur fournirait des apaisements. Jésus, leur disait-on un beau jour, n'est pas un homme de chair et d'os, c'est un intermédiaire céleste, c'est un envoyé du ciel, c'est le fils de Dieu, c'est un Dieu.

CHAPITRE V

Le roman des Douze Apôtres.

Même si la curiosité des fidèles se fût concentrée sur les personnages de la Sainte-Famille et ne se fût pas inquiétée des évangélistes et des autres écrivains qui rédigèrent les livres du Nouveau Testament, c'est-à-dire la règle de la pensée et de la vie chrétiennes, et pas davantage des premiers Apôtres, à qui la plupart d'entre eux devaient leur foi, on ne conçoit point que les missionnaires chargés de les évangéliser, ou les pasteurs qui leur ont immédiatement succédé, n'aient pas éprouvé le besoin de leur en parler. Comment ne pas essayer de retracer les vies de Pierre et de Paul, lorsqu'on commentait leurs Epîtres ou les apocryphes qu'on leur attribuait ? Comment se taire au sujet de Jean, à qui l'on devait non seulement le quatrième évangile et l'Apocalypse, mais plusieurs lettres ? au sujet de Luc qui, disait-on, écrivit, avec le troisième évangile, les *Actes des Apôtres* ? Comment ne rien dire de Jude, dont nous avons une si curieuse *Epître* ? Et, d'autre part, conçoit-on que les disciples immédiats des Apôtres, pour assurer leur autorité, n'aient pas été tentés de parler à leurs auditeurs des maîtres dont ils tenaient la foi, de leurs travaux apostoliques, de leur sainteté, de leurs derniers combats ?

I. — La légende des Douze d'après les Actes apocryphes des cinq premiers siècles.

En fait, des traditions s'établirent rapidement. On raconta que Pierre et Paul étaient morts à Rome ; que Jean, retiré dans la province d'Asie, y avait longtemps vécu avant d'y mourir très âgé ; on admettait, en général, qu'après être restés plusieurs années à Jérusalem, les Apôtres s'étaient dispersés et s'étaient partagé le monde

païen. Avec ces maigres données de la tradition primitive, on ne tarda guère à rédiger des récits romanesques, dont certains prirent les proportions de véritables histoires. Ce furent, naturellement, les plus grands parmi les Apôtres qui bénéficièrent tout d'abord de l'attention des écrivains chrétiens. Les quelques renseignements que l'on possédait sur Pierre, Paul et Jean fournirent des cadres sur lesquels il n'y eut plus qu'à broder. Ceux dont on ignorait entièrement le rôle missionnaire, mais pour lesquels les évangiles excitaient l'intérêt, comme André, le premier de ceux qu'avait appelés Jésus, Thomas, qui jouait un rôle en vue dans les récits de la résurrection, permirent aux faiseurs d'histoires de déployer leur imagination en de véritables romans d'aventures. Pour les autres Apôtres, dont la silhouette se dégageait mal des récits évangéliques, on imita les vies des premiers, en les modifiant, en les adaptant, selon les temps et les lieux. Tenant compte de leurs caractères et de l'époque probable de leur rédaction, on peut diviser l'ensemble de ces productions en trois séries :

Première série d'Actes Apocryphes : le Recueil de Leucius Charinus. — S. EPIPHANE (315-403) nous parle d'un LEUCIUS qui aurait compté parmi les disciples de Jean l'Evangéliste, (1) et, presque vers la même époque, PACIEN DE BARCELONE († 391) déclare que les Montanistes mentent lorsqu'ils se réclament de Leucius et prétendent qu'ils ont été illuminés par lui. (2) Ce Leucius, dit A. DUFOURCQ, semble donc avoir été un chrétien fameux. (3) Rien ne prouve qu'il ne s'agit pas d'un gnostique, car S. Jérôme († 420) présente le Leucius des Montanistes comme un disciple de Mani. (4)

Il est certain, d'autre part, que les manichéens du temps de S. AUGUSTIN (5) et FAUSTE en particulier († 386) (6) désignent un certain Leucius comme l'auteur des *Actes de Pierre, d'André, de Thomas, de Jean,* et protestent contre leur exclusion du canon. Dans sa lettre à Exupère, le pape INNOCENT Ier († 417) condamne les *Actes Apo-*

(1) *Haer.*, LI, 6, ds *P. G.*, XLI, 897.
(2) *Ad Sempronianum Novatianum*, I, 2, in *P. L.*, XIII, 1053.
(3) *Gest. Mart. Rom.*, IV, 157.
(4) *Epist.*, XLIX, 2 ; aussi L, 1.
(5) AUGUSTIN : *Contr. Faust.*, XXX, 4.
(6) AUGUSTIN : *Contra Adamantinum*, XVII ; *Contr. Faust.*, XXIII, 9 ; *Contr. Adv. Leg. et Proph.*, I, 20.

cryphes de Pierre et de Jean écrits par un certain Leucius, et les *Actes d'André* qu'il attribue aux philosophes XENOCHARIS et LEONIDAS. (1) LIPSIUS et HARNACK ont conjecturé que ces deux derniers noms sont des déformations de Charinus et de Leucius, (2) ce qui paraît assez vraisemblable. EVODE D'UZALA († 430) témoigne aussi que les manichéens se servaient des Actes rédigés par Leucius et les utilise contre eux dans les choses de la foi. (3) THURIBE D'ASTORGA († 460) affirme que les priscillianistes faisaient usage du recueil de Leucius. (4) L'ensemble de ces témoignages ne permet guère de douter que les manichéens et plus tard les priscillianistes, possédaient des Actes apocryphes qu'ils attribuaient à un personnage du nom de LEUCIUS; et peut-être prétendaient-ils que ce Leucius était un disciple de Jean, afin de donner à tous ces actes une autorité, aux yeux mêmes des catholiques.

Dans le *décret de Gélase* (496), LEUCIUS devient l'auteur responsable de toute la littérature apostolique dont l'orthodoxie était suspecte. Le pape condamne : *tous les livres que fit (ou falsifia) Leucius, le disciple du diable.*

Enfin le patriarche PHOTIUS (815-891) décrit un livre intitulé *Le Voyage des Apôtres*, qui contenait les Actes de Pierre, de Jean, d'André, de Thomas et de Paul, et qui passait pour avoir été écrit par LEUCIUS CHARINUS. (5) Il s'agit incontestablement du Leucius revendiqué par les manichéens, car Photius donne, sur la doctrine des *Voyages Apostoliques*, des détails tout à fait décisifs. Il enseignait l'existence de deux dieux, un pervers et un bon, confondait le Père avec le Fils et versait dans le docétisme. C'est bien là l'enseignement manichéen.

Il existait donc un recueil d'Actes apocryphes que les catholiques et les manichéens, d'un commun accord, attribuaient à un certain LEUCIUS, dont, au reste, nous ne savons rien de certain. Il est fort probable que le nom de Leucius ou de Leucius Charinus, comme l'appelle PHOTIUS, fut une sorte de firme destinée à donner aux premiers actes apocryphes une origine apostolique, en les attribuant à un disciple de S. Jean.

(1) *P. L.*, XX, 502.
(2) LIPSIUS : *Die Apocr. Apostelgesch.*, I, 544 ; HARNACK : *Uberl.*, 120.
(3) *De Fide contra Manicheos*, 5, ds *P. L.*, XLII, 1150.
(4) *Epistola ad Idacium*, ds *P. L.*, LIV, 694.
(5) *Bibliothèque*, 114.

Depuis les études de SCHMIDT, on admet que, seuls, les Actes de Jean, les premiers en date, doivent être attribués à LEUCIUS. Celui-ci n'a certainement rien à faire avec les *Actes de Pierre*, ni avec les *Actes de Paul*. Il est très vraisemblable, par ailleurs, que les *Actes de Thomas* furent composés originairement en syriaque et non en grec. Restent les *Actes d'André*, dont il n'est pas prouvé qu'ils appartiennent à l'auteur de cette collection. Toutefois, tous ces Actes sortent, sinon d'une même officine, du moins du même milieu sectaire, et les manichéens, qui les ont reçus des gnostiques, dualistes comme eux, les ont tous plus ou moins marqués de leur empreinte.

Les Actes qui figurent dans le recueil du Pseudo-Leucius datent tous de la seconde moitié du IIme siècle; les derniers, cependant, seraient du début du IIIme. Mais examinons le contenu de ces romans d'aventures.

Les plus anciens paraissent être les *Actes de Jean*. Ils sont tout imprégnés de docétisme et l'on y rencontre maintes formules qui font songer aux spéculations de la gnose valentinienne sur l'ogdoade et la dodécade. Nous en possédons d'importants fragments, qui permettent de juger de la valeur historique de l'œuvre tout entière. C'est d'abord un récit de la comparution de Jean à Rome et de son exil à Patmos, puis la relation du retour de Patmos à Ephèse. Un long fragment raconte ce que fut le séjour de Jean à Ephèse et les nombreux miracles qu'il y opéra ; l'auteur a cru devoir l'égayer par un curieux roman, plus érotique qu'édifiant. Un certain Callimaque, violemment épris d'une femme nommée Drusiana, ayant appris qu'elle était morte, fait ouvrir sa tombe pour violer son cadavre. Dans un quatrième fragment, Jean lui-même est censé raconter la passion de Jésus, mais il nous le présente comme un pur fantôme, à la façon des docètes. Enfin, le cinquième morceau contient un récit fort étrange de la mort de l'Apôtre. Il va se coucher dans la tombe qui lui est destinée pour y rendre le dernier soupir. Les tendances de l'encratisme y sont d'ailleurs assez reconnaissables. Si l'on ajoute à tout cela que les prodiges y sont partout multipliés, que les résurrections y sont coutumières, on pourra conclure qu'il s'agit d'un roman fabuleux et non pas d'une histoire vraie. L'auteur considère évidemment les miracles comme des ornements destinés à amuser l'esprit et à attirer l'attention, sans y ajouter d'autre importance. Le trait suivant suffira à nous édifier. Jean, étant descendu dans une mauvaise auberge, fut assailli par des

punaises ; il leur ordonna de se retirer sur le chambranle de la porte et d'y rester jusqu'à son départ, ce qu'elles firent. (1)

Nous possédons des *Actes de Paul*, qui furent composés entre 160 et 170. Ce récit entre tout à fait dans le genre des histoires de voyages. Il nous montre Paul, parcourant les villes de l'Asie Mineure, puis de la Grèce, pour arriver finalement à Rome et y mourir décapité. Deux parties, surtout, doivent attirer notre attention : 1º Les *Actes de Paul et de Thècle*, 2º le *Martyre de Paul*.

La première partie, qui devint par la suite l'histoire de la conversion de Thècle, est un roman composé par un prêtre d'Asie.

« Il avoua, nous dit TERTULLIEN, que c'était l'ardeur de sa dévotion pour S. Paul qui l'avait ainsi porté à mentir pour lui faire honneur de ces fictions. En punition de son imposture, ce prêtre fut interdit et dégradé de son sacerdoce. » (2)

Mais qu'a-t-on voulu condamner ? Ne seraient-ce pas les doctrines que l'auteur attribue à l'Apôtre, certaines formes de l'encratisme et du docétisme ?

La deuxième partie, ou le *Martyre de Paul*, est un récit qui diffère entièrement de celui des actes canoniques. Paul a converti Patrocle, un des favoris de Néron, d'où fureur du tyran, qui ordonne de tuer tous les chrétiens. Paul est condamné à la décapitation ; mais lorsque sa tête tombe, du lait jaillit du col tranché. Les assistants vont raconter ce miracle à Néron, et Paul lui apparaît pour lui annoncer son prochain châtiment. Le lendemain, l'Apôtre se montre encore à deux soldats, Longus et Cestus, venus à son tombeau, et leur obtient la grâce de la foi. Les disciples Luc et Tite, également présents à cette manifestation de l'Apôtre, baptisent les nouveaux convertis. EUSÈBE considère l'ensemble de ces Actes comme pseudépigraphes, sans toutefois les condamner ; mais ils devinrent rapidement suspects. S. JÉRÔME les réprouva positivement (*De Viris ill.*, 7) et les Pères de l'âge suivant ne feront qu'accentuer cette condamnation, en raison sans doute de l'usage qui en était fait dans les cercles manichéens et priscillianistes. (3)

(1) P. BATTIFOL, *Anc. Litt. grecque Chrét.*, p. 42 ; A. PUECH, *Hist. de la Litt. Grecque Chrét.*, II, 625-27.
(2) *De Baptismo*, cap. XVII.
(3) Cf. : L. VOUAUX : *Les Actes de Paul et ses lettres apocryphes*, P., 1913, et A. PUECH : *Hist. Litt. gr. chrét.*, P., 1928, I, 411.

Les *Actes de Pierre* sont, avec ceux de Paul, les plus célèbres parmi les actes apocryphes ; mais il ne nous en reste plus aujourd'hui que des fragments, dont les plus importants sont les *Actes dits de Verceil*, conservés en latin et le *Martyre de Pierre*, conservé en grec.

« Le merveilleux le plus puéril abonde dans les *Actes de Verceil* : c'est l'histoire du chien auquel Pierre donne la voix pour qu'il aille parler à Simon et qui revient mourir aux pieds de l'apôtre ; c'est celle du démon qui, en sortant du corps d'un jeune homme exorcisé par Pierre, renverse, dans la maison du sénateur Marcellus, une statue de César ; c'est celle de l'enfant de sept mois qui apostrophe Simon ; c'est surtout le conte ridicule du hareng saur que Pierre fait revivre et nager dans un bassin. Les prédications de Pierre sont souvent aussi bien verbeuses. Plus intéressantes sont ses prières, qui ont parfois un assez bel élan, mais qui, parfois aussi, frisent le gnosticisme, sans prendre cependant nettement un tour hérétique. *Le Martyre de Pierre* nous fournit le seul trait vraiment touchant : c'est la rencontre du Christ et de Pierre, que les fidèles ont décidé, d'ailleurs avec peine, à fuir le péril ; la question de l'apôtre : — *Quo Vadis* ? et la réponse du Christ : — *Iterum crucifigi* ! » (1)

Les Actes de Pierre, tels que nous les connaissons par les fragments précités, dépendent certainement des *Acta Joannis*. Il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer l'accumulation des noms donnés au Sauveur et les développements relatifs au mystère de la Croix. Ils dépendent aussi des *Actes de Paul,* auxquels ils ont pris leur allure générale, et peut-être même quelques expressions. (2) Par leurs emprunts, non moins que par leur contenu, les *Actes de Pierre* doivent donc être rangés parmi les pièces archi-romanesques.

Les *Actes de l'Apôtre André,* à en juger par les fragments qui nous en restent, datent aussi de la seconde moitié du IIme siècle. Ils sont déjà signalés par EUSÈBE (3) et d'autres auteurs qui s'accordent à y voir un ouvrage hérétique ; ils figurent d'ailleurs parmi les livres rejetés par le *décret de Gélase*. D'après la reconstitution fort réussie qu'en a tenté FLAMION, on est assuré que le côté romanesque n'y est pas moins développé que dans les précédents ; ils ont d'ailleurs une grande ressemblance avec les gestes de Pierre et ceux de Paul.

(1) A. PUECH, *Hist. Litt. grecque chrét.*, P., 1928, I, 413.
(2) E. AMANN, *Apocr. Nouv. Test.* in L. PIROT : *Supp. D. B.*, I, 498 ; voir aussi L. VOUAUX : *Les Actes de Pierre*, P., 1922, in-8.
(3) *H. E.*, III, 25.

De tous les actes gnostiques, les *Actes de l'Apôtre Thomas* sont les mieux conservés. Non pas que nous ayons leur texte primitif ; mais les deux recensions (grecque et syriaque) qui subsistent en manifestent sensiblement l'esprit et la forme. La note encratite n'y est pas moins accusée que le caractère gnostique, et l'on estime même qu'ils pourraient être de l'école de BARDESANE. Tout concourt à en fixer la rédaction au début du IIme siècle. Au reste, bien qu'ils ne soient pas très éloignés de l'époque des Apôtres, ils ne se rapprochent pas pour cela de la vérité historique.

Les merveilleuses aventures de Thomas dans l'Inde tiennent de la féerie orientale :

« Les Apôtres, à Jérusalem, viennent de se partager les provinces qu'ils doivent évangéliser. Judas-Thomas, qui est aussi appelé Didyme, reçoit l'Inde pour son lot. Toujours anxieux et indécis, il se demande comment faire pour arriver en ces lointains parages. Toutes choses vont s'arranger par une singulière intervention de Jésus. Le roi de l'Inde, Gondafor, désireux de se faire bâtir un palais somptueux, envoie un marchand, nommé Albanès, en Syrie, pour y chercher un architecte habile. Or, tandis que celui-ci se promène sur le marché, il rencontre Jésus, qui lui propose de lui vendre un de ses esclaves, expert en l'art de bâtir. L'esclave n'est autre que Thomas, qui trouvera ainsi un moyen d'accomplir sa mission dans les Indes. Avant d'y arriver, l'architecte et son nouveau maître font d'abord escale à Andrapolis, où le roi, tout justement, mariait sa fille. Présent au festin, Thomas y chante un hymne célébrant l'union mystique de l'âme avec la Sagesse Eternelle. Ce chant, l'attitude étrange de l'apôtre, attirent l'attention sur lui. Le roi le prie de bénir les jeunes mariés. Mais quand Thomas s'est retiré de la chambre nuptiale, voici que le Christ lui-même, sous les traits de l'apôtre, se trouve dans l'appartement et convertit par ses discours les deux jeunes gens à l'idée de la continence parfaite dans le mariage. Fureur du roi, qui fait rechercher Thomas ; mais celui-ci s'est déjà embarqué et ne tarde pas à arriver à la cour du roi Gondafor. Présenté au souverain, il reçoit l'ordre de bâtir un palais ; mais tout l'argent que le roi met à la disposition du faux architecte passe entre les mains des veuves et des pauvres, que l'apôtre a convertis à la doctrine du Christ. Un jour vient où le roi est mis au courant de la mystification et demande à voir de ses yeux les bâtiments qu'on lui élève. Il est calmé par un songe où il voit le palais céleste que Thomas, à l'aide des largesses royales, a édifié pour lui ; avec son frère et une grande multitude, il se fait baptiser. La nouvelle des prodiges accomplis par l'apôtre se répand dans le royaume voisin. Le roi Misdée envoie un de ses généraux quérir Thomas pour guérir sa femme et sa fille possédées du démon. Sitôt arrivé, Thomas ne tarde pas à convertir toutes les femmes de

l'entourage à la pratique de la continence parfaite dans le mariage. Fort inquiet de cette prédication, le roi fait arrêter l'apôtre ; mais la prison où il a été enfermé s'ouvre pour lui permettre de parfaire l'initiation de ses catéchumènes. Rentré dans son cachot aussi miraculeusement qu'il en est sorti, il finira par être conduit hors de la ville où des soldats le tuent à coups de lances. Son corps, qui ne cesse de faire des miracles, est finalement transporté en Occident. » (1)

Ce long récit, d'ailleurs, a emprunté de toutes mains, aussi bien aux sources profanes qu'aux sources gnostiques. Il a puisé et dans les *Actes de Pierre* et dans la *Vie d'Apollonius de Thyane*, par PHILOSTRATE. Il faudrait être bien hardi pour trouver le moindre fétu historique dans cette paille fabuleuse. (2)

Les cinq romans du PSEUDO-LEUCIUS que nous venons de passer en revue, ont un air de famille qui se remarque au premier coup d'œil :

« Dans toutes ces compositions, même cadre général, épisodes de voyage alternant avec des prédications, mêmes prépondérances accordées aux miracles les plus fantaisistes et les moins religieux, aux prodiges les plus absurdes, que connaît aussi la littérature romanesque de cette époque, même insistance sur la nécessité absolue pour tous les chrétiens de renoncer au mariage (encratisme) et même confusion entre les conseils et les préceptes évangéliques, même flottement dans les doctrines relatives à la Trinité ou à la christologie, bien des expressions frisant le modalisme ou le docétisme. » (3)

Les histoires des cinq grands apôtres, que l'on attribua longtemps au Pseudo-Leucius, à la suite des manichéens, pour n'être pas de lui, n'en forment pas moins un groupe bien homogène, dont le tour romanesque ne laisse aucune illusion sur leur valeur historique.

Deuxième groupe d'apocryphes : les romans clémentins. — Le second groupe qui se présente à nous est celui des romans clémentins, ainsi nommés parce qu'ils sont censés avoir été rédigés par le pape Clément, successeur de Pierre. Ils sont consacrés en grande partie aux missions et aux luttes de l'apôtre Pierre, en Asie Mineure, puis à Rome.

(1) E. AMANN : *Apocr. N. T.*, ds L. PIROT : *Supp. D. B.*, I, 501-502.
(2) P. PEETERS : *Bull. des Publ. Hag.*, ds *Anal. Boll.*, 1906, XXV, 196-198.
(3) E. AMANN : *Apocr. N. T.*, ds L. PIROT : *Supp. D. B.*, I, 489-90.

Nous possédons les *Homélies Clémentines* dans le texte grec original, et les *Reconnaissances*, dans la traduction latine que RUFIN en fit vers l'an 400.

On admet volontiers aujourd'hui que ces deux ouvrages sont des remaniements d'une source commune que l'on a baptisée l'*écrit fondamental*. Certains partisans de cette opinion pensent que cet écrit primitif aurait été composé au début du IIIme siècle, entre 220 et 230. D'autres — et c'était l'avis de DUCHESNE — inclinent pour le début du IVme. HARNACK et WAITZ prétendent qu'il a été rédigé à Rome (1) ; BOUSSET, HEINTZE, et, après eux, SCHMIDT et SIOUVILLE en placent la rédaction en Syrie, et plus précisément en Transjordanie (2). Toutefois, il faut noter que, s'appuyant sur des citations que l'on trouve dans ORIGÈNE, R. CADIOU soutient que l'*écrit fondamental* est une hypothèse gratuite. Les *Reconnaissances* ne seraient qu'une reprise un peu postérieure des *Homélies*, et le roman clémentin dont elles seraient la première forme remonterait à la fin du IIme siècle. (3)

Au reste, le contenu du livre nous intéresse plus que sa date et son lieu d'origine. Au début de l'ère chrétienne, les reconnaissances étaient l'un des ressorts favoris du roman païen. Des membres d'une même famille, ou mieux encore des amants, se trouvent tout à coup séparés par des événements tragiques : naufrage, enlèvement par des brigands ou des pirates, puis, de longues années plus tard, se rencontrent sur une terre étrangère et se reconnaissent. Ce cliché antique a fourni le cadre des *Homélies* et des *Reconnaissances*, mais le cadre seulement : Clément, ayant rencontré l'apôtre Barnabé à Rome, le suit à Césarée, où il est présenté à Pierre, dont il devient en quelque sorte l'historiographe. Clément, tout en suivant Pierre de Césarée à Antioche, retrouve, dans l'île d'Arados : Mattidie sa mère, à Laodicée : d'abord ses deux frères Nicète et Aquila, puis son père Faustus. Mais, encore une fois, ce n'est là qu'un cadre analogue à tant de cadres folkloriques et

(1) HARNACK : *Chronologie*, p. 532 ; WAITZ : *Die Pseudo-Clementinen Homilien und Recognitionen*, 1904, pp. 71 sq ; et dans un article de la *Zeitschrift für die Neutestamentliche Wissenschaft* (1929), pp. 270 sq.

(2) BOUSSET : *Gœttingische gelehrte Anzeigen*, 1905, p. 434 ; HEINTZE : *Der Klemens roman und seine grieschische Quellen*, 1914, p. 113 ; SCHMIDT : *Studien zu den Pseudoclementinen*, Leipzig, 1929, pp. 290 sq. ; A. SIOUVILLE : *Introd. aux Homélies clémentines*, ds *Rev. Hist. Religions* (1929), C, 145.

(3) *Origène et les Reconnaissances clémentines*, ds *Recherches de Science religieuse* (1930), XX, 508-509 et 526-528.

sans la moindre valeur historique. Ce cadre n'a pour but que de relier, d'une façon d'ailleurs bien artificielle, une longue série de discussions philosophiques, théologiques et mythologiques. De celles-ci, je ne dirai qu'un mot : l'auteur n'admet pas l'inerrance de la Bible, pas plus celle du Nouveau que de l'Ancien Testament. Les Ecritures sont un mélange de faux et de vrai, car elles ont été souvent remaniées et fortement interpolées. Il ne faudrait pas beaucoup le pousser pour qu'il confesse la radicale incertitude de l'histoire. Pour lui, il ne conçoit celle-ci que romancée, et Dieu sait dans quelles proportions ! N'a-t-il pas copié l'une sur l'autre l'ordination de Zachée, évêque de Césarée et celle de Clément ? (1) N'a-t-il pas puisé maintes données soi-disant historiques à des sources qu'il savait fort bien sans valeur, telles que les *Cerygmes* ou *Prédications de Pierre* et les *Actes de Pierre* ? C'est, en effet, dans ce dernier ouvrage qu'il a pris, en les arrangeant à sa façon, ses deux principaux personnages, savoir l'Apôtre Pierre et Simon le Magicien. Il nous raconte longuement leurs discussions, leurs querelles et leurs luttes, mais ce récit n'a rien de plus historique que les aventures de Clément. Simon le Magicien rappelle à la fois l'hérésiarque des *Actes* et l'apôtre Paul ; Simon-Pierre, l'ancien pêcheur galiléen, devenu un missionnaire du type de Paul, se montre, comme lui, dialecticien subtil et habile rhéteur. C'est, en même temps, le premier évêque de Rome.

D'autre part, notre romancier fait de Clément le successeur immédiat de Pierre, alors que, d'après la plus ancienne liste des évêques de Rome, Clément ne vient qu'après Lin et Anaclet, c'est-à-dire le troisième après Pierre. (2) Ici encore se fait jour la préoccupation d'accorder à Rome une place éminente, en diminuant le nombre de ses premiers évêques.

La tradition asiatique représentée par le PSEUDO-LEUCIUS nous conte de façon tout à fait indépendante les gestes de Pierre et les gestes de Paul ; chacun de ces récits semble ignorer complètement le héros de l'autre. Dans la tradition clémentine, les luttes de Pierre

(1) A. SIOUVILLE : *loc. laud.*, 150-151.
(2) Rufin, frappé par cette contradiction, en avait proposé une solution ingénieuse : Lin et Anaclet n'auraient été que des évêques auxiliaires, chargés, pendant la vie de l'apôtre Pierre, de le remplacer à Rome durant ses courses au dehors. Clément, au contraire, aurait été son véritable successeur après sa mort. Cf. SIOUVILLE, *loc. cit.*, 153.

revêtent un caractère sourdement anti-paulinien : c'est une première tentative de la tradition romaine pour donner le pas à l'apôtre Pierre sur l'apôtre Paul. Une sorte de théosophie judéo-chrétienne s'y oppose au gnosticisme asiatique. Vers la fin du même siècle, la tradition romaine associera Pierre et Paul, les deux saints apôtres, dans leurs voyages, leur apostolat et leur mort. Toute une série de pièces traduisent cet effort. La première en date a pour titre : *Passion des SS. Pierre et Paul, apôtres, traduite du grec par le pape S. Lin.* (*B. H. L.*, 6655). Cet ouvrage, que l'on datait autrefois du IIme siècle, est certainement de la fin du IVme. L'auteur s'est contenté de mettre bout à bout les anciens gestes gnostiques des deux apôtres,en atténuant les expressions doctrinales trop choquantes pour son époque. Vient ensuite ce que l'on dit des SS. Pierre et Paul dans l'*Histoire des Juifs* du PSEUDO-HÉGÉSIPPE (*B. H. L.* 6648). C'est un assez long récit de la prédication de Pierre et de Paul à Rome et de leur commune lutte contre Simon, le rôle principal étant réservé à Pierre. Il ne serait pas difficile de supprimer, dans toute la narration, le nom et les actions de Paul. Le troisième remaniement, qui est aussi beaucoup plus tardif, est connu sous le nom du PSEUDO-MARCELLUS (*B. H. L.* 6657). Il s'intitule : *Des choses merveilleuses et des actions des bienheureux apôtres Pierre et Paul et des écrits magiques de Simon le Magicien.* Ce long développement des textes de Lin et d'Hégésippe présente les plus grandes affinités avec les gestes des martyrs romains et n'a pu être rédigé avant le même siècle. On peut dire de toutes ces pièces ce que TILLEMONT écrivait de cette dernière :

« Ceux qui voudront avoir des raisons particulières pour la rejeter n'ont qu'à la lire. Il la faut mettre au rang des écrits de S. Lin, des *Recognitions* et des autres ouvrages de ce genre, où, s'il y a quelque chose de vrai, on ne peut le discerner de ce qui est faux. C'est perdre le temps que de l'employer à les lire et à les examiner. » (1)

Troisième série d'Actes apocryphes : les récits du cinquième siècle. — Après les deux premiers groupes d'Actes, attribués longtemps, les uns au Pseudo-Leucius, les autres au Pseudo-Clément, il reste un ensemble de pièces assez mêlées, mais plus tardives, courant du Vme au début du VIme siècles. On rencontre tout d'abord un cer-

(1) TILLEMONT : *M. H. E.*, I, 539.

tain nombre de compositions à deux personnages, où l'un des deux associés est toujours André :

1° *Les Actes d'André et de Matthias dans la ville des Anthropophages* est la plus ancienne et la plus célèbre de ces pièces. Elle s'est conservée en grec, latin, syriaque, copte, éthiopien et même dans un remaniement anglo-saxon. Au départ, ces *Actes* visaient sans doute, avant tout, à promouvoir un pèlerinage, et j'estime qu'un jour ou l'autre des fouilles en Achaïe peuvent nous rendre un important sanctuaire de S. André. Quoi qu'il en soit de cette dernière hypothèse, on a pu dire de ce récit d'aventures qu'il vise surtout à divertir les imaginations. Matthias est envoyé le premier chez les Anthropophages. Ceux-ci crèvent les yeux à leurs captifs, leur font boire une potion magique dont l'effet est de leur enlever toute conscience de leur humanité et de les réduire à paître l'herbe des champs ; ils les engraissent ainsi, et les mangent au bout de trente jours. Matthias est emprisonné par ces mangeurs de chair humaine ; mais Jésus commande à André d'aller le délivrer. André s'y voit contraint, malgré sa répugnance, et il lui faut monter dans une barque ayant Jésus pour pilote et, pour matelots, trois anges. Ce début suffit à donner le ton : la mission de l'apôtre s'accomplit avec accompagnement d'incidents tous plus extraordinaires les uns que les autres.

2° *Les Actes des SS. Apôtres Pierre et André* sont étroitement apparentés aux précédents et se lisent, eux aussi, en de nombreuses recensions : grecque, slavone, éthiopienne. André, revenu de la ville des Anthropophages, a été transporté miraculeusement sur la montagne où se trouvent Pierre, Matthias, Alexandre et Rufin. Jésus leur apparaît sous la forme d'un enfant et les renvoie, cette fois, dans la ville des Barbares. Ces Barbares, qui savent que les apôtres prêchent la continence, imaginent de les empêcher de pénétrer dans leur ville en exposant près de la porte principale une femme nue, dont la seule vue, pensent-ils, les fera fuir. Mais la femme est miraculeusement ravie dans les airs où elle reste suspendue par les cheveux jusqu'à ce que les apôtres aient pénétré dans la cité, où leur principal exploit sera, pour réussir à convertir un homme riche du nom d'Onésime, de réaliser, par un miracle, l'image évangélique du chameau passant par le trou d'une aiguille. Aux scènes d'horreur où s'est complu le précédent nar-

rateur, succèdent ici, que le narrateur soit ou non le même, des fictions moins sombres, mais non moins puériles. (1)

A côté de ces compositions à deux personnages, si franchement romanesques, nous avons les gestes des apôtres de l'Inde. Ces saints missionnaires, à savoir : Barthélemy, Matthieu, Simon et Jude, forment un groupe d'intercesseurs mystérieux, dont les histoires ont un air plus orthodoxe, sans toutefois être moins romanesques.

La parenté des Passions de Barthélemy, de Matthieu et de Simon-Jude est hors de doute. Ils sont associés, non seulement par FORTUNAT, mais dans la plupart des manuscrits anciens qui nous les ont conservés. Les trois textes montrent le dédain des Apôtres pour les richesses ; tous trois reproduisent volontiers la formule : *Deus Abraham, Deus Isaac, Deus Jacob* ; les trois empruntent à l'ancienne histoire païenne le nom d'un de leurs personnages, ici Astyage, là Xerxès, là Iphigénie ; dans les trois textes, les Apôtres luttent avec les démons ou guérissent leurs victimes. Enfin ces trois textes ont de nombreux points de contact avec les gestes de Thomas, dont ils sont plus ou moins une imitation. (2) ALBERT DUFOURCQ estime qu'ils ont été rédigés dans les milieux lériniens et croit même pouvoir préciser que leur auteur appartient au groupe lérino-romain. (3) La parenté des *Actes de Matthieu* avec ceux d'André et de Matthias n'est guère moins nette ; il semble bien, d'ailleurs, que l'on y confonde Matthieu l'Evangéliste avec l'apôtre Matthias.

Etant donnés les modèles, il est bien clair que les *Actes de Barthélemy, de Matthieu et de Simon-Jude* sont purement romanesques. Un critique catholique a même prétendu que ceux de Barthélemy étaient pleins de fables brahmaniques.

A ce groupe, il faut joindre enfin les *Actes de Philippe* qui associent Philippe à Barthélemy. Les milieux asiatiques et phrygiens où ces derniers actes sont nés se localisent à Hiérapolis et ne débordent guère la Phrygie ; or, ces milieux étaient tout pénétrés de gnosticisme et d'encratisme, et l'on en retrouve des traces assez nettes dans cette dernière pièce. Le sans-gêne historique du rédacteur n'est pas moins grand que celui de ses modèles : il confond l'apôtre Philippe avec le

(1) A. PUECH : *Hist. de la Litt. Grecque Chrét.*, II, 622-24.
(2) A. DUFOURCQ : *Les Gesta Martyrum Romains*, IV, 351-52.
(3) A. DUFOURCQ : *Les Gesta Martyrum Romains*, IV, 353 et 355.

diacre Philippe ; les fables qui remplissent ces Actes n'ont rien à envier aux Actes romanesques de Barthélemy. Après des guérisons et des résurrections sensationnelles, un léopard prend la parole et conte comment sa nature a été changée à la voix d'un agneau. Il se jette ensuite aux pieds de Barthélemy et de Philippe pour les honorer. Le morceau est une variante du très vieux thème de la soumission des bêtes sauvages et rappelle l'*Evangile de l'Enfance* du Pseudo-Thomas.

Cette troisième série d'actes apocryphes, malgré la diversité des rédacteurs et de leurs tendances doctrinales, ici quasi-orthodoxes, là passablement hérétiques, n'est donc pas moins romanesque que les deux premières, et tout écrivain ayant quelque souci de la vérité historique ne se permettra jamais d'y puiser.

II. — Le Bréviaire des Apôtres et les Histoires Apostoliques du Pseudo-Abdias.

La lutte de l'Eglise contre le manichéisme et le priscillianisme ne fit pas disparaître les vieux Actes ; mais peu s'en est fallu. De sorte que, dans le courant du VIme siècle, on dut songer à rendre des histoires aux Apôtres.

Nous devons signaler d'abord une production connue sous le nom de *Bréviaire des Apôtres*. (1) C'est une suite de treize notices, y compris celle de Judas, conçues toutes sur le même modèle : le nom, l'explication du nom, le pays d'origine, le pays évangélisé, le lieu du tombeau, très souvent le genre de supplice, parfois le nom du persécuteur, voilà les six ou sept données qu'elles fournissent en quelques lignes. Ce sont celles-là mêmes que procure le martyrologe pseudo-eusébien pour tous les martyrs, plus une double addition : étymologie, pays d'origine. La haute dignité des Apôtres nous a valu sans doute ce surcroît. (2)

Ce catalogue, qui nous a été conservé par les manuscrits du férial, date très probablement de l'époque ostrogothique ou, plus précisément, de la fin du VIme siècle. « Peut-être ouvrait-il le martyrologe

(1) Il a été publié dans les *Anal. Boll.*, II, 9-10, d'après un ms. du VIIIme siècle, *Codex Treverensis*, 1245.
(2) A. DUFOURCQ : *G. M. R.*, IV, 365-66.

pseudo-eusébien, comme l'index apostolique ouvrait le férial pseudo-hiéronymien. » (1)

Cette pièce, dont les sobres données se retrouveront par la suite dans la plupart des martyrologes, n'a d'ailleurs pour nous qu'un faible intérêt. Elle souligne, tout au moins, la nécessité où l'on était de rendre des biographies aux Apôtres. C'est dans le courant du VIme siècle que l'on pensa devoir reprendre aux manichéens l'ensemble des vieux actes gnostiques, afin d'en faire un instrument de propagande. Ces hérétiques sont d'ailleurs vivement attaqués dans les nouveaux Actes de Jean qui se présentent sous le nom de MÉLITON. Ceux d'André et de Thomas naquirent à peu près à la même époque. Tous ces récits visent à expliquer le mystère de la Trinité en se garant du manichéisme ; tous rappellent singulièrement certains gestes des martyrs romains, notamment ceux de Nérée et Achillée, de Cécile, de Pierre, de Clément, d'Anastasie et d'Alexandre de Baccano ; tous, également, furent élaborés dans un milieu où s'exerçait l'influence des hagiographes de Lérins. (2)

Les autres actes subirent certainement des remaniements analogues. Tous ces efforts aboutirent à constituer un recueil de légendes qui, cette fois, embrassait tout le collège apostolique. Leur collecteur inconnu, que nous appellerons, pour simplifier, le PSEUDO-ABDIAS, comprit fort bien que les condamnations qui frappaient les anciens Actes des apôtres ne visaient qu'à détruire certaines opinions théologiques. Sur ce point, d'ailleurs, il s'empressa de faire chorus. Tout le début du livre, consacré aux apôtres Simon et Jude, est une vive attaque contre le manichéisme. Mais il était persuadé que l'Eglise, en condamnant ces Actes, n'avait pas songé à proscrire les récits fabuleux qui en formaient la trame.

On lit, au chapitre XIV de ce même livre, qu'un certain EUTROPE — certaines versions disent Craton — traduisit les histoires d'ABDIAS de l'hébreu en grec et que JULES L'AFRICAIN, l'ami d'ORIGÈNE, les aurait ensuite fait passer du grec en latin. Tout cela est faux. La collection latine du pseudo-Abdias, bien connue sous le nom d'*Histoire Apostolique* ou d'*Histoire du combat des Apôtres*, n'a pas de modèle grec,

(1) A. DUFOURCQ : *G. M. R.*, IV, 367.
(2) A. DUFOURCQ : *G. M. R.*, IV, 334. Voir tout le développement, de 312 à 336.

encore moins hébraïque. Elle remonte, non pas au IIme siècle, mais à la fin du VIme :

« Celle-ci, dit MGR DUCHESNE, n'est pas sans lien avec l'œuvre littéraire de Grégoire de Tours. Disons d'abord qu'elle se compose d'une partie fixe, toujours la même dans les manuscrits, et d'une partie variable. La partie fixe ne comprend que des pièces appelées *Passiones*, c'est-à-dire relatives surtout à la mort de l'apôtre ; ces passions sont celles des deux SS. Jacques, de S. Philippe, de S. Matthieu, de S. Barthélemy, des SS. Simon et Jude. On peut noter déjà que ce sont précisément ceux qui n'avaient pas de chapitre spécial dans le recueil de Leucius. La seconde partie est celle des cinq apôtres de Leucius : Pierre, Paul, Jean, André, Thomas. Pour ceux-ci, les manuscrits présentent diverses pièces plus ou moins dérivées de Leucius, mais à des degrés différents, en des rédactions souvent fort disparates. On voit, à divers indices, qu'il y a lieu de distinguer deux stades dans la formation du recueil.

« On a d'abord groupé ensemble des passions dérivées du livre de Leucius : ce sont les cinq premières ; pour les autres, ce sont des documents indépendants. Ce recueil de passions a été connu de GRÉGOIRE DE TOURS, qui le vise dans le prologue de ses *Virtutes B. Andreæ*, et de FORTUNAT, qui s'en inspire dans son poème *Sur la virginité*. La série commençait aux apôtres romains et se terminait aux SS. Simon et Jude. » (1)

Le second stade est caractérisé par des emprunts beaucoup plus larges aux sources dérivées de Leucius ; ici, il n'y a plus seulement des *Passiones*, mais des *Virtutes* ou *Miracula*, c'est-à-dire des récits de miracles ou d'aventures. Le compilateur s'est servi, notamment, des *Virtutes* de S. André et de S. Thomas rédigées par GRÉGOIRE DE TOURS. Il a, de plus, mis en tête de la nouvelle collection un prologue qui commence par les mots : *Licet Plurima*, lequel est imité de celui des *Virtutes* de S. André, dans la rédaction de Grégoire.

« L'idée de grouper des souvenirs relatifs aux douze apôtres était fort naturelle. Elle se rencontre dans le prologue du martyrologe hiéronymien. Il est à noter que ce martyrologe, non dans son texte original, qui est italien et du Vme, mais dans sa recension auxerroise de la fin du VIme, suppose l'existence de plusieurs pièces caractéristiques du recueil des *Passiones*, de la passion de S. Barthélemy et de celles des SS. Simon et Jude.

« Grégoire, Fortunat, la recension auxerroise du martyrologe hiéro-

(1) L. DUCHESNE : *Les anciens recueils de légendes apostoliques*, in *C.-R. du IIIme Congr. Scientif. Internat. des catholiques*, 2me sect., 1895, pp. 73-75.

nymien, tout cela représente un même milieu littéraire : le monde ecclésiastique de la fin du VIme siècle, contemporain des rois Gontran et Childebert II. Tel est le pays d'origine et la date de la collection dite d'Abdias, quel qu'en soit d'ailleurs l'âge, quelle que soit la patrie de chacune des pièces qui y sont entrées. » (1)

Nous ne pouvons donc pas admettre, avec certains auteurs, que CLÉMENT D'ALEXANDRIE, TERTULLIEN, ont cité notre recueil. (2) Seul l'inverse est possible, puisque notre faussaire cite la *Vulgate*, le *martyrologe dit de S. Jérôme* et l'*Histoire Ecclésiastique* de RUFIN. Néanmoins, ses prétentions à l'antiquité lui valurent un très large et très long succès. Le bénédictin ORDÉRIC VITAL (1075-1143) a fait entrer la substance des *Combats Apostoliques* dans son *Histoire Ecclésiastique de Normandie.* (3) L'auteur de *l'Histoire Scholastique,* PIERRE COMESTOR, a fait de même. Bien entendu, ces récits pénétrèrent chez les grands légendaires du Moyen Age : VINCENT DE BEAUVAIS les a utilisés presque exclusivement. (4) Jacques DE VORAGINE doit à ABDIAS les deux longues notices qu'il a consacrées à S. Pierre et à S. Paul. (5) C'est d'ailleurs à la même source qu'il a puisé tout ce qu'il rapporte de S. Jean, de S. André, de S. Matthieu (6), de S. Thomas (7), de S. Barthélemy (8), de S. Philippe (9), de Jacques le Majeur (10), des SS. Simon et Jude. (11) Il a fait exception pour S. Matthias (12), dont il a tiré l'histoire d'un roman du XIIme siècle, rédigé par un moine de Trèves au profit de prétendues reliques.

En réalité, le saint évêque de Gênes n'a fait qu'imiter PIERRE COMESTOR et VINCENT DE BEAUVAIS. Après lui, PIERRE DES NOËLS (13) et

(1) DOM H. LECLERCQ, V° *Légendes Apostoliques*, in *D. A. Ch. L.*, VIII, 2315.
(2) ABBÉ MAISTRE : *Hist. complète de S. Pierre... Précis de l'hist. des Douze Apôtres*, pp. 31-33.
(3) *H. E. N.*, II, 1-11 ; trad. Guizot, I, 274-336.
(4) *Spec. Hist.*, André, X, 67-73 ; Barthélemy, X, 83-87 ; Jacques le Maj., IX, 4-7 ; Jacques le Mineur, X, 4 ; Jean, XI, 39-44 ; Matthieu, X, 74-77 ; Philippe, X, 88 ; Simon et Jude, X, 78-82 ; Thomas, X, 62-66.
(5) *Leg. Aur.*, n°s 89 et 90, pp. 368-96 ; trad. DOUHET : *D. L. Ch.*, 1083-89 et 1035-47.
(6) *Leg. Aur.*, n°s 9, pp. 56-62 ; 2, pp. 12-22 ; 140, pp. 622-28 ; trad. DOUHET : 640-9 ; 37-48 ; 850-53.
(7) *Leg. Aur.*, n° 5, pp. 32-39 ; DOUHET : *D. L. Ch.*, 1177-82.
(8) *Leg. Aur.*, n° 123, pp. 540-48 ; DOUHET : *D. L. Ch.*, 252-55.
(9) *Leg. Aur.*, n° 65, pp. 292-93 ; DOUHET : *D. L. Ch.*, 1082.
(10) *Leg. Aur.*, n° 99, pp. 421-30 ; DOUHET : *D. L. Ch.*, 662-67.
(11) *Leg. Aur.*, n° 159, pp. 705-11 ; DOUHET : *D. L. Ch.*, 1154-59.
(12) *Leg. Aur.*, n° 45, pp. 185-87 ; DOUHET : *D. L. Ch.*, 850.
(13) *Cat. SS.*, André, I, 8 ; Barthélemy, VII, 103 ; Jacques le Majeur,

MOMBRICE (1) ont plus ou moins emprunté au fabuleux recueil d'Abdias. Notons enfin qu'avec MOMBRICE, nous sommes dans la seconde moitié du XVme siècle.

Ce n'est d'ailleurs qu'au XVIme siècle que furent publiées les *Histoires Apostoliques*. Anonymes dans tous les manuscrits, elles le sont encore dans la première édition donnée à Cologne, en 1531, par NAUSEA, sous ce titre singulier : *Anonymi Philalethi Eusebiani in vitas, miracula passionesque apostolorum rhapsodiæ*. La seconde édition fut procurée par LAZIUS WOLFGANG à Bâle, en 1551. Ce fut lui qui introduisit le nom d'ABDIAS dans le titre : *Abdiæ episcopi Babylonis Historia certaminis apostolorum*. Ce savant, ayant constaté que la passion des SS. Simon et Jude est donnée comme l'œuvre d'Abdias, crut légitime d'étendre cette paternité apocryphe à toutes les pièces de la collection. (2) D'une nature enthousiaste, il prétendit donner à l'*Histoire du combat des Apôtres* l'autorité des livres canoniques. D'autres savants, tels MATERNUS CHOLINUS, professeur à Zurich, partagèrent cette opinion et non seulement allèrent jusqu'à prétendre que ce livre méritait d'être mis sur le même rang que les *Actes de Luc*, mais se demandèrent si l'évangéliste n'y avait pas puisé son récit. Ce dernier point fut condamné, quelques années après, par Paul IV ; mais cet incident n'empêcha pas l'autorité de l'ouvrage d'aller croissant.

BARONIUS († 1607) le cite quelquefois dans ses *Annales Ecclésiastiques*, et déclare qu'avant l'époque du pape Gélase, on avait coutume de lire ce livre dans l'Eglise. (3) Un Jésuite, le P. RIBADENEIRA (1611), narrant la vie de S. Barthélemy, note que les écrivains qui citent le Pseudo-Abdias sont très nombreux et qu'on le suit communément. (4) C'est d'ailleurs ce qu'il fait, sans l'avouer, non seulement en ce qui

VI, 133 ; Jacques le Mineur, IV, 108 ; Jean, II, 7 et IV, 134 ; Matthieu, VIII, 100 ; Pierre, VI, 22 ; Philippe, IV, 107 ; Simon et Jude, IX, 115 ; Thomas, I, 79 ; et VI, 43.

(1) MOMBRICE a puisé soit dans les Actes apocryphes où s'est alimenté ABDIAS (ainsi : André, I, 104-107 ; Barthélemy, I, 140-44 ; Thomas, II, 606-14), soit directement dans ABDIAS (Jacques le Mineur, I, 37-40 ; Jean, I, 55-61 ; Matthieu, II, 257-63 ; Philippe, II, 385 ; Pierre et Paul, II, 357-66 ; Simon et Jude, II, 543-59). Il faut excepter Jacques, frère du Seigneur, qui provient de RUFIN, *H. E.*, II, 23 et Matthias, qu'il a puisé dans un sermon d'AUTPERT, *B. H. L.*, 5695. Une passion de Pierre (II, 367-74), ajoutée aux Actes de Pierre et Paul, provient de la *Légende Dorée*.

(2) LIPSIUS : *Die Apokr. Apost.* (1883), I, 117-121.

(3) *Ann.* 69, n° 34. Voir aussi *Ann.* 44, n° 2.

(4) Cf. *Vies des SS.*, au 24 août ; trad. Duval, Rouen, 1696, II, 201.

concerne S. Barthélemy, mais pour plusieurs autres apôtres. BELLARMIN, autre savant jésuite, constate que les *Histoires Apostoliques* sont reçues et approuvées par un grand nombre de savants et de prélats de la cour romaine, qui s'en servent pour confirmer la vérité des dogmes catholiques. (1)

BARONIUS et BELLARMIN étaient considérés, à la fin du XVIme siècle, comme « les lumières et les colonnes de l'Eglise » ; ils firent partie de la Commission du bréviaire, chargée de le réformer. (2) Baronius en fut même le rapporteur.

« Or, les *Histoires Apostoliques*, écrit l'ABBÉ MAISTRE, firent particulièrement l'objet de l'examen et des discussions de la Congrégation qui, chaque jour, en soumettait le résultat au Souverain Pontife. Elles furent donc confirmées par le jugement solennel du Saint-Siège et maintenues dans le bréviaire, du moins quant à la substance. Par là, elles ont acquis ce *robur invictum*, cette force irréfragable qui les élève au-dessus des atteintes du doute ; en sorte qu'aux yeux de la foi et de la raison, elles ont tous les caractères de la certitude historique. » (3)

Même sans admettre les conclusions un peu simplistes de ce fervent légendaire, il faut bien reconnaître que l'édition du bréviaire de 1602, aboutissement de tant de travaux, conservait toutes les légendes des Apôtres.

La commission nommée par URBAIN VIII, en 1629, pour une nouvelle révision du bréviaire, estima que Baronius et Bellarmin, lors de la réforme exécutée sous Clément VII, avaient éliminé avec une inexorable sévérité tout point qui pourrait prêter le flanc à la critique, si bien qu'il était difficile d'arriver à une plus grande exactitude historique. (4)

C'est quelque vingt ans plus tard que DU SAUSSAY, évêque de Toul, († 1675) donna une traduction des *Histoires des Apôtres*, qui fit les délices des chrétiens de son temps, et de Louis XIII en particulier. (5)

Toutefois, l'heure de la critique allait enfin sonner. Pour TILLEMONT († 1698), ce recueil, formé cinq cents ans après la mort du dernier apôtre, n'est qu'un ramas de traditions invérifiables, de contes et de

(1) Voir FABRICIUS : *Cod. Apoc.*, II, 394.
(2) DOM S. BAUMER : *Hist. du Bréviaire*, II, 270-76.
(3) ABBÉ MAISTRE : *Hist. complète de S. Pierre, précédée de l'Hist. générale des Douze Apôtres*, P., 1870, in-8, pp. 50-51.
(4) DOM S. BAUMER : *Hist. du Bréviaire*, P., 1905, II, 288.
(5) ABBÉ MAISTRE : *Hist... de S. Pierre...*, p. 27.

fables. (1) BAILLET met le pseudo-Abdias au rang des beaux masques sous lesquels on a publié de faux Actes d'apôtres. (2)

Le XVIII[me] siècle sembla vouloir accepter ces conclusions. Bien mieux, la Commission nommée par Benoît XIV, en 1741, pour la réforme du bréviaire, fit un long rapport où, s'appuyant sur Tillemont, elle proposait de supprimer les légendes de S. André, de S. Barthélemy, de S. Barnabé, de S. Matthieu et de S. Thomas, précisant même, pour certaines d'entre elles, qu'elles avaient été tirées d'Actes apocryphes. Mais, lorsque le pape mourut, la commission et son rapport furent enterrés avec lui. (3)

Toutefois, il est admis, depuis lors, parmi les savants catholiques, que les légendes insérées dans le bréviaire ne sont pas à l'abri de la critique et que les historiens ont le droit de les attaquer, s'ils ont de sérieuses raisons de le faire. (4)

Lorsqu'en 1895, MGR L. DUCHESNE lut sa fameuse étude sur les recueils de légendes apostoliques dans un congrès catholique, il n'y eut pas, que je sache, de protestations. Bien mieux, en 1902, lorsque Léon XIII constitua une commission liturgique qui devait procéder à une nouvelle révision du bréviaire, L. DUCHESNE en fut nommé président.

Il est vrai que, cette fois encore, la commission n'a rien changé aux légendes des apôtres ; mais depuis lors, des ecclésiastiques un peu audacieux se permettent de parler des histoires apostoliques assez librement, et parfois même sur un ton peu clérical. En 1905, l'ABBÉ MISSET, ayant à s'occuper des pages que le Pseudo-Abdias consacre à S. Thomas, écrivait :

« Dans une manière d'avertissement au lecteur, le prétendu évêque de Babylone s'exprime ainsi : « Je me souviens d'avoir lu un livre où le voyage de S. Thomas dans l'Inde et ses actes sont racontés tout au long. *Legisse me memini quemdam librum in quo iter ejus* (Thomæ) *in Indiam et res ibi gestae explanantur* ». Il ajoute : « Ce livre est rejeté par quelques critiques à cause de sa prolixité : *ab aliquibus ob verbositatem non recipitur* ». Notons au passage ce délicieux *aliquibus* (les béats ont de ces trouvailles), qui escamote Eusèbe, S. Epiphane, S. Augustin et le pape Gélase. Notons en outre cet habile *ob verbosita-*

(1) *M. H. E.*, I, 592-96.
(2) *Vie des SS.*, I, 2[me] part., p. v.
(3) DOM S. BAUMER : *Hist. du Bréviaire*, II, 394-96 et 400-401.
(4) A. HOUTIN : *L'Apostolicité des Eglises de France*, pp. 111-112.

tem qui remplace avantageusement *ob fidem suspectam.* Le faux Abdias poursuit, ravi, inconscient, imperturbable : « Je supprime donc les détails inutiles et je raconte ce qui est digne de foi, ce qui peut être agréable au lecteur... Ecoutons la fin — et fortifier l'Eglise : *Supervacaneis omissis, ea commemorabo quae fide certa constans ac legentibus grata sint, et Ecclesia roborare possunt* ! » Cette finale est une perle.

« Ainsi donc, continue l'abbé, voilà un auteur qui prend un faux nom *pour fortifier l'Eglise*, qui nous donne comme *fide certa constans* un fait que S. Augustin déclare apocryphe... « *pour fortifier l'Eglise* » ; qui met dans la bouche d'un apôtre une imprécation suivie de mort, « *pour fortifier l'Eglise* » ; qui narre les œillades d'une chanteuse à un apôtre, toujours « *pour fortifier l'Eglise* ». Et comment prétend-il arriver à ce beau résultat ? En résumant un livre rejeté par les autorités critiques les plus compétentes ; comme si un résumé pouvait avoir une autre valeur que l'original qu'il résume. » (1)

Le P. PEETERS, qui rend compte de ce travail, en blâme le ton persifleur, mais n'entend voir dans cette virulence que l'indignation d'une intelligence loyale et passionnément dévouée à la vérité. (2)

Toutefois, maints légendaires, continuant de s'inspirer d'Abdias, persistent à utiliser les vieilles fables, sans que l'Eglise croie devoir s'y opposer et, le plus souvent, avec la permission des ordinaires.

III. — Les Catalogues grecs.

Des traditions locales des Grecs sur les Apôtres, durant les premiers siècles, nous savons peu de chose, et sans doute ne diffèrent-elles pas sensiblement de la tradition latine, qu'elles doivent assez souvent inspirer. Voici les données qui avaient cours au temps de RUFIN († 410) sur les pays et les lieux de sépulture des douze Apôtres:

S. Pierre et S. Paul, morts et ensevelis à Rome ;

S. Jean à Ephèse ;

Les deux SS. Jacques à Jérusalem ;

S. Philippe à Hiérapolis, en Phrygie ;

S. André en Scythie, tombeau à Patras ;

S. Thomas en Parthie, tombeau à Edesse ;

S. Barthélemy dans l'Inde (Himyar) ;

S. Matthieu en Ethiopie (Abyssinie).

(1) ABBÉ E. MISSET : *Les noces de Pélagie, ou les évolutions d'une légende*, P., 1905, pp. 7-8.
(2) *Anal. Boll.* (1906), XXV, 199.

Mais la légende ne devait pas en demeurer là ; le recueil de LEUCIUS, rédigé en grec, fut accepté des Orientaux avant de l'être des Latins. Son influence, loin de Rome et de ses anathèmes, s'y prolongea sans doute davantage. Cependant, dans le courant du VIIme siècle, apparaissent chez les Grecs les premières ébauches des catalogues apostoliques. Toutefois, les plus anciennes rédactions qui nous restent sont loin de remonter si haut. Elles se présentent sous les noms supposés d'EPIPHANE, de DOROTHÉE et d'HIPPOLYTE.

On a abusé du nom d'EPIPHANE (qui mourut en Chypre l'année 403), car le catalogue du Pseudo-Epiphane a probablement été rédigé entre 800 et 815 — certainement pas avant le début du IXme siècle. Il est sûr, d'autre part, que DOROTHÉE, évêque de Tyr, n'a jamais existé et que l'auteur du catalogue que l'on a mis sous son nom a inventé ce personnage. On place aujourd'hui cette production également au début du IXme siècle. Quant au PSEUDO-HIPPOLYTE, car il ne faut pas le confondre avec le docteur de l'Eglise du IIme siècle, on peut le situer au milieu du IXme. (1)

Quoi qu'il en soit de la date précise de ces Catalogues, ils sortent sûrement d'un milieu littéraire assez inférieur. Il s'y trouve des fautes énormes. Simon le Chananéen est identifié à l'apôtre Jude et à Siméon, fils de Cléophas, l'évêque de Jérusalem qui fut martyrisé sous Trajan. On confond Jacques, fils de Zébédée, avec l'auteur de l'*Epître* catholique, le tétrarque Hérode Antipas avec le roi Hérode Agrippa, etc., etc... (2)

Les listes grecques ne doivent rien au *Bréviaire des Apôtres*, qui aurait été rédigé dans les cercles romains de la fin du VIme siècle ; leurs points de contact s'expliquent par le recours à une source commune que l'on ne connaît pas.

Chose remarquable, aucune des spécialités d'Abdias n'a laissé ici la moindre trace; les catalogues ne relèvent ni d'Abdias, lequel, d'ail-

(1) L. DUCHESNE : *Les Lég. Apostol.*, ds *IIIme Congr. Scientif. intern. des Catholiques*, Vme sect. (des Sciences histor.), P., 1895, pp. 74-75. Toutes les versions du catalogue apostolique grec sont postérieures au Pseudo-Epiphane. On en connaît cinq : 1) Pseudo-Dorothée ; 2) Pseudo-Hippolyte ; 3) Anonyme ; 4) Pseudo-Syméon ; 5) Ménées et Synaxaires ; A. DUFOURCQ : *Gest. Mart. Rom.*, IV, 371. Voir aussi D. TH. SCHERMANN : *Propheten und Apostellengenden*, Leipsick, 1907, pp. 351-54.

(2) Cf. : A. DUFOURCQ : *G. M. R.*, IV, 371, où l'on trouvera une minutieuse comparaison du PSEUDO-EPIPHANE et du *Breviarium*.

leurs, est demeuré inconnu du monde byzantin et oriental, ni même des sources spéciales auxquelles ABDIAS a puisé pour compléter ce que lui fournissait LEUCIUS.

« En général, la rédaction s'inspire des traditions répandues en Orient : c'est le cas pour les apôtres Pierre, Paul, Jean, André, Thomas, Philippe, qui avaient, de vieille date, et sanctuaires et légendes.

« La notice de Jacques le Mineur est traitée d'après HÉGÉSIPPE et EUSÈBE. De S. Jacques le Majeur, on ne dit rien, sinon qu'il prêcha aux douze tribus et fut décapité par ordre d'Hérode. Les meilleurs textes l'enterrent à Césarée de Palestine, d'autres, dans une ville de Marmarique.

« Quant aux autres apôtres, par lesquels se termine le recueil d'ABDIAS, Matthieu n'a, dans les catalogues, aucun champ de mission ; on dit seulement qu'il mourut à Hiérapolis de Parthie, ou, suivant certaines recensions, à Hiérapolis de Syrie (Maboug).

S. Barthélemy est envoyé, d'après Eusèbe, « aux Indiens appelés heureux », mais on le fait mourir à Albanis ou Albanopolis, « ville de la grande Arménie ». Simon est dédoublé en deux personnes : Simon le zélote, qui évangélisa la Mauritanie, l'Afrique, la Bretagne, et mourut dans ce dernier pays, et Simon Jude, qui devint évêque de Jérusalem, et trouva une sépulture à Ostraciné, localité située sur la route de Péluse à Gaza. Enfin, Jude est présenté comme l'apôtre d'Edesse, ce qui n'empêche pas qu'on l'enterre à Béryte en Phénicie.

« Dans ces renseignements, c'est surtout à la géographie que l'intérêt s'attache, aux pays de mission et aux sépultures. Les pays de mission n'offrent, dans les catalogues, qu'un seul trait spécial qui concerne Simon. Pour les deux Jacques, pour Barthélemy, pour Jude, le rédacteur a trouvé des traditions antérieures ; pour Matthieu, il garde le silence. Reste Simon, à qui il fait évangéliser la Mauritanie, l'Afrique et la Bretagne.

« Les particularités relatives aux lieux de supplice et aux sépultures sont plus nombreuses. Voici la liste des localités indiquées en dehors des traditions que nous connaissons :

Ostraciné : Jude ou Simon Jude ;
Marmarique : Jacques, fils de Zébédée ;
Hiérapolis de Parthie (ou de Syrie) : Matthieu ;
Albanopolis en grande Arménie : Barthélemy ;
Béryte : Jude ;
Césarée de Palestine : Jacques, fils de Zébédée ;
La Bretagne : Simon.

« Aucune de ces localités n'est connue comme ayant possédé un sanctuaire apostolique ; aucune légende locale ne se rattache à ces noms, sauf la seule exception d'Albanopolis. Ici, nous avons tout un développement légendaire, dont le thème est la mission de S. Barthélemy en Arménie et sa sépulture à Areuban (Erivan ?) MOÏSE DE KHORÈNE est le premier auteur arménien qui en ait parlé. Si cet au-

teur avait réellement vécu au vme siècle, comme on l'a cru jusqu'à ces derniers temps, il y aurait eu lieu de croire que l'Albanopolis des catholiques dérive d'une tradition locale. Mais la littérature de Moïse de Khorène est postérieure au vme siècle et même au VIIme ; rien ne prouve qu'elle ne dérive pas, en ce qui regarde S. Barthélemy, de l'indication fournie par les catalogues.

« Ainsi isolés, ceux-ci se trouvent peu propres à inspirer confiance. J'ai déjà signalé quelques-unes des énormités qui les caractérisent. Il faut maintenant tenir compte de ce fait qu'ils se présentent à nous en fâcheuse compagnie. A côté de la série des douze apôtres se présente celle des soixante-dix disciples, de la plus étrange fantaisie. Elles sont de la même main. » (1)

Les maigres données légendaires que nous fournissent ces catalogues, pour différer des indications d'Abdias, ne sont donc pas mieux garanties. La confusion des villes et des personnages que l'on y rencontre atteste assez que leurs auteurs se moquent de la géographie comme de l'histoire.

Conclusion.

En dehors du développement gréco-latin représenté par LEUCIUS d'abord et, plus tard, d'un côté par ABDIAS et de l'autre par les *Catalogues grecs*, il existe beaucoup de récits coptes, arméniens, syriaques, en général dépourvus d'originalité, où les données de Leucius sont combinées avec les produits de l'imagination indigène, mais qui ne correspondent nullement à des traditions locales. (2) Leur analyse, bien difficile à l'heure actuelle, n'ajouterait rien à ce que nous avons déjà vu.

Lorsqu'il faut qualifier l'esprit qui animait les auteurs de toutes ces vies d'apôtres, on emploie volontiers le mot légendaire ; j'estime qu'il est insuffisant et qu'il faut employer le mot mythologique. Nos faussaires — ou leurs héritiers — ont inventé, en se jouant, plus de vingt personnages irréels, dont il suffira de signaler ceux qui sont entrés dans le Martyrologe Romain pour montrer combien le milieu leur était favorable. Les SS. Tryphose et Tryphène et la Ste Thècle des *Actes de Paul* figurent au 23 septembre et au 10 novembre. La Ste Iphigénie du 21 septembre nous vient des *Actes de S. Matthieu* ;

(1) L. DUCHESNE : *Les Lég. Apost.*, in *IIIme Congr.*, etc., pp. 76-77.
(2) L. DUCHESNE, *loc. laud.*, p. 79.

le S. Bucole, premier évêque de Smyrne, honoré le 6 février, n'est connu que par les *Actes de Jean*. Le roi Misdée, la reine Tertia et leur fils Jean, du 6 octobre, sont des créations de l'auteur des *Actes de S. Thomas*. C'est un héritier de nos imposteurs qui a enfanté les dignes matrones Basilisse et Anastasie. Elles auraient eu la langue coupée sous Néron, et passent pour avoir enseveli les apôtres Pierre et Paul. Elles figurent au Martyrologe Romain, au 15 avril. Le martyr Josias et quelques autres personnages du PSEUDO-ABDIAS, qui n'ont pas réussi à franchir le martyrologe, faute d'un accident heureux, témoignent assez de ses facultés de romancier. Notons, pour finir, que l'imaginaire évêque de Babylone à qui le rédacteur masqué des Actes des SS. Simon et Jude les a attribués gratuitement, a sa fête le 28 octobre.

Aujourd'hui encore, quantité de Vies des saints ne font que résumer ABDIAS au sujet des Apôtres, en y ajoutant parfois des indications puisées dans la tradition grecque. Et cependant, l'on étonnerait beaucoup de fidèles si on leur apprenait que ces fables des Voragines anciens et modernes, qui nous content l'histoire des missions et de la mort des Apôtres, n'ont pas la moindre valeur historique. Nous n'avons pas à juger ici la conduite de tant d'évêques qui, non seulement ont laissé faire, mais encore ont prodigué leurs encouragements et leurs approbations à ces Vies mensongères. Mais nous devons constater qu'après avoir accepté le legs pseudo-historique du gnosticisme, du manichéisme et de maints faussaires inconnus, l'Eglise a témoigné, du IXme au XXme siècle, d'une superbe indifférence pour la vérité historique, alors même qu'il s'agissait des douze grands témoins de Jésus et des fondateurs de la chrétienté. Ne devons-nous pas en conclure que l'Eglise catholique, dans la pratique du gouvernement des hommes, semble avoir hérité, en même temps que des romans gnostiques, du dédain des gnostiques pour ces vérités incertaines et relatives dont sont remplies les histoires humaines ?

CHAPITRE VI

La Guirlande des Soixante-Douze Disciples.

Le mot disciple, dans son sens le plus général, est synonyme de chrétien ; mais on appelle, en particulier, disciples, les soixante-dix missionnaires que Jésus envoya : « devant lui, deux à deux, en chaque ville ou localité où il devait lui-même se rendre. » (Luc, X, 1)

Le texte grec de S. Luc ne compte que soixante-dix disciples ; la version latine en donne soixante-douze ; 70 est peut-être une abréviation pour 72, à moins que l'on ait transformé 70 en 72 à cause des 72 Interprètes et des 72 Anciens choisis par Moïse. Il est fort probable que l'évangéliste, dès l'origine, avait en vue ce dernier nombre, déjà consacré par les Juifs en vertu de considérations mystiques. De même que leurs 72 tribus étaient administrées par 72 gouverneurs, on voulut que le monde, après avoir été partagé entre les douze Apôtres, fût évangélisé par 72 disciples. En fixant le nombre des Apôtres à 12 et celui des Disciples à 72, on a voulu mettre ces envoyés de Jésus en relation avec le ciel, les premiers par le moyen des douze signes du zodiaque, les seconds avec les constellations extra-zodiacales. On admettait alors que le gouvernement des peuples était dans une étroite dépendance des astres.

I. — Les premières traditions.

Luc se contente de nous indiquer le nombre des disciples, sans nous donner leurs noms, et cette lacune ne sera pas comblée avant bien des siècles. Eusèbe († 338) écrit : « Tout le monde connaît parfaitement le nom des Apôtres du Sauveur d'après l'Evangile. Quant à la liste des soixante-dix disciples, elle n'existe nulle part. On dit, pourtant, que Barnabé était l'un d'eux, car les *Actes des Apôtres* le

mentionnent plusieurs fois, de même que Paul s'adressant *aux Galates*. On prétend que Sosthène, qui écrivit avec Paul aux Corinthiens, en était aussi ; CLÉMENT D'ALEXANDRIE, dans la cinquième de ses *Hypotyposes*, l'affirme, et il déclare que Céphas, l'homonyme de l'apôtre Pierre, dont Paul dit : « Quand Céphas vint à Antioche, je lui résistai en face », est un des soixante-dix disciples. Il raconte encore que Matthias, qui fut élu par les apôtres à la place de Judas, et celui qui, dans cette élection, fut honoré d'un pareil suffrage, avaient tous deux été jugés dignes de la vocation des Soixante-dix. Thaddée est aussi présenté comme l'un d'entre eux... Du reste, si l'on réfléchit, on trouvera qu'il y eut plus de soixante-dix disciples de Jésus. PAUL en apporte un témoignage quand il dit qu'après sa résurrection d'entre les morts, le Sauveur a été vu d'abord par Céphas, et en une seule fois par cinq cents frères, dont plusieurs sont morts, affirme-t-il, mais dont le plus grand nombre demeure encore en ce monde à l'époque où il écrit. » (1)

EUSÈBE, qui nomme ici cinq disciples : Barnabé, Sosthène, Céphas, Matthias et Thaddée, ne se soucie pas d'établir une liste ; il semble même vouloir indiquer que le nombre de soixante-dix est un nombre conventionnel, que l'on pourrait notablement dépasser.

Arrêtons-nous un instant à Barnabé, que l'on a baptisé le Prince des 72 disciples. Les documents du IIIme au Vme siècles, qui parlent incidemment d'un séjour de S. Barnabé à Rome, sont des pièces apocryphes, sans valeur historique. Jusqu'à la fin du Vme siècle, personne n'avait entendu parler du tombeau de S. Barnabé ; mais, comme le Livre des *Actes*, XV, 39, nous apprend que Barnabé se sépara de Paul pour passer dans l'île de Chypre, les Chypriotes pensèrent, un beau jour, non seulement qu'ils avaient le droit de le revendiquer comme leur apôtre national, mais encore qu'il avait terminé chez eux sa carrière. Bien mieux, Anthème, évêque de Chypre, découvrit sa tombe à Salamine en 488, à la suite d'une triple apparition du saint. Cette trouvaille, d'une rare opportunité, permit à Anthème de conquérir son indépendance vis-à-vis du siège d'Antioche, dont Barnabé avait été l'un des fondateurs. Une légende naquit vers le même temps, qui compléta la découverte du corps.

(1) EUSÈBE : *H. E.*, I, 12, 1-4.

Les Actes et le Martyre de S. Barnabé en Chypre, qui se présentent comme l'œuvre d'un certain JEAN-MARC sont, dit TILLEMONT, « un ouvrage supposé, plein de fables et d'impertinences. » L'imposteur à qui nous les devons, après avoir prêté à notre héros vingt voyages fabuleux, le fait martyriser par les Juifs à Salamine de Chypre. Il était visiblement aux gages d'Anthème — à moins qu'il ne s'agisse d'Anthème lui-même, dont il soutenait vigoureusement les prétentions contre celles de l'église d'Antioche. (1)

Le panégyrique de S. Barnabé par le moine chypriote ALEXANDRE n'est qu'une reprise du soi-disant Jean-Marc, mais agrémentée de nouvelles fautes et de nouvelles inventions. Ce sont ces deux sources qui ont fourni la substance de toutes les notices consacrées à Barnabé par les grands légendaires, tels VINCENT DE BEAUVAIS, JACQUES DE VORAGINE, PIERRE DES NOËLS et MOMBRICE, sans compter les modernes, comme l'ABBÉ MAISTRE ou MGR PAUL GUÉRIN.

EUSÈBE n'a pas connu les *Actes de Barnabé* — et pour cause ; en revanche, il nous rapporte l'histoire de Thaddée, qui fut envoyé à Edesse aussitôt après la résurrection de Jésus, et réussit à convertir le roi Abgar. (2) Nous avons, d'ailleurs, des *Actes* indépendants, sous le nom de *Doctrine d'Addaï*. Ce n'est qu'un développement, mais fort enjolivé, du long passage d'Eusèbe. Les deux récits se prétendent extraits des archives d'Edesse et dépendent sans doute de quelque homélie sur l'Invention de la Vraie Croix, conservée, assurait-on, dans l'un des sanctuaires de cette ville. (3) Cette légende apocryphe, qui utilisait divers traits du cycle de Pilate et le récit de l'Invention de la Vraie Croix, entendait sans doute, en même temps, glorifier les restes de Thaddée. Les reliques demandaient des Actes pour leur justification, et les Actes s'autorisaient de l'existence des reliques. L'historien de nos jours y voit un cercle vicieux ; les clercs du vieux temps estimaient que c'était là une double et suffisante démonstration. Cette attitude, coutumière aux gnostiques et aux manichéens, réapparaîtra souvent dans l'Eglise, même après la disparition du dernier de ces hérétiques.

(1) E. AMANN, V° *Apocr. du N. T.*, ds PIROT : *Supp. D. B.*, I, 510.
(2) EUSÈBE : *H. E.*, I, 13.
(3) J. TIXERONT : *Les origines de l'Eglise d'Edesse et la légende d'Abgar*, P., 1888.

En parlant des Apôtres — Matthias ayant remplacé Judas — nous avons déjà dit que les *Actes d'André et de Matthias dans la Ville des Anthropophages* étaient une pièce archi-romanesque. Tous les traits doctrinaux en ont disparu ; mais on peut cependant présumer qu'il s'agit d'une production de quelque moine égyptien, amoureux de fables anciennes, et qui se souciait aussi peu qu'un gnostique de vérité historique.

Nous n'avons pas d'*Actes* particuliers de Sosthène ni de Céphas. L'histoire sincère n'a sans doute pas à le regretter. Ici même, EUSÈBE nous fournit un bon exemple de la liberté des historiens ecclésiastiques à l'égard de la vérité. Nous savons par Paul lui-même qu'il entra en conflit avec Céphas, autrement dit avec l'apôtre Pierre, dans une rencontre qu'il eut avec lui à Antioche. (1) C'était là un fait scandaleux, et qu'il était bon, tout au moins, d'atténuer. Rien de plus facile. On fera de Céphas d'Antioche un simple disciple ; Eusèbe nous présente audacieusement celui qui fut morigéné par Paul, comme un personnage distinct de l'apôtre Pierre, un simple homonyme. Quelques siècles après, le PSEUDO-DOROTHÉE, entrant pleinement dans la pensée d'Eusèbe, perfectionnera encore cette contre-vérité. L'apôtre Paul, dira-t-il, le reprit à Antioche de son nom commun avec Pierre. (2) Tous ces gens avaient une bien singulière idée de la vérité historique ; mais ce n'est pas le lieu de nous y arrêter. Nous aurons bientôt à y revenir.

A l'époque où EUSÈBE rédigeait si librement son *Histoire Ecclésiastique*, apparaissaient les *Constitutions Apostoliques* du PSEUDO-CLÉMENT, où l'on rencontre (VII, 46) une assez longue énumération de ceux que les saints apôtres ont ordonnés et envoyés. La voici :

Jacques, frère du Seigneur, 1er évêque de Jérusalem ;
Siméon, fils de Cléophas, 2me évêque de Jérusalem ;
Jude, frère de Jacques, 3me évêque de Jérusalem ;

Zachée, 1er évêque de Césarée de Palestine ;
Corneille, 2me évêque de Césarée de Palestine ;
Théophile, 3me évêque de Césarée de Palestine ;

(1) *Galates*, II, 9, 11-13. Cf. : le suggestif commentaire de A. LOISY : *L'Épître aux Galates*. P., 1916, in-12, pp. 117-130.
(2) BRUNET : *D. A.*, II, 212-213.

Evode, 1er évêque d'Antioche ;
Ignace, 2me évêque d'Antioche ;
Annien, 1er évêque d'Alexandrie ;
Abile, 2me év. d'Alexandrie ;

Lin, 2me év. de Rome ;
Clément, 3me év. de Rome ;

Timothée, 1er év. d'Ephèse ;
Jean, 2me év. d'Ephèse ;

Aristion, 1er év. de Smyrne ;
Strateas, 2me év. de Smyrne ;
Ariston, 3me év. de Smyrne ;

Caïus à Pergame ;
Démétrius à Philadelphie ;
Lucius à Cenchrées ;
Tite en Crète ;
Denys à Athènes ;
Maroon à Tripoli de Phénicie ;
Archippe à Laodicée en Phrygie ;
Philémon à Colosses ;
Onésime à Bérée en Macédoine ;
Crescent dans les églises de Galatie ;
Aquila et Nicétas dans les églises d'Asie
Crispe à Egine.

Ce n'est pas une liste des 70 disciples ; mais en voulant nous indiquer les premiers pasteurs d'un certain nombre d'églises, le PSEUDO-CLÉMENT nous a donné les noms de vingt-neuf personnages, qui tous seraient, s'il fallait l'en croire, tout au moins des disciples des Apôtres. Chose curieuse, notre imposteur ne rappelle aucun des noms cités par Eusèbe et n'est vraisemblablement ici que l'écho de traditions romaines.

Cette liste, qu'il aurait pu facilement allonger, sera largement utilisée par la suite. Que vaut-elle, que valent les traditions enregistrées par le PSEUDO-CLÉMENT ? Pour beaucoup d'entre elles, en l'absence

d'autres sources d'information, il est impossible d'en juger ; mais le siège d'Alexandrie nous fournit la possibilité d'un sondage intéressant.

Dans son *Histoire Ecclésiastique*, EUSÈBE, se faisant l'écho d'une tradition, nous dit : « On raconte que Marc prêcha en Egypte cet évangile qu'il avait écrit et fonda des églises dans Alexandrie. » (1)

C'est un simple « on-dit » local. Les mainteneurs de cette tradition particulière s'appuieront néanmoins sur ce passage d'Eusèbe et sur les *Actes de Marc*, apparentés d'ailleurs à ceux de S. Barnabé (dont nous savons ce qu'ils valent) pour affirmer que Marc fut le premier évêque d'Alexandrie. (2)

Or, si nous examinons ces actes en eux-mêmes, nous ne pouvons que répéter ce qu'en disait TILLEMONT :

> « Ils sont plutôt du IVme ou du Vme siècle que du Ier, et faits, non sur des mémoires originaux, mais sur ce qui s'était conservé dans la mémoire des peuples et dans la tradition de l'église d'Alexandrie... Ils contiennent plus de visions et de miracles que de choses édifiantes. Et je ne sais si l'on voudra bien croire que Jésus-Christ, en saluant Marc, l'ait appelé : notre évangéliste. » (3)

La tradition locale d'où nous vient la légende de la venue de Marc en Egypte est, d'ailleurs, loin de s'accorder avec les « on-dit » d'EUSÈBE et du PSEUDO-CLÉMENT, qui nous présentent Anien et Abile comme les deux premiers évêques d'Alexandrie. (4) Est-ce à dire que ces « on-dit » ont quelque fondement ? On peut en douter lorsqu'on voit Eusèbe affirmer qu'Abile aurait été ordonné évêque par S. Marc, et les Coptes faire d'Anien un savetier converti par l'évangéliste. (5) Tout cet ensemble de traditions orales, consignées tardivement par Eusèbe et par le pseudo-Clément, ne présente aucune garantie.

Les traditions relatives à l'église de Smyrne ne sont pas moins incertaines. Qu'est-ce que ce Stratéas, 2me évêque du siège ? Et pour Ariston, le 3me, comment ne pas supposer qu'il s'agit d'un double d'Aristion, qui en aurait été le fondateur ? Bon nombre des localisa-

(1) *Hist. Eccl.*, II, 16.
(2) BONNET : *Acta Apost. Apocr.*, II, 301.
(3) *M. H. E.*, II, 504.
(4) *H. E.*, III, 21.
(5) *History of the Patriarchs of the coptic church of Alexandria*, P., 1904, I, 51 et 44-46.

tions du pseudo-Clément sont en contradiction avec les traditions orientales. Il place Caïus à Pergame : les catalogues grecs lui octroient Ephèse ; les *Constitutions* qualifient Lucius d'évêque de Cenchrées : le PSEUDO-DOROTHÉE en fait un évêque de Laodicée ; en revanche, notre faussaire met sur ce dernier siège Archippe, alors que S. JÉRÔME et tous ceux qui viennent après lui le placent à Colosses. Aquila et Nicétas, qui nous sont présentés comme deux apôtres des églises d'Asie, sont visiblement empruntés aux romans clémentins (*Reconnaissances*, II, 5-6 et 9-14) et sont, évidemment, des personnages imaginaires.

Ces constatations sont plus que suffisantes pour nous permettre de conclure que les renseignements du PSEUDO-CLÉMENT, lorsqu'ils ne sont pas confirmés par d'autres attestations, n'ont pas l'ombre d'autorité. Ainsi donc, au début du IVme siècle, il n'existe aucune liste des Soixante-Douze et les ébauches que nous en connaissons ne présentent pas la moindre garantie.

II. — Les Catalogues grecs.

C'est en Orient, vers la fin du VIIme siècle, qu'on eut d'abord l'idée d'établir une liste complète des 70 Disciples. Ce triple catalogue — car il donnait également la liste des prophètes et celle des Apôtres — eut un tel succès que les copies s'en multiplièrent rapidement. On en connaît aujourd'hui de nombreuses recensions qui, toutes, se présentent sous de faux noms, tels ceux d'EPIPHANE, de DOROTHÉE et d'HIPPOLYTE.

Celle du PSEUDO-EPIPHANE peut avoir été rédigée au début du VIIIme siècle. (1) Le catalogue du PSEUDO-DOROTHÉE (2) se place, vraisemblablement, au début du IXme ; c'est, de beaucoup, le plus célèbre, sans doute parce que Dorothée, évêque de Tyr, est un personnage entièrement imaginaire. Le FAUX-HIPPOLYTE paraît dater du milieu du IXme. Il suit de très près le pseudo-Epiphane et fournit moins de détails. (3) La *Chronique Pascale*, également connue sous le

(1) Cf. : *Epiphanii monachi et presbyteri edita et inedita*. Ed. Alb. Dressel. Parisiis et Lipsiae, 1843, in-8.
(2) On le trouve dans *P. G.*, XCII, 1059-1066.
(3) *P. G.*, X, 951-58.

nom de *Chronique d'Alexandrie* (1), donne une liste qui semble un mélange de Dorothée et d'Hippolyte. On peut la situer à la fin du IXme siècle ; ce sont ces listes qui, au Xme siècle, servirent de base au *Ménologe* de MÉTAPHRASTE et au *Ménologe* de BASILE, du moins en ce qui concerne les Disciples. (2)

Ces catalogues, nous l'avons déjà dit à propos des Apôtres, sont remplis de bévues énormes ; et comment en eût-il été autrement ?

« Pour constituer cette liste de disciples, écrit MGR DUCHESNE, on s'est borné à relever dans le Nouveau Testament les noms des personnes du sexe masculin qui figurent dans l'entourage des Apôtres et dans les saluts par lesquels ces lettres se terminent. » (3)

Pour établir une liste de 70 disciples, en l'absence de toute liste néo-testamentaire, il était tout naturel de recourir aux indications éparses dans les *Actes des Apôtres* et dans les *Epîtres*. EUSÈBE l'avait fort bien vu ; mais si l'on se fût contenté des indications valables ou tant soit peu explicites, la liste que l'on eût ainsi dressée n'eût pas été bien longue.

Examinons la liste la plus célèbre, afin de bien voir comment elle a été constituée. Elle débute par Jacques et Siméon Cléophas, tous deux parents de Jésus, 1er et 2me évêques de Jérusalem. Suivent Matthias, qui devint l'un des Douze, Thaddée, l'apôtre d'Edesse, que l'on identifie ordinairement au Jude Barsabé des *Actes*, et Ananie, qui baptisa S. Paul. On n'est pas surpris de voir mettre ces cinq personnages du Nouveau Testament au nombre des 70 Disciples.

Viennent ensuite (n°s 6 à 12) les sept diacres de Jérusalem : Etienne, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas. Tous figurent dans un passage des *Actes*. (VI, 5) En réalité, rien ne permet de les ranger au nombre des 70, sauf Philippe, dont les *Actes* nous font connaître le zèle pour la prédication de l'Evangile et qui, même avant S. Paul, se fit l'apôtre des Gentils. Parménas étant mort à Jérusalem en accomplissant ses fonctions de diacre, on ne voit pas qu'il ait jamais été missionnaire. Etienne et Nicanor, martyrisés le même jour, ont-ils prêché l'Evangile ? nous l'ignorons, et nous ne pouvons pas l'affirmer davantage pour Prochore, Timon et Nicolas ;

(1) *P. G.*, XCII, 519-24, 543-46.
(2) TH. SCHERMANN : *Proph. und Apost.*, pp. 349-54.
(3) L. DUCHESNE : *loc. laud.*, p. 77.

pour ce dernier, au dire de DOROTHÉE, bien loin de travailler au recrutement des vrais fidèles, il aurait versé dans l'hérésie de Simon. (1) Notre faiseur de catalogue n'a, d'ailleurs, pas exploité les *Actes des Apôtres* comme il aurait pu. Dans tout le reste de sa liste, il n'y renvoie que deux fois : la première, pour Agabus (32) qui figure parmi les prophètes de la première Eglise (XI, 27-28), la seconde, pour Jean-Marc (65) qui fut le compagnon de Paul et de Barnabé. (XI, 25)

Dans les six personnages qui suivent (13 à 18) figurent Marc et Luc (14 et 16), les deux évangélistes. Sans doute peut-on dire qu'ils prêchèrent l'Evangile par la plume ; mais c'est transformer des écrivains en missionnaires. On ne peut confondre Marc, le disciple de Pierre, avec Jean-Marc, le disciple de Paul qui accompagna Paul et Barnabé dans leurs missions ; et pas un critique ne croit encore aujourd'hui que Marc prêcha l'Evangile à Alexandrie. Pour Luc, il est bien difficile d'en faire un disciple, car il donne lui-même à entendre qu'il ne fut pas témoin oculaire de Jésus. Les diverses recensions de ses actes apocryphes, d'ailleurs fort tardives, en font tantôt un disciple de Paul, tantôt un disciple de Pierre. Les prétentions, encore plus tardives, de ceux qui lui font prêcher l'Evangile en Dalmatie, en Italie ou en Gaule, sont tout à fait invraisemblables.

On refusera moins facilement le titre de disciple à Barnabé ou même à Silas. Tous deux furent d'actifs compagnons de S. Paul dans ses courses missionnaires ; le second figure déjà au nombre des prophètes du Nouveau Testament. Pour Silvain (17), si toutefois il ne faut pas voir en lui, avec S. Jérôme, un doublet de Silas, il est exact que S. Paul nous le présente comme l'un de ses compagnons d'apostolat. Quant à Clément (18), nous y reviendrons un peu plus tard.

Pour la suite, le PSEUDO-DOROTHÉE prend au hasard, dans les *Epîtres*, tous les noms d'hommes, comme si tous désignaient des disciples de Jésus. Le dernier chapitre de l'*Epître aux Romains* lui a été particulièrement utile. Paul le terminait ainsi :

« Saluez Epaïnète (19) mon bien-aimé, qui a été pour le Christ le premier de l'Asie ; saluez Andronique (20) et Junias, mes parents et mes compagnons de captivité ; saluez Amplias (21), mon bien-aimé dans le Seigneur ; saluez Urbain (22), notre coopérateur dans le

(1) TILLEMONT : *M. H. E.*, 26 et 141.

Christ, et Stachys (23), mon bien-aimé ; saluez Apelles (24), qui a fait ses preuves dans le Christ ; saluez ceux de la maison d'Aristobule (29) ; saluez Hérodion (31), mon parent ; saluez ceux de la maison de Narcisse (30), qui sont dans le Seigneur... Saluez Rufus (33), distingué dans le Seigneur... Saluez Asyncrite (34), Phlégon (35), Hermès (36), Patrobas (37), Hermas (38), et les frères qui sont avec eux. Saluez Philologue (41)... ainsi qu'Olympas (42), ainsi que tous les saints qui sont avec eux. » (1)

Tous ces personnages — il n'y en a pas moins de dix-sept — ont passé dans les listes d'EPIPHANE et du pseudo-DOROTHÉE. Tous sont devenus des missionnaires, et presque tous des évêques, non pas *in partibus*, mais avec des sièges qu'ils sont censés avoir fondés et gouvernés. Vous pensez sans doute qu'on ne saurait tirer davantage d'un pareil texte ? Détrompez-vous.

Le 28me disciple de la liste du PSEUDO-DOROTHÉE, qui se nomme, selon les manuscrits, Amplias ou Apelles est évidemment un dédoublement soit d'Amplias (21), soit d'Apelles (24). Le Pseudo-Dorothée reconnaît qu'il s'agit d'un personnage de l'*Epître aux Romains* ; or celle-ci ne contient pas d'Apelles et encore moins deux Amplias ou deux Apelles.

Rhodion, le 43me disciple de la liste, est également un doublet d'Hérodion. Notre faussaire renvoie à l'apôtre, où l'on ne trouve rien en dehors du passage consacré à Hérodion. Au reste, il n'a fait que s'inspirer du Pseudo-Epiphane, qui place les deux noms côte à côte, mais au choix : c'est par suite d'une fausse lecture que l'alternative Rhodion *ou* Hérodion dans EPIPHANE est devenue le couple Rhodion *et* Hérodion chez DOROTHÉE.

Aux dix-sept chrétiens nommés par S. Paul et transformés indûment en missionnaires, nos catalogues ajoutent donc deux personnages purement imaginaires. En appliquant plus largement cette méthode, la seule *Epître aux Romains* aurait pu fournir tous les disciples nécessaires pour compléter les Soixante-Douze. Mais nous n'en avons pas terminé avec cette célèbre épître. On y lit encore :

« Timothée, le compagnon de nos travaux, vous salue ainsi que Lucius (44), Jason (45) et Sosipatre (46), mes parents. Je vous salue dans le Seigneur, moi, Tertius (47) qui ai écrit cette lettre. Caïus (40),

(1) *Rom.*, XVI, 5-15.

mon hôte et celui de l'église, vous salue. Eraste (48), le trésorier de la ville, vous salue, ainsi que Quartus (49), notre frère. »

Est-il vraisemblable que l'hôtelier Caïus et le trésorier Eraste aient prêché l'Evangile ? On ne saurait l'assurer d'aucun de ces dix nouveaux personnages ; et pas un critique, même des plus bienveillants, n'acceptera d'affirmer que l'un ou l'autre connut Jésus et fut choisi par lui.

Le PSEUDO-DOROTHÉE puise dans les autres épîtres avec la même désinvolture. La *première aux Corinthiens* va lui fournir deux noms : Sosthène et Apollon qui, du moins, sont des noms de missionnaires. PAUL déclare qu'il écrit cette lettre non seulement en son nom, mais au nom de Sosthène son frère (I, 1) et un peu plus loin, il semble bien mettre Apollon au nombre des apôtres les plus influents. (1, 12). Quant à Sylvain, il reconnaît, au début de la deuxième épître à la même église, qu'il l'a aidé dans sa prédication (11, 1,19).

Avec l'*Epître aux Galates*, le PSEUDO-DOROTHÉE se montre fort malheureux. EUSÈBE, qui pourrait bien avoir été ici son inspirateur, avait cru devoir distinguer, de l'apôtre Pierre, le Céphas dont parle ici S. Paul, distinction purement tendancieuse et sans fondement ; et non seulement Dorothée accepte ce singulier doublet, mais il déclare, contre toute vérité, que l'apôtre Paul le reprit de son nom commun avec Pierre. (1) Ce Céphas est donc encore un personnage imaginaire.

Aucune découverte dans l'*Epître aux Ephésiens* ; mais la *Lettre aux Philippiens* fournit quatre nouveaux disciples : Clément, Epaphrodite, César et Evode. Paul nomme le premier son collaborateur (IV, 18) et met le second au nombre de ses compagnons (II, 25 ; IV, 18), ce qui prouve, du moins, qu'il s'agit de missionnaires. Ce n'est pas trop mal ; mais DOROTHÉE tombe dans une bien regrettable méprise avec César. Le César dont parle Paul est tout simplement Néron, l'empereur maudit, le persécuteur par excellence. Paul écrit : « Tous les saints vous saluent et principalement ceux de la maison de César » (IV, 22), c'est-à-dire les chrétiens qui sont au service de Néron. Ce n'est vraiment pas de chance ! DOROTHÉE n'est pas plus heureux avec la diaconesse Evodie (IV, 2) qu'il prend pour un personnage masculin, d'où Evode, son 63[me] disciple.

(1) Cf. : BRUNET, *D. A.*, II, 212-213.

L'épilogue de l'*Epître aux Colossiens* ne pouvait manquer d'intéresser DOROTHÉE. L'Apôtre écrit : « Quant à ce qui me concerne, Tychique, le bien-aimé frère, et le fidèle ministre, mon compagnon au service du Seigneur, vous fera tout connaître... Aristarque, mon compagnon de captivité, vous salue, ainsi que Marc, le cousin de Barnabé, au sujet de qui vous avez reçu des ordres. Jésus aussi, appelé Juste, vous salue. » (1)

Dorothée fait de Marc et de Jésus Le Juste les numéros 56 et 57 de sa liste, et pourtant rien n'indique qu'ils aient connu Jésus. Pour Tychique et Aristarque, il ne lui a pas suffi de classer parmi les disciples ces deux compagnons de Paul. Ils lui ont paru mériter davantage ; aussi les a-t-il dédoublés l'un et l'autre. Le premier figure aux numéros 53 et 61 de son catalogue, et le second aux numéros 64 et 68. Il y a donc, là encore, au moins deux personnages imaginaires.

Les deux *Epîtres aux Thessaloniciens*, non plus que la *première à Timothée*, n'ont rien fourni à notre collecteur ; il s'est dédommagé avec la seconde au même Timothée qu'il a dû lire d'une façon bien singulière, car il y a découvert un Clément, le dix-huitième disciple de sa liste, dont Paul ne dit pas un mot. Dans cette épître, l'apôtre se plaint de Phigelle, d'Hermogène et de Domas, qui l'ont quitté, les deux premiers ayant rougi de ses fers, et le troisième l'ayant abandonné par amour du siècle. (I, 15-16 et IV, 9) Dorothée ne croit pouvoir mieux faire que de mettre ces singuliers *zelanti* au rang des 70. Ce sont les 25me, 26me et 27me disciples de sa liste. Pour faire de Carpe un disciple, il lui a suffi de cette ligne de Paul à Timothée : « En venant, apporte-moi le manteau que j'ai laissé, à Troas, chez Carpe. » (IV, 13) Notre DOROTHÉE n'a d'ailleurs pas négligé les salutations Paul écrit : « Salue la famille d'Onésiphore. J'ai laissé Trophime malade à Milet ; hâte-toi de venir avant l'hiver. Eubule te salue ainsi que Pudens, Lin et tous les frères. » (IV, 19-21) Et cela lui suffit pour ajouter à sa liste Onésiphore (60), Trophime (70), Pudens (69) et Lin (39). Trophime fut un vrai missionnaire, nous le savons par les *Actes* ; mais l'on ne saurait prétendre qu'il a connu Jésus.

Des autres, nous ne savons absolument rien. Dans les salutations qui terminent l'*Epître à Tite*, on lit : « Lorsque je t'aurai envoyé

(1) *Epître aux Colossiens*, IV, 7-11.

Artémas, hâte-toi de venir me rejoindre... Pourvois avec soin au voyage de Zénas et d'Apollos, en sorte que rien ne leur manque. » (III, 12-13) Et ces quelques mots permettent à Dorothée de mettre Artémas (58) et Zénas (66) au nombre des 70 Disciples. Philémon, à qui Paul adresse une brève épître, devient le 67me numéro de sa liste. Il devait bien cela à celui que Paul appelle son cher ami et collaborateur.

En réalité, ce que nous venons de dire de DOROTHÉE s'applique très exactement à son maître, le PSEUDO-EPIPHANE. Les deux listes ne diffèrent guère que par trois noms : Dorothée a remplacé Timothée, Tite et l'eunuque de la Reine de Candace par Matthias, Thaddée et Silvain, qu'il a empruntés aux *Actes de Luc*. Le PSEUDO-HIPPOLYTE n'introduit pas de nom nouveau, mais fait un heureux (?) mélange d'Epiphane et de Dorothée. La *Chronique Pascale* adopte Timothée et Tite avec Epiphane, mais remplace un certain nombre de disciples communs aux trois premiers catalogues par des trouvailles faites dans les lettres de Paul. L'*Epître aux Romains* (XVI, 15) lui fournit encore Nérée (23) ; la *première aux Corinthiens* (XVI, 17) : Stephanas, Fortunat et Achaïque (23, 24, 25) ; la fin de *Colossiens* (IV, 9, 15, 17) : Onésime (39), Nymphas (43) et Archippe (44) ; enfin, la *seconde à Timothée* : (III, 19 et 22) Aquila (6) et Eubule (49). On aurait pu faire mieux ; mais ce n'est déjà pas mal.

De tous les personnages qui figurent dans ces listes, on ne connaît guère que les noms et il n'y en a pas six dont on puisse dire qu'ils ont connu Jésus et furent du nombre de ces Soixante-Dix qu'il envoya devant lui pour préparer la voie à l'Evangile. Cependant, nos faussaires ne s'en sont pas tenus là ; ils ne se sont pas contentés, en effet, de puiser au petit bonheur dans les *Actes* de LUC ou les *Epîtres* de PAUL pour en tirer un Céphas imaginaire, de lâches chrétiens qui abandonnèrent Paul, tels : Phigelle, Hermogène et Demas, ou même l'empereur Néron en personne, pour en faire des disciples et des saints ; ils ont cru devoir, toujours au petit bonheur, attribuer à chacun des Soixante-Dix un siège épiscopal. L'imaginaire Céphas devient évêque de Candes, les traîtres Phigelle et Hermogène sont qualifiés : le premier : évêque d'Ephèse, le second : évêque de Mégare. Néron se voit élever sur le siège de Durachium. Presque toutes les autres attributions sont faites avec le même sans-gêne — ou la même audace —

de sorte qu'il nous faut dire que ces catalogues constituent des listes presque entièrement composées de personnages fictifs. La plupart des sièges ainsi attribués n'ont été fondés qu'un ou deux siècles après la mort du dernier des 70 Disciples. Onésiphore, évêque de Coronée à la fin du Ier siècle et cinquante autres soi-disant évêques de l'église primitive sont donc bien, en réalité, des personnages purement imaginaires. Au *Congrès catholique international de* 1895, MGR DUCHESNE concluait ainsi une étude sur les catalogues grecs :

« Une critique sage et prudente a pour devoir de ne tenir aucun compte de ces catalogues et de leurs diverses recensions. Tout ce qu'ils représentent de traditions est connu par des documents antérieurs ; tout ce qu'ils ont de particulier peut et doit même être considéré comme le produit de l'imagination de personnes inconnues, incapables de témoigner, même en fait, de traditions populaires. Ils sont à l'histoire apostolique ce que les *Fausses Décrétales* sont à l'histoire des papes, c'est-à-dire l'équivalent de rien. » (1)

A ces conclusions radicales, nous ajouterons une seule remarque : les noms de la plupart des personnages d'EPIPHANE et de DOROTHÉE sont passés dans le *Ménologe* de MÉTAPHRASTE ou dans le *Synaxaire* grec. (2)

Nous ne pouvons pas tenir compte ici des catalogues nestoriens des XIIme, XIIIme et XIVme siècles, qui s'inspirent de Dorothée, mais avec une assez grande liberté. Les inconnus qu'ils introduisent ont vraiment trop tardé à prendre rang parmi les disciples de Jésus.

III. — Les Soixante-Douze Disciples dans les Martyrologes latins.

En Occident, du VIIme au Xme siècle, on ne songea pas à dresser une liste complète des Disciples ; bien mieux, aucun des auteurs des premiers martyrologes ne se soucia de les faire figurer au nombre des martyrs ou des saints. En dehors de Marc ou de Luc, les deux évangélistes, il n'y en a pas un seul dans le *Hiéronymien*. BÈDE insère, en outre, S. Timothée au 24 janvier, S. Onésime au 16 février, S. Barnabé

(1) L. DUCHESNE : *loc. cit.*, p. 78.
(2) TH. SCHERMANN : *loc. cit.*, pp. 314-15.

au 11 juin, S. Cléophas au 25 septembre ; le *martyrologe* de FLORUS y ajoute S. Silas au 28 novembre, et c'est tout. Nous sommes bien loin de 72, et même de 70.

Survient ADON qui, vers le milieu du IXme siècle, entend renouveler et compléter le Martyrologe. Il ne connaissait probablement pas les catalogues grecs, car s'il les eût connus, il n'aurait pas manqué d'introduire leurs 70 Disciples dans son calendrier. Mais comme il entend, lui aussi, enrichir son martyrologe de personnages empruntés au Nouveau Testament, il n'a pas d'autre ressource que de renouveler l'opération du PSEUDO-EPIPHANE et du FAUX-DOROTHÉE. Il agit d'ailleurs avec plus d'habileté, sinon avec plus de réserve.

Cette nouvelle tentative, dans un milieu tout différent, vaut qu'on s'y arrête, car elle va nous permettre de constater que le sens de la vérité historique n'est pas plus vif dans l'Occident du Xme siècle que dans l'Orient du VIIIme ou du IXme siècles. Voyons cela de plus près. ADON parle de Cléophas, l'un des disciples d'Emmaüs, à peu près dans les termes employés par BÈDE, et emprunte à S. JÉRÔME les notices de Marc et de Luc. (1) Il n'oublie aucun des six diacres orthodoxes, mais ne dit rien qui vaille la peine d'être noté ni d'Etienne, ni de Prochore. Pour Philippe, il amalgame, dans sa notice, les données des *Actes* et les renseignements qu'il trouve dans BÈDE et dans S. JÉRÔME, mais il croit devoir ajouter, de sa propre autorité, que Philippe est mort à Césarée. (2) Il fait périr Nicanor dans l'île de Chypre, sans l'ombre de preuve, contrairement aux Grecs, qui en font un des compagnons de martyre de S. Etienne. (3) En ce qui concerne Timon, il s'inspire d'une source aujourd'hui perdue (4), mais localise son martyre à Corinthe, on ne sait sur quelle autorité. Avec la même aisance, il affirme que Parménas a été mis à mort à Philippes de Macédoine, contrairement aux diverses traditions des Grecs. (5)

Ce début donne déjà une idée de la façon d'opérer de notre martyrologiste ; il décide du martyre et le localise en toute liberté. Avec les diacres, il a cru devoir insérer tous ceux que les *Actes* qualifient

(1) DOM H. QUENTIN : *Mart. Hist.*, 591, 305-306 et 621.
(2) *Id.*, *id.*, 598-99.
(3) *Id.*, *id.*, 595 ; *P. G.*, XCII, 1062.
(4) *Id.*, *id.*, 602.
(5) *Id.*, *id.*, 597.

d'*antiqui discipuli* ; mais comme il ignorait la date de leur mort, il les a échelonnés dans le cours de l'année exactement selon l'ordre des chapitres du livre de Luc.

Ananie, Corneille, Agabe, Lucius, Manahen, Sosthène, Sosipatre, Mnason, qui proviennent des chapitres 9, 10, 11, 13, 19, 20 et 21, sont honorés les 25 janvier, 2 et 13 février, 6 et 24 mai, 11 et 25 juin, enfin le 12 juillet, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous :

Ananie, *Actes*, chap. 9	25 janvier
Corneille le Centurion, chap. 10	2 février
Agabe le Prophète, chap. 11................	13 février
Lucius de Cyrène, chap. 13	6 mai
Manahen, chap. 13	24 mai
Sosthène, chap. 19	11 juin
Sosipatre, chap. 20	25 juin
Mnason, chap. 21	12 juillet

Mais examinons les notices qu'il leur consacre. Alors que Dorothée nous présente Ananie comme évêque d'Odissople, Adon en fait un évêque de Damas. (1) Il attribue le siège de Césarée au centurion Corneille, sur la très médiocre autorité des *Constitutions Apostoliques*, sans aucun souci des traditions grecques, qui le réclament, tantôt pour l'évêché d'Ilium, tantôt pour celui de Scepsis. (2) Agabus, au dire d'Adon, serait mort à Antioche. C'est invention pure. (3) Le Lucius de Cyrène dont parlent les *Actes* est sans doute ainsi nommé parce qu'il est originaire de Cyrène. Adon affirme qu'il fut institué évêque de Cyrène par les SS. Apôtres. (4) Mieux informé que les Grecs, il n'hésite pas, bien que sans preuve, à le faire mourir à Antioche. (5) Adon ne fait que mentionner Sosthène comme disciple des Apôtres et s'en tient aux *Actes*. Cela ne veut pas dire qu'il les ait lus avec soin. Au chapitre XXme, les *Actes* nous parlent de Sosipater, fils d'un certain Pyrrhus de Béroë. Adon l'identifie avec le Sosipatre de l'*Epître aux Romains* (XVI, 21) et le fait vivre à Pyrrhibéroë, dans une ville de son invention, faisant ainsi d'un nom d'homme un nom de ville. (6)

(1) Dom Quentin : *Mart. Hist.*, p. 590 ; *P. G.*, XCII, 1061.
(2) Tillemont : *M. H. E.*, I, 518.
(3) Dom Quentin : *loc. cit.*, p. 589.
(4) *Id.*, *id.*, p. 594.
(5) *Id.*, *id.*, p. 594.
(6) *Id.*, *id.*, p. 601.

Il a une géographie fort personnelle. Les *Actes* (XXI, 16) parlent d'un Chypriote nommé Mnason, disciple déjà ancien et qui habitait soit à Jérusalem, soit en quelque lieu situé entre Césarée et Jérusalem. Adon le fait vivre en Chypre, son pays d'origine. (1)

L'évêque de Vienne s'est encore inspiré des *Actes* dans ses brèves notices d'Aquila (8 juillet), d'Aristarque (4 août), de Silas (15 juillet), de Tychique (29 avril), et de Trophime (29 décembre). Mais on ne sait pourquoi il met Aristarque sur le siège de Thessalonique (2), ni sur quel fondement il fait mourir Tychique à Paphos, car l'apôtre ne le mettait en relation qu'avec Ephèse. Il prend sous sa mitre de faire mourir Silas en Macédoine. (3) Personne, avant Adon, n'avait eu l'idée d'identifier le Trophime des *Actes* et des *Epîtres* à l'évêque d'Arles de la légende provençale. Cette identification, déclare DOM QUENTIN, « ne sent que trop sa déplorable manière habituelle. » (4)

Au 21 janvier, on lit dans FLORUS : « *A Athènes, le bienheureux Publius, évêque qui, pour le Christ, reçut la couronne du martyre.* » Dans le corps de son martyrologe, ADON s'est contenté de reproduire cette notice ; mais, dans le *Libellus* qui lui sert en quelque sorte d'introduction, il a cru devoir identifier, selon sa curieuse méthode, l'évêque d'Athènes avec le personnage du livre des *Actes*. Or nous savons, par S. DENIS DE CORINTHE, que S. Publie, évêque d'Athènes, ne fut martyrisé que vers le temps de Marc-Aurèle. (5)

Comme les Grecs, il a puisé dans les *Epîtres de Paul*. Dans la *Lettre aux Romains*, il recueille Quartus et Rufus, qui n'excitent pas sa faculté inventive ; mais il n'en est pas de même pour Crispe et Caïus, Eraste et Herman. De sa propre autorité, il fait mourir les deux premiers à Corinthe ; sans plus de raison, il fait d'Eraste un évêque de Philippes en Macédoine ; il confond enfin Herman avec Hermas, l'auteur du *Pasteur*, bien qu'il connaisse parfaitement le passage de S. JÉRÔME qui les distingue avec soin. (6)

L'*Epître aux Colossiens* lui fournit : Archippe, Epaphras, Joseph

(1) DOM QUENTIN : *Mart. Hist.*, p. 595.
(2) *Id.*, *id.*, pp. 590 et 603.
(3) *Id.*, *id.*, p. 600.
(4) *Id.*, *id.*, p. 603.
(5) TILLEMONT : *M. H. E.*, I, 574 et DOM QUENTIN : *Mart. Hist.*, pp. 599-600.
(6) DOM QUENTIN : *Mart. Hist.*, pp. 600, 592, 567.

le Juste et Onésime. Il s'en tient au texte de l'Apôtre pour Archippe ; mais il condamne au martyre Epaphras et Joseph le Juste et prétend même que le premier fut évêque de Colosses, sous prétexte qu'il évangélisa les Colossiens. Onésime déchaîne son penchant pour les identifications : dans la *Passion de S. Ignace*, on parle d'un Onésime qui fut lapidé à Rome. Adon n'hésite pas à le confondre avec l'Onésime de l'*Epître* et, pour rendre cette confusion plus vraisemblable, il invente hardiment une translation de reliques de l'Orient à Rome. Cet Onésime composite n'est qu'un personnage imaginaire. (1) Toutes les identifications que nous propose l'évêque de Vienne sont d'abominables contresens.

De la *seconde à Timothée,* il exhume Carpe, Crescent, Lin, Onésiphore, Pudens, Tite et Timothée. S'il n'ajoute rien aux dires de l'Apôtre à propos d'Onésiphore, de Pudens et de Tite, il ne fait rien non plus pour éclaircir le cas fort embrouillé de Pudens. On ne saurait dire pourquoi il fait périr Carpe *ad Troadam.* (2) En ce qui concerne Timothée, non seulement il confond diverses translations de reliques, mais il identifie le compagnon de Paul avec un autre Timothée, patriarche d'Alexandrie, qui vivait dans la seconde moitié du IVme siècle. (3) Il admet, avec FLORUS, que le pape S. Lin est le personnage de ce nom que salue l'Apôtre. On ne devait pas s'attendre à ce qu'il rectifiât cette erreur. (4) EUSÈBE DE CÉSARÉE et divers historiens des premiers siècles estimaient, d'ailleurs à tort, que S. Crescent était venu prêcher dans les Gaules. ADON, après des hésitations, finit par le consacrer évêque de Vienne, afin de faire remonter l'origine de son propre siège jusqu'au Ier siècle. (5)

PAUL OROSE ayant pris la Ste Evodie de l'*Epître à Philémon* pour un homme, il en naquit, d'un trait de plume, un S. Evodius, que nous retrouvons dans ADON. (6) Il n'a jamais rectifié une méprise ; en revanche, les confusions dont il est responsable sont fort nombreuses. DOM QUENTIN l'a bien vu ; il écrit :

(1) DOM QUENTIN : *Mart. Hist.*, pp. 590, 592, 593 et 596.
(2) *Id.*, *id.*, p. 591.
(3) *Id.*, *id.*, pp. 625 et 633-34.
(4) *Id.*, *id.*, pp. 318, 381, 448, 625.
(5) *Id.*, *id.*, pp. 474 et 591.
(6) *Id.*, *id.*, pp. 426 et 603.

« Il suffit à Adon qu'un personnage soit situé, ne fût-ce que momentanément, en un lieu donné, pour qu'il l'y fasse mourir, parfois après l'y avoir fait devenir évêque. Confondues au milieu de traditions plus sérieuses ou plus anciennes recueillies par les martyrologes antérieurs, ces prétendues données antiques, soigneusement considérées dans le *Parvum Romanum*, ont pu en imposer quelquefois, précisément à cause de la difficulté qu'il y avait à distinguer, au milieu de la complication des martyrologes historiques, les éléments utilisés par les divers compilateurs ; mais les couches successives une fois séparées, et l'apport de chacun nettement délimité, il ne reste au compte d'ADON que la plus déplorable série d'identifications hasardées et d'erreurs. » (1)

Au x[me] siècle, l'Occident n'a pas témoigné d'un plus grand respect de la vérité historique que l'Orient. ADON vaut bien le PSEUDO-EPIPHANE ou son audacieux copiste, le PSEUDO-DOROTHÉE. TILLEMONT n'avait pour Adon qu'une bien faible admiration ; mais il a fallu attendre l'étude de DOM QUENTIN sur *les Martyrologes Historiques*, en 1908, pour connaître toute l'audace de ce faussaire et toute l'étendue de ses méfaits intellectuels.

IV. — Conclusion.
Les Disciples dans le Martyrologe Romain.

Si nous réunissions avec soin en une seule liste tous les personnages que l'on a déclaré, soit en Orient, soit en Occident, avoir été du nombre des 72, nous en aurions certainement cent cinquante ; j'en ai compté, pour ma part, sans y mettre de rigueur, plus de cent quarante. Les mânes d'EUSÈBE n'en seraient pas étonnées : rappelons qu'il semblait vouloir confondre les cinq cents frères avec les 70 Disciples. Ce chiffre ne signifie d'ailleurs rien en lui-même ; mais il a une valeur de symbole : il établit, d'une façon en quelque sorte mathématique que, soit en Orient, soit en Occident, on attribuait la qualification de disciple, comme aussi celle d'évêque ou de fondateur de siège, sans aucun souci de vérité historique. Qu'il s'agisse des auteurs des catalogues grecs des VIII[me] et IX[me] siècles, ou d'ADON qui rédigea son *Martyrologe* et le *Petit Romain* au IX[me], nous sommes bien obligés de cons-

(1) DOM QUENTIN : *Mart. Hist.*, p. 588.

tater qu'ils se moquent complètement de leurs lecteurs. Ces personnages, y compris les Grecs inconnus, n'étaient ni des gnostiques, ni des manichéens ; rien, du moins, ne nous permet de le supposer. En ce qui concerne l'histoire, nous devons reconnaître, cependant, qu'ils y apportent les mêmes vues et les mêmes méthodes.

Mais peut-on dire que le IXme siècle a vu finir ces errements ? Il s'en faut bien. Du IXme au XIIme, rien qu'en Gaule, naquirent de nombreuses légendes, parmi lesquelles il suffit de citer les légendes provençales et les limousines, qui travaillèrent à augmenter sensiblement le nombre des soixante-douze Disciples, en transformant des personnages évangéliques ou des êtres fictifs en missionnaires ayant connu Jésus. Du XIIme au XVIme, c'est à peine si, de temps à autre, s'ébauche une protestation contre les anciennes et les nouvelles fantaisies historiques.

Au XVIme siècle, les attaques de la Réforme et les débuts de la critique vinrent modifier cet état de choses. CALVIN contesta l'authenticité de maintes reliques et s'en railla ; les Centuriateurs nièrent la véracité d'une foule de légendes. De tous côtés, l'on rejeta ouvertement telles données des martyrologes et tels récits du bréviaire. Il fallut donc, quoiqu'on en eût, aviser.

Depuis USUARD qui, à la fin du IXme siècle, avait offert son *Martyrologe* à Charles-le-Chauve, toutes les grandes églises se servaient de son ouvrage où, d'ailleurs, se retrouvaient toutes les fantaisies adoniennes ; le Souverain Pontife pensa ne pouvoir mieux faire que d'en donner une édition corrigée et rectifiée qui constituerait un martyrologe officiel : le *Martyrologe Romain*. On put donc espérer que tous les pseudo-disciples de l'évêque de Vienne et tous les faux missionnaires des légendes postérieures allaient rentrer dans le néant d'où ils n'auraient jamais dû sortir.

Parmi les membres de la commission chargée de procéder à ce travail, il y avait deux érudits de marque, le Jésuite BELLARMIN et l'Oratorien BARONIUS. Ce dernier est le principal responsable du *Martyrologe*. Voyons donc comment il a procédé. Tout d'abord, à la suite d'Usuard, dont il n'a fait que corriger — si l'on peut dire — le *Martyrologe*, il a entériné tous les missionnaires d'Adon, y compris les indications relatives à leur épiscopat et à leur martyre. Il a fait mieux : il a introduit dans le nouveau *Martyrologe Romain* toute une série de

disciples qui, jusqu'à lui, ne figuraient dans aucun martyrologe d'Occident. Citons Aristobule, au 15 mars ; Epaphrodite, au 22 mars ; Asyncrite, Hérodion et Phlégon, au 8 avril ; Lucius de Laodicée, au 22 avril ; Tertius, au 21 juin ; Jean le Juste, au 27 septembre ; Narcisse, Stachys et Urbain, au 31 octobre ; Patrobas et Philologue, au 4 novembre ; Philémon, au 22 novembre. Et nous ne prétendons pas n'en avoir point oublié. Tous proviennent du PSEUDO-DOROTHÉE.

Les mânes d'ADON et celles de l'inconnu qui emprunta le nom de DOROTHÉE durent se réjouir dans leurs tombes : n'était-ce pas reconnaître leur loyauté et leur autorité ? ADON et DOROTHÉE faisant rentrer l'un et l'autre nombre de leurs faux évêques et de leurs faux martyrs dans le martyrologe enfin réformé et rendu officiel, quelle dérision ! — ou plutôt quel symbole !

Pour en apprécier toute la signification, relisons le début de la lettre dans laquelle GRÉGOIRE XIII annonçait l'apparition du *Martyrologe Romain* et en imposait l'usage à tout l'univers catholique :

« Après avoir réformé le calendrier, Nous avons travaillé à la réformation du Martyrologe Romain, ainsi que Nous l'avions précédemment décrété. Comme la négligence des copistes et des imprimeurs l'avaient rendu défectueux en quelques endroits, Nous l'avons fait corriger par des hommes instruits qui, l'ayant confronté avec les manuscrits les plus anciens et les plus exacts, n'y ont rien laissé que de conforme à la vérité de l'histoire, par rapport aux faits, aux personnes, aux lieux et aux temps. » (1)

Cette lettre, datée du 14 janvier 1584, prouve à l'évidence que le sentiment de la vérité historique ne différait pas beaucoup, dans l'Eglise romaine du XVI[me] siècle, de celui que professaient les Gnostiques et les Manichéens. Cette révision du Martyrologe n'avait guère eu pour but que de donner l'illusion d'une mise au point. Pour montrer avec quelle hâte désinvolte on procéda, je pourrais citer diverses anecdotes — mais tout le monde les connaît.

On pouvait, du moins, espérer que des révisions ultérieures, tenant compte des progrès indiscutables de la critique, procéderaient à une épuration indispensable. Les éditions successives du *Martyrologe Romain*, de nouveau révisé par l'autorité d'URBAIN VIII en 1630, de CLÉMENT X en 1676, de BENOÎT XIV en 1759, de LÉON XIII en

(1) DOM BAUDOT : *Martyrologe Romain*, Paris, 1925, p. 3.

1910, ont laissé subsister tous nos pseudo-disciples. Benoît XV, à qui l'on doit deux éditions, dont la première, de 1914, fut qualifiée par lui de *typique*, parce qu'il entendait que tous les éditeurs fussent tenus de s'y conformer, est resté fidèle à la tradition. (1) Malgré les travaux de savants catholiques tels que Mgr Duchesne et Dom Quentin, sur lesquels s'appuie une grande partie de cette analyse, l'Eglise du XX[me] siècle s'obstine à maintenir des centaines d'erreurs historiques, sans autrement se soucier de la vérité qui touche *aux personnes, aux faits, aux lieux et aux temps.*

(1) Ce fut même une grande déception chez les Bénédictins qui avaient espéré que Rome les chargerait de ce travail, pour lequel certains d'entre eux étaient tout particulièrement préparés.

CHAPITRE VII

La Genèse du nombre Sept.

Le nombre des Apôtres ne correspond pas à une réalité historique, le fait est hors de doute ; mais il reste à nous demander s'il ne s'agit pas de nombres conventionnels correspondant à des significations mystiques.

La Bible, comme presque tous les livres sacrés, contient des nombres mythiques, qui correspondent à des réalités d'ordre sacré. Ces sortes de nombres sont généralement utilisés dans les rituels saisonniers ou initiatiques et reçoivent maintes applications : pseudo-scientifiques, cosmogoniques, ethnographiques, généalogiques, etc., les divisions territoriales, les mesures des édifices sacrés, les récits de miracles, les paraboles religieuses. Aussi bien les rencontre-t-on assez fréquemment dans les livres saints, et cela les rend assez facilement reconnaissables. Une simple lecture de la Bible permet déjà de soupçonner que l'on peut ranger dans cette catégorie les nombres 4, 7, 12, 40, 70 ou 72.

Expliquer l'origine de ces nombres sacrés demanderait de longs développements ; cela ne se pourrait faire que par une large étude comparée de la formation des nombres chez les demi-civilisés. Je ne puis l'entreprendre ici et me contenterai d'indiquer les grandes lignes de leur évolution, d'après mes recherches personnelles.

Notons bien, tout d'abord, que les primitifs ne distinguent pas le nombre du groupe nombré. (1)

Le nombre n'étant pas primitivement différencié de ce qui est compté, il s'ensuit que des ensembles différents, composés d'un même nombre de parties, reçoivent des noms différents et que les langues « sauvages » possèdent toute une série de mots pour désigner une même

(1) L. Lévy-Bruhl : *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, Paris, 1910, in-8, p. 209.

espèce de choses, selon qu'il y en a deux, trois, ou quatre, etc. Les primitifs emploient des mots spéciaux pour désigner les *objets nombrés*, mais n'ont pas de nombres. Ils désignent très bien des *ensembles-nombres*, sans posséder des nombres différenciés. Le nombre est, pour eux, uni à l'objet et leur en paraît inséparable. (1) Ils comptent généralement au moyen des diverses parties du corps : pieds, mains, articulations, etc., et les premiers noms de nombres ne sont pas des noms abstraits : ce sont des noms des divisions de l'instrument de mesure :

« On ne saurait dire, écrit HADDON, que *nabiget* soit le nom du nombre cinq : il veut dire seulement qu'il y a autant d'objets en question qu'il y a de doigts dans la main. » (2)

Le dégagement des nombres abstraits ne s'est opéré que très lentement et en commençant par les nombres les plus faibles. On connaît, en effet, des peuplades qui n'ont pas de nom de nombre supérieur à deux ; d'autres, qui ne dépassent pas le nombre trois ; d'autres encore, qui atteignent tout juste au nombre quatre, etc. Le nombre ne s'est dégagé de la gangue des choses qu'en devenant la base d'un système de numération ; mais qui dit numération, dit classification. Nombrer les choses par deux, par trois, par quatre, etc., c'était les classer par couples, par triades, par quadriges. La division du Cosmos en deux, puis en trois, puis en quatre parties, etc., détermina l'emploi de ces *nombres cosmiques* comme base d'un système de numération. Le nombre étant significatif des divisions cosmiques, et par suite, de la force qui y circule et qui en constitue l'énergie, est étroitement lié à la représentation du Cosmos et ne s'en distingue pas. (3) Or le nombre qui exprime la totalité des divisions du Monde, qu'il s'agisse du deux, du trois, du quatre, ou du cinq, exprimant en même temps le principe de l'activité de l'Univers, désigne à la fois la totalité du mouvement et la totalité de l'étendue et en constitue la loi essentielle et fondamentale.

Il s'ensuit donc, tout naturellement, que les choses qui sont dans l'univers seront divisées, comme l'univers lui-même, en deux, trois,

(1) L. LÉVY-BRUHL : *Les fonctions mentales...*, pp. 221-23 et 232, où l'on trouve des exemples topiques justifiant ces diverses assertions.

(2) HADDON : *The west tribes of Torres Straits*, J. A. J., XIX, 303-305.

(3) Sur la notion de force magique, voir : P. SAINTYVES : *La Force magique ; Du mana des Primitifs au dynamisme scientifique*, Paris, 1914, in-8.

quatre ou cinq parties; d'où l'application du nombre cosmique à une infinité de sous-groupes du même nombre. Pour cette opération extensive, le nombre cosmique recevait un *nom* que l'on associait à chacun des ensembles partiels qui était censé refléter le nombre-type du Cosmos. Mais du même coup, le nombre abstrait, tout en gardant une valeur sacrée et une vertu mystique, était créé et le nom du nombre, qui devait un jour désigner une pure abstraction, se dégageait de sa gangue concrète.

Il vint un jour où le sept exprima à son tour le terme et la totalité, l'achèvement et la perfection, non pas une totalité et une perfection abstraites, mais la perfection et la totalité de l'Univers. Le nombre sept s'identifia par suite à l'Ame du Monde, j'entends à la forme que cette conception revêtait chez les Primitifs, c'est-à-dire au *mana*, principe dynamique impersonnel et sacré, source du déroulement du Cosmos dans le temps et dans l'espace. C'est ainsi que, chez les Chaldéens, « Bel est l'association des sept éléments cosmiques représentés par les planètes. Il est en soi, dit LENORMANT, l'unique, le maître et le premier ; il constitue une unité abstraite, qui préside aux sept éléments et aux mille manifestations de la vie. » (1)

C'est en vertu d'une même conception que des chrétiens comme EUSÈBE affirmaient qu'en rapprochant les sept voyelles, on peut en former le nom ineffable du Très-Haut. Il ajoutait :

« Je ne sais où un sage de la Grèce avait puisé la même idée que l'on croit entrevoir dans cette parole : sept lettres voyelles expriment la gloire de mon nom et je suis le Dieu immortel, le Père de tous les êtres. Je suis aussi la fin immortelle de toutes choses ; et c'est moi qui ai réglé l'harmonie des corps célestes. » (2)

Ce Dieu immortel n'est, en effet, que l'Ame du Monde, sorte de semi-personnification du *mana* ou de l'énergie universelle. PHILON écrivait, de son côté :

« Le nombre sept est comme vierge entre les autres nombres et, de son naturel, il n'a point de mère ; il est fort proche de l'unité et du commencement de toutes choses ; il est la forme des planètes... Pour ces raisons et pour plusieurs autres, le nombre sept a esté prisé et honoré, vray est que le principal a esté que par iceluy le Créateur et

(1) F. LENORMANT : *Les Origines*, I, 416-18.
(2) EUSÈBE : *Prep. Evang.*, XI, 6.

Père de l'Univers a esté manifesté et cogneu ; car l'entendement imagine en ce nombre, comme en un miroir, Dieu bâtissant le monde et le gouvernant. » (1)

On ne saurait mieux reconnaître que ce nombre représente le principe actif du Cosmos et, par suite, sa *signification cosmique.*

Les Zunis, qui possèdent actuellement un système de classification par sept, ont certainement connu et pratiqué antérieurement des systèmes de classification par deux, par quatre et par six. (2)

Le nombre abstrait n'est pas né de la considération d'un seul objet et le nombre sept n'a pas été engendré par la connaissance des sept étoiles de l'Ourse ou par le décompte des sept vertèbres cervicales ; mais il naquit dès que l'on eut réussi à concevoir l'univers comme une hebdomade à subdivisions septénaires : ainsi les Ourses et les vertèbres cervicales ont pu contribuer, chacune pour leur part, à mettre en relief le nombre sept, et, par suite, à le détacher des choses concrètes.

Les points cardinaux, chez nombre de « sauvages », sont d'abord de deux, puis de quatre et passent ensuite à six, à sept, en y ajoutant d'abord le zénith et le nadir, puis le milieu. C'est incontestablement le cas chez les Mexicains et chez les Zunis. (3)

On peut donc penser que la détermination du nombre des étoiles des Ourses et celui des Pléiades, surtout de ces dernières, qui fut porté à sept par esprit de systématisation (4) fut contemporaine de l'époque où l'homme, s'élevant au-dessus du système de classification par six, arriva à distinguer presque simultanément toute une série d'hebdomades, parmi lesquelles, certes, les sept jours de la semaine, les sept planètes, les sept Ourses (Grande et Petite) ne furent ni les moins importantes ni les moins influentes.

Rappelons que le *Catapatha Brahamana* mariait les sept étoiles de l'Ourse aux sept étoiles des Pléiades (5) et que, d'autre part, les

(1) PHILON : *Des dix Commandements,* trad. F. Morel, ds *Œuvres,* Paris, 1619, II, 553-55.

(2) DURKHEIM et MAUSS : *Les classifications primitives,* ds *Année Sociologique,* VII, 35, 43 et 40.

(3) BEUCHAT : *Archéol. Améric.,* pp. 298, 315 et 329 ; surtout, G. REYNAUD : *Les nombres sacrés et les signes cunéiformes dans la moyenne Amérique.* Paris, 1901, pp. 22.

(4) Le nombre des étoiles des Pléiades visibles à l'œil nu n'est que de six.

(5) *Catapatha Brahamana,* II, 1, 2, 4.

Tsabiens de la Mésopotamie associaient le culte des sept planètes à l'adoration des sept astres de la Grande Ourse. (1)

VARRON, qui a rassemblé beaucoup d'observations sur la vertu du nombre sept, paraît avoir compris que ce nombre empruntait sa perfection (et aussi son origine), non pas à une source unique, mais à des sources multiples, principalement astronomiques :

« Ce nombre, dit-il, forme dans le ciel la Grande et la Petite Ourse, ainsi que la constellation nommée chez nous *Virgiliae* et chez les Grecs Pléiades. Les étoiles errantes, qu'on appelle *erraticae*, et que P. Nigidius appelle *errones*, sont au nombre de sept. En effet, le solstice d'été a lieu quand le Soleil passe dans le septième signe à partir du solstice d'hiver ; de même, le solstice d'hiver a lieu quand le Soleil a parcouru sept signes à partir de celui d'été. On compte aussi sept signes d'un équinoxe à l'autre... »

Varron rappelle ensuite que la Lune achève sa révolution en quatre fois sept jours :

« En effet, dit-il, dans l'espace de vingt-huit jours, elle est revenue au point d'où elle est partie. » (2)

Ce n'est qu'après avoir reconnu, on pourrait dire expérimenté, ces septénaires cosmiques et ces révolutions soumises à l'hebdomade, que l'homme réussit à s'élever à une notion semi-mythique d'un dynamisme ou d'un pouvoir septénaire. C'est de là, enfin, qu'il dégagea le nombre proprement abstrait.

Dans les Livres saints, le nombre mythique est déjà un nombre abstrait, mais auquel on a attribué un symbolisme qui est lui-même d'origine magique ou religieuse. En ce qui concerne la Bible, on ne saurait douter de ce symbolisme numéral ; néanmoins, je ne sache pas que l'on ait jamais tenté sérieusement d'élucider la signification mystique des principaux nombres, dont le fréquent retour frappe les lecteurs du Livre divin.

Nous allons l'essayer, tout au moins en ce qui concerne les nombres 12 et 70.

(1) D'après le *Fihrist-El-Vlun* de MOHAMMED BEN ISHAG-IN NEDIM. Cf. J.-B.-F. OBRY : *Du berceau de l'espèce humaine*, p. 7 et note 2.

(2) AULU-GELLE : *Nuits attiques*, III, 10.

DEUXIÈME PARTIE

LA GENÈSE DES NOMBRES MYTHIQUES POURQUOI DOUZE APÔTRES ?

La fête collective que les Arméniens célèbrent en l'honneur des douze Apôtres, les 29 et 30 juin, se justifie d'autant mieux que le *Nouveau Testament* les considère ordinairement comme un groupe indivisible.

L'*Evangile* de MARC parle des *Douze* à maintes reprises (1), mais ne les qualifie qu'une seule fois du nom d'Apôtres et ce, précisément, pour souligner le sens du mot :

« Alors Jésus appela auprès de lui les *Douze* et commença de les envoyer (*apostollein*) deux à deux... De retour près de Jésus, les Apôtres (*apostoloi*) lui rendirent compte de tout ce qu'ils avaient fait et de tout ce qu'ils avaient enseigné. » (2)

MATTHIEU, à son tour, parle assez souvent des *Douze* (3), qu'il appelle parfois les « douze disciples. » (4) Mais, dans un passage tout au moins singulier, il les associe étroitement aux douze tribus d'Israël. Jésus s'adresse ainsi aux douze disciples :

« Je vous le dis, en vérité, lorsqu'au jour du renouvellement, le Fils de l'Homme sera assis sur le trône de la gloire, vous qui m'avez suivi, vous siégerez aussi sur *douze trônes* et vous jugerez *les douze tribus d'Israël.* »

N'est-ce pas une façon de reconnaître que le nombre des douze a

(1) MARC, III, 14 ; IV, 10 ; IX, 35 ; X, 32 ; XI, 11 ; XIV, 10 ;17, 20, 43.
(2) MARC, VI, 7 et 30.
(3) MATTHIEU, X, 5 ; XX, 17 ; XXVI, 14, 47.
(4) MATTHIEU, X, 1 ; XI, 1 ; XXVI, 20.

été déterminé par une raison mystique, analogue à celle qui présida à la division d'Israël en douze tribus ?

On ne saurait douter de l'importance que LUC attachait au nombre des Apôtres. On en a la preuve dans son récit de l'élection de Matthias. Il s'agissait de remplacer Judas qui s'était pendu ; n'était-il pas écrit : « Qu'un autre prenne sa charge ? »

« Il faut donc, dit LUC. que, parmi les hommes qui nous ont accompagnés tout le temps que le Seigneur a vécu avec nous..., il y en ait un qui devienne, avec nous, témoin de sa résurrection »,

et pour que ce douzième fût aussi l'élu de Jésus, ils prièrent le Sauveur de manifester son choix, puis tirèrent le nom au sort. (1)

Dans l'*Apocalypse*, JEAN exalte les « *Douze Apôtres de l'Agneau* » et les associe, dans la Jérusalem céleste, aux douze tribus d'Israël ; les noms des tribus sont gravés sur les portes de la Cité Sainte, et ceux des Apôtres sur les douze pierres formant ses fondations. (2) Les Apôtres ne sont plus ici, comme dans Matthieu, les juges des douze tribus ; mais ils s'unissent à elles dans une sorte d'apothéose astrologique, qui nous permet déjà de penser que la valeur mystique que les auteurs du Nouveau Testament attachaient au nombre des Douze pourrait bien avoir quelque relation avec le zodiaque, et, tout au moins, plonger ses racines dans les duodénaires sacrés de l'Ancien Testament.

(1) *Actes*, I, 21-26.
(2) *Apocalypse*, XXI, 10-14.

CHAPITRE VIII

Les Duodénaires sacrés de l'Ancien Testament sont-ils d'origine babylonienne ?

On a beaucoup écrit sur les origines du zodiaque et sur la part qui revient aux Chaldéens dans cette invention. Dès le v[me] siècle avant Jésus-Christ, HÉRODOTE (1) affirme que les Babyloniens connaissaient la division du jour en douze parties et son témoignage a été mis à l'abri de toute contestation par les découvertes modernes :

«... nous avons là un système tout à fait général: la division en douze parties de l'équateur, de l'écliptique, du jour astronomique, de l'année. L'origine assyrienne n'est pas douteuse. Il faut admettre que les Egyptiens, quand ils ont emprunté le système, ont remplacé certains animaux par d'autres qui leur étaient familiers. Mais ce système a eu une autre extension. F. BOLL le rapproche du cycle duodécimal qui se retrouve dans tout l'Extrême-Orient, et qui est appliqué aux années. Déjà SCALIGER et IDELER avaient supposé l'identité de la dodékaétérie des Babyloniens et de celle de l'Extrême-Orient. On a, en Chine, des cycles de 12 heures, de 12 jours, de 12 mois, de 12 ans, désignés par les *tchi* ou caractères, c'est-à-dire par douze animaux. Ces parallèles présentent plus d'une complication et d'une difficulté. Cependant, ils nous ramènent à une origine commune, à la Chaldée. » (2)

Le fameux passage de DIODORE DE SICILE sur le système religieux et la cosmologie sacrée des Babyloniens, dont BOUCHÉ-LECLERCQ eût voulu que l'on ne tînt aucun compte (3), mérite en réalité toute notre attention ; le voici :

(1) HÉRODOTE, II, 109, nous présente les Chaldéens comme prêtres de Belus, dieu national des Babyloniens. STRABON les nomme les Sages de la Babylonie et DIODORE en fait une caste d'hommes qui étaient, chez les Babyloniens, ce que le Collège des prêtres était chez les Egyptiens.

(2) P. LEJAY : *C.-R.* de F. BOLL : *Sphaera*, ds *Rev. critique*, février 1907, p. 88. Voir aussi G. MASPÉRO : *Hist. anc. de l'Orient classique*, I, 777.

(3) BOUCHÉ-LECLERCQ : *L'Astrologie grecque*. Paris, 1899, pp. 52-62.

« Parmi les dieux-conseillers, il y a douze chefs, dont chacun préside à un mois de l'année et à un des douze signes du zodiaque. Le Soleil, la Lune et les cinq planètes passent par ces signes. Le Soleil accomplit sa révolution dans l'espace d'une année, et la Lune, dans l'espace d'un mois... Les astres influent beaucoup sur la naissance des hommes et décident du bon et du mauvais destin ; c'est pourquoi les observateurs y lisent l'avenir. Ils ont ainsi, disent-ils, fait des prédictions à un grand nombre de rois, entre autres au vainqueur de Darius, Alexandre, et aux rois Antigone et Seleucus Nicator, prédictions qui paraissent toutes avoir été accomplies. Ils prédisent ainsi aux particuliers les choses qui doivent leur arriver, et cela avec une précision telle que ceux qui en ont fait l'essai en sont frappés d'admiration et regardent la science de ces astrologues comme quelque chose de divin. » (1)

Bien mieux, DIODORE spécifie que, parmi les Conseillers qui gouvernent les principales constellations et surveillent la terre, il y avait douze chefs, dont chacun présidait à l'un des mois de l'année et à l'un des douze signes du zodiaque. (2)

Même si certains points de ce système ne se sont précisés qu'au IIme siècle avant Jésus-Christ, comme l'a démontré le P. KUGLER : (3)

«... on peut considérer comme suffisamment établi que les Chaldéens avaient imaginé un vaste système de *chronocratories* qui soumettait aux douze constellations zodiacales, non seulement les douze heures et les douze mois, mais des séries de douze ans, peut-être même de douze siècles. C'est assez dire quelle était l'importance de ces constellations dans la vie pratique et dans la religion astrale. » (4)

I. — Des Pays et de leurs Gouverneurs. Les douze Patriarches et les douze Tribus.

Cette influence des astres du ciel et spécialement celle des douze signes qui jalonnent la route de la Lune et du Soleil pouvait d'ailleurs

(1) *Biblioth.*, II, 30-31.
(2) *Biblioth.*, II, 30. Voir aussi : F. LENORMANT : *Essai de commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose*. Paris, 1871, pp. 230-34 ; LE MÊME : *Les Origines de l'hist. d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux*, 2me éd. Paris, 1882, I, 236-38.
(3) F. CUMONT : *la Théologie solaire du paganisme romain*. Paris, 1909, p. 23, n° 3.
(4) FR. CUMONT : V° *Zodiaque*, ds DAREMBERG et SAGLIO : *Dict. des Antiq. gr. et rom.*, V, 1047. Dans PROCLUS, in *Timée*, éd. de Bâle, liv. XXIII, p. 31, les planètes sont désignées sous le nom de souverains

s'accroître et devenir toute bienfaisante si la Terre elle-même était organisée à l'image du Ciel. Un état, peuple et territoire, divisé en douze parts, était un hommage aux dieux du zodiaque, aux douze grands dieux du Ciel, et ne pouvait qu'attirer leurs bénédictions. Qu'il en fût ainsi en Chaldée, au moins vers l'an 2000 avant Jésus-Christ, on n'en peut guère douter.

Les peuples qui adoptèrent le zodiaque chaldéen, ou qui constituèrent, à leur imitation, une série de douze signes, ont tous divisé leur pays en douze régions et en ont confié le gouvernement à douze chefs. C'est ainsi qu'après le pillage de la Thèbes égyptienne par Assurbanipal, roi d'Assyrie, douze des descendants de Mashaouash, qui étaient devenus égyptiens par leur établissement prolongé dans le Delta, gouvernèrent la Basse-Egypte. (1)

De son côté, PLATON divise en douze parties sa cité idéale et tout son territoire, et les citoyens eux-mêmes en douze parts :

« Ensuite, dit-il, ayant assigné ces douze parts à douze divinités, on donnera à chacune de ces parts le nom de la Divinité qui lui sera échue, avec le nom de tribu qu'on y ajoutera. » (2)

EUSÈBE, qui avait lu ce passage, prétendait qu'en cela, Platon avait imité Moïse ; (3) mais il n'ignorait pas quelle était leur source commune.

A côté de la théorie, voici d'ailleurs la pratique : CÉCROPS partagea les Athéniens en quatre tribus, chaque tribu en trois peuples et chaque peuple en trentièmes. (4) Chacune de ces quatre tribus était sous l'invocation d'un héros ou d'un génie figuré dans les constellations ; de même, chacun des douze peuples et chacun des 360 trentièmes. SUIDAS (V° *Genetai*) le reconnaît lorsqu'il écrit : « Cette répartition des Athéniens se référait aux quatre saisons, aux douze mois et aux trente jours de chaque mois. »

Dans l'antique Italie, les Etrusques, chez lesquels l'influence de

du monde (*cosmocratores*) parce qu'on leur attribuait effectivement le gouvernement du monde.

(1) P. PIERRET : V° *Dodécarchie*, ds *Dict. d'Archéologie égyptienne.* Paris, 1875, p. 189.

(2) *Les Lois*, livre V, trad. Saisset, I, 287-88. Voir aussi PROCLUS : *In Tim. Plat.*, I, 16.

(3) *Prépar. Evang.*, XII, 47.

(4) POLLUX : *Onomasticon*, l. VIII, chap. IX, § 31.

la civilisation sémitique resta longtemps prépondérante, se divisaient en douze peuples, et chacun d'eux fournissait un licteur au cortège du souverain qu'ils avaient élu d'un commun accord. (1) Leurs trois confédérations de la Vallée du Pô, de Toscane et de Campanie, se composaient chacune, elles aussi, de douze cités ou républiques. (2)

Nous retrouvons la même sorte d'application chez les Hébreux. La *Genèse* nous apprend que Nachor, frère d'Abraham, eut douze fils (3) et nous pouvons présumer qu'ils devinrent les douze chefs des Nachorides qui s'établirent sur les bords de l'Euphrate. L'auteur sacré est d'ailleurs tout à fait précis en ce qui concerne les douze fils d'Ismaël, le fils d'Abraham et d'Agar l'Egyptienne. Après les avoir nommés dans leur ordre de primogéniture, il ajoute :

« Ce sont là leurs noms, selon leurs villages et leurs campements : ce furent les douze chefs de leurs tribus. » (4)

On a, d'autre part, l'impression que le vieux texte a subi des altérations en ce qui concerne le nombre des fils issus d'Esaü. Sans doute les a-t-on réduits accidentellement à onze, après en avoir énuméré davantage. (5)

Le cas d'Israël est d'une aveuglante clarté. Notons tout d'abord que le nombre douze joue nécessairement un rôle religieux chez les Hébreux, puisqu'ils divisent l'année en douze mois, à l'imitation des Chaldéens. Le songe de Joseph met nettement les douze fils de Jacob en relation avec les douze signes du zodiaque. Ce patriarche voit le Soleil et la Lune (son père et sa mère) et onze constellations (ses onze frères) qui tous s'inclinent devant la douzième, par laquelle il est lui-même personnifié. (6) Cette vision n'est pas le fruit d'une inspiration plus ou moins fantaisiste : lorsque Jacob, sur son lit de mort, s'adresse à ses douze fils, et, dans une sorte de cantique de bénédiction, les caractérise par leurs qualités distinctives, l'auteur de cette scène émouvante, qui est aussi l'auteur du songe, a manifestement l'intention de mettre les futurs chefs d'Israël en relation

(1) TITE-LIVE : *Hist. rom.*, I, 8.
(2) H. DE CHARENCEY : *De quelques idées symboliques se rattachant aux douze fils de Jacob.* Paris, 1874, pp. 21-22.
(3) *Genèse*, XXII, 20-24.
(4) *Genèse*, XXV, 16.
(5) *Genèse*, XXXVII, 40-43.
(6) *Genèse*, XXXVII, 9-10.

avec le zodiaque. (1) La preuve en a été administrée par un savant catholique qui, après avoir établi, pour chacun d'eux, le signe qui lui correspond, observe que l'auteur, pour obtenir cette correspondance, a dû adopter un ordre assez arbitraire en ce qui concerne les chefs de tribus, et ce, au mépris de leur ordre de primogéniture. (2)

ORDRE CHRONOLOGIQUE Liste des fils de Jacob par ordre de primogéniture (*Genèse*, ch. 29, 30, 35)		ORDRE ASTRONOMIQUE Prophétie de Jacob (*Genèse*, ch. 49) et correspondant aux signes du zodiaque	
Fils de Lia, 1re épouse de Jacob.	Ruben	Ruben...	Verseau
	Siméon	Siméon... et	Gémeaux
	Lévi	Levi.....	
	Juda	Juda.....	Lion
Fils de Bala, servante de Rachel, 2me épouse de Jacob.	Dan	Zabulon..	Cancer
	Nephtali	Issachar..	Ane ou Taureau
	Gad	Dan......	Balance et Scorpion
Fils de Zelpha, servante de Lia.	Aser	Gad	Sagittaire
	Issachar	Aser.....	Poissons
	Zabulon.......	Nephtali.	Cerf ou Bélier
Fils de Rachel.	Joseph........	Joseph ..	Vierge
	Benjamin	Benjamin.	Loup ou Capricorne

Enfin, pour que l'on ne soit pas tenté de croire qu'il s'est mépris dans l'analyse et la reconstitution de ce parallélisme, il poursuit ainsi son argumentation, que je résume : La suite des patriarches, telle qu'elle se présente dans la prophétie, se compose de deux séries, dont la première contient sept noms et la seconde, cinq. Dans la première, tous les noms des patriarches correspondent aux époques principales de l'année, c'est-à-dire aux signes indiquant le retour des

(1) *Genèse*, XLIX, 1-28.
(2) H. DE CHARENCEY, *loc. cit.*, p. 4.

solstices et des équinoxes. (1) Dans la seconde, les noms des patriarches sont en rapport avec les cinq points de l'espace, le centre étant considéré comme distinct. Et pour témoigner que cette répartition en deux séries est bien voulue, le prophète indique formellement la fin de la première et le commencement de la seconde par la fameuse exclamation : « J'espère en ton secours, ô Jéhovah ! » (2)

Cette liste artificielle de douze patriarches est d'ailleurs complétée par une liste non moins artificielle des douze tribus, et cela se conçoit, puisque l'une et l'autre eurent pour but, non pas de fournir des renseignements exacts sur les patriarches et les tribus, mais d'attirer l'attention sur leur nombre. Il y a environ dix-huit listes des tribus d'Israël dans la Bible ; elles sont loin d'être toutes semblables ; en revanche, leur total est toujours de douze. (3)

« Jacob eut treize enfants, y compris sa fille Dina. Celle-ci, naturellement, ne pouvait se trouver comprise au nombre des chefs de tribus. D'un autre côté, les enfants de Lévi ayant été exclus du partage de la Terre promise, le nombre des portions de territoire distribuées ne se trouvait plus que de onze. Pour obtenir le nombre consacré de douze, on s'avisa de considérer comme deux tribus distinctes les descendances d'Ephraïm et de Manassé, ces deux fils de Joseph que Jacob, leur aïeul, avait d'ailleurs adoptés comme ses propres enfants. » (4)

Cette volonté manifeste de répartir Israël en douze tribus n'avait pas échappé à DIODORE, qui écrivait :

(Moïse) « divisa son peuple en douze tribus, parce que ce nombre est le plus parfait et correspond aux douze mois qui forment l'année entière »,

et il ajoutait que si le législateur des Hébreux

« avait interdit de figurer la Divinité sous forme humaine, c'est qu'il avait pour seul Dieu le Ciel (5) qui enveloppe la Terre et maintient ici-bas toutes choses sous son empire. » (6)

(1) Le zodiaque n'a pas toujours comporté douze signes ; il a commencé par quatre, a continué par cinq, puis par sept, pour atteindre la dodécade à l'apogée de l'astronomie chaldéenne.

(2) *Genèse*, XLIX, 18. Cf. H. DE CHARENCEY : *loc. cit.*, pp. 8 et 71.

(3) On a même prétendu retrouver les caractéristiques traditionnelles des 12 signes du zodiaque dans les traits légendaires ou mythiques des 12 tribus. *Bible Folk-Lore*, London, 1884, in-8, pp. 43-56.

(4) H. DE CHARENCEY : *loc. cit.*, p. 21.

(5) [Et les astres].

(6) PHOTIUS : *Biblioth.*, 244, éd. de Genève, 1611, p. 2045.

On ne pouvait mieux reconnaître que Moïse avait calqué les divisions de son petit état sur les divisions du Ciel, ou plus exactement du zodiaque. Aussi a-t-on pu dire que, chez les Juifs, le nombre douze était non seulement un nombre sacré, mais aussi un nombre politique et géographique. (1)

Ce même état d'esprit ne cessera jamais de régner en Israël. Au retour de l'exil, ceux qui retournèrent à Jérusalem et en Juda, chacun dans sa ville, avaient douze hommes à leur tête : Zorobabel, Josué, Néhémie, Azarias, Raamias, Nahamani, Mardochée, Belsan, Mespharath, Béguaï, Nahun, Baana. (2) Cependant, depuis Roboam, le nombre des tribus a été singulièrement réduit ; mais ceux qui restent vont à nouveau se diviser en douze parts. C'est la vieille coutume qui reprend ses droits.

Au début du Ier siècle de l'ère chrétienne, les Arabes, dont la parenté avec les Juifs est si étroite, avaient douze rois et expliquaient l'origine de ces douze chefs par une tradition qui se réfère à l'usage israélite : Abraham prit deux femmes, l'une indigène et de sa parenté, l'autre qui était une esclave égyptienne. (3) L'Egyptienne lui donna *douze fils qui émigrèrent en Arabie et se partagèrent le pays* ; ils furent les premiers rois des habitants de cette contrée, d'où vient que, jusqu'à nos jours, les Arabes ont douze rois, qui portent les mêmes noms que ces fils d'Abraham. (4)

L'antique tradition sémitique de la Babylonie qui entendait diviser les peuples en douze parts était donc encore en pleine vigueur lors de la naissance du christianisme.

II. — Des Autels et des Temples.

Le même principe qui amenait à organiser le pays à l'image du Ciel s'appliquait aussi aux autels et aux temples. SIMPLICIUS nous dit,

(1) Dans un apocryphe du XIIIme-XIVme siècle, le *Livre des Mystères du Ciel et de la Terre* (*Patr. Orient.*, V, 395) on écrit encore (est-ce une ancienne tradition ?) que les fils de Japhet formèrent douze peuples.

(2) II, ESDRAS, VII, 7 ; voir aussi : I, ESDRAS, II, 2, où manque l'un des noms.

(3) *Genèse*, XVI, 1 sq.

(4) APOLLONIOS MOLON, ds EUSÈBE : *Prep. Evang.*, IX, 19. L'auteur saute ici une génération. Comme nous l'avons vu, c'est non pas Abraham, mais Ismaël qui, d'après la Genèse, eut douze fils, rois d'autant de tribus (arabes). *Genèse*, XXV, 1 ; *Chron.*, I, 291. Cf.TH. REINACH : *Textes relatifs au Judaïsme*, pp. 60-61.

en effet, que ces derniers devaient reproduire le dessin des cieux (1) et SALLUSTE écrit à son tour :

« La Providence des dieux s'étend partout, et il n'est besoin, pour la recevoir, que d'accommodation. Or toute accommodation résulte de l'imitation et de la ressemblance. C'est pour cela que les temples sont une imitation du ciel... » (2)

Si l'on était tenté d'objecter que ces témoignages théoriques sont bien tardifs, voici des faits dont l'antiquité est fort respectable. Le Labyrinthe égyptien du nom d'Héracléopolis était composé, au dire d'HÉRODOTE, de douze cours couvertes — d'aucuns traduisent de douze palais — (3) et, d'après l'opinion la plus accréditée, passait pour être un temple du Soleil. (4) C'était, disait-on, l'ouvrage de douze rois, comme si l'on eût voulu souligner ainsi l'importance religieuse et astrologique des douze parties de cette enceinte sacrée.

Tout d'abord les Israélites n'eurent point de temples ; ils se contentèrent d'autels, dont la forme ou les matériaux devaient les mettre sous la protection du Ciel ou des signes. C'est, du moins, ce que l'on est porté à croire lorsque l'on voit MOÏSE utiliser douze pierres pour former l'autel de l'alliance. (5) Au reste, cet exemple n'est pas isolé. Lors de sa lutte avec les prophètes de Baal, ELIE, voulant élever un autel à Jéhovah, emploie également douze pierres. (6) Et n'est-ce pas une sorte de monument sacré, un temple commémoratif que JOSUÉ érige, après le passage du Jourdain, lorsqu'il charge douze hommes, un de chaque tribu, de tirer douze pierres du fleuve et de les dresser sur ses bords ? (7)

III. — Des statues et des figurations des « Signes ».

Les figures et les statues pouvaient, et devaient, elles aussi, constituer une image du ciel, d'un signe ou d'une série de constellations. Le rituel accadien ordonne de placer douze dieux d'airain sur les

(1) *Comm. in Aristotelis de Cœlo*, p. 32.
(2) *Des Dieux et du monde*, ch. XV ; trad. Mario Meunier, p. 153.
(3) HÉRODOTE, II, 148.
(4) PLINE : *H. N.*, XXXVI, 19.
(5) *Exode*, XIV, 4.
(6) I, *Rois*, XVIII, 31.
(7) *Josué*, IV, 1-9 et 20-24.

linges de l'autel avant d'offrir le sacrifice. (1) Ne retrouvons-nous pas une application analogue avec la Mer d'airain et les colonnes de bronze du temple de Salomon ? La vaste cuve qui s'élevait dans une cour intérieure était supportée par douze taureaux ou bouvillons disposés trois par trois, face à chaque orient ; les deux colonnes de bronze qui s'érigeaient aux portes du temple mesuraient chacune douze coudées de tour. (2) Comment douter que colonnes et cuve sont en rapport avec le Ciel lorsque nous savons que, chez les Tyriens, les bœufs et bouvillons étaient consacrés à Astarté et les colonnes à Baal ? Au surplus, est-il bien certain que le zodiaque ne figurait pas dans l'intérieur du Temple ? SALOMON était à la fois l'ami et l'allié du roi de Tyr, et c'est avec son aide qu'il recruta en Phénicie une bonne partie des ouvriers qu'il employa à la construction du temple, y compris Hiram, le merveilleux fondeur de bronze. (3) N'est-il pas déjà étrange qu'il ait confié l'édification de la maison de Dieu, de ce Dieu si terrible pour les adorateurs des faux dieux, à des mains païennes ? Chose plus étrange encore, SALOMON paraît bien avoir introduit dans l'usage hébraïque les noms des quatre mois qui entourent les équinoxes : Abib et Ziv, Etanim et Bul sont incontestablement empruntés aux Phéniciens. (4) Or tout le monde sait quelle était alors, chez les peuples orientaux, l'importance religieuse du calendrier, quand tous les esprits étaient tournés vers les astres ! Enfin, comment oublier que Salomon avait élevé des sanctuaires à Astarté sur divers hauts lieux de Palestine, en particulier sur la montagne de Perdition, tout près de Jérusalem ? (5)

Quoi qu'il en soit des images dont Salomon fit orner l'intérieur du Temple, il est, du moins, certain que MANASSÉ y installa des représentations astrales. L'auteur des *Paralipomènes* écrit :

« Il bâtit des autels à toute l'armée du Ciel, dans les deux parvis de la maison de Jéhovah..., il pratiquait [et comment douter que ce fût dans le temple ?] les enchantements et la magie et *observait les signes.* » (6)

(1) F. THUREAU-DANGIN : *Rituels accadiens*, Paris, 1921, in-4, p. 27.
(2) I, *Rois*, VII, 15-16 et 24-25.
(3) I, *Rois*, 6 et 18 ; VII, 13-14.
(4) DEREMBOURG, ds : *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, T. I, pp. 10, 93-94 ; E. MANGENOT, ds : VIGOUROUX, *D. B.*, II, 66.
(5) II, *Rois*, XXIII, 13.
(6) II, *Chron.*, XXXIII, 5-6.

Parmi les figurations qu'il avait introduites, on comptait celles de Baal et d'Astarté et, parmi les « images » qui les accompagnaient, celle du zodiaque n'avait pas été oubliée. (1)

Le roi AMON, qui lui succéda,

« sacrifia, dit l'auteur sacré, à toutes les images qu'avait faites son père, et les servit. » (2)

A la suite de sérieuses défaites, JOSIAS, petit-fils de Manassé, revint au culte de l'ancien Dieu national et

« rejeta du Temple tous les ustensiles qui avaient été faits pour Baal, pour Astarté et pour toute l'armée du Ciel. »

Il ne s'en tint pas là et

« chassa les prêtres des idoles établis [par son père et son grand-père] pour brûler des parfums sur les hauts lieux, dans la vallée de Juda et aux environs de Jérusalem, et ceux qui offraient des parfums aux Baals, au Soleil, à la Lune, *aux douze signes* et à toute l'armée du ciel. » (3)

Cette fois, la preuve en est faite. Au reste, cette tardive bonne volonté n'empêcha ni la défaite d'Israël, ni la destruction du temple.

IV. — De l'emploi du Duodénaire dans le Rituel.

Les Babyloniens ne se contentèrent pas d'utiliser des figurations des douze signes dans l'ordonnance de leurs temples et la facturede leurs idoles ; ils introduisirent le duodénaire dans les offrandes et dans les rites eux-mêmes. C'était un nouveau moyen de resserrer les liens du Ciel et de la Terre, d'attirer sur la nation la bienveillance des dieux ou des anges qui gouvernent les astérismes zodiacaux. Ils pensaient, par le même moyen, bénéficier du rayonnement de la Lune durant ses douze phases et du passage du Soleil dans les douze maisons du zodiaque. Dans le rituel de KALU, les sacrifices, aussi bien que les offrandes, doivent être au nombre de douze. (4) Pour les fêtes du Nouvel

(1) II, *Chron.*, XXXIII, 19.
(2) II, *Rois*, XXII, 4 et II, *Chron.*, XXXIV, 4.
(3) II, *Rois*, XXIII, 5.
(4) F. THUREAU-DANGIN : *Rituels accadiens*, p. 13. ZIMMERN a insisté sur le rapport de l'offrande des douze pains avec les signes du zodiaque : *Beitrage zur Keintniss des Babylonischen Religion.*

An, il faut placer douze pains d'offrande légale sur la table des sacrifices. Les prêtres du temple d'Anu, à Uruk, doivent offrir à Istar douze coupes d'or emplies d'une bière de première qualité et déposer douze pains devant le siège d'Anu. (1)

Les prêtres chaldéens utilisaient douze pierres précieuses dans la guérison des malades (2) et leur emploi s'accompagnait, très vraisemblablement, de prières et de cérémonies.

On retrouve des pratiques toutes semblables chez les Hébreux, et cela dès l'origine. Feuilletons d'abord l'*Excde* : l'auteur ne fait qu'indiquer, en passant, l'institution des pains de proposition ; (3) mais, en revanche, il nous donne, sur l'éphod et le rational, des précisions significatives. Jéhovah parle ainsi à MOÏSE :

« Tu prendras deux pierres d'onyx, et tu y graveras les noms des fils d'Israël, six noms sur une pierre et les six autres sur la seconde pierre..., tu placeras les deux pierres sur les épaulettes de l'éphod comme pierres de souvenir pour les enfants d'Israël...

« Tu feras un pectoral du jugement..., tu y adapteras une garniture de pierreries en quatre rangées de trois... Elles seront au nombre de douze, d'après les noms des fils d'Israël ; comme on grave des cachets, on gravera sur chacune le nom d'une des douze tribus. » (4)

La raison de ce dispositif n'est ignorée ni des Juifs ni des premiers chrétiens. JOSÈPHE nous dit :

« Les deux sardoines qui servent d'agrafes marquent le Soleil et la Lune, et les douze pierres précieuses, les mois ou les douze signes figurés par le cercle que les Grecs appellent zodiaque. » (5)

Et son témoignage est confirmé par PHILON et par CLÉMENT D'ALEXANDRIE. (6) Dans l'action même de la prière ou du sacrifice, le grand-prêtre, en attirant sur soi les divines influences, ne pouvait manquer de les attirer également sur chacune des douze tribus, grâce au rational. (7)

(1) F. THUREAU-DANGIN : *loc. cit.*, p. 142 ; voir aussi 81.
(2) Voir J. HALÉVY : *Recherches bibliques*, III, 856.
(3) *Exode*, XXV, 30.
(4) *Exode*, XXVIII, 9-10 et 15-21.
(5) *Antiq. judaïques*, III, 8.
(6) PHILON : *Vie de Moïse* et *De la Monarchie*, ds *Œuvres*, trad. F. Morel, I, 375 et 682 ; CLÉMENT D'ALEXANDRIE : *Stromates*, V, 6 ; trad. Genoude, p. 393.
(7) MARTIANUS CAPELLA, qui vivait au temps de César, indique douze

Voici, à son tour, le témoignage du *Lévitique* en faveur de l'emploi rituel du duodénaire :

« Tu prendras de la fleur de farine et tu en cuiras douze gâteaux..., tu les placeras en deux piles, six par pile, sur la table d'or, devant Jéhovah. Tu mettras de l'encens sur chaque pile et il servira pour le pain de mémorial offert par le feu à Jéhovah. Chaque jour de sabbat, on disposera ces pains devant Jéhovah constamment, de la part des enfants d'Israël : c'est une alliance perpétuelle. » (1)

PHILON voit, dans ces deux piles de six, une figure des douze mois partagés par les équinoxes ; il estime, de plus, que cette offrande agit sur le déroulement des mois et les productions du sol. (2) On pensait donc ainsi obtenir le blé ou le pain nécessaire aux douze tribus d'Israël. (3)

Passons au livre des *Nombres*. Il n'est pas moins catégorique en faveur du rôle liturgique de la dodécade. Lorsque Moïse eut achevé de dresser le Tabernacle, les chefs des douze maisons patriarcales, qui étaient les princes des tribus, présentèrent leurs offrandes à Jéhovah : six chars couverts et douze bœufs, soit un char pour deux princes et un bœuf pour chaque prince. Puis, chacun à son jour, car cette dédicace dura douze jours, les mêmes ustensiles et les mêmes animaux au total : 12 plats d'argent, 12 coupes d'or, 12 jeunes taureaux, 12 béliers, 12 agneaux, 12 boucs... (4) Mais comment ces anciens adorateurs du veau d'or ou du taureau zodiacal n'eussent-ils pas été persuadés qu'ils plaisaient ainsi aux douze génies ou aux douze archanges du zodiaque ?

On attachait tant d'importance à ce nombre que, pour nommer le successeur de Moïse à la grande prêtrise, on consulta le sort au moyen de douze verges. (5) Sans doute fallait-il que chaque maison patriarcale fût ainsi représentée, comme le veut l'auteur sacré ; mais n'était-ce pas là et un procédé de divination zodiacale et le moyen

pierres de couleurs différentes, qu'il met en correspondance avec les douze mois, afin de représenter les diverses teintes de la lumière que le Soleil envoie à la terre durant ces douze mois. Ces pierres sont, pour la plupart, celles mêmes du rational. *De nuptiis Philologiae.*

(1) *Lévitique*, XXIV, 5-9.

(2) *Des animaux propres aux sacrifices*, ds *Œuvres*, trad. F. Morel, I, 711-712.

(3) Cf. BÄHR : *Symbolik des Mosaischen Cultus*, Heidelberg, 1837, I, 425-433.

(4) *Nombres*, VII, surtout 1-3 et 84-87.

(5) *Nombres*, XVII, 1-11.

de s'assurer la bienveillance des anges qui avaient la charge des douze astérismes ?

Peut-être pensera-t-on que s'il y eut, pendant la durée du premier Temple, un syncrétisme endémique et si Jéhovah fut considéré comme une sorte de Baal national, et trop souvent mis sur le même rang que les autres Baals orientaux, cet état de confusion disparut après la captivité ? (606-536) Mais trop d'indices tendent à prouver le contraire, à commencer par les protestations des prophètes durant la captivité même. JÉRÉMIE s'élève non seulement contre les femmes qui offrent des gâteaux à la Reine du Ciel (VII, 18), mais encore contre tous ceux qui sacrifient aux astres :

« N'apprenez pas la voie des nations, dit Jéhovah, et ne vous laissez pas effrayer par les *signes du ciel* parce que les nations s'en effraient. » (X, 2)

EZÉCHIEL (592-570), autre contemporain de la captivité, prophétise contre l'idolâtrie d'Israël et de Juda, les impudicités spirituelles de Samarie et de Jérusalem, en un mot contre tous ceux de son peuple, exilés ou non, qui adorent les idoles de l'Assyrie, de l'Egypte ou de la Chaldée. Cependant, la vision qui l'appelle au ministère prophétique revêt un caractère nettement astrologique. (1) Tout le monde a présent à l'esprit ces quatre vivants qui entourent la Gloire de Jéhovah et unissent dans une forme composite l'Homme, le Lion, l'Aigle et le Taureau. (2) Or le terme de Kayyoth, employé par Ezéchiel pour parler de ces monstres ailés qui tenaient à la fois du kiroub et du nirgal chaldéens, désigne également les quatre génies-animaux que les Babyloniens placent en tête des quatre séries du zodiaque : le Taureau ailé du Printemps à l'Est, le Lion ailé de l'Eté au Sud, l'Homme ailé de l'Automne à l'Orient, l'Aigle noir de l'Hiver au Nord. (3) Celui qui proteste contre l'adoration des astres vit lui-même d'allégories astrales et ses propres visions débutent par une apparition du zodiaque, dont les animaux et les roues de feu se meuvent dans un bruit de tonnerre autour d'un saphir en forme de

(1) EZÉCHIEL, I, 1-28.
(2) Ces quatre figurations deviendront plus tard les quatre compagnons symboliques des quatre Evangélistes.
(3) M. P. NOMMÈS : *Mél. de symbolique et de linguistique*. Alençon, 1898, p. 17.

trône sur lequel une figure éblouissante en forme d'homme, image de la gloire divine, rayonne de toutes les couleurs de l'ar-en-ciel.

Ecoutez-le lorsqu'il se lamente sur le roi de Tyr : Tu étais en Eden, dans un Jardin de Dieu. Tu étais couvert de pierres précieuses. Tu étais le Chérubin oint pour protéger. Je t'avais placé sur la sainte montagne de Dieu, tu y étais, tu marchais au milieu des pierres de feu. (1) Or cette montagne que foule ce Kiroub véritable, dieu chaldéen, c'est le Ciel, et ces pierres de feu ce sont les signes du zodiaque, et ce roi-dieu est aussi une sorte de grand-prêtre, car les pierres précieuses dont il est couvert sont les pierres mêmes qui correspondent aux douze signes. (2)

La ronde céleste des signes enveloppe les visions d'Ezéchiel, comme elle obsède les arrangeurs sacerdotaux de la Bible. Le canon comporte douze petits prophètes et l'on nous dira que c'est en mémoire des douze fils de Jacob et des douze tribus ; (3) mais si vous voulez bien vous rappeler qu'il en contient quatre autres plus grands et qui semblent les chefs des douze autres, comment ne pas songer aux quatre Kiroubs d'Ezéchiel qui présidaient aux quatre ternaires du zodiaque et au zodiaque lui-même ?

Ce sont là méthodes courantes dans l'antiquité. NUMA avait composé vingt-quatre livres sacrés, grâce au miraculeux concours de la nymphe Egérie, les douze premiers contenaient les offices des prêtres et les douze autres, l'enseignement des philosophes grecs, autrement dit, la doctrine des initiés. (4) Et l'on ne peut guère douter qu'il avait arrêté ce nombre en l'honneur des douze grands dieux qui président aux douze mois.

V. — Les douze mois du Calendrier hébraïque.

La division de l'année en douze mois chez les Chaldéens est inséparable de la religion astrale, et nul, je pense, ne s'avisera d'y con-

(1) EZÉCHIEL, XXVIII, 12-14.
(2) La *Vulgate* en donne dix ; mais les Septante en donnent douze, et ce sont les mêmes pierres que celles du rational. Cf. J. HALÉVY : *Etudes Bibliques*, III, 860.
(3) Dès le premier quart du second siècle avant notre ère, on peut lire dans la *Sagesse* du Siracide : Quant aux douze prophètes, que leurs ossements poussent des rejetons dans leurs tombeaux (XLIX, 10).
(4) PLUTARQUE : *Vie de Numa*, 22.

tredire : les noms des mois sont empruntés aux divinités astrales qui président à chacun d'eux et chacune d'elles doit être honorée pendant que domine le signe zodiacal dont elle a la charge. Or, chose invraisemblable, les Israélites revenus de l'exil conservèrent les mois et le calendrier des conquérants :

Dieux assyriens	Mois assyriens	Mois hébreux
Anu et Bel	nisannu	nisan
Ea	airu	iyar
Sin (Lune)	sivannu	sivan
Adar-Sandan	duzu	tammuz
Allat	abu	ab
Ishtar (Vénus)	ululu	elul
Shsamash (Soleil)	tasritu	tisri
Mẹrodach	araksamna	marchesvan
Nergal	cuzalu	chisleu
Papsukul	dhabitu	tebet
Rimmon	sabatu	sebat
Sept grands dieux	addaru	adar

Ainsi qu'en témoigne ce tableau, le fait est éclatant ; mais, encore une fois, comment les chefs d'Israël, qui connaissaient bien le goût de leur peuple pour les dieux astraux, n'ont-ils pas compris qu'ils introduisaient ainsi à Jérusalem et en Juda les dieux de Babylone ? Avec les mois vont les fêtes — il suffira de rappeler la fête des Purim — et, de plus, mille observances et superstitions. Peut-être avaient-ils constaté que cet encadrement mythique s'associait, en Babylonie, à un monothéisme véritable. Ne considérait-on pas tous les anciens dieux, ceux du zodiaque en particulier, comme de simples anges, tous subordonnés à un Dieu unique ?

La soi-disant *Lettre de Jérémie*, dans le livre de BARUCH, proteste avec véhémence contre le culte des idoles, c'est-à-dire contre le pouvoir que l'on attribue aux figurations astrales : ces faux dieux — ainsi les appelle-t-il — sont incapables de maudire ou de bénir les

rois. « Ils ne font pas luire les signes aux yeux des nations ; ils ne donnent pas d'éclat à la Lune et au Soleil. » (1) C'est une franche et vive répudiation de la magie astrolâtrique, de la foi au pouvoir des statues et des images ; mais, en revanche, il considère avec révérence le Soleil, la Lune, les Signes et les Etoiles, dont la fonction angélique est d'éclairer et de vivifier les pauvres hommes, en parcourant les cieux.

(1) BARUCH, VI, 65-66.

CHAPITRE IX

Dans le courant astrologique de la Gnose judéo-chrétienne. Les Douze Apôtres.

Nous avons déjà vu que MATTHIEU et LUC associent les douze Apôtres aux douze tribus d'Israël, reconnaissant ainsi que le nombre des Apôtres est en relation voulue avec celui des divisions du peuple élu. Jésus a choisi douze Apôtres parce qu'il s'adresse d'abord aux douze tribus d'Israël. Ce sera le rôle des soixante-douze disciples de conquérir les soixante-douze nations dont est formé le monde entier. (1) Il reste à nous demander si, dans le passage des douze tribus aux douze Apôtres, les milieux chrétiens des premiers siècles ont continué de penser que de tels duodénaires avaient conservé quelque rapport avec leurs sources astrologiques.

Tout d'abord, il est indispensable de remonter au mazdéisme, dont l'influence sur les gnoses juives ou judéo-chrétiennes fut considérable, ainsi qu'en témoignent la doctrine des anges et celle des fins dernières. On ne saurait s'en étonner, car le judaïsme et le mazdéisme peuvent se réclamer des mêmes origines babyloniennes : ils ont toujours eu tendance à s'influencer réciproquement.

La parenté de l'*Avesta* et du *Pentateuque* est éclatante. L'un et l'autre livre ont pour objet l'histoire de la Création et de l'humanité, et dans les deux ouvrages, cette histoire universelle ne se contente pas d'encadrer celle de la race élue et de la vraie religion, mais s'accompagne d'une législation rituelle et d'une règle morale. (2)

(1) BÈDE : *De sex aetatibus mundi*, cité par P. BONGUS : *Numerorum Mysteria*. Lutetiae Parisiorum, 1618, in-4° p. 555. ALFRED LOISY pense même que l'Evangile était réservé aux seuls Juifs. Cf. *Les Evangiles synoptiques*, I, 208-209 et 508.

(2) J. DARMESTETER ne s'est pas borné à montrer l'unité de plan des deux livres ; mais il a indiqué les nombreux thèmes qui leur sont communs : 1) Création en six périodes ; 2) L'humanité descend d'un seul couple

Mais alors que la religion d'Israël est déjà arrivée à un véritable monothéisme, la religion de la Perse, beaucoup plus préoccupée du problème du mal, enseigne encore un dualisme cosmique qui se personnifie en deux puissants génies : Ormazd, l'esprit du bien, et Ahriman, l'esprit du mal. (1) Ils se livrent un combat perpétuel, ainsi que leurs armées, combat dont l'enjeu est le destin de l'Univers.

« Toute l'histoire du monde est divisée en douze parties ; à chacune d'elles préside l'un des signes zodiacaux, chaque période étant de mille ans. (2) Non seulement ces douze constellations (akhata-rân) président aux [12] époques, mais Ormazd, leur créateur, leur a spécialement confié tous les êtres originaires du monde matériel, afin qu'elles les défendent et protègent contre les attaques de l'Adversaire. (3) Aussi sont-elles les *douze généraux* (*spâhvad*) du parti d'Ormazd qui produisent et font marcher les mondes. (4) » (5) .

Angro-Mainyus (Ahriman) leur oppose, il est vrai, les sept planètes ; mais ces génies, néfastes à la terre et aux hommes, seront finalement vaincus et enfermés avec lui au fond des enfers. Le monde achèvera sa course dans une ère de bonheur, sous le sceptre d'Ormazd. (5)

Le *Minokherd*, qui nous fournit ces détails et complète ici le *Boun-Dehesh*, ne permet pas de douter de l'origine astrale de ces groupes adverses, composés en fait de myriades d'étoiles. L'opposition du septénaire au duodénaire, ou des planètes aux signes, donne une absolue transparence aux masques qui en font des généraux des armées du ciel.

Et l'on ne saurait objecter que ces doctrines sont tardives, car nous

humain dont le nom du chef signifie homme ; 3) Destruction de l'humanité perverse, ici par le Déluge, là par l'hiver ; 4) Partage de la terre entre trois races, etc. *Le Zend Avesta*, III, LVII-LX.

(1) Ces deux génies sont d'ailleurs subordonnés au Dieu suprême, qui demeure absolument hors du monde et de ses vicissitudes.

(2) *Boun-Dehesh*, XXXIV. Le mazdéisme achéménide (538-336) croyait déjà que la durée du monde était limitée à 12.000 ans. THÉOPOMPE (378-300 ?), contemporain de Philippe et d'Alexandre, enseignait de même que Dieu et le Démon ont régné alternativement pendant 3.000 ans, qu'ils doivent se combattre pendant 3.000 ans et qu'enfin, dans une quatrième et dernière période, le Démon succombera et les hommes reviendront à la vie. Cf. J. DARMESTETER : *Le Zend-Avesta*, III, LXVI et 41.

(3) *Boun-Dehesh*, II, 4.

(4) *Minokherd*, VIII, 18-21 et XII, 5.

(5) L.-C. CASARTELLI : *La philosophie religieuse du mazdéisme sous les Sassanides*, p. 90.

(6) Cf. G. DE LAFONT : *Le Mazdéisme, l'Avesta*. Paris, 1897, pp. 157-59. Les sept planètes continueront d'exercer dans l'Enfer leur influence maligne. *Boun-Dehesh*, XXVIII, 47-48.

ne possédons qu'une faible partie des livres sacrés avestéens et ce qui nous en reste, loin de les contredire, leur fournit maints points d'attache. Au surplus, ne suffit-il pas de rappeler que cette cosmogonie est incontestablement la fille de celle de l'antique Babylonie ? Or celle-ci admettait déjà douze grands dieux qui habitaient les douze mansions du zodiaque, présidaient aux douze mois et gouvernaient notre bas monde. (1)

I. — Les Duodénaires de l'Apocalyptique 170 av. J.-Ch. à 150 apr.

Dans les apocalypses qui nous restent et qui jalonnent le temps qui précéda et suivit la naissance du christianisme, les duodénaires foisonnent ; or nous allons constater que, parmi ces duodénaires, qui dépendent les uns des autres, nombreux sont ceux qui marquent nettement leur dépendance vis-à-vis du zodiaque.

L'auteur du *Livre d'Hénoch* (166 av. J.-Ch.) nous décrit longuement la marche du Soleil à travers le Ciel et insiste sur les douze portes ouvertes dans l'orbite de son char. C'est par là que sortent les rayons du Soleil et que se répand la chaleur sur la terre, lorsqu'elles sont ouvertes dans les temps qui leur sont fixés. (2) Ces portes sont aux confins de la terre, et c'est par elles que passent, non seulement le Soleil et la Lune, mais les douze vents. Elles sont disposées en quatre ternaires qui font face aux quatre orients et c'est de là que soufflent bons et mauvais vents. (3) Tout le monde a reconnu les douze divisions du zodiaque. Mais notre auteur ne s'en tient pas là ; il nous apprend que les saisons et les mois sont pourvus de guides angéliques. Pour les quatre parties de l'année, ce sont : Melkiel, Elimelek, Meleyal et Narel ; chacun de ces quatre guides commande à trois autres, et ce sont ces douze veilleurs qui sont les chefs des mois. (4)

Ce sont là pures descriptions astronomiques. Vient ensuite toute une série de visions qui prétendent nous dépeindre l'avenir. Aux temps

(1) F. Lenormant : *Origines de l'Histoire*, I, 448-501.
(2) *Livre d'Hénoch*, LXXV, 4-7, éd. Fr. Martin, p. 175.
(3) *Livre d'Hénoch*, LXXVI, 1-4, éd. Fr. Martin, p. 176.
(4) *Livre d'Hénoch*, LXXXII, 10-20 ; éd. Fr. Martin, pp. 189-92.

futurs présideront 70 pasteurs qui se chargeront de paître les douze brebis que leur confiera le Seigneur, entendez les douze tribus d'Israël — et qui les traiteront durement. Les douz derniers pasteurs les détruiront presque toutes ; mais à la fin surviendra le Seigneur, qui anéantira tous leurs ennemis et sauvera les survivantes.

Qu'il y ait une relation entre ces douze brebis et les douze portes du Ciel, qui pourrait raisonnablement le nier ? (1)

Le PSEUDO-ESDRAS, qui vit probablement le jour entre les années 80-90, peu après les Evangiles de Marc et de Matthieu, nous conte, dans son *Apocalypse*, qu'il a vu un aigle lui apparaître en songe, et cet aigle, qui montait de la mer, avait douze ailes. Cet espèce de Kiroub ou de phénix à trois têtes est un emblème astrologique. Chaque aile annonce un roi : Israël aura encore douze rois, qui règneront et rempliront les temps jusqu'à la fin du monde ; (2) chacun de ces douze rois sera plus particulièrement sous la dépendance d'un signe. On admettra, en tout cas, que nous sommes ici en présence d'un horoscope dont le duodénaire est la clef.

Le *Testament des Douze Patriarches* est de la fin du premier siècle, et, comme son titre l'indique, il fait grand cas du duodénaire mythique. Lévi recommande à ses enfants d'offrir sans cesse au Seigneur les fruits de douze arbres, les plus beaux et les plus verts. (3) Ce n'est là qu'un rite, direz-vous. Mais voici un mythe : Juda raconte à ses enfants que Jacob, leur grand'père, ôta la vie à Beelisa, géant de douze coudées, le Roi des rois chananéen et qui, lui-même, détruisit les onze rois que Beelisa dominait. (4) Ce sont là non douze rois historiques, mais douze personnifications astrales, et ce personnage de douze coudées fait songer au Soleil, qui commande aux douze signes.

Au reste, le même Juda expose, un peu plus loin, ce que chacune des douze tribus a reçu du Seigneur : aux unes, il a attribué des biens spirituels ou terrestres, aux autres, des Éléments ou des Astres : Lévi eut en partage les bénédictions du Seigneur ; Siméon : la Gloire ou la Force ; Ruben : le Ciel ; Issachar : la Terre ; Zabulon : la Mer ; Joseph :

(1) J. HALÉVY ne peut le soutenir que par un véritable escamotage. Cf. : *Questions bibliques*, III, 861.
(2) *IVme Livre d'Esdras*, XI, 1-22 et XII, 8-35 ; éd. R. Basset, pp. 91-92 et 96-99.
(3) *Testament des Douze Patriarches*, III, 5 (35).
(4) *Testament des Douze Patriarches*, IV, 2 (55).

la Montagne ; Benjamin : les Tentes ; Dan : la Lumière ; Nephtali : les Délices ; Gad : le Soleil, et Azer : la Lune. (1) Dans ce curieux mélange, la croyance aux influences astrales ne demeure-t-elle pas visible ?

Mais écoutons le patriarche NEPHTALI faire le récit d'une vision qu'il eut à l'âge de quarante ans, âge initiatique par excellence :

« Je vis sur la montagne des Oliviers, à l'Orient de Jérusalem, le Soleil et la Lune demeurer fixes sur cette montagne. Isaac nous dit aussitôt : — Accourez, mes Enfants ; prenez ces deux Astres, selon la force de chacun de vous : car ils ne sont pas inaccessibles. Alors, nous accourûmes tous : Lévi prit le Soleil, Juda la Lune et tous deux furent enlevés avec ces deux astres. Lévi étant aussi éclatant que le Soleil, un jeune homme lui présenta douze palmes et Juda, beau comme la Lune, avait douze rayons sous ses pieds. Juda et Lévi s'étant embrassés, nous vîmes paraître sur la terre un Taureau qui avait des cornes d'une grandeur excessive et deux ailes sur son dos. Nous voulûmes le prendre ; mais nous ne pûmes en venir à bout. Il n'y eut que Joseph qui, l'ayant saisi, monta dessus lui et fut enlevé dans les airs. » (2)

Ces douze palmes solaires qui furent offertes à Lévi et les douze rayons lunaires qui brillaient sous les pieds de Juda provenaient évidemment du passage du Soleil et de la Lune dans les douze signes. Ce sont là des images du sacerdoce et de la royauté en Israël. Puis, ces deux luminaires s'étant embrassés, ainsi qu'il arrive au retour du printemps, Joseph seul put se rendre maître du Taureau ailé, le grand Kiroub zodiacal dont le vol ouvre l'année.

Non seulement l'auteur nous transporte en pleine astrologie, mais il nous montre clairement que, pour lui, les douze patriarches (ou les douze tribus qui en sont issues) se confondent, en quelque façon, avec les douze veilleurs du zodiaque, puisqu'il leur donne leurs attributs et leur fait chevaucher les signes.

Et voici une vision du patriarche JOSEPH, qui n'est pas moins significative que celle du patriarche Nephtali ; il s'adresse à ses enfants :

« Je voyais douze cerfs bondissant dans la campagne, paître en se jouant sur d'abondants pâturages ; mais voilà que, tout à coup, neuf furent divisés du troupeau et dispersés par toute la terre. Parmi les trois qui restèrent, je vis naître une Vierge de la race de Juda, revêtue d'une robe blanche de fin lin, et un Agneau sans tache sortir de son sein ; cet Agneau parut aussitôt à sa gauche comme un Lion ; il foula

(1) *Testament des Douze Patriarches*, IV, 16 (73).
(2) *Testament des Douze Patriarches*, VIII, IV (111-112).

12

aux pieds toutes les bêtes sauvages qui se ruèrent impétueusement contre lui ; et les Anges et les hommes et toutes les créatures prirent part à ce triomphe avec de continuelles acclamations de joie. Voilà ce qui doit arriver dans les derniers jours, mes chers enfants. Observez donc exactement la loi du Seigneur, respectez toujours Juda et Lévi, d'où doit sortir cet Agneau de Dieu qui sauvera, par sa grâce toute puissante, les Gentils et les Juifs. » (1)

Ces douze cerfs sont les douze tribus, la séparation de neuf d'entre elles fait allusion à celle qui arriva sous ROBOAM, fils de Salomon. Seuls demeurèrent la tribu de Juda et celle de Benjamin, ainsi qu'une partie de celle de Lévi. Le reste de la vision annonce le Messie, mais sous forme d'allégorie zodiacale. L'Agneau — ou le Bélier qui le représente — apparaît entre deux signes : la Vierge et le Lion.

Vers la fin du premier siècle, les apocalypses se multiplient et, coup sur coup, paraissent la *Révélation d'Abraham* et l'*Apocalypse de Jean*. De la première, il y a peu de chose à retenir : le Serpent qui tenta Adam et Eve et les incita à manger du fruit défendu nous est présenté comme une incarnation de l'ange Azazel ; il a des mains et des pieds comme un homme ; mais il a douze ailes, comme s'il était le mauvais génie de l'hémisphère inférieur. C'est l'Ahriman de la doctrine mazdéenne. D'autre part, la fin du monde approche : il ne reste plus que douze heures ou douze années à courir. (2) Pour le PSEUDO-ABRAHAM, comme pour le PSEUDO-ESDRAS, le duodénaire est la clef de la fin des temps.

JEAN s'efforce à son tour de dresser l'horoscope d'Israël. C'est évidemment un maître : il connaît le *Livre d'Hénoch* et le *Testament des Douze Patriarches*, et non moins bien leurs sources mazdéennes.

La Vierge revêtue de soleil et couronnée de douze étoiles figure à la fois l'un des signes du zodiaque et le zodiaque tout entier. (3) Or, cette Vierge céleste est menacée par le dragon planétaire, le serpent à sept têtes qui, vaincu, sera enchaîné pour mille ans, entendez jusqu'à la fin du monde. De là découlent les représentations de la Vierge écrasant le Dragon sous ses pieds.

(1) *Testament des Douze Patriarches*, XI, 12 (151).
(2) *Apoc. d'Abraham*, XXIX, 1-5. Quelque vingt ans plus tôt, nous voyons, dans l'*Apocalypse d'Esdras*, la division mazdéenne du temps cosmique en douze parties. IV, ESDRAS, XIV, 11.
(3) Elle représente, dit DUPUIS, les douze mois dont elle ouvre la marche et les douze signes qui y répondent. *Origines de tous les cultes*, éd. Auguis, 1822, V, 100.

Ce n'est pas ici le lieu de dérouler un commentaire de la révélation de Jean ; mais ces indications suffisent pour en dévoiler le sens général et pour comprendre que le triomphe de l'Agneau, qui doit régner dans la ville sainte fondée sur douze pierres (qui sont les douze Apôtres de l'Agneau, ainsi qu'en témoignent les noms qui y furent gravés) est le triomphe même des anges du zodiaque, lesquels sont aussi ceux des douze tribus. Au reste, comment ne pas remarquer que les douze pierres précieuses formant les douze pierres de fondation sont les mêmes que celles du Rational — deux d'entre elles diffèrent ; mais, selon toute vraisemblance, par le nom seulement — et que, sur les douze portes de la Cité Sainte, sont gravés les noms des 12 tribus d'Israël ? Ce rappel des vieux duodénaires judaïques, dont nous avons montré l'origine astrologique et le rôle magico-religieux n'est-il pas démonstratif ? Quant à l'arbre de vie portant douze fruits et donnant à chaque mois son fruit, c'est là un symbole zodiacal équivalent au palmier. L'esprit ne doit pas se laisser désarçonner par la facilité avec laquelle l'auteur glisse d'un symbole à l'autre pour désigner les mêmes réalités astrologiques. La Vierge est ici une sorte de divinité zodiacale et fait songer à cette figure de femme surmontée d'un croissant qui, dans un curieux bas-relief d'Argos, est entourée des sept planètes et des douze signes. (1) Sans doute cette dernière incarne-t-elle à la fois Séléné et la déesse des sept planètes, de même que la Vierge de l'*Apocalypse* personnifie à la fois le signe de la Vierge et l'ensemble des douze signes.

Notons, en outre, que tous les élus rejoindront l'Agneau et baigneront dans sa splendeur. Et leur nombre est de 144.000, qui correspond à la seconde puissance de 12 multipliée par mille, afin de spécifier que la clef du salut repose sur les duodénaires sacrés représentés, au Ciel, par les constellations, ici-bas par les Apôtres. Certes, les douze Apôtres ne sont pas une invention de Jean, mais il faut bien avouer qu'il nous les montre dans une atmosphère où la splendeur lumineuse de l'Agneau se mêle au merveilleux reflet des douze pierres du zodiaque.

L'*Apocalyse d'Ezéchias*, que nous lisons aujourd'hui dans l'*Ascension d'Isaïe*, fut rédigée dans la première moitié du IIme siècle ; elle nous parle à diverses reprises du Bien-Aimé qui, après être descendu du

(1) F. Cumont : Vo *Zodiaque*, ds Daremberg et Saglio, V, 1051 et fig. 7590.

septième Ciel, et avoir envoyé les Douze prêcher l'Evangile par toute la terre, est remonté au septième Ciel. (1) Après son départ, l'avenir s'assombrit rapidement ; mille dangers menacent les Douze et leurs plantations ; (2) enfin Béliar triomphe. Toutefois, il faut continuer d'espérer, car son règne prendra bientôt fin :

« Après 1332 jours, le Seigneur, avec ses Anges et les armées des Saints, viendra du septième ciel, *avec l'éclat du septième ciel,* et il entraînera dans la Géhenne Béliar et ses armées...

Alors, la voix du Bien-Aimé réprimandera avec colère ce ciel et cette terre... et l'ange du Soleil et celui de la Lune et toutes les manifestations de Béliar... et du Bien-Aimé sortira un feu qui consumera tous les impurs. » (3)

Ne sommes-nous pas là en pleine atmosphère astrologique ?

Les Evangiles, eux aussi, sont remplis de l'attente du dernier avènement du Christ, alors que, dans sa gloire, il viendra procéder au jugement dernier. La Parousie est une doctrine apocalyptique. Nous pouvons donc dire que le thème des douze Apôtres est né en pleine atmosphère astrologique.

Les douze Apôtres ne constituent pas la seule manifestation du duodénaire sacré dans les Evangiles. Tous les évangélistes tiennent en grande révérence le nombre douze et lui reconnaissent un pouvoir thaumaturgique. LUC note avec soin que la fille de Jaïre est âgée de douze ans au moment de sa résurrection et que, au jour de sa guérison, il y a douze ans que l'hémoroïsse est affligée d'un flux de sang. (4) Dans le miracle de la multiplication des pains, après que tout le monde a été rassasié, les disciples remplissent douze corbeilles des morceaux qui restent. (5) Au surplus, on ne forcerait pas les intentions de l'auteur si l'on rapprochait ces douze corbeilles des douze pains de proposition, et si on leur consentait un symbolisme astral. (6)

(1) *Ascension d'Isaïe.*
(2) *Ascension d'Isaïe.*
(3) *Ascension d'Isaïe,* IV, 14 et 18.
(4) VIII, 42-43.
(5) JEAN : VI, 12-13.
(6) « Dans tous ces récits, écrit ALFRED LOISY, la signification symbolique des douze corbeilles prime la réalité matérielle de l'incident visé... Ce sont les disciples qui recueillent le pain dans les corbeilles et qui sont les gardiens du pain céleste. » *Le Quatrième Evangile,* p. 429. Le même sens thaumaturgique se retrouve dans les apocryphes où Jésus enfant, après avoir pétri douze oiseaux de glaise, les anime et leur donne la clef des champs.

Au Jardin des Oliviers, lorsque Jésus invite Pierre à remettre son épée au fourreau, il lui dit :

« Penses-tu que je ne puisse pas, sur l'heure, prier mon Père, qui me donnerait plus de douze légions d'anges ? » (1)

Il est bien clair que ces douze légions d'anges évoquent, pour MATTHIEU, cette armée des étoiles que commandent les douze signes du zodiaque.

La double apparition de Jésus aux onze, puis aux douze, dans l'*Evangile de Jean*, prouve, tout au moins, l'importance que l'auteur attachait à leur témoignage collectif et laisse soupçonner que la dodécade apostolique était pour lui un nombre spécialement consacré. (2)

Sans doute sommes-nous déjà en droit de conclure que si les Apôtres sont douze, c'est que les auteurs du Nouveau Testament ont entendu, en quelque façon, voir en eux les représentants des anges du zodiaque. Toutefois, comme il ne s'agit pas de démontrer, mais de comprendre, il nous faut encore interroger les gnostiques chrétiens et voir quel parti ils ont tiré de la dodécade pour illustrer la philosophie secrète qu'ils enseignaient au nom du Christ.

II. — Les Duodénaires du Gnosticisme chrétien.

Le gnosticisme, si l'on entend par là un enseignement secret de caractère philosophique, n'est pas spécifiquement chrétien. Toutes les religions de mystères, durant les siècles qui préparèrent ou suivirent la naissance du christianisme, étaient doublées d'une gnose. Ce fut le cas du christianisme, jusqu'à l'époque de CONSTANTIN. Tous les livres qui servirent à sa propagande furent l'œuvre de gnostiques judéo-mazdéens ou judéo-alexandrins ; mais, par la suite, ceux qui entrèrent dans le canon furent copieusement corrigés et retouchés.

En tout cas, les gnostiques, ceux du moins que l'on a baptisés de ce nom, se déclaraient chrétiens et proclamaient tous qu'ils enseignaient la philosophie du Christ. Ils formaient des congrégations de mystiques spéculatifs et constituaient de nombreuses chapelles philosophiques, mais vivaient de la vie religieuse du peuple chrétien et se mêlaient à

(1) MATTHIEU : XXVI, 53.
(2) JEAN : XX, 19-29.

lui dans la pratique ordinaire du culte. Les intellectuels chrétiens zélés et les maîtres de la pensée chrétienne étaient tous des gnostiques. LA GNOSE ÉTAIT UN ASPECT ESSENTIEL DE LA VIE SPIRITUELLE DU CHRISTIANISME DURANT LES PREMIERS SIÈCLES.

Voyons l'usage que les principaux gnostiques firent de la dodécade.

VALENTIN, qui mourut vers 161, fut véritablement enivré de pythagorisme : la tétrade, l'ogdoade, la décade, la dodécade, la triacontade tiennent, dans sa doctrine, une place considérable. Pour combler le fossé qui sépare le Dieu suprême de la Création, il a imaginé des abstractions qu'il a personnifiées ou hypostasiées sous le nom d'Eons et distribuées en groupes de 4, de 8, de 10, de 12, de 30, de façon à constituer une sorte d'échelle angélique, qui va de la Terre au Ciel. Les Eons remplacent les anges des étoiles et des constellations de l'angélologie babylonienne qui, eux aussi, constituaient des intermédiaires entre le Ciel et la Terre. Fils de l'abstraction pythagoricienne, les éons valentiniens n'ont plus rien de corporel ; ce sont, en quelque sorte, des idées chiffrées ; mais ils peuvent se mêler à la matière et se substituer aux génies mazdéens ou aux anges d'Israël.

IRÉNÉE, qui vécut de l'an 120 à l'an 202, n'a pas connu VALENTIN ; mais il a pu entendre ses disciples et nous a donné un premier exposé de sa doctrine. Les éons sont sortis du Dieu suprême ; ils ont formé successivement une ogdoade, une décade, puis une dodécade, et leur ensemble constitue le Plérôme ou triacontade. Ces nombres ont tous été empruntés à des modèles astrologiques et la dodécade est un reflet du zodiaque. Or, de l'avis d'IRÉNÉE, la dodécade est, pour les Valentiniens, une représentation des Douze Apôtres ; (1) bien mieux, ils établissent un rapport entre l'un des douze éons, qu'ils disent avoir souffert et le douzième apôtre qui a livré le Christ. Ils sont persuadés que la loi du duodénaire, qui a déterminé le Christ à choisir douze apôtres, a régi toute sa vie : sa Passion a eu lieu dans le douzième mois de l'année, et il avait commencé ses prédications douze mois après le baptême qu'il reçut de S. Jean-Baptiste.

« Ils disent encore que c'est en même temps que le Christ a commencé d'évangéliser que la mère Achamoth souffrait du flux de sang, assurant qu'elle a ainsi souffert durant douze années et qu'elle fut rendue à la santé en touchant seulement le bord de la tunique du Sau-

(1) IRÉNÉE : *Contra Haer.*, II, 12.

veur, et par l'effet de la puissance de celui-ci. Il y a plus, et toute la création était en danger d'être submergée dans ce flux de sang qui avait pris un terrible développement, si la mère Achamoth n'eût touché la quatrième quaternation dont la robe du Christ est le symbole. » (1)

IRÉNÉE fausse leur doctrine en paraissant la traduire exactement. En vérité, de la dodécade éonienne dépendent à la fois les anges du zodiaque au Ciel et les Apôtres sur la Terre ; les disciples de VALENTIN n'ont jamais prétendu, comme il l'affirme un peu plus loin, que les douze apôtres ont été la figure des douze éons. (2) Irénée obscurcit à plaisir l'aspect astrologique qui donne un sens à certains traits de cette mythologie philosophique. Le douzième mois qui achève l'année est bien un mois de mort hivernale, un mois fatal. D'autre part, il est bien clair que VALENTIN donne à la robe du Christ un sens astrologique, et probablement zodiacal, en l'assimilant au quatrième quaternion. Chez les Juifs, la robe du grand-prêtre n'était-elle pas ornée de 360 sonnettes, qui rappelaient les 360 degrés du Zodiaque ?

Les *Philosophumena*, qui furent rédigées vers 230, vont nous permettre de vérifier notre exégèse ; lisons :

« Le Soleil, dit PYTHAGORE, exerce sur le monde son art de calculateur et de géomètre de la manière suivante : Le monde sensible, celui dont nous parlons maintenant, est un. Or le Soleil, en habile calculateur et géomètre qu'il est, l'a divisé en douze parties. Voici les noms de ces parties : le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, le Cancer, le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau et les Poissons. Puis il divise chacune de ces douze parties en trente parties, qui sont les jours du mois. Il divise ensuite chacune de ces trente parties en soixante minutes et ces minutes en secondes et ainsi de suite, en parties de plus en plus petites. Voilà ce que fait le Soleil, sans jamais cesser : il rassemble ces parties divisées pour en former l'année; puis, inversement, il résout et divise le composé ; c'est ainsi qu'il rend immortel le vaste monde... » (3)

Ainsi, nul doute : le PSEUDO-HIPPOLYTE, s'autorisant de PYTHAGORE, considère le Soleil comme une intelligence angélique qui gouverne le monde et ses divisions par l'intermédiaire des douze signes. Les trente éons du Plérôme valentinien, qui comprennent une ogdoade (6-2), une décade et une dodécade, ne constituent pas une con-

(1) IRÉNÉE : *Contra Haer.*, II, 20.
(2) IRÉNÉE : *Contra Haer.*, II, 21.
(3) *Philosophumena*, VI, 28.

ception métaphysique rigoureusement parallèle ; mais la dodécade éonienne n'en a pas moins des liens assurés avec le zodiaque, dont elle est une sorte de transposition idéale. (1)

Pour ceux qui douteraient de notre interprétation, MARKOS, l'un des adeptes les plus actifs de la gnose valentinienne, va nous montrer les liens qui rattachent cette arithmétique philosophique au réalisme astrologique. On estime qu'il exerça son apostolat de 180 à 190 et qu'il connut VALENTIN.

Le Ciel, la Terre et le monde sensible tout entier sont l'œuvre ou la création d'un démiurge secondé par l'ogdoade, la décade et la dodécade éoniennes :

« Quatre éléments : la terre, l'eau, l'air et le feu, naissent à l'image de la quaternité supérieure. Des agents, au nombre de quatre, s'unissent aux éléments et complètent l'image de l'ogdoade : c'est la chaleur, le froid, le sec et l'humide. Puis, voici venir encore d'autres puissances ; elles sont au nombre de dix : d'abord sept corps, globes arrondis, prennent le nom de cieux ; à l'univers, dont le sein immense contient ces sept corps, il donne le nom de huitième ciel ; puis le Soleil et la Lune complètent le nombre de dix. Après cela vient la décade invisible, dont Logos et Zoé furent les auteurs. *Quant à la dodécade, elle est représentée par le zodiaque ; les douze signes qu'il renferme sont le symbole évident de cette autre dodécade née d'Anthropos et d'Ecclesia...*
«... le Soleil, dans sa carrière circulaire qui embrasse les douze mois de l'année, est un symbole de la dodécade ; les douze heures qui partagent le jour et la nuit représentent, de même, l'autre dodécade invisible ; l'heure, qui est la douzième partie du jour, se partage, de même, en trente parties, pour symboliser semblablement les trente Eons. Le cercle, où sa conjonction se fait, entre le douzième et le huitième degré, n'est que la continuation du même symbole : la terre, divisée à son tour en douze climats, et recevant dans chacun de ces douze climats une force d'en haut qui leur est propre, produisant d'ailleurs des êtres animés, selon la force qui lui a été donnée, serait le type le plus complet de la dodécade et de ses enfants. » (2)

Ainsi donc, pour MARKOS, la dodécade éonienne est étroitement liée aux signes du zodiaque et nous ne forçons pas sa pensée si nous ajoutons que, de leur union, découlent tous les duodénaires de la création. Ajoutant à cela l'argument scripturaire, MARKOS estime que toutes les dodécades de la Bible s'engendrent l'une l'autre et recouvrent le même mystère :

(1) Cf. *Philosophumena*, VI, 30-31.
(2) IRÉNÉE : *Contra Haer.*, I, 17.

« Les douze fils de Jacob donnèrent naissance aux douze tribus, aux douze gemmes du rational et à ses douze cloches, aux douze pierres que Moïse plaça au bas de la montagne, aux douze autres que Josué fit jeter dans le fleuve, aux douze hommes qui portaient l'arche, aux douze pierres dont Elie fit un autel... ainsi naquirent les douze Apôtres. » (1)

Qu'ajouter à cet exposé, sinon qu'un Valentin ou un Markos, tout en spiritualisant les anciens anges du judaïsme et du mazdéisme sous le nom d'Eons, n'avaient nullement perdu la trace de leurs origines et n'hésitaient pas à reconnaître les sources des nombres bibliques ? Loin de redouter, comme les Irénée, ou comme les Hippolyte, que cette arithmétique astrale les conduisît à l'idolâtrie, ils l'utilisaient pour s'élever aux plus hautes sphères du mysticisme.

Le PSEUDO-HIPPOLYTE, après avoir confirmé les dires d'IRÉNÉE sur la dodécade markosienne, (2) conclut :

« Nous avons montré que c'est de la philosophie de Pythagore et de la vaine science des astrologues que [lui et Valentin] ont tiré des doctrines pour se les approprier et pour accuser ensuite le Christ d'en être le principal auteur. » (3)

Accuser le Christ, nos gnostiques n'y avaient jamais songé ; mais ils montraient trop clairement, à son gré, la voie où l'on découvrait le secret de sa nature éonienne et astrologique.

Les gnostiques égyptiens, eux aussi, utilisèrent la dodécade dans leurs spéculations théologiques ; mais, tout en lui conservant une signification cosmique, ils en accentuèrent le rôle eschatologique.

Le PSEUDO-HERMÈS (fin du IIme siècle) enseigne au néophyte qu'il devra vaincre douze bourreaux et ne pourra en triompher qu'avec l'aide des dix Puissances de Dieu. (4) Ce n'est qu'après avoir obtenu le

(1) IRÉNÉE : *Contra Haer.*, I, 18.
(2) *Philosophumena*, VI, 54.
(3) *Philosophumena*, VI, 56 ; trad. A. Siouville, II, 92.
(4) Ces bourreaux sont les péchés capitaux : « Le premier est l'ignorance, le second est la tristesse, le troisième l'intempérance, le quatrième la concupiscence, le cinquième l'injustice, le sixième l'avarice, le septième l'erreur, le huitième l'envie, le neuvième la ruse, le dixième la colère, le onzième la témérité, le douzième la méchanceté. Ils sont douze et en ont sous leurs ordres un plus grand nombre encore. Par la prison des sens, ils soumettent l'homme intérieur aux passions des sens. » Les dix Puissances divines sont la Connaissance ou Gnose, la Joie, la Tempérance, la Continence, la Justice, la Communauté ou l'abandon de ses biens, la Plénitude, la Vie et la Lumière. *Sermon secret sur la montagne*, ds L. MÉNARD : *Hermès Trismégiste*, pp. 97-98.

secours de la dixième puissance que le douzième Bourreau sera mis en fuite et que le néophyte naîtra à la contemplation et pourra espérer enfin atteindre au bonheur parfait.

Mais écoutez ce dialogue ; Tât, le futur initié, s'adresse à son guide en ces termes :

« Fortifié par Dieu mon Père, je contemple, non par les yeux, mais par l'énergie intellectuelle des puissances. Je suis dans le ciel, sur la terre, dans l'eau, dans l'air ; je suis dans les animaux, dans les plantes, dans l'utérus, avant l'utérus, après l'utérus, partout. Mais dis-moi encore ceci : comment les bourreaux des ténèbres, qui sont au nombre de douze, sont-ils chassés par les dix Puissances ? Quel est le mode, ô Trismégiste ?

Hermès

Cette tente que nous avons traversée, mon fils, est formée par le cercle zodiacal, qui se compose de signes, au nombre de douze, d'une seule nature et de toutes sortes de formes. Il existe là des couples destinés à égarer l'homme et qui se confondent dans leur action. La témérité est inséparable de la colère ; elles ne peuvent être distinguées. Il est donc naturel et conforme à la droite raison qu'elles disparaissent ensemble, chassées par les dix puissances, c'est-à-dire par la décade ; car la décade, mon fils, est génératrice de l'âme. La vie et la lumière sont unies là où naît l'unité de l'esprit. L'unité contient donc rationnellement la décade, et la décade contient l'unité. » (1)

La lutte des dix Puissances divines contre les douze Bourreaux tentateurs permet à l'âme de renaître et d'échapper au monde sensible ; mais elle permet aussi à l'esprit, qui est emprisonné dans ce monde sensible, de se dégager de tous ses liens matériels. Cette restauration de l'Univers s'opère grâce au Verbe qui, soutenu par les dix Puissances de Dieu, détruit le Destin et l'influence de ses douze serviteurs, les signes du zodiaque.

Les écrits du PSEUDO-HERMÈS ignorent complètement Jésus ; néanmoins, cette glose helléno-égyptienne est incontestablement apparentée aux doctrines coptes de la gnose christiano-égyptienne, qu'elle a même très probablement préparée. Ne pouvant développer le rôle de la dodécade dans ces gnoses compliquées, sans entrer dans un long exposé général, je me contenterai de signaler quelques points d'un particulier intérêt.

(1) L. MÉNARD : *Hermès Trismégiste*, 99-100.

Dans la *Pistis Sophia*, la dodécade n'est pas le nombre des seules puissances mauvaises : il existe douze Vertus de lumière, douze Sauveurs du trésor de Lumière, qui sont nés des douze décans du milieu. (1) Et lorsque Pistis Sophia veut s'élancer vers le Père, la Lumière des Lumières, sans se soucier des douze éons de lumière, elle commet une transgression dont elle ne peut obtenir le pardon qu'en proférant douze repentances. (2)

Bien mieux, le mystère de l'Infini ne peut s'exprimer que par douze Immuables, douze Hiérarchies, douze Inexprimables, douze Lieux illuminés, douze Infinis. Enfin, le premier mystère comporte douze mystères,que l'on peut considérer à la fois comme des développements métaphysiques et des sacrements initiatiques. (3)

Le nombre douze convient donc merveilleusement pour exprimer les puissances bienfaisantes et même le Bien suprême ; mais il indique aussi les divisions des ténèbres, les douze chambres de tourments des enfers, auxquels président douze méchants Archons à face d'animaux, dont plusieurs, pour ne pas dire tous, rappellent les statues divines de l'ancienne Egypte. Les neuf premiers ont, en effet, des faces de crocodile, de chat, de chien, de serpent, de taureau, de sanglier, d'ours, de vautour, de basilic (serpent royal ou *ureus*). Avec les trois dernières chambres apparaissent des Archons ayant sept têtes de dragons, sept têtes de chats et sept têtes de chiens. (4) Enfin, le Dragon qui règne sur toutes les chambres ténébreuses a douze noms authentiques ; mais ces douze noms n'en font qu'un, et celui qui en dit un, les dit tous. (5)

Après nous avoir longuement exposé les mystères initiatiques, l'auteur de la *Pistis Sophia* ne manque pas de nous faire remarquer que, pour répandre cette doctrine de salut, les douze apôtres de Jésus sont partis trois par trois vers les quatre portes du Ciel et les quatre régions de l'univers. (6) Tout ce long exposé se déroule dans la lumière diffuse du carré zodiacal.

Avec les écrits gnostiques du *papyrus Bruce*, les éléments chrétiens s'accentuent, sans que, pour cela, le rôle du nombre douze diminue.

(1) *Pistis Sophia*, trad. Amélineau, pp. 7-8 et 47.
(2) *Pistis Sophia*, pp. 57 et 75.
(3) *Pistis Sophia*, pp. 113-114 et 121-22.
(4) *Pistis Sophia*, pp. 165-66.
(5) Sans doute ces douze noms sont-ils formés des mêmes lettres. AMÉLINEAU : *loc. cit.*, p. 168.
(6) *Pistis Sophia*, pp. 203-204.

C'est lui qui régit le Cosmos transcendant formé par la monade divine. Elle porte sur sa tête une couronne de douze monades, entendez que de la monade suprême émanent douze émanations dont le rayonnement remplit tous les trésors qui constituent ce monde. Ensuite, de chaque trésor émanent douze hiérarchies, dont chacune comporte douze chefs. (1) Le Plérôme est donc formé, présidé, gouverné par le duodénaire. Au reste, le Cosmos sensible reproduit la dodécadrie du Cosmos transcendant. Le firmament est comme une tour aux douze portes, et douze myriades de Puissances, que l'on nomme Archanges ou Anges, trônent à chaque porte. (2) Cette dépendance du Cosmos sensible est d'ailleurs toute théorique, car la suite des duodénaires transcendantaux nous apparaît comme une transposition des dodécades stellaires.

Le Cosmos métaphysique se prolonge ou se déploie en un Cosmos spirituel que voile le Cosmos physique ; mais je ne puis songer à décrire les interminables généalogies dont il se compose. Je ne citerai que la partie relative à Christos, le glorificateur chargé d'imprimer à tous le sceau du Père :

« Ce Christ prend douze visages : un visage Infini, un visage Incontenable, un visage Ineffable, un visage Simple, un visage Impérissable, un visage Solitaire, un visage Inconnaissable, un visage Invisible, un visage Tridynamique, un visage Inébranlable, un visage Inné et un visage Pur. Les lieux où sont ces douze sources que l'on nomme sources logiques, pleines de vie pour l'éternité, on les appelle Abîmes et on les appelle aussi les douze Contenances, parce qu'ils reçoivent à eux tous les lieux de Paternité de la part du Plérôme, et le fruit du Plérôme que l'on a fait, qui est le Christ, qui a reçu le Plérôme en lui. Après tout cela vient l'abîme de Sitheus. C'est celui qui est en eux tous et qu'entourent douze Paternités au milieu desquelles il se trouve. Chaque Paternité a trois visages [...]

Ces douze Paternités, qui entourent Sitheus, forment en tout un nombre de trente-six ; ce sont elles de qui celles de l'extérieur [entendez les décans] ont reçu le caractère ; et c'est pourquoi on leur rend gloire en tout temps. » (3)

Cette longue description continue, singulièrement énigmatique ; puis, tout à coup, survient ce passage entortillé, mais dont le sens éclate :

(1) E. Amélineau : *Notice sur le papyrus gnostique Bruce*. Paris, 1891, in-4, pp. 104, 126-27, 230, 254, 263, 265-67.
(2) E. Améliineau : *loc. cit.*, p. 104.
(3) E. Améliineau : *Notice sur le papyrus gnostique Bruce*, pp. 99-101.

« C'est le Monogénès qui tient dans sa main droite les douze Paternités selon le type des douze Apôtres, et dans sa main gauche sont trente Puissances. Chacune en fait douze, qui ont chacune deux visages, selon le type de Sitheus. L'un de ces visages regarde l'Abîme qui est à l'intérieur, l'autre regarde au dehors sur la triple Puissance. Chacune des Paternités qui sont dans sa main droite fait trois cent soixante-cinq Puissances, selon la parole de David : Je chérirai la couronne de l'année dans ta christité. » (1)

L'allusion aux douze mois, aux trente jours de chaque mois et aux trois cent soixante-cinq jours de l'année est assez claire pour que nous saisissions le lien de toutes ces hypostases avec les astres du zodiaque, qui commande aux mois et aux jours de l'année. Et comment ne pas être frappé du fait que les douze Paternités (ici les douze mois) sont conçues selon le type des douze Apôtres ?

Après ces longues instructions préparatoires, Jésus enseigne à ses douze disciples tout ce qui est nécessaire à leur progrès dans la gnose et à leur ascension vers Dieu. Tout d'abord, il leur apprend le « nom secret » qui leur permettra de pénétrer dans le cercle des douze éons ; mais qu'ils aient bien soin de ne le pas révéler. (2) Ensuite, il leur enseigne la façon d'invoquer les éons pour obtenir libre passage jusqu'au Père invisible. (3) Ces prières varient pour chacune des douze Puissances divines et ne sont efficaces que si l'on utilise leur nom véritable, le chiffre et le sceau de chacune d'elles. (4) Jésus les révèle aux Douze (5), puis il leur annonce que grâce aux douze apologies, qui sont les sceaux et les noms des douze éons, ils pourront écarter tous les Archons qui s'opposent à leur ascension. « Alors, conclut-il, vous entrerez au Ciel. » (6)

Tout ceci n'est qu'un aperçu des duodénaires liturgiques et descriptifs qui emplissent ces curieux écrits, car il y en a beaucoup d'autres dans la description des *ieou* (7) et tout au long de ces pages énigmatiques. Cette arithmologie mystique nous étourdit et nous sommes vite

(1) E. Amélineau : *Notice sur le papyrus gnostique Bruce*, pp. 102-103. Voir encore : 109-110, 115, 122.
(2) E. Amélineau : *loc. cit.*, pp. 158-160.
(3) *Id.*, *id.*, pp. 171-75 et 195-96.
(4) *Id.*, *id.*, pp. 205-207.
(5) *Id.*, *id.*, pp. 209-220.
(6) *Id.*, *id.*, p. 220.
(7) *Id.*, *id.*, pp. 258-305. Ces *ieou* étaient sans douteau nombre de 36.

tentés de n'y voir que pure folie. Elle avait un double but : anesthésier, en quelque sorte, le néophyte par des répétitions sans fin (comme le font le chapelet et les litanies) et, par ses éclats soudains, tirés principalement des comparaisons astrologiques, le jeter dans une sorte d'enivrement :

« Toutes ces Puissances [il s'agit des 365 jours] entourent Monogénès comme une couronne ; elles éclairent les douze éons par la lumière de Monogénès, comme il est écrit : — Dans ta lumière, nous verrons la lumière. — Et Monogénès est élevé sur elles, comme il est encore écrit : — Le char de Dieu est une myriade de multiplications. » (1)

Nos gnostiques, ardemment désireux de s'élever jusqu'à Dieu, ne connaissent pas de plus merveilleux moyen que de multiplier les nombres et de les ordonner en myriades sacrées. Ils s'abîment dans une sorte d'extase lorsqu'ils contemplent la foule sans fin des duodénaires qui semblent naître sous les roues du char constellé du zodiaque. Or, pour peu que les rédacteurs des évangiles canoniques et des *Actes* aient été soumis à une semblable discipline, il est facile de saisir ce qui les détermina à fixer à douze le nombre des Apôtres. Le valentinien THÉODOTE le reconnaît en ces termes :

« Les douze Apôtres tiennent dans l'Eglise la place que les douze signes du zodiaque tiennent dans la nature ; parce que, comme ces signes gouvernent les êtres sublunaires et président à la génération des êtres, de même les douze Apôtres président à la régénération des âmes. » (2)

III. — Du Mazdéisme à la Religion de Mithra et aux Hérésies christiano-mazdéennes.

Dans certains milieux, on s'imagine que le christianisme surgit comme une nouveauté radicale au sein de la religion juive et qu'il ne doit rien aux religions des autres peuples orientaux. En réalité, le judaïsme n'eût jamais engendré le christianisme, s'il n'eût été fécondé par le mazdéisme, dont les flots missionnaires n'ont cessé de se répandre, durant des siècles, sur toutes les religions du monde antique.

Avant le Christ, Mithra tenta de donner au monde une religion uni-

(1) E. AMÉLINEAU : *loc. cit.*, p. 103.
(2) THÉODOTE : *Ecl.*, 26. Cf. : BEAUSOBRE : *Hist. du Manichéisme*, II, 504.

versaliste. Chacun se rappelle le mot de RENAN : « Si le christianisme eût été arrêté dans sa croissance par quelque maladie mortelle, le monde eût été mithriaste. » (1) Au surplus, si le mazdéisme n'eût pas fécondé le judaïsme en y instaurant la gnose, le christianisme n'eût jamais vu le jour. Enfin, après le triomphe de Jésus, et le rejet de la gnose par l'Eglise romaine, le mazdéisme tenta de nouveau, à maintes reprises, et par le manichéisme et par le priscillianisme et par le catharisme, de la réintroduire au cœur même de la religion chrétienne. Du mazdéisme, durant plus d'un millénaire, sourd un immense courant qui, après avoir engendré le mithriacisme et le christianisme, n'a cessé de baigner celui-ci de ses flots, alors même qu'il avait cessé de l'inspirer.

De la gnose mithriaque, nous ne connaissons presque rien ; mais nous savons que le culte de Mithra était organisé sur le type des mystères et comportait des épreuves et des grades savamment ordonnés.

Il est indubitable que la doctrine secrète que l'on enseignait aux initiables associait une théorie astrologique aux dogmes proprement théologiques. Les monuments attestent la fréquence des représentations zodiacales dans l'antre de Mithra. En Germanie, les douze constellations de l'écliptique forment, au-dessus du Mithra tauroctone une sorte de frise qui suit le bord cintré de la grotte, dont la voûte était regardée comme un symbole du firmament. Ailleurs, elle entoure entièrement la scène de l'immolation du taureau et l'antre rocheux se transforme alors en concavité sphérique. Sur un monument de Bretagne, cette bande forme, de même, un cercle, ou plutôt une ellipse autour du Mithra naissant du rocher. Parfois, les signes du zodiaque étaient gravés sur le corps du Chronos léontocéphale, entre les replis du serpent, emblème du mouvement du Soleil dans l'écliptique. On les reproduisait encore sur les parois du mithreum, soit en mosaïque, soit en applications métalliques. (2) Ces multiples et réitérées figurations nous font assez comprendre l'importance du culte du zodiaque dans le mithriacisme et de l'enseignement mystique auquel il donnait lieu.

La religion du taurobole a précédé le christianisme d'environ trois

(1) *Marc-Aurèle*, Paris, 1895, p. 579.
(2) F. CUMONT : *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*. Bruxelles, 1899, I, 110-111.

quarts de siècle ; mais au vme siècle, elle ne survivait plus guère, en Occident, que dans certains cantons perdus des Alpes et des Vosges. (1)

Vers 245 de l'ère chrétienne, naquit en Babylonie une forme du mazdéisme qui avait des affinités multiples avec les mystères de Mithra et qui réunissait dans une foi conciliante le Christ et Zoroastre. Le manichéisme recueillit une grande partie de la succession du dieu perse et réveilla, au sein du christianisme, les doctrines fondamentales de la théologie sidérale.

La cosmogonie du *Fihrist* nous apprend que le Roi du monde créa six ciels et huit terres. Chaque ciel possédait douze portes et autant de vestibules, et chaque vestibule, six terrasses pourvues chacune de trente rangées de douze sièges. Terrasses, corridors et rangées de sièges s'étageaient sur les hauteurs du ciel. (2) Cette description demanderait un long commentaire ; nous préférons indiquer tout de suite que le Cosmos physique se doublait d'un Cosmos transcendant. Douze Intelligences ou Gouverneurs célestes, comparables à douze grandes divinités, environnaient le Père, trois du côté de l'orient, trois à l'occident, trois au midi et autant au septentrion. (3) MANI les appelle encore les douze majestés ou les douze premiers nés de la Terre de lumière, ou de la substance divine. (4) Ce sont, en vérité, douze éons.

L'homme, à son tour, dépend étroitement de ces douze Gouverneurs et des douze signes auxquels ils président, car il est composé de douze éléments. (5) Soumis à la double influence du bon et du mauvais principe, l'homme avait le plus pressant besoin d'être secouru : JÉSUS et MANI vinrent, tour à tour, lui apporter l'aide nécessaire. A l'apparition de Jésus, douze mages viennent l'adorer. (6) Mani, le divin Paraclet, s'entoura d'un collège de douze maîtres et de soixante-douze évêques. (7) Les cérémonies qu'il institua devaient souvent s'inspirer de la dodécade. (8)

Enfin, le manichéisme utilise les douze signes dans l'exposé de son eschatologie :

(1) F. CUMONT : *loc. cit.*, 348.
(2) *Fihrist*, éd. Flügel, Kessler, p. 391.
(3) BEAUSOBRE : *Hist. du manichéisme*, II, 577-78.
(4) ROCHAT : *Mani*, p. 127.
(5) ROCHAT : *Mani*, p. 115.
(6) BEAUSOBRE : *loc. cit.*, I, 91 et 324.
(7) EUSÈBE : *H. E.*, VII, 31 ; éd. Grapin, II, 397 et S. AUGUSTIN : *De Haer.*, cap. 46.
(8) Certaines d'entre elles requièrent 12 prosternations.

« Le Père vivant, dit Tyrbon à Archélaüs, voyant que l'âme était affligée dans le corps, en eut pitié et envoya son cher fils pour la sauver. Ce fils vint ; il prit la figure d'un homme, quoiqu'il ne fût pas homme, en effet, et que le vulgaire crût qu'il était né. Dès qu'il fut arrivé, il construisit une machine pour le salut des âmes. Cette machine est une roue à laquelle sont attachés douze vases. La sphère fait tourner cette roue, laquelle enlève dans ses vases les âmes des morts. Le grand astre, qui est le Soleil, les attire par ses rayons, les purifie et les remet à la Lune, jusqu'à ce qu'elle en soit toute pleine. La Lune, remplie d'âmes, s'en décharge dans le Soleil ; puis elle en reçoit aussitôt d'autres, par le moyen des vases qui descendent et montent sans cesse. Et lorsqu'elle a remis ces âmes aux Æons (aux intelligences) du père, elles demeurent dans la colonne de la gloire, qui est appelée l'air parfait. Cet air parfait est une colonne de lumière, parce qu'il est tout rempli d'âmes purifiées. » (1)

Qu'il s'agisse ici du zodiaque et de ses douze constellations, on n'en saurait douter. Les Chaldéens, les Egyptiens, les mazdéens ont tous cru qu'après la mort, les âmes se rendaient dans les astres. (2) Au reste, cette idée n'est pas étrangère aux Hébreux, puisque nous lisons dans DANIEL :

« Ceux qui auront été intelligents brilleront comme la splendeur du firmament et ceux qui en auront conduit beaucoup à la justice seront comme les étoiles, éternellement et toujours. » (XX, 3)

Cette doctrine se répandit largement dans le paganisme classique (3) et l'on rencontre, sur des tombes gréco-romaines et gréco-égyptiennes, le portrait du mort entouré de la couronne zodiacale ou de la série des douze signes. Ils offrent à son âme une carte de la route qu'elle devra suivre, et qui sait ? peut-être une sorte de talisman pour la parcourir.

Ajoutons que, malgré l'Eglise et malgré l'Etat, le manichéisme prolongea son existence jusqu'aux abords du VIIIme siècle et fut plus ou moins l'inspirateur de plusieurs gnoses chrétiennes, dont la mieux connue est le priscillianisme.

PRISCILLIEN, qui mourut en 385, montra pour le duodénaire une révérence qui rappelle celle des mithriastes. Il avait divisé le corps des

(1) BEAUSOBRE : *loc. cit.*, II, 500.
(2) N. SÖDERBLOM : *La vie future d'après le mazdéisme*. Paris, 1901, pp. 60-66.
(3) C. CORNEWALL LEWIS : *Astronomy of the Ancients*, p. 312 ; F. CUMONT : *La Théologie solaire dans le paganisme romain*, pp. 18 et 30.

Ecritures en douze sections et placé chacune d'elles sous le patronage d'un patriarche. Les noms de ces mêmes personnages étaient donnés aux douze parties de l'âme et c'était par leur vertu que s'opérait la réforme intérieure de l'homme. (1) On s'est vainement employé à nier que Priscillien crût aux influences astrologiques ; (2) Priscillien lui-même, sans doute à l'imitation des manichéens, interprétait comme étant le zodiaque la *rota geniturae* dont il est fait mention dans un passage obscur de l'*Epître* catholique de S. Jacques. (3)

Du temps d'OROSE, vers le milieu du v[me] siècle, les priscillianistes continuaient à enseigner que les diverses parties du corps humain sont soumises chacune à l'un des douze astérismes. (4) Et ceci signifie que les douze signes et les Patriarches étaient, pour eux, étroitement associés. C'est certainement à ces mêmes doctrines que songeaient les Pères du *Concile de Braga*, en Galice, lorsqu'en 563, ils décrétèrent leur dixième canon :

« Si quelqu'un croit que les douze signes ordinairement observés par les mathématiciens sont divisés selon des parties de l'âme et du corps, et sont attribués aux noms des patriarches, qu'il soit anathème. » (5)

Ainsi continuait, à la fin du VI[me] siècle, la lutte contre le zodiaque et la gnose manichéenne qui l'accompagnait.

Comment ne pas admirer cette longue lutte des partisans de la gnose mazdéenne contre les tenants de l'historicisme chrétien ? Et comment ne pas voir, contemplant le flot sans cesse renaissant des gnoses orientales, le sens et l'origine des douze Apôtres, dont la geste à travers le monde répond à la fois à la manifestation du Soleil à travers les signes du zodiaque et au triomphe des douze puissances angéliques qui se manifestèrent dans les douze Patriarches d'Israël et les douze Apôtres du Verbe ?

(1) A. DUFOURCQ : *Gesta Mart. Rom.*, Paris, 1910, IV, 136-39.
(2) E. CH. BABUT : *Priscillien et Priscillianisme*, Paris, 1909, p. 261. Dans le même sens, voir S. AUGUSTIN : *De Haer.*, 70, apud *Opera*, VIII, 22.
(3) III, 6. Cf. : F. CUMONT : V° *Zodiaque*, ds DAREMBERG et SAGLIO : V, 1060 et note 10.
(4) OROSIUS : *Common.*, 2, ds *P. L.*, XLIII, 667.
(5) HEFELE-LECLERCQ : *Hist. des Conciles*, III, 177-78.

CHAPITRE X

Les Survivances de la Symbolique zodiacale et du Culte des Signes.

Nous nous sommes efforcé de saisir les raisons qui ont fait fixer à douze le nombre des Apôtres et de déterminer le rôle des duodénaires du judaïsme orthodoxe et des dodécades de la gnose judéo-mazdéenne dans cette genèse mythique. Nous espérons même que notre exposé aura fourni au lecteur tous les éléments nécessaires pour apprécier la solidité de cette reconstruction génétique.

Nous savions déjà que l'existence historique des Douze, attestée par des documents remplis de contradictions et de fables, ne pouvait se défendre ; nous voyons maintenant que la dodécade apostolique se relie à vingt autres qui la précèdent, l'accompagnent ou la suivent. Tous ces duodénaires ont leurs sources lointaines dans le zodiaque de l'antique Chaldée et la plupart d'entre eux ont reçu la vie des exégèses astrologiques de la gnose judéo-mazdéenne. Les protestations réitérées des Pères de l'Eglise contre les chrétiens de leur temps qui pratiquent l'astrologie prouvent assez qu'elle conservait ses croyants parmi les fidèles : (1)

« D'aucuns pensaient mettre l'Astrologie d'accord avec la Bible en introduisant dans le zodiaque les noms des douze Patriarches. Aux fables du paganisme, on substitua des interprétations bibliques : le Verseau tira son origine de S. Jean-Baptiste, le Poisson fut la baleine de Jonas, le Lion celui de la fosse de Daniel, la Vierge fut Marie, le Sagittaire David, etc. Ainsi exorcisé, le zodiaque put continuer sans danger à être reproduit dans les églises comme une image du Ciel étoilé qui embrasse le monde entier ou de l'année et de ses douze mois. » (2)

(1) A. Maury : *La Magie et l'Astrologie*, p. 104, note 2.
(2) F. Cumont : V° *Zodiaque*, ds Daremberg et Saglio, V, 1060.

D'autres, plus ou moins ouvertement, reconnaissaient les liens qui unissaient les Apôtres aux douze signes: « Sur divers sarcophages chrétiens, les figures des Douze sont surmontées chacune d'une étoile, comme l'étaient auparavant les divinités sidérales. » (1) On assignait même aux Apôtres le rôle autrefois dévolu aux douze dieux, (2) car on les mettait en relation avec les mois, comme le Christ avec le Soleil. (3) Comment ne pas se rappeler cette belle mosaïque florentine où Jésus, assis sur un trône, est entouré d'une vaste couronne formée par les douze apôtres ?

Notre tâche serait donc achevée si nous ne sentions l'utilité de souligner que nous avons nécessairement négligé maints courants du vaste flot religieux qui submergea l'Occident. Nous ne prétendons pas combler toutes ces lacunes volontaires ; mais nous estimons qu'il serait singulièrement regrettable de négliger les survivances les plus apparentes du culte et de la légende de la dodécade à travers les siècles... Essayons donc de montrer les principaux aspects qu'elle revêt en se réfractant à travers les âges et les civilisations.

I. — Des Survivances chrétiennes de la Dodécade.

Dans les milieux catholiques orthodoxes, la foi en l'astrologie ne disparut que fort lentement. Un chrétien nommé AQUIA, qui vivait au temps de l'empereur Adrien (117-138) contiuuait à s'adonner à l'Astrologie. (4) Et ce n'était certes pas un cas unique. ORIGÈNE († 254) écrit:

« Non seulement les nations demeurées étrangères à la foi chrétienne font dépendre [la destinée] de la conjonctton des astres appelés planètes avec ceux qui sont dans le zodiaque, pensant que tout ce qui arrive sur la terre est dû à leur action ; mais *beaucoup de ceux qui ont reçu la foi* sont torturés par l'incertitude et se demandent si tous les événements humains ne dépendent pas de l'influence des astres. » (5)

(1) Cf. : LE BLANT : *Sarcophages de la Gaule*, 1880, pl. L, p. 142 ; LE MÊME : *Sarcophages chrét. d'Arles*, 1878, p. XIV. Pour d'autres références, voir : F. CUMONT : *loc. cit.*, V, 1060, note 12.
(2) Cf. : MANILIUS : *Astron.*, II, 437 et HÉRODOTE, II, 4.
(3) CLÉMENT ROMAIN : *Homél.*, II, 23.
(4) EPIPHANE : *De Mensur. et Ponderib.*, 2 sq. Cf. : BARONIUS : *ad ann.* 137.
(5) EUSÈBE : *Prép. Evang.*, VI, XI.

Aussi bien, nombre d'écrivains juifs ou judéo-chrétiens utilisent-ils le duodénaire, afin de donner à leurs livres l'autorité des textes sacrés ; on nous présente celui-là comme le *Testament des Douze Patriarches* (1) et ceux-ci comme la *Doctrine* ou l'*Evangile des Douze Apôtres.* (2) S. CYPRIEN (✝ 268) consacre tout un traité aux *douze Illusions du monde.* A l'époque de PALLADIUS (367-439), le nombre des prières que doit réciter un chrétien fervent est de douze. (3) Certains moines avaient adopté une ceinture à douze nœuds, afin de se mettre sous la protection des Apôtres. (4)

Nous accorderons une toute spéciale attention à la façon dont le *Pasteur d'Hermas* (entre 140 et 154), utilise le duodénaire. Pour marquer que le Christ avait voulu que l'Evangile fût prêché à l'univers entier, il nous dépeint un rocher formidable entouré de douze montagnes qu'il assimile, non pas aux douze tribus d'Israël, mais aux douze nations qui doivent former la chrétienté. (5) Ce n'est pas tout : voulant indiquer quelles sont les douze vertus que doit pratiquer le chrétien et les douze vices qu'il doit éviter, il nous dépeint douze vierges vêtues de lin (6) et douze courtisanes vêtues de noir. (7) Cette facilité à personnifier les vertus et les vices en dodécades édifiantes permet de concevoir plus facilement l'état d'esprit de ceux qui conçurent le mythe des douze apôtres.

L'histoire du *Symbole des Apôtres* va nous montrer un aspect analogue de ce mécanisme. L'intégralité de la foi comme son universalité pouvait ou devait s'exprimer par le nombre douze : de là douze articles. Cette application du symbolisme numéral ne remonte pas au delà du milieu du IIIme siècle et prouve donc qu'à cette époque la dodécade conservait encore toute sa fécondité mystique. Au reste, ce formulaire ne porte le nom de *Symbole des Apôtres* que depuis la fin du IVme siècle, et seulement parmi les Latins. Ce fut sans doute au Vme siècle, après la mort de RUFIN, que se forma la légende d'après laquelle chaque apôtre

(1) *Le Testament des Douze Patriarches* fut rédigé à la fin du premier siècle, entre 90 et 100.
(2) La *Didachè* ou *Doctrine des Douze Apôtres* est de la fin du premier siècle. *L'Evangile des Douze Apôtres* fut rédigé entre l'an 150 et l'an 200.
(3) *Hist. Lausiaque*, XXII, 6 et 8 ; XXXII, 6.
(4) BEAUSOBRE : *Hist. du Manichéisme*, I, 199.
(5) *Pasteur d'Hermas, Simil.*, IX, 1 ; éd. A. Lelong, pp. 223-27.
(6) *Pasteur d'Hermas, Simil.*, IX, 2 et XV, 1-2 ; éd. A. Lelong, pp. 227-29 et 265-66.
(7) *Simil.*, IX, 9 et XV, 3 ; éd. A. Lelong, pp. 247-49 et 267.

en avait dicté un article. (1) Cette sorte d'évhémérisation tardive ne témoigne-t-elle pas d'une sève qui conservait une réelle vitalité ?

On dira peut-être que ces manifestations légendaires, liturgiques, parénétiques, se rattachent exclusivement aux Douze Apôtres et que le zodiaque n'agit plus ici que par ses reflets. Ce n'est pas tout à fait vrai, car nombre de chrétiens, même parmi les fidèles de la Grande Eglise, avaient conservé une inclination plus ou moins vive pour la doctrine astrologique qui accordait une influence bienfaisante au zodiaque.

CONSTANTIN, dont la pensée s'apparente si étroitement à la théosophie hermétique, n'a jamais cessé, semble-t-il, de considérer le Ciel et les Astres comme les plus hautes manifestations de la Divinité. Dans son discours d'ouverture au *Concile de Nicée* (325), il décrit l'Eglise de la foi, dont le faîte s'élève jusqu'aux étoiles ; douze colonnes la supportent et un signe étoilé brille au fronton. (2) En présence de tous les évêques de la Chrétienté, qui ne pouvaient s'y méprendre, il assimile implicitement le Christ (étoile suprême) au Soleil, et les douze Apôtres (colonnes de l'Eglise) aux douze signes du zodiaque. Et si nous étions tentés d'en douter, il suffira de nous rappeler que, l'année suivante, l'Empereur dédiait à Constantinople, un temple à la Sagesse (la *Sophia* si vantée par la gnose hermétique) et que l'on y pouvait voir les statues des douze Signes. (3) Chacun sait qu'en même temps, il faisait dresser dans sa ville une antique statue d'Apollon portant la couronne radiée et qu'une inscription placée sur le socle identifiait le Soleil et le Christ. (4) Enfin, n'est-elle pas significative, cette monnaie où Constantin se fit représenter comme seul maître du monde, couronné par la Victoire et tenant de la main droite l'anneau zodiacal ? (5)

HÉLÈNE, qui ne pouvait ignorer l'importance que son fils attachait à la dodécade astrologique, dans l'église qu'elle fit édifier sur le Saint-Sépulcre, fit dresser, autour du tombeau sacré surmonté de la croix, un

(1) M. NICOLAS : *Le Symbole des Apôtres*, Paris, 1867, in-8, pp. 39-44. Voir aussi : ABBÉ MAISTRE : *Hist. complète de S. Pierre précédée de l'Hist. générale des douze Apôtres*. Paris, 1870, pp. 63-68.
(2) GÉLASE : *Hist. Ecclés.*, II, 7.
(3) *Scriptores originum Constantinopol.*, éd. Preger, p. 26, 5 ; 140, 5 ; 201, 20. — SUIDAS, s. v. *Sophia.* — F. CUMONT, s. v. *Zodiaque*, in DAREMBERG et SAGLIO, *D. A.*, V, 1060.
(4) STEVENSON : *A Dictionary of Roman coins*, London, 1889, p. 928.
(5) EUSÈBE : *Vie de Constantin*, III, 38.

hémicycle de douze colonnes. (1) Qui sait même si, ce faisant, elle n'obéissait pas à un ordre de l'empereur ? Constantin, en effet, ne se contenta pas de multiplier les églises consacrées aux douze Apôtres : il fit construire à Constantinople une église qui devait abriter son tombeau et plaça celui-ci au milieu de douze autres qu'il avait fait élever en l'honneur des douze Apôtres. Celui qui avait été le Maître du monde et le Vicaire du Christ devait, comme lui, dormir sous le signe de la Croix, au centre des douze astérismes.

Au surplus, même après la mort de Constantin, le culte des planètes et du zodiaque conservait certainement des adeptes, puisque les évêques furent obligés de les condamner à maintes reprises, ainsi que l'avaient déjà fait le *Concile d'Arles* (314), le *Concile de Laodicée* (366) et les *Constitutions Apostoliques* (375). Contentons-nous de citer les *conciles d'Agde* (505), d'*Orléans* (511), d'*Auxerre* (570), de *Narbonne* (589). (2)

La plupart des Pères considéraient l'astrologie et le culte des astres comme la source principale de l'idolâtrie ; aussi bien s'efforcèrent-ils d'en détourner les fidèles. TERTULLIEN se demande : Pourquoi douze Apôtres, au lieu de tout autre nombre ? Mais il pense fournir une réponse suffisante en alléguant les douze fontaines d'Elim, les douze gemmes du rational et les diverses dodécades de l'Ancien Testament, puisque, visant MARCION, qui rejette le vieux livre sacré. il conclut : Son Christ justifiera-t-il jamais ce nombre par quelque chose de pareil ? (3) EUSÈBE, au IVme siècle, ne s'exprimera pas différemment. (4) On écartait ainsi de l'esprit des fidèles toute tentative d'expliquer le nombre des douze Apôtres par un rapprochement avec les douze Signes. (5)

S. AUGUSTIN († 430), qui fut longtemps manichéen, connaît fort bien les analogies de la doctrine de Tirbon avec celle de l'*Apocalypse* ; mais il ne se soucie sans doute pas de les rappeler. Lui aussi cherche à égarer les curiosités loin du zodiaque et des constellations :

(1) EUSÈBE : *Vie de Constantin*, IV, 60.
(2) [Cf. P. SAINTYVES : *L'Astrologie populaire étudiée spécialement dans les doctrines et les traditions relatives à l'influence de la Lune*. Paris, 1937, pp. 268-295. Tout un chapitre est consacré à ce sujet. *C. N.-S.*]
(3) *Contre Marcion*, IV, 13. Voir aussi : IV, 24.
(4) *Prép. Evang.*, IX, 29.
(5) Il eût fallu une rare pénétration critique pour objecter que les douze signes étaient à la base des dodécades de l'Ancien Testament.

« Il y a, dit-il, douze Apôtres, parce que l'Evangile devait être prêché aux quatre coins du monde au nom de la Trinité, or quatre fois trois font douze. » (1)

Depuis lors, les chrétiens de tous les âges l'imitèrent volontiers dans sa dérobade. Au XIIIme siècle, ORDÉRIC VITAL le paraphrase ainsi :

« Le nombre sacré des Apôtres n'est pas dépourvu de mystère : car ce nombre duodénaire désigne ceux qui devaient aller prêcher la croyance de la Sainte Trinité dans les quatre climats du monde. *Le nombre quaternaire étant triplé produit le nombre douze, dont la figure existait déjà en beaucoup de choses.* » (2)

Cette rapide excursion dans la suite des duodénaires et des dodécades qui remplissent les deux Testaments et les gnoses juives et chrétiennes nous a permis d'en montrer les racines. Malgré le christianisme orthodoxe, qui en a dissimulé autant qu'il a pu l'origine magico-symbolique, nous pouvons assurer que le nombre des Apôtres ne répond pas à une réalité historique, mais repose, avant tout, sur des fondements astrologiques. (3)

L'aveu ne se rencontre aujourd'hui que chez les rationalistes ou chez les orthodoxes naïfs. D'aucuns reconnaissent, après DUPUIS, que le nombre des douze Apôtres ou des douze Patriarches, comme celui des douze grands dieux de l'Assyrie, de l'Egypte et de la Grèce, se rattachent au même symbolisme mythique. (4) Les croyants peuvent répéter, après l'ABBÉ MAISTRE :

« La nature a *préfiguré prophétiquement* le mystérieux nombre des Apôtres dans les douze signes du zodiaque, lesquels gouvernent le monde par leur mouvement régulier dans les douze principales sphères

(1) *Collect.*, II, 12-13. Voir aussi : *In Psalm.*, LXXXVI, 4, ds *P. L.*, XXXVII, 1004.

(2) *Hist. de Normandie*, liv. I, ch. I ; trad. Guizot, I, 27.

(3) Les douze Apôtres — et c'est là une particularité remarquable — se partagèrent, comme les pierres du rational, en trois séries de quatre « dont les chefs de file, Pierre, Philippe, Jacques d'Alphée gardent invariablement leur place, tandis que les autres noms sont intervertis d'une liste à l'autre, sans sortir de la série à laquelle ils appartiennent... LUC et le quatrième évangile connaissent un Apôtre Jude, qui n'est pas le traître. MARC et MATTHIEU nomment, à la place de ce Jude, Thaddée : que ce soit incertitude ou variation de la tradition, le fait est significatif. » ALFRED LOISY : *Les Evangiles synoptiques*, I, 529. Ce dispositif en séries marque assez, en effet, qu'il s'agit d'une copie du dispositif du Rational ; mais, encore une fois, le Rational lui-même est un ornement magico-zodiacal.

(4) DUPUIS : *Origines de tous les cultes*, I, 96 et 124.

du firmament, dans les douze mois qui se partagent l'année, dans les douze heures qui divisent le jour et les douze qui divisent la nuit. » (1)

II. — L'ombre des Douze dans la Légende Dorée.

Tant que le symbolisme mythique commande à la réalité et l'accommode à ses besoins, autrement dit tant que l'esprit historique n'est pas né, les écrivains religieux n'attachent aucune importance à l'exactitude objective des nombres. Seul compte vraiment leur aspect ou leur valeur magique. On arrondit les nombres avec une liberté totale ; ce sera souvent une façon d'entourer certains personnages d'une vivante auréole dont bénéficiera le récit. Si l'on pouvait douter encore qu'il en fût ainsi dans les premiers siècles du christianisme, une rapide excursion à travers les vies des saints et les données martyrologiques du Moyen Age va nous édifier.

Les symbolistes, du vme au xiime siècles, — et ils furent nombreux dans l'Eglise — considéraient le nombre douze comme un nombre parfait ; ils donnaient en preuve les douze pierres du rational, les douze tribus et les douze patriarches, les douze pierres de la Jérusalem céleste, les douze Apôtres et les douze articles du Symbole, auxquels ils ajoutaient les douze principales vertus du Christ et du parfait chrétien. (2)

Les douze pierreries (du rational) ont été l'objet d'un traité de S. Epiphane (315-403). Ceux qui ont repris le sujet après lui n'ont pas manqué de les mettre en rapport, non seulement avec les douze Apôtres, mais avec les vertus chrétiennes, tels Marbode († 1123), dans un livre spécial, ou Bruno d'Aste († 1125), dans ses commentaires du Pentateuque et de l'Apocalypse. Le *Physiologus des douze natures d'animaux*, qui est une œuvre du xiime siècle, témoigne de l'importance que conservait encore, à cette époque, ce symbolisme édifiant :

« Le but d'un tel écrit, déclare le Pseudo-Théobald, est de nous apprendre la nature des douze animaux en particulier, afin que, munis

(1) Abbé Maistre : *Hist. complète de S. Pierre, précédée de l'hist. générale des douze Apôtres*, Paris, 1870, pp. 53-54, note.

(2) F. d'Ayzac : *Symbolique des pierres précieuses ou Tropologie des Gemmes*, Paris, 1846, pp. 5 et 16-17.

(3) Nous en avons deux recensions : la brève et la longue. Voir : *P. L.*, 204-304 et 321-366.

de cette connaissance, nous abordions plus sûrement l'étude des diverses Ecritures dans lesquelles nous les retrouverons ; c'est de décrire ces bêtes intéressantes, de faire jaillir de leur nature le sens figuratif, de porter les chrétiens vers ce qui est bon, de les retirer du mal, et de leur faire pratiquer les vertus fondamentales : voilà ce que l'auteur s'est proposé. » (1)

Cette tropologie mystique s'étendait à tout l'art chrétien, à l'architecture, déterminant le plan des églises, leur orientation et la disposition des diverses parties de l'édifice, régissant la statuaire et la peinture. (2) Le symbolisme esthétique et architectural se marie d'ailleurs étroitement avec le symbolisme liturgique. C'est ainsi que, pour la consécration d'une église, on trace douze croix sur les murs. Dans une telle ambiance, il était inévitable que la dodécade mystique pénétrât de son influence toute la littérature religieuse et particulièrement l'hagiographie.

Les traditions égyptiennes qui prétendent que S. MARC évangélisa l'Egypte et fonda le siège d'Alexandrie affirment encore qu'il s'entoura de douze prêtres en mémoire des douze Apôtres et qu'il décréta que les évêques, ses successeurs, auraient toujours un pareil nombre d'assistants ou de vicaires. (3) La venue de S. Marc en Egypte et son épiscopat alexandrin sont des fables : ORIGÈNE et CLÉMENT D'ALEXANDRIE, bien placés pour en connaître, n'en ont pas conservé le moindre souvenir. (4)

Dans son livre sur *les Martyrs de Palestine*, EUSÈBE consacre le chapitre X aux chrétiens qui furent mis à mort à Césarée. C'est lui qui souligne : « Ils étaient douze en tout, et avaient été jugés dignes d'un charisme et d'un nombre prophétique et apostolique. » Et voici leurs noms : Pamphile de Béryte, prêtre de Césarée ; Porphyre, son élève ; Valence, diacre de Jérusalem ; Paul de Jamnia ; Seleucus et Julien, tous deux venant de Cappadoce ; Théodule, de la maison même du gouverneur ; et cinq Egyptiens, qui déclarèrent se nommer Elie, Jérémie, Isaïe, Samuel et Daniel. (5) La remarque sur le charisme du

(1) Cf. : ABBÉ AUBER : *Hist. et théorie du symbolisme relig. avant et depuis le christianisme*. Paris, 1884, III, 477-78, où l'on trouvera ce traité tout entier, texte et traduction, III, 480-509.
(2) F. D'AYZAC : *loc. cit.*, pp. 17-18.
(3) *History of Patriarchs of the Coptic Church of Alexandrai*, part. I, cap. I et II, ds *Patr. orient.*, I, 135-48.
(4) BEAUSOBRE : *Hist. du Manichéisme*, I, 255.
(5) *Sur les martyrs de Palestine*, ch. XI, ds EUSÈBE : *H. E.*, éd. Grapin. Paris, 1913, III, pp. 245-91.

nombre douze n'est pas sans éveiller le soupçon. Dans la recension longue, elle est même plus appuyée, car elle se complète ainsi :

« Il est advenu, en effet, qu'ils étaient douze en tout, ainsi que les patriarches, les prophètes et les apôtres. » (1)

Or, ce long morceau est loin de donner une impression favorable : l'acharnement du juge contre Porphyre est invraisemblable, et plus invraisemblable encore l'aspect du martyr qui, écrasé comme l'épi sous le fléau, marche néanmoins au bûcher l'œil brillant et dans l'attitude d'un vainqueur. Et comment croire que cet homme, qui aurait dû mourir déjà dix fois, aspirait la flamme de son bûcher, comme il eût fait d'un air frais ?

Mais il y a plus inquiétant encore : tout donne à penser que les cinq Egyptiens qui, sous un prétexte enfantin, empruntent les noms de cinq prophètes juifs des plus célèbres : Elie, Jérémie, Isaïe, Samuel et Daniel, ne sont là que pour permettre de compléter le nombre douze. N'a-t-on pas la même impression, lorsqu'après la mise à mort de Théodule, qui est le onzième, EUSÈBE ajoute :

« Après ceux-ci, il en manquait un pour compléter le nombre douze, avec les martyrs nommés ci-dessus, Julien était là pour le finir. A cette heure même, il revenait d'un voyage et n'était pas encore entré dans la ville ; il apprend de quelqu'un [ce qui se passe] et aussitôt, tel qu'il était à la suite de sa route, il se hâte pour voir les martyrs. Quand il aperçoit gisant à terre tous les corps des saints, il est rempli de joie, embrasse chacun d'eux et les salue tous d'un baiser. Il le faisait encore qu'il est saisi par les ministres de la mort, qui l'amènent au magistrat. Celui-ci agit conformément à son parti pris et le fait livrer à un feu lent. Ce fut ainsi que Julien, bondissant et transporté de joie, rendant à haute voix grâce à Dieu qui l'avait jugé digne de tels héros, fut reçu dans le chœur des martyrs. »

Pas d'interrogatoire, à quoi bon ? il s'agit simplement de compléter le nombre douze, qui est celui des patriarches, des prophètes (on en a mis cinq !) et des apôtres. EUSÈBE voulait embellir et rendre plus éclatant le martyre de son ami Pamphile, dont il se fit gloire de prendre le nom.

Il fit école en Orient. Voici, en effet, une légende de l'église grégorienne où l'emprunt éclate ; le fait se serait passé vers 340 :

(1) EUSÈBE : *loc. cit.*, III, 251.

« Un cénobiarque de la province de Fars, qui s'appelait Barsabia, vivait en communauté avec dix de ses disciples. On l'accusa devant le Mobed d'Istakr, qui le fit saisir, charger de chaînes et conduire au supplice. Un mage, touché de voir ce héros s'avancer en chantant, et apercevant une croix de feu au-dessus des cadavres de ceux qui avaient déjà subi le martyre, saute à bas de son cheval, revêt les habits de son esclave et supplie Barsabia de l'admettre en sa compagnie. Les bourreaux le mettent à mort sans l'avoir reconnu. Et ainsi, dit l'hagiographe, fut parfait le nombre des douze martyrs. » (1)

Au reste, cette passion, qui dépend du cycle de Milès, est visiblement fantaisiste, de l'avis de l'ABBÉ LABOURT. C'est au même cycle qu'appartiennent les moines syriens conduits par l'abbé Jean Zedadzneli, qui devinrent les Douze Pères de l'Eglise géorgienne. En réalité, ils n'ont jamais formé un groupe véritable ; mais on a réuni sous ce nom douze personnages choisis parmi les premiers pionniers de l'Evangile en Ibérie.

Quant aux douze compagnons de Sadoc, évêque de Seleucie Ctésiphon, en Perse, et martyrisés avec lui durant la persécution de Sapor II en 342, il est bien clair que ce nombre est de style. La plupart des ménologes orientaux, suivis d'ailleurs par le martyrologe romain, déclarent qu'il fut décapité seulement avec huit autres, cent vingt autres personnes arrêtées en même temps ayant été tuées cinq mois auparavant.

Le Ménologe grec nous fournit deux séries, non moins incertaines : les douze servantes de Ste Anthuse, du 22 février, et les douze soldats martyrs du 12 novembre, dont il ne nous dit ni le pays, ni l'époque. Ce sont, très vraisemblablement, des groupes fictifs. On ne saurait penser autrement des douze compagnons des SS. Restitut, Donat, Valérie et Fructueux, mis à mort on ne sait en quel siècle (*M. R.*, 23 août). Nous n'en avons pas d'Actes ; il est vrai que ce groupe figure dans certaines versions du hiéronymien ; mais tandis que d'aucuns attestent douze compagnons, le martyrologe d'Anvers indique treize chrétiens anonymes.

On peut constater le même phénomène en Afrique : les douze fils de S. Marcel décapités à Tanger vers 288, ne sont pas pour nous inspirer grande confiance. Nous n'en avons que des Actes tardifs, auxquels on

(1) J. LABOURT : *Le Christianisme dans l'Empire perse*, Paris, 1904, p. 71.

ne peut ajouter foi, et même si l'on admet que l'on ait martyrisé à Léon une troupe de chrétiens dont le plus connu s'appelait Marcel, il est sage de douter de la parenté qu'on leur attribue et de penser que le nombre 12 est très vraisemblablement fictif. (1)

La passion des douze martyrs Scillitains les a rendus célèbres, sans toutefois fournir de sérieuses garanties de l'authenticité de leur histoire. Les versions qui en sont parvenues jusqu'à nous ne sont pas des pièces originales, ce sont des abrégés latins d'un document grec (2) et l'on ne saurait douter qu'il s'agit d'un groupe artificiel. (3) L'auteur de leurs Actes n'a rien trouvé de mieux que d'en former une dodécade, afin, sans doute, de mieux frapper son public et de graver plus facilement leur passion dans les esprits. D'après le martyrologe hiéronymien, ces saints constituaient, en réalité, deux troupes distinctes, l'une africaine et l'autre asiatique. (4)

Les dodécades hagiographiques ne présentent pas plus de garanties en Europe qu'en Asie ou en Afrique. Le groupe des douze enfants de Boniface et de Thècle (*M. R.*, 1er septembre) n'est pas moins fantaisiste. Le Martyrologe romain, qui fait périr leur père et leur mère à Adrumète le 30 août, échelonne leur mort du 27 août au 1er septembre : à Potenza en Lucanie : Arence, Honorat, Fortunat et Sabinie (27 août) ; à Venouse, en Apulie : Septimin, Janvier et Félix (28 août) ; à Véliman, sur les confins de l'Apulie : Vital, Sator et Reposit (29 août) ; à Sentiani, également sur les confins de l'Apulie : Donat et Félix (1er septembre).

Ces divers personnages, que l'on appelle souvent les douze martyrs de l'Italie méridionale, n'ont été réunis en groupe et apparentés à Boniface et à Thècle, qu'à l'époque où l'on transporta leurs restes à Bénévent. Donat, Félix et Fortunat figurent bien au hiéronymien (1er septembre), mais comme des martyrs de Carthage. Sentiani n'eut, tout au plus, que des portions de leurs reliques. Quant aux martyrs de Potenza, de Venosa et de Véliman, attestés par d'anciens martyrologes, pas plus que les premiers, ils n'ont jamais été frères et aucun des douze ne peut prétendre être fils de Thècle et de Boniface. (5)

(1) S. Baring-Gould : *Lives of the SS.*, XII, 719-20.
(2) B. Aubé : *Les Chrétiens dans l'Empire romain* (180-249), p. 503.
(3) Dom Leclercq : *L'Afrique chrétienne*, I, 20.
(4) Tillemont : *M. H. E.*, III, 639.
(5) *Analecta Bollandiana* (1897), XVI, 26; F. G. Holweck : *Biogr. Dict. of the SS.*, 993.

Il y aurait, sans doute, d'autres trouvailles à faire en Italie ; mais cet exemple suffira. Les Iles Britanniques connurent aussi de mystérieuses dodécades hagiographiques. Ce sont d'abord les douze disciples qui accompagnent l'apôtre Philippe lorsqu'il vient prêcher l'Evangile en Grande-Bretagne. (1) Ce nombre sacramental convient merveilleusement aux fables apostolicistes. Celle-ci, d'ailleurs, eut un médiocre snccès. (2) Néanmoins, on montra longtemps les reliques de toute cette troupe dans le monastère de Glastonbury. (3)

On raconte de S. Finian, abbé ou évêque de Clouard, qu'il fut le maître des douze apôtres de l'Irlande, parmi lesquels S. Colomban, et, de celui-ci, qu'il fonda le monastère d'Iona avec douze compagnons. (4) Aucun critique ne saurait accorder confiance aux légendes de S. Finian et de S. Colomban.

Les douze fils du vieil Hellg-Foël, qui se firent moines à Bangor et à Bardsey, au pays de Galles, appartiennent indubitablement à la légende. On ne sait d'ailleurs presque rien de ceux d'entre eux qui sont mis au rang des saints, tels Brandan et Celynin. (5) Croirons-nous davantage à la navigation des douze amis de S. Forannan, qui laissèrent l'Irlande et gagnèrent la Flandre sur une simple croix de bois ? (6)

Les légendaires apostolicistes subirent fréquemment l'attrait du septénaire ; mais, comme nous l'avons vu par divers exemples, ils affectionnèrent aussi le duodénaire. Parfois même, ils usèrent simultanément ou successivement de l'un et de l'autre. S. Denis vint dans les Gaules avec sept compagnons ; mais il en prit douze pour prêcher l'Evangile en Flandre. (7)

Transportons-nous, vers la fin du VIme siècle, dans la ville de Léon, en Espagne. Le roi wisigoth Leovigild donne l'ordre de faire périr tous les religieux du monastère de Saint-Claude qui refuseraient d'embras-

(1) GUILLAUME DE MALMESBURY : *De Antiquitatibus Glastoniensis Ecclesiae.*
(2) J. W. TAYLOR : *The Coming of the SS.*, pp. 70-71.
(3) *Monasticon Anglicanum*, ed. Dodsworth and Dugdale, London, 1655, pp. 5 et 6.
(4) F. G. HOLWECK : *Biogr. Dict.*, 382 et 226.
(5) S. BARING-GOULD and J. FISCHER : *Lives of the British SS.*, I, 152 ; F. G. HOLWECK : *Biogr. Dict.*, 170 et 468.
(6) S. BARING-GOULD : *Lives of SS.*, 377.
(7) BARONIUS : *ad. ann.* 825, nº 31 ; MANSI : *Concil.*, XIV, 466 ; Cf. : DOM CHAMARD : *Les églises du monde romain*, p. 376.

ser l'arianisme, et la légende ajoute : Furent mis à mort sur leur refus : Vincent, l'abbé ; Ramire, le prieur, et douze autres moines. (1) Ces douze moines de supplément paraissent d'autaut plus suspects que TAMAYO, pourtant peu difficile, se plaint de n'avoir jamais pu obtenir leurs Actes dans les hibliothèques bénédictines d'Espagne (2).

Passons, de là, dans la Russie du Xme siècle, alors entièrement païenne. L'apparition du christianisme en 988 est due à un coup d'autorité. WLADIMIR LE GRAND, bien qu'il figure dans le calendrier de l'église russe, n'était rien moins qu'un saint. Il fit assassiner son frère aîné afin de s'emparer de Kiev, alors capitale de la Russie et clef du pouvoir. Sa conversion personnelle est la suite de la même ambition : il se fit chrétien afin d'épouser la sœur des empereurs byzantins Basile II et Constantin VII. Au reste, il appartient au moins autant à l'épopée qu'à l'histoire. Et lorsqu'on nous dit qu'il eut beaucoup à souffrir de ses douze fils demeurés à moitié païens, il faut admettre que c'est là une création des chanteurs de *bilines* et qu'en arrondissant ainsi le nombre de ses enfauts, ils voulaient souligner sa nature solaire de demi-dieu.

La sainteté du nombre douze et sa valeur légendaire, aux abords du XIme siècle, est à la veille de se laïciser. Tout le monde connaît les douze pairs de la Chanson de Roland (3) ; ce que l'on sait moins, c'est, s'il faut en croire la *Karlomanie Saga*, (1, 59) que Charles les choisit comme champions contre les païens « à l'imitarion de Dieu, qui choisit douze Apôtres dour répandre sa parole sur le monde. » Mais bien que ces douze apôtres d'une prédication belliqueuse dérivent, en quelque sorte, du modèle évangélique, on ne peut guère douter que cette auréole de douze guerriers illustres, dont les noms varient avec les chansons (4) ne se réfère aussi à quelque souvenir mythologique ou astrologique, aux douze dieux de la mythologie germanique ou aux douze constellations de la couronne du ciel. On pourrait en fournir la preuve en mon-

(1) Voir le *Martyrologe* de Léon et le *Martyrologe* bénédictin, au 11 mars.
(2) S. BARING-GOULD : *Lives of SS.*, III, 213.
(3) *Chanson de Roland*, XVIII, 262 ; éd. Bédier, pp. 22-23 et passim. Marsile, obligé de se défendre contre les rudes attaques des douze preux, fait choix, à son tour, de douze barons pour les combattre. *Chanson de Roland*, LXX, 877 ; éd. Bédier, pp. 68-69.
(4) Sur les variantes de cette liste, voir G. PARIS : *Hist. poétique de Charlemagne*, appendice XVI, p. 507.

trant l'existence de cette tradition dans de très vieux chants populaires. Ce serait trop nous écarter de notre but.

Le souvenir des douze Apôtres a non seulement inspiré, mais créé, en quelque sorte, toutes les saintes dodécades de la *Légende Dorée*. Au reste, cette persistance est pleine d'enseignements. Tout d'abord, elle établit, par des faits incontestables, qu'un nombre sacré possède une puissance suggestive quasi-créatrice, et, d'autre part, elle nous fait soupçonner quelle dut être l'emprise du nombre douze sur les rédacteurs des évangiles, dont le premier et le principal effort s'adressait aux douze tribus d'Israël. Vivant dans l'ombre des douze patriarches hébreux, et des douze archanges babyloniens qui présidaient aux signes du zodiaque, comment eussent-ils échappé à la toute puissante suggestion du duodénaire ? Les douze pères terrestres et les douze génies angéliques auxquels le monde judéo-mazdéen conservait une foi entière, ne pouvaient engendrer que douze Apôtres.

III. — De la Kabbale pratique aux Grimoires modernes.

Les survivances de la dodécade mazdéenne au sein du christianisme orthodoxe, et les rejets multiples de la troupe des Douze dans la *Légende Dorée* ne sont pas les seules manifestations de la vitalité du vieux culte des signes.

De son côté, le judaïsme n'a pas cessé, depuis la destruction de Jérusalem jusqu'à nos jours, de fournir un terrain de choix aux manifestations du duodénaire.

On ne saurait s'étonner qu'une religion qui avait montré tant de révérence au nombre douze ait eu tendance, non seulement à conserver son souvenir, mais à accueillir favorablement les croyances et les pratiques dont il était l'objet chez les autres peuples. Au reste, rien ne prouve que la foi en la vertu des signes ait jamais entièrement disparu chez les Juifs. Aux IIIme et IVme siècles, nous pouvons en constater des traces bien nettes dans le *Talmud*. Jérusalem se plaint de l'état où elle est réduite et s'écrie : — Dieu m'a abandonnée ! Mais Dieu lui répond :

« Comment peux-tu parler ainsi, puisque les douze signes du zo-

-diaque ont été jetés par moi dans l'univers, et chacun d'eux est accompagné de trente chefs ? » (1),

autrement dit : il n'y a pas de mois ou de jour (30 × 12 = 360) où quelque ange du Ciel ne veille sur toi. (2) Et ceci ne doit pas nous étonner, car le *Talmud*, loin de répugner à la foi aux constellations, avait consacré le principe et l'usage de l'astrologie. (3) A la même époque, se forma, en Orient, une astrologie chaldéo-rabbinique, où l'angélologie et la démonologie jouaient un grand rôle. Sous les noms de Noé, de Cham et de Salomon se multiplièrent les livrets apocryphes, (4) où la science des astres s'associait étroitement à la magie et à la théurgie. (5)

Tous ces livrets ont disparu ; mais il nous reste des formules d'incantation qui furent rédigées dans la langue des Targums de Babylone, (6) et nous pouvons être assurés que, du IVme au VIIIme siècles, cette littérature, plus ou moins secrète, ne cessa pas de florir et de se développer dans l'ombre.

Au début du IXme siècle, nous voyons les savants de Kairouan demander à Haï Gaon ce qu'il fallait penser de la faculté d'opérer des prodiges que prétendent posséder certains piétistes vivant parmi eux ; ils s'expriment ainsi :

« Ces mystiques nous présentent quantité de livres qui sont remplis de noms mystiques de Dieu, de noms d'anges, de figures et de sceaux occultes. Celui qui désire se livrer [à ces sortes de pratiques] écrit tel ou tel nom, accomplit telle ou telle action, et les vieillards, gens de foi et de piété, en voyant ces livres s'en éloignent et n'osent y toucher. »

Haï, tout en doutant de la vertu de ces livres, reconnaît qu'ils

(1) *Bera Koth*, 32 *b*. Cf. : *Talmud de Jérusalem*, trad. M. Schwab, Paris, 1871, I, 356-57.
(2) S. Karppe : *Etude sur les origines et la nature du Zohar*, Paris, 1901, p. 77.
(3) *Moed Katon*, fol. 28, col. 1 ; *Schabbath*, fol. 156, col. 1. Cf. : *Comment. in Sepher Jetzirah*, fol. 98, col. 1 ; A. Maury : *La Magie et l'Astrologie dans l'Antiquité et au Moyen Age*, Paris, 1860, p. 195.
(4) Cf. : Fabricius : *Codex Pseudepigraph. Veteris Testamenti*, ed. altera, I, 294, 297, 390, 785, 1050.
(5) S. Karppe : *Orig. et nat. du Zohar*, p. 166. Sur l'aboutissement presque nécessaire de la Kabbale des lettres à une sorte de magie talismanique, on peut voir : Comte de Gobineau : *Les Relig. et les Philosophies dans l'Asie centrale*, Paris, 1866, in-12, pp. 47-48.
(6) A. Schwab : *Vocabulaire de l'Angélologie*, p. 9.

existent, et il en nomme plusieurs : le *Sepher Hajaschar*, le *Razah Rabbah*, le *Chorbah de Moïse*. (1)

Toute une littérature mystique à tendances théurgiques, fille incontestable de la tradition mazdéenne, remplit le IXme siècle. Nous ne pouvons songer à en retracer l'histoire ; (2) mais nous voudrions signaler, parmi vingt autres, deux ouvrages caractéristiques qui ont eu, l'un et l'autre, une immense influence sur la kabbale pratique.

Le *Sepher Raziel* se présente comme le détenteur de la clef des sciences terrestres. Il s'offre à l'apprenti magicien (quel autre nom lui donner ?) pour lui révéler les secrets qui lui permettront de dominer la nature et d'utiliser toutes les forces obscures qu'elle cache aux profanes. C'est, en fait, un véritable traité de l'art de faire les sceaux et les talismans, en tenant compte de toutes les exigences de l'astrologie, du jour et du mois, du lever et du coucher des étoiles. Quant aux secrets, ce sont les noms divers et les dénominations angéliques ; on n'en compte pas moins de plusieurs centaines, et ce sont les formules à proférer ou les figures à graver sur les sceaux et les pentacles. Toutes les opérations de la nature tant soit peu surprenantes étaient plus ou moins considérées comme des miracles ou des prodiges, comme l'œuvre des anges ou de la main divine. Ainsi, grâce aux noms de ces puissances, grâce aux formules traditionnelles, l'initié espérait-il diriger les forces des quatre éléments et gouverner les énergies qui résident dans les sept planètes et dans les douze signes du zodiaque. (3) C'est ainsi que la dodécade joue un rôle de premier plan dans cette magie opératoire.

Le *Sepher Yezirah* n'a pas ce caractère pratique. D'une part, il résume et classe les connaissances scientifiques de son temps : physique, histoire naturelle, astronomie, cosmogonie, et constitue une sorte d'enchiridion élémentaire. (4) D'autre part, il y faut reconnaître un manuel philosophique où l'initié apprend à estimer à leur juste valeur le pouvoir des lettres et des noms, des chiffres et des nombres et à saisir les correspondances qui unissent chaque créature, non seulement au reste de la Création, mais aux Intelligences dont elle est issue.

(1) S. KARPPE : *loc. cit.*, pp. 90-91.
(2) On en trouvera une excellente esquisse dans l'ouvrage de S. KARPPE, pp. 93-168.
(3) Sur le *Sepher Raziel*, voir S. KARPPE : *loc. cit.*, pp. 119-121 et 281-90.
(4) S. KARPPE : *loc. cit.*, pp. 163-64.

Il y a quatre nombres qui jouent un rôle éminent dans le *Sepher Yezirah* : 3, 7, 10 et 12, et je ne saurais mieux faire que de citer la première moitié du chapitre V. Il est entièrement consacré à la dodécade :

« Douze lettres simples : *he, vav, zaïn, chet, tet, jod, lamed, nun, samek, ayin, zade, kaf,* fondement de : parole, pensée, marche, vue, ouïe, action, cohabitation, odorat, sommeil, colère, nutrition, rire.

« Douze simples : *he, vav, zaïn, chet, tet, jod, lamed, nun, samek, ayin, zade, kaf,* fondement de douze arêtes de diagonales (côtés) : arête est-sud, arête est-nord, arête est-bas, arête sud-haut, arête sud-est, arête sud-bas, arête ouest-haut, arête ouest-sud, arête ouest-bas, arête nord-haut, arête nord-ouest, arête nord-bas, et elles s'élargissent, s'écartent et vont jusque dans l'éternité et ce sont les bras du monde.

« Douze simples : h, v, z, ch, t, y, p, n, s, a, z, k ; il les a fondées, il les a tracées, gravées, combinées, pesées, interverties, et il en a fait les douze constellations dans l'univers, les douze mois dans l'année, les douze directeurs (organes directeurs dans la personne mâle et femelle).

« Voici les douze constellations dans l'Univers : Bélier, Taureau, Gémeaux, Cancer, Lion, Vierge, Balance, Scorpion, Sagittaire, Capricorne, Verseau, Poissons.

« Voici les douze mois dans l'année : Nissan, Yar, Sivan, Tammouz, Ab, Eloul, Tischri, Cheschwan, Kislev, Thebet, Schevat, Adar.

« Voici les douze directeurs dans la personne mâle et femelle : deux mains, deux pieds, deux reins, bile et foie, intestin grêle et bas ventre, œsophage et rate. » (1)

Au IXme siècle, le zodiaque et ses anges (directeurs) continuent donc d'inspirer non seulement la Kabbale pratique du *Sepher Raziel*, mais la Kabbale dogmatique du *Sepher Yezirah*.

La Kabbale pratique n'était pas enseignée d'une façon si secrète que rien n'en transpirât dans le monde profane, juif ou chrétien. L'opinion commune était persuadée qu'il y a des noms efficaces et que certains noms divins, que l'on appelait poétiquement *les beaux noms*, avaient un pouvoir prodigieux ; tel était le *tétragrammaton* ou nom divin de quatre lettres, les noms de 12 et de 72 lettres.

S'il faut en croire une antique tradition, depuis la mort de Siméon le Juste, qui survint vers le milieu du Vme siècle avant l'ère chrétienne (2), la connaissance du nom de douze lettres avait été réservée aux plus discrets d'entre les prêtres parce que « des impies » l'avaient

(1) S. Karppe : *loc. cit.*, p. 155.

(2) Siméon le Juste fut grand-prêtre après la mort d'Esdras, survenue vers 430 av. J.-Ch.

employée à de mauvaises fins. (1) Quoiqu'il en soit de la raison de cette réserve, il n'est pas moins certain que le nom de douze lettres fut l'objet de spéculations et de combinaisons traditionnelles dans la littérature rabbinique : d'aucuns prétendaient qu'il dérivait du tétragrammaton et ne devait contenir que les quatre lettres *yod, hé, vav, hè* ; (2) d'autres admettaient douze variantes : (3) tous lui reconnaissaient une valeur mystérieuse.

Bien entendu, les tenants de l'astrologie mystique et de la théurgie ne manquèrent pas d'utiliser ce nom sacré en l'associant plus ou moins ouvertement aux douze signes du zodiaque.

Il est impossible aujourd'hui de donner une idée complète de cette littérature étrange, ni même d'en jalonner la production. Je me contenterai de signaler deux œuvres typiques et relativement récentes. L'une et l'autre utilisent abondamment la dodécade astrologique.

Le *Sepher Maphteah Shelemo* ou *Livre de la Clef de Salomon*, dont on possède un manuscrit du début du XVIIme siècle, donne, non seulement les figures des douze sceaux qui correspondent aux douze signes, mais une conjuration capable de soumettre, à celui qui la profère dans les conditions requises, le pouvoir ou l'appui des douze constellations zodiacales. (4) Or, ce livre, de l'aveu même de l'auteur, s'inspire largement du *Sepher Raziel*. (5)

Le *Sepher Segouloth*, manuscrit judéo-espagnol daté de 1676, est une véritable encyclopédie des sciences occultes et contient, en particulier, un traité consacré à la prédiction de l'avenir, dans lequel l'auteur inconnu préconise diverses méthodes onomastico-numérales. Les nombres 7, 9 et 12 ont toutes ses préférences. Il reconnaît, d'ailleurs, que la méthode de divination par 12 s'appuie sur les 12 constellations du zodiaque, puisqu'il l'appelle *la méthode des douze signes*. Voici l'essentiel de son mécanisme : Supposons un *client* nommé Jacob, dont la

(1) *Talmud Kiduschin*, 71 *a* ; MAIMONIDE : *Moreh Nebouchim*, 1re part., ch. LXI-LXII, où il commente ledit traité. Cf. : DRACH : *De l'harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, I, 374-77 ; AD. FRANCK : *La Kabbale*, p. 46.

(2) Ainsi l'auteur du *Galè-Razaïya*, cité par DRACH : *Harmonie...*, I, 199.

(3) M. SCHWAB : *Le ms.*1380 *du fonds hébreu à la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1899, pp. 37 et 41.

(4) *Sepher Maphteah Shelemo* (*Book of the Key of Salomon*), *an exact facsimile of an original of magic in Hebrew*, by HERMANN GOLLANCZ, Oxford, 1914, in-4°, ff. 21 *a*-23 *a* et 29 *a*-35 *a*.

(5) *Sepher Maphteah Shelemo*, ff. 40 *b*-41 *b*.

mère se nomme Dinah ; il faut calculer l'équivalent numérique de ces deux noms d'après la valeur des lettres hébraïques qui les composent, et les additionner. Dans le cas présent : Jacob = 182, Dinah = 69, le total = 251. Il n'y a plus qu'à diviser ce total par 12, le reste nous indiquera, grâce à un tableau, le signe du zodiaque qui domine la vie de celui qui interroge. (1) Ici, ce reste est 11, et correspond au Verseau, et rien n'est plus facile que d'en déduire un rapide horoscope.

Ces manuscrits du XVIIme siècle sont déjà de véritables *grimoires* et nous ne devons donc pas nous étonner si tant de petits livrets latins ou français que l'on a baptisés de ce nom sont remplis d'invocations à Eloïm, à Jéhovah, à Adonaï, à Sabbaoth, voire à Tétragrammaton, enfin aux bons et aux mauvais anges. Tous ces noms y figurent assez souvent en hébreu et s'impriment, tantôt en mauvais caractères carrés, tantôt en « caractères à lunettes » plus ou moins déformés.

Bien entendu, la tradition zodiacale y est soigneusement respectée. Dans les *Œuvres magiques* d'HENRI-CORNEILLE AGRIPPA, (2) aussitôt après avoir indiqué la façon de tracer les trois cercles magiques et quels sont les noms des éléments et des anges qui doivent y figurer, l'auteur nous donne le tableau des heures du jour et des heures de la nuit ; puis, dans une série de tableaux qui occupent une bonne partie de ce petit livret, il nous indique les noms des anges qui correspondent à chacune de ces heures pour chaque jour de la semaine. Voici, par exemple, les anges des heures au dimanche. (3)

Heures du Jour	Noms des Anges	Heures de la Nuit	Noms des Anges
1. Yayn	Michaël	1. Béron	Sachiel
2. Janor	Anaël	2. Barol	Samael
3. Nasnia	Raphaël	3. Thanu	Michael
4. Salla	Gabriel	4. Athir	Anael
5. Sadedali	Cassiel	5. Mathon	Raphael
6. Thamur	Sachiel	6. Rana	Gabriel
7. Ourer	Samael	7. Netos	Cassiel
8. Thanir	Michaël	8. Tafrac	Sachiel
9. Néron	Anaël	9. Sassur	Samael
10. Jayo	Raphaël	10. Aglo	Michael
11. Abay	Gabriel	11. Calerna	Anael
12. Natalon	Cassiel	12. Salam	Raphael

(1) M. FRANCO : *Les Sciences mystiques chez les Juifs d'Orient*, Paris, 1900, pp. 50-51.
(2) Liège, 1547. En réalité 1747, ou même un peu plus tard.
(3) Les *Œuvres magiques* de HENRI CORNEILLE AGRIPPA, par PIERRE

Il serait inutile de multiplier les exemples. Il nous suffit d'avoir montré comment la tradition magique, née jadis en Babylonie, a traversé les siècles grâce au monde juif, qui subit si profondément l'influence mazdéenne.

La confiance de cette longue tradition en la valeur du nombre 12 nous est d'ailleurs apparue, là encore, volontairement placée sous le pavillon des douze signes.

Il s'est produit un phénomène analogue dans l'Islam, et grâce à la gnose musulmane influencée par l'hermétisme alexandrin, la tradition alchimique se montre infiniment respectueuse, non seulement des sept planètes, mais aussi des douze signes du zodiaque. Ici encore, les opérations doivent tenir le plus grand compte de l'état du ciel, des heures, des jours et des mois. Il m'a semblé toutefois que l'exemple juif suffirait pour montrer le rayonnement de la dodécade dans le domaine magico-religieux, tant que la science ne fut pas dégagée de la magie.

Conclusion.

Après cette triple et longue excursion, le duodénaire apostolique s'éclaire, nous semble-t-il, d'un jour lumineux.

Cet immense rayonnement de la dodécade dans les directions les plus diverses : mythe et rituel, magie et sciences occultes, n'a été possible qu'en raison même de ses origines astrologiques. C'est grâce à l'astrologie magico-religieuse de la Chaldée que les douze signes du zodiaque ont pu s'imposer sous la forme abstraite de la dodécade, non seulement aux faiseurs de mythes et aux liturgistes, mais aux tireurs d'horoscopes et aux chercheurs d'or.

Comment, d'ailleurs, s'étonner qu'une tradition qui relie l'homme au Ciel, l'oblige à se rappeler son infinie dépendance et la merveilleuse beauté des constellations de l'écliptique, se soit renouvelée et revivifiée au cours des siècles dans l'esprit de milliers de rêveurs, de philosophes et de contemplatifs ?

Les Douze Apôtres, certes, ne sont pas le moins brillant anneau de cette tradition constellée. Cette création de mystiques inconnus a con-

D'ABAN, *latin et français, Avec des secrets occultes*. Liège, 1547, in-16, pp. 41-42.

servé à la fois quelque chose de la splendeur physique des astres qui l'ont inspirée, et de la beauté de ce merveilleux effort spirituel qui a dégagé la pensée de la matière et l'a projetée au sein même du Dieu inconnu, dans une indéfinie et religieuse contemplation.

TROISIÈME PARTIE

POURQUOI SOIXANTE-DOUZE DISCIPLES ?

Le mot disciple, dans son sens le plus général, est synonyme de chrétien ; mais on appelle, en particulier, disciples, les soixante-dix missionnaires que Jésus aurait désignés lui-même. Ce choix, il est vrai, n'est attesté que par LUC (X, 1), et STRAUSS avait déjà remarqué qu'on ne trouve aucune trace des soixante-dix disciples, ni dans les autres *Evangiles*, ni dans les *Actes des Apôtres*, ni dans les *Epîtres* canoniques. Il en déduisait que leur rôle historique ne présentait pas de garantie suffisante et que ce nombre ne pouvait avoir eu, dans l'esprit de l'évangéliste, qu'une signification symbolique. Nous le voyons même conclure que LUC a adopté ce nombre de soixante-dix disciples afin de mieux indiquer que leur mission s'adressait, non plus aux douze tribus d'Israël, comme celle des douze Apôtres, mais aux 70 nations qui, dans l'*Ancien Testament*, symbolisaient la gentilité ou l'humanité tout entière. (1)

Cette hypothèse n'est guère recevable si l'on prend le récit de LUC comme une histoire, car l'évangéliste précise que ces 72 envoyés étaient chargés de précéder Jésus dans les lieux où il devait se rendre, c'est-à-dire parmi les seuls Juifs, et lorsqu'après leur première mission, les Soixante-Douze reviennent tout joyeux auprès du Seigneur, enchantés d'avoir mis les démons en fuite, ils ne font allusion ni à un long voyage, ni à une prédication en pays étranger. (2)

Mais l'hypothèse de la réalité historique étant écartée, il convient de rechercher les origines symboliques ou mythiques de ce nombre sacré ; d'autant que, durant les siècles qui suivirent immédiatement l'ère

(1) D. F. STRAUSS : *Vie de Jésus*, trad. E. LITTRÉ, Paris, 1864, I, 562-63.
(2) LUC, X, 17.

chrétienne, le nombre des disciples oscille entre 70 et 72 et que, si le texte grec du troisième Evangile parle de 70, la *Vulgate* de S. JÉRÔME en donne 72, bien que, dans son épître 127, le grand Dalmate déclare que les 70 palmiers d'Elim marquent les 70 disciples. On lit de même, dans ORIGÈNE, tantôt 70 et tantôt 72 disciples. (1) Ce flottement n'est point particulier aux Pères de l'Eglise ; on le retrouve chez les Juifs de la Synagogue, qui envoient tantôt 70 et tantôt 72 collecteurs pour recueillir les offrandes des fidèles dispersés dans l'Empire romain. (2)

On l'a expliqué, ce flottement, en disant que 70 est employé, le plus souvent, comme une abréviation de 72. Il est beaucoup plus probable que ces deux nombres relèvent de *deux traditions astrologiques différentes* : dans l'une, le cercle du ciel était divisé en 70 degrés ; dans l'autre, en 72. Au reste, cette oscillation entre les deux nombres est inconnue de l'*Ancien Testament* ; ce ne sont que les apocryphes judéo-chrétiens et plus spécialement les apocryphes alexandrins qui emploient 72 pour 70.

(1) TILLEMONT : *M. H. E.*, I, 436-37.
(2) FLAVIUS JOSÈPHE : *Antiq.*, XIV, 1.

CHAPITRE XI

Du nombre 70 dans l'Ancien Testament.

Nous ne pouvons ignorer que l'on reconnaît tout d'abord un nombre sacré à l'emploi qui en est fait dans le rituel ou la liturgie. Or, nous savons que le nombre 70 présidait aux cérémonies funéraires des anciens Hébreux, puisque nous voyons les enfants de JACOB pleurer leur père durant 70 jours. (1)

Ce même nombre trouvait des applications dans le rituel du sacrifice : à l'époque de MOÏSE, durant les 7 jours du 7me mois consacrés par des holocaustes, les Hébreux immolaient 70 taureaux ; (2) à la fin du 1er siècle de l'ère chrétienne, le *Testament des douze Patriarches* rapporte que, dans un cas solennel, le patriarche LÉVI offrit des sacrifices à Jéhovah pendant 70 jours. (3)

Il serait inutile de multiplier les exemples ; mais comment oublier le fait le plus significatif ? Nous lisons dans les *Paralipomènes* (4) que SALOMON fit placer dans le Temple 10 chandeliers à 7 branches, qui permettaient d'allumer 70 flammes ; (5) et nous sommes en droit de penser qu'elles avaient eu tout d'abord pour but de soutenir ou d'aviver la lumière des étoiles ou des constellations qui correspondaient aux 70 divisions du cercle zodiacal. N'est-ce pas en raison de ce rôle cosmique que FLAVIUS JOSÈPHE parle de 10.000 lumières pour désigner les 70 flammes du Sanctuaire ? (6) Au reste, l'auteur du *Mystère des Lettres grecques* confirme ce sentiment lorsqu'il écrit que 70, ou 7 pris 10 fois, représente la plénitude du nombre 7, et s'exprime par la

(1) *Genèse*, L, 3.
(2) *Nombres*, XXIX, 12-32.
(3) *Testament des Douze Patriarches*, III, 4.
(4) II, *Chron.*, IV, 7.
(5) EUSÈBE : *Prép. Evang.*, IX, 34.
(6) *Antiq. jud.*, VIII, 3.

lettre O (*omicron*), (1) c'est-à-dire par un cercle qui, pour répondre à la plénitude, ne peut être que le cercle des Cieux. (2)

I. — De l'emploi du nombre 70 dans les listes généalogiques.

Les généalogies primitives utilisent des nombres mystiques, et leurs auteurs paraissent beaucoup plus soucieux de leur signification symbolique que de la valeur historique des données que les nombres servent à encadrer. Depuis FRANÇOIS LENORMANT, cette opinion a été plusieurs fois reprise par des exégètes catholiques. Dans l'utilisation de ces nombres, on peut d'ailleurs noter une progression qui représente les étapes des théories cosmiques et surtout astrologiques.

Sept, le nombre total des jours de la semaine, et de ces astres errants qui ne scintillent pas, mais brillent d'un vif éclat ; le nombre dix, somme des dix doigts des mains et base d'un zodiaque de dix constellations qui précéda le zodiaque de douze, et enfin le nombre 70, produit des deux nombres précédents (7 × 10), furent, pour les Hébreux, les trois nombres sacrés qui présidèrent à la plupart de leurs généalogies.

La *Genèse* nous fournit deux listes des descendants du premier homme, l'une jéhoviste, l'autre élohiste ; les voici :

JÉHOVISTE	ELOHISTE
1. Adam	1. Enosch
2. Caïn	2. Caïnan
3. Hanoch	3. Mahalaleel
4. Yira	4. Yered
5. Mehoniaël	5. Hanoch
6. Métouschaël	6. Metouschelah
7. Lamech	7. Lamech

Il suffit de traduire les noms de l'une et l'autre listes par leur signification dans notre langue pour constater, en même temps que leurs ressemblances, leurs sensibles différences :

(1) A. HEBBELYNCK : *Le Mystère des Lettres grecques*, Louvain, 1902, p. 74.

(2) On pourrait noter également que le Cantique de Moïse (*Deutéronome*, XXXII, 1-43) se compose, en réalité, de 70 versets hébraïques. A. FRANCK : *Etudes orientales*, p. 472.

Jéhoviste	Elohiste
1. L'Homme	1. L'Homme
2. Le Rejeton	2. Le Rejeton
3. L'Initiateur	3. Louange de Dieu
4. Le Fugitif	4. Descente ou Service
5. Frappé par Dieu	5. L'Initiateur
6. L'Homme de Dieu	6. L'Homme au trait
7. L'Homme robuste	7. L'Homme robuste

« C'est à peine s'il est besoin d'insister sur ce point, écrit Fr. Lenormant, que les noms, de l'un et l'autre côté, n'ont et ne sauraient avoir aucune valeur historique réelle. Ils sont Hébreux. Or, on ne parlait pas hébreu avant le Déluge. Ce sont donc des appellations significatives combinées intentionnellement. » (1)

Et l'on peut ajouter qu'elles furent combinées de manière à réaliser des hebdomades de personnages ou d'abstractions personnifiées, dont chaque membre, en raison même du sens de son nom, pouvait être mis en rapport soit avec l'une des sept planètes, soit avec l'un des sept jours de la semaine.

Dans le poème de Gilgamès, d'où l'auteur de la *Genèse* a tiré tout au moins le récit du déluge, les aventures du héros chaldéen semblent représenter les étapes de la course du soleil dans un cercle zodiacal de dix divisions. (2) C'est, en tout cas, l'influence chaldéo-babylonienne qui poussa les Hébreux à adopter le nombre dix pour les généalogies symboliques. Voici comment la liste élohiste fut allongée : on ajouta Adam et Seth en tête, puis, en queue, on donna à Lamech un fils, en la personne de Noé. C'est ainsi que le nombre des patriarches antédiluviens, conformément au progrès de la symbolique numérale en Babylonie, passa de 7 à 10. Au reste, nous savons positivement que ces dix patriarches ont eu pour modèles les dix rois antédiluviens de la tradition chaldéenne. (3)

Toutefois, par la suite, ce fut le nombre 70 (7 × 10) qui présida, le plus souvent, à l'établissement des généalogies mythiques. Tout le monde se rappelle le fameux passage de la *Genèse*, où l'auteur sacré assigne 70 enfants ou petits-enfants au patriarche Jacob :

(1) F. Lenormant : *Les Origines*, I, 181, note.
(2) Jensen : *Kosmologie der Babylonien* (1890), p. 319.
(3) F. Lenormant : *Les Origines*, pp. 214-225. La tradition babylonienne, que nous connaissons par Bérose, a influencé, d'autre part, les Assyriens, les Persans et les Arabes qui, tous, ont placé dix héros ou dix rois mythiques au début de leur histoire. F. Lenormant, *loc. cit.*, pp. 225-26.

1er GROUPE (*Genèse*, XLVI, 8-15). Issus de Léah, fille de Laban : 6 fils ; 25 petits-fils et 2 arrière petits-fils ; en tout........	33
2e GROUPE (*Genèse*, XLVI, 16-18). Issus de Zilpah, servante de Léah : 2 fils ; 12 petits-fils et 2 arrière-petits-fils ; en tout..	16
3e GROUPE (*Genèse*, XLVI, 19-22). Issus de Rachel, fille de Laban : 2 fils et 12 petits-fils ; en tout.........................	14
4e GROUPE (*Genèse*, XLVI, 23-25). Issus de Biléah, servante de Rachel, 2 fils et 5 petits-fils ; en tout..................	7
	= 70

L'importance que l'auteur sacré attachait à cette somme est, d'ailleurs, soulignée par lui ; car il précise, en terminant : « Le total des personnes de la famille de Jacob qui vinrent en Egypte était de soixante-dix. » (1)

Enfin, ce qui met hors de doute qu'il s'agissait pour lui de manifester une intention symbolique, même au détriment de la réalité historique — du moins de celle qu'il nous donnait pour telle — ce sont deux erreurs éclatantes : d'une part, il a compté parmi les 70 qui entrèrent en Egypte les deux fils de Juda, Her et Onan, lesquels étaient morts en Chanaan (comme il l'avoue lui-même au verset 12) ; et, d'autre part, il omet toutes les filles qui ont dû naître aux fils et petits-fils de Jacob. (2)

A son tour, le *Deutéronome* confirme explicitement l'intention mystique :

> « Vos pères, dit-il, sont venus en Egypte au nombre de 70, et maintenant Jéhovah, votre Dieu, a fait de vous une multitude semblable aux étoiles du Ciel. » (3)

C'est assez souligner que 70, sous sa forme précise, correspondait à une multitude indéterminée. Aussi bien, avons-nous ici un garant

(1) *Genèse*, XLVI, 27. Voir aussi : *Exode*, I, 5 et *Deutéronome*, X, 22.

(2) EMILE FERRIÈRE : *Les Mythes de la Bible*, Paris, 1893, pp. 85-86. Voir encore : ABBÉ LESÈTRE, V° *Nombres*, ds VIGOUROUX : *Dict. de la Bible*, IV, 1684, qui, après avoir, lui aussi, signalé ces erreurs, ajoute encore : « De plus le verset 18 annonce un total de 16 personnes, alors que 15 hommes seulement sont nommés, et après que le verset 25 a conclu à un total de 66, le verset 27 ajoute Joseph et ses deux fils, pour obtenir un total général de 70. »

(3) *Deutéronome*, X, 22 ; cette tradition a été admise à la fois par les écrivains juifs et par les Pères ; Cf. : EUSÈBE, citant le poète EZÉCHIEL, ds *Prép. Evang.*, IX, 28.

illustre. Les traducteurs grecs de la Loi s'étant permis de substituer le nombre 75 au nombre 70, en ce qui concerne les enfants de Jacob, S. AUGUSTIN écrit :

« LES SEPTANTE n'ont pas fait erreur en complétant ce nombre avec une certaine liberté prophétique, en vue de la signification mystique [...] Je ne sais pas si tout peut s'entendre à la lettre, surtout pour les nombres qui, dans l'Ecriture, sont sacrés et pleins de mystère. » (1)

On ne saurait oublier, d'autre part, que les *Paralipomènes* énumèrent 70 descendants de Juda et 70 descendants de Benjamin, (2) ni que le même ouvrage nous fournit deux autres généalogies des Judéens et des Benjamites (3) qui diffèrent des premières, et par les personnages et par leur nombre.

« Ces doubles généalogies, dit l'ABBÉ PRAT, présentent des divergences très frappantes que l'auteur ne semble pas se mettre en peine d'harmoniser. » (4) Dans les documents anciens qu'il a utilisés et que nous devinons à travers ces restes défigurés, les totaux correspondaient vraisemblablement à des multiples de sept inférieurs au décuple.

II. — Le Tableau ethnographique de la Genèse.

Cette antique application du nombre 70 au déroulement des générations fut associé à un déploiement ethnographique qui mérite toute notre attention. Les premiers Hébreux, comme les primitifs, admettaient des rapports magiques entre toutes les parties du Cosmos : entre le Ciel et la Terre d'abord, puis entre ceux-ci et toutes les créatures qui les peuplent. Pour eux, la fertilité du sol et la fécondité de ses habitants, tribus ou peuples, dépendaient des divisions de l'écliptique et des constellations des deux hémisphères célestes qui leur correspondaient. Les forces bienfaisantes ou malfaisantes qui descendaient du Ciel sur la Terre et les hommes variaient non seulement avec les saisons

(1) *Quaest. in Hept.*, I, 152, ds *P. L.*, XXXIV, 589.
(2) I *Paral.*, II, 3-55 et VIII, 1-28.
(3) I *Paral.*, IV, 1-23 et VII, 6-12.
(4) ABBÉ F. PRAT, V° *Généalogie*, ds VIGOUROUX, *Dict. de la Bible*, III, 160.

et les cycles d'années, mais avec les régions et les races qui les peuplaient, celles-ci s'identifiant à celles-là. Aussi bien l'ABBÉ PRAT convient-il que les tableaux généalogiques contiennent un mélange de noms de peuples, de pays et d'individus : « le pays désignant, dit-il, par une métaphore presque effacée à force d'être usuelle, la population qui l'habite. » (1)

En inscrivant 14 noms de peuples dans la descendance de Japhet, 30 dans celle de Cham, et 26 dans celle de Sem, l'auteur de la *Genèse* a systématiquement cherché à donner 70 descendants à Noé. Visiblement, il a voulu encadrer tous les peuples de la Terre dans un décuple septénaire noachique.

a) Descendance de Japhet (*Genèse*, X, 2-5).......	14	peuples
b) — Cham (*Genèse*, X, 6-20).......	30	—
c) — Sem (*Genèse*, X, 21-31)........	26	—
Total............	70	peuples.

Au surplus, en terminant ce tableau généaologico-ethnographique, l'écrivain précise ainsi sa pensée :

« Telles sont les familles des fils de Noé, *selon leurs générations dans leurs nations.* C'est de ces familles que sont sortis les divers peuples qui se sont répandus sur la Terre après le déluge. » (2)

Cette même intention est d'ailleurs fortement soulignée par le fameux cantique de Moïse :

Quand le Très-Haut assigna aux nations leur héritage,
Quand il divisa les enfants des hommes ;
Il fixa les limites des peuples
D'après le nombre des enfants d'Israël. (3)

Cette division de l'humanité en 70 peuples découlait-elle d'un principe astrologique ? On n'en peut guère douter lorsqu'on voit le même principe appliqué en Chaldée et en Egypte, bien avant l'installation d'Israël dans la Terre promise.

Nous possédons une carte babylonienne du monde bien antérieure à la rédaction de la Genèse ; les Chaldéens en occupent la meilleure part, tandis que les peuples étrangers sont rejetés aux extrémités. Le pays

(1) F. PRAT, V° *Généalogie*, ds VIGOUROUX, *D. B.*, III, 163.
(2) *Genèse*, X, 32.
(3) *Deutéronome*, XXXII, 8.

est entouré d'une sorte de couronne correspondant au cercle du Ciel, tandis que les pays étrangers, placés à l'extérieur de cette enceinte sacrée, forment sept pointes correspondant aux sept planètes dont les influences étaient jugées défavorables. (1) L'astrologie est si bien, ici, le principal guide, qu'il est à peu près certain que cette carte a été dressée afin de déterminer quel était alors l'avenir de la Chaldée et des pays environnants. Tout permet de penser que le cercle du ciel auquel correspond, sur la carte, la couronne qui entoure la Chaldée, était divisé en sept parties. BARDESANE écrit :

« Les Chaldéens disent que la terre se partage en sept parties appelées climats et que, sur ces mêmes parties, les sept astres exercent leur influence, chacun en particulier sur chacune d'elles et qu'enfin, dans chacun de ces mêmes endroits, la force et l'influence [de chaque astre] prévaut, et c'est ce qui est appelé la Loi. » (2)

Il y eut donc, en Babylonie, une époque où le nombre sept correspondait non seulement au nombre des planètes, mais encore à celui des sept signes du zodiaque et déterminait la Loi qui régissait la Chaldée, peuple et pays.

Mais cet état de choses se modifia au long des siècles ; les Chaldéens divisèrent successivement le cercle céleste en dix et en douze signes, puis chaque signe du zodiaque en trois parties, ce qui donna trente-six décans, auxquels ils attribuèrent trente-six Dieux conseillers. Or il y a tout lieu de présumer que ces conseillers présidaient à la fois aux divisions administratives de la Chaldée et à la répartition des peuples dans le monde, (3) car l'Egypte, dont la doctrine est la même, au dire de BARDESANE (4), nous en fournit la preuve. Les Egyptiens, eux aussi, connurent les trente-six décans, et voici comment en parle le PSEUDO-HERMÈS :

« Ils sont placés entre le cercle de l'univers et le zodiaque, à la limite de l'un et de l'autre. Ils soutiennent, pour ainsi dire, le zodiaque ; ils lui servent de borne et sont emportés avec les planètes. Leur force, égale au mouvement de l'univers, et en sens inverse de celui des sept,

(1) G. MASPÉRO : *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, Paris, 1875, I, 774-75. Cf. : PEISER : *Eine Babylonische Landkarte*, ds *Zeitschrift für Assyriologie*, IV, 369.
(2) PSEUDO-BARDESANE : *Le Livre de la Loi des Contrées*, ds V. LANGLOIS : *Historiens de l'Arménie*, I, 89-90.
(3) F. LENORMANT : *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, Paris, 1887, V, 170-71. Voir aussi PSEUDO-BARDESANE, ds V. LANGLOIS : *loc. cit.*, I, 90.
(4) PSEUDO-BARDESANE, *loc. cit.*, p. 80.

retient le corps enveloppant... Figurez-vous les décans comme les gardiens des sept cercles et du cercle universel, ou plutôt de tout ce qui compose le monde ; ils maintiennent tout et gardent l'ordre général de l'ensemble.

« Libres au sommet du monde, ils l'embrassent jour et nuit, comme des gardiens et des surveillants attentifs...

« On les appelle généralement les Démons ; mais les Démons ne sont pas une classe particulière ; ils n'ont pas des corps différents formés d'une matière spéciale et mûs par une âme comme nous ; ce sont les énergies de ces *trente-six dieux...* » (1)

Or personne n'ignore que SÉSOSTRIS divisa l'Egypte en 36 nomes ou provinces, et plaça chacune de ces parties sous la direction d'un nomarque. (2) A ceux qui n'avaient pas saisi qu'il s'agit là d'une relation de cause à effet, le PSEUDO-HERMÈS disait déjà au IIIme siècle :

« Ignores-tu, ô Asclepios, l'image du Ciel, ou plutôt quelle est la projection ici-bas de toute l'ordonnance des choses célestes ? S'il faut dire la vérité, notre terre est le temple du monde. » (3)

Au Vme siècle, PROCLUS redira encore :

« Un état bien réglé doit être ordonné sur le modèle des cieux. » (4)

Les savants égyptiens doublèrent-ils le nombre des décans, et les successeurs de Sésostris, le nombre des provinces de l'Egypte ? Nous l'ignorons ; mais HORAPOLLON a connu une division du monde habité en 72 régions. Il écrit :

« Parmi les hiéroglyphes, le cynocéphale symbolisait à la fois la Lune et la Terre : la première, parce qu'il annonçait les éclipses de lune par la tristesse qui l'envahissait ; la seconde, parce que le monde habité comptait, dit-on, autrefois 72 régions désignées par la mort du cynocéphale. En effet, continue-t-il, soigné dans le Temple, il ne mourait pas, dit-on, tout entier, dans un jour, comme les autres animaux. C'était par parties, que les prêtres enterraient à mesure, tandis que le reste du corps demeurait dans son état naturel. Cette mort par degrés durait soixante-douze jours, au bout desquels l'animal achevait de s'éteindre. » (5)

L'auteur de la *Genèse* avait donc de qui tenir lorsqu'il décréta que la terre comprenait 70 peuples correspondant aux 70 divisions du

(1) L. MÉNARD : *Hermès Trismégiste*, IV, 6, pp. 243-45.
(2) DIODORE DE SICILE : *Bibl. Hist.*, I, 54.
(3) HERMÈS : *Asclépios*, 9 ; trad. L. MÉNARD, p. 147.
(4) PROCLUS : *In Timae*, p. 11.
(5) HORAPOLLON : *Hierogl.*, cap. 14 ; trad. Requier, pp. 42-43.

cercle céleste, ainsi qu'il avait fait lorsque, partageant Israël en 12 tribus, il les avait mises sous l'égide des 12 signes.

Au reste, l'antique tradition égyptienne était restée si vivante à l'époque alexandrine que l'on en retrouve l'écho dans maints apocryphes juifs. Le *Testament d'Abraham* affirme, en termes énigmatiques, qu'il y a 72 morts; (1) mais l'*Apocalypse de Moïse* est plus claire et montre assez qu'il connaît l'histoire du cynocéphale. Adam, dit-il, ne mourut qu'après avoir été affligé de 72 chocs ou de 72 maladies. (2) Ainsi se soudent les anneaux de la chaîne d'or de l'astrosophie.

III. — Du Conseil des 70 Anciens aux 71 membres du Sanhédrin.

Tous ceux qui ont appris l'Histoire Sainte dans leur enfance se souviennent qu'avant de monter au Sinaï pour la seconde fois, MOÏSE ordonna que 70 Anciens accompagneraient Aaron et ses sept fils sur le flanc de la montagne et s'y tiendraient en adoration pendant qu'au sommet il affronterait la présence de Jéhovah. (3) Mais rares sont ceux qui ont pensé que le nombre de ces adorateurs, qui sera bientôt celui des membres du Conseil des Anciens, avait été choisi pour des raisons astrologiques. Cependant, le Pseudo-Moïse nous en avertit par un trait symbolique : lorsque les Israélites, après avoir quitté la Mer Rouge, gagnaient le Sinaï, entre le désert de Sur et le désert de Sin, ils campèrent à Elim ; or, détail particulier : l'oasis possédait 12 sources et 70 palmiers. (4) C'est une manière de nous indiquer que les 12 tribus et les 70 fils et petits-fils de Jacob seront sous la protection directe des signes et des constellations. Les douze sources représentent, en effet, les forces qui jaillissent des douze signes ; quant aux 70 palmiers, il est non moins probable qu'ils symbolisent l'influence des 70 constellations ou des 70 degrés du cercle céleste. Dans la symbolique orientale, le palmier figure l'année, car cet arbre, dit-on, pousse une branche par mois et l'année est complète lorsqu'il a poussé douze branches. (5) D'autre

(1) *The Testament of Abraham*, ch. XX; trad. G. H. Box, London, 1927, p. 35.
(2) *Apoc. Moses*, ch. XXXIV, ds CHARLES : *Apoc. and Pseud.*, II, 142.
(3) *Exode*, XXIV, I.
(4) *Exode*, XV, 27.
(5) HORAPOLLON : *Hiéroglyphes*, 3.

part, le palmier, dont le nom, *phoïnix*, signifie également *phénix*, l'oiseau merveilleux aux résurrections cycliques (1), désigne aussi le cercle du ciel, source de tous les renouvellements. Le nombre des palmiers ne fait ici que préciser le nombre des divisions de l'écliptique.

Dans la tragédie qu'il a consacrée à la Sortie d'Egypte, le poète Ezéchiel, (qu'il ne faut pas confondre avec le prophète), rappelle que la colonne de feu, le céleste météore qui guida les Israélites à travers le désert, apparaît d'abord dans cette oasis, au milieu des 12 sources et des 70 palmiers et il évoque longuement l'histoire de l'oiseau des renouvellements cosmiques. (2) C'est, pour Israël, un nouvel âge qui commence et une prise de contact avec le feu céleste qui se manifeste sans cesse par les 12 signes et les 70 degrés. Jéhovah apparaît alors comme une sorte de feu beaucoup plus grossier que le feu subtil qui constituera le Dieu des stoïciens. La colonne, tour à tour de nuée et de feu, qui guidait les Israélites à travers le désert, c'était, dit la Sainte Ecriture, Dieu lui-même ou son ange. (3) Et lorsque Jéhovah descend sur le Sinaï, c'est au milieu du feu, et la fumée s'élève aussitôt, comme celle d'une fournaise. (4)

A cette époque, la notion d'être purement spirituel est encore inconnue. Dieu est un feu dont la chaleur anime le monde entier et dont le côté lumineux se manifeste spécialement par les astres et les météores. L'esprit en général, qui émane d'ailleurs du feu divin, est une sorte de fluide à demi matériel. Alors que Moïse allait quitter le Sinaï, Jéhovah lui ordonne précisément de rassembler soixante-dix hommes entre les Anciens et les maîtres d'Israël, et de les amener avec lui dans la tente de réunion ; puis il ajoute :

« Je descendrai et je te parlerai là ; je prendrai de l'esprit qui est sur toi, et je le mettrai sur eux, afin qu'ils portent avec toi la charge du peuple, et tu ne la porteras plus toi seul. » (5)

Et Moïse fit ainsi et tous ceux qu'il avait choisis prophétisèrent pendant quelques instants, (6) afin de manifester l'invasion de l'esprit. A

(1) Horapollon : *Hiér.*, 51 ; Solin : *Polyhist.*, 34 ; voir : M. Larcher : *Mémoire sur le Phénix ou Recherches sur les périodes astronomiques et chronologiques des anciens Egyptiens*, ds *Mém. Ac. I. B.-L.* (1809), I, 278-98.
(2) Cité par Eusèbe : *Prép. Evang.*, X, 10-11.
(3) *Exode*, XIV, 19 et XXXIII, 9.
(4) *Exode*, XIX, 18.
(5) *Nombres*, XI, 16-17.
(6) *Nombres*, XI, 24-30.

partir de ce moment, le conseil des Anciens connut de toutes les affaires de la nation, jusqu'à la fin de la conquête de la Terre promise.

On ne sait si, par la suite, ce Conseil fut toujours maintenu, et pas davantage s'il était composé de 70 membres ; mais il suffit de lire le Livre des *Juges* pour constater que la tendance qui faisait attacher une valeur politique au décuple septénaire est encore fort vivante parmi les peuples sémitiques. ADONI-BÉZEC, le Chananéen vaincu par les Israélites, se souvient d'avoir martyrisé 70 rois, auxquels il avait fait couper tous les pouces, aussi bien ceux des pieds que des mains. (1) Ces 70 rois, réduits à ramasser les miettes de sa table, représentent, en réalité, les chefs de ses 70 maisons et, qui sait ? peut-être ses propres parents. Un jeune homme de Soccoth apprend à GÉDÉON quels sont les 77 principaux notables de sa nation, et le texte sacré précise qu'il s'agit des chefs et des anciens, ce qui nous fait songer à 7 chefs et à 70 anciens. Sans doute les Madianites suivent-ils ici la même inspiration astrologique que les Chananéens, et l'on est en droit de penser que les uns et les autres s'inspirent des Babyloniens.

Les Hébreux nous offrent, eux aussi, une organisation semblable. On se souvient du massacre des 70 fils de GÉDÉON par ABIMÉLECH, qui les fit tous périr sur une même pierre, comme pour un sacrifice, et des 70 sicles d'argent qu'il avait reçus peu auparavant pour soudoyer les aventuriers qui s'emparèrent de ses victimes. (2) Ce nombre 70 n'est pas accidentel ; il correspond à une réalité administrative ou gouvernementale. Chacun des juges qui succédèrent à Gédéon s'efforça de grouper autour de soi 70 conseillers, choisis de préférence dans sa parenté, ou qui devenaient, en quelque manière, ses parents. Le même livre nous révèle, en effet, qu'ABDON, l'un des Juges les moins connus, eut 40 fils et 30 petits-fils qui montaient sur 70 ânons, (3) entendez par là qui participaient à l'administration d'Israël.

Sous les Rois, la valeur mystique attachée au nombre 70 n'avait pas disparu. Le *Psaume XC* estime qu'à 70 ans, l'homme réalise la plénitude de la vie (4) ; aussi voyons-nous DAVID mourir à 70 ans, rassasié de gloire et d'années. (5) Beaucoup plus tard, JÉHU renouvelle le crime

(1) *Juges*, I, 5-7.
(2) *Juges*, IX, 1-15 ; 18, 24, 56.
(3) *Juges*, XII, 13-14.
(4) *Psaume* XC (LXXXIX), 10.
(5) SAMUEL : V, 4 ; I, *Chron.*, XXIX, 29.

d'Abimélech et massacre les 70 fils d'ACHAB. (1) Ainsi fut puni dans sa postérité celui qui, après avoir épousé la fille d'un roi de Tyr, avait ouvert le temple du vrai Dieu à Baal et à Astarté, pourchassé les prophètes et les adorateurs de Jéhovah.

Les 70 fils d'Achab, comme les 70 enfants de Gédéon et d'Abdon, correspondent, en réalité, à 70 gouverneurs et laissent à penser que, sous une forme un peu différente et malgré des éclipses, le Conseil des Anciens organisé par Moïse et béni par Jéhovah s'était perpétué à travers les siècles.

Une vision du prophète EZÉCHIEL nous en apporte un autre témoignage. Le prophète, alors à Babylone, est transporté en esprit à Jérusalem et l'ange qui l'a soutenu à travers les airs lui fait voir dans le Temple « soixante-dix hommes *d'entre les anciens* de la maison d'Israël » qui encensent des idoles, sans doute Baal, Astarté, le zodiaque, d'autres encore, tandis qu'à la porte du Temple, les femmes pleurent sur le dieu Tammouz, et que les hommes, tournés vers l'orient, se prosternent devant le soleil. (2)

Cette vision, qui date de l'exil, atteste assez la persistance de cette tradition, qui devait reprendre une vie nouvelle avec l'institution du Sanhédrin, après le retour à Jérusalem. Le Sanhédrin compte, en effet, 71 membres, le grand prêtre étant le 71me (3) et nul de ceux qui le composent : grand prêtre, scribes et anciens, ne peut être considéré comme jeune. A l'époque grecque, FLAVIUS JOSÈPHE donne à ce conseil le nom de *Gerousia* (assemblée de vieillards). (4) Le sanhédrin n'est plus qu'une survivance dégagée de toute superstition astrologique ; mais cette dernière étape d'une institution ne doit pas nous masquer les sources astrales de sa constitution sous le signe du décuple septénaire.

L'influence du nombre 70 sur les conceptions gouvernementales s'est d'ailleurs étendue à l'administration de la justice. C'est généralement le nombre de ceux qui sont frappés par le Très-Haut afin de punir une collectivité. Nous lisons dans SAMUEL que 70 hommes de Bethsamès périrent parce que la population de ce pays avait osé regarder l'arche des Hébreux et s'était réjouie en la voyant ; (5) et dans

(1) IV, *Rois*, X, 1-10.
(2) EZÉCHIEL, VIII, 8-16.
(3) *Sanhédrin*, I, 6 ; *Schebuoth*, II, 2.
(4) *Antiq.*, XII, III, 3.
(5) I, SAMUEL, VI, 19.

DANIEL, que 70 prêtres de Bel furent mis à mort pour avoir tenté de tromper le nouveau roi de Babylone en lui faisant croire que l'idole mangeait les offrandes que l'on disposait devant elle. (1)

Tous ces conseils de 70 anciens, tous ces groupes de 70 enfants ou de 70 chefs eurent incontestablement pour but de mettre le gouvernement civil et le gouvernement religieux d'Israël sous l'influence du ciel et de ses 70 divisions.

IV. — De la valeur horoscopique ou prophétique des périodes de 70 ans.

Les Hébreux ne se bornèrent pas à cette seule application du concept mystique qui accordait une puissante influence au cercle de l'écliptique. Les 70 divisions du cercle céleste agissaient dans le temps, puisqu'elles déterminaient le nombre des générations et ne pouvaient manquer d'influer sur les grands événements ou sur la durée même des périodes importantes de la vie nationale. Aussi bien, là encore, les Hébreux avaient de qui tenir. La tradition chaldéenne, comme nous l'avons dit, voulait que chaque division du temps, grande ou petite, eût son génie protecteur ou dépendît d'une divinité qui en était le *chronocrator*. Tous les livres de l'Ancien Testament, soigneusement révisés et remaniés au temps d'ESDRAS, furent expurgés de tout ce qui sentait trop l'astrologie. Cependant, on ne crut pas devoir supprimer partout le nombre 70 ; ne suffisait-il pas de rompre les attaches qui auraient fait soupçonner le vieux sens astrologique primitif, et de transformer en prophéties les antiques horoscopes ?

ISAÏE, nous dit l'auteur sacré, prophétise ainsi contre Tyr :

« En ce jour-là, Tyr sera oubliée pendant *soixante-dix ans, la durée des jours d'un roi.* Et au bout de 70 ans, il en sera de Tyr comme dans la chanson de la courtisane :

Prends ta harpe
Et fais le tour de la ville, courtisane oubliée ;

(1) DANIEL, XIV, 9-21. Quelques siècles plus tard, Sapor, roi des Perses, mécontent d'Arschag, roi chrétien d'Arménie, qui avait trahi son serment, bien qu'il eût juré sur l'Evangile, fait mettre à mort les 70 prêtres de l'église de Ctésiphon, qui lui avaient fait prêter un serment frauduleux. FAUSTUS DE BYZANCE : *Bibl. hist.*, IV, 54, ds V. LANGLOIS : *Coll. des historiens de l'Arménie*, I, 269-70.

Joue avec art, multiplie tes chants,
Pour qu'on se souvienne de toi.
Et au bout de soixante-dix ans, Jéhovah visitera Tyr,
Et elle recevra de nouveau son salaire
Et elle se prostituera à tous les royaumes de la terre,
Sur la face du monde,
Et son gain et son salaire seront consacrés à Jéhovah. » (1)

Avec ces 70 ans de malheur, le tireur d'horoscope évoquait tous les royaumes de la terre, dont le nombre, nous le savons, était de soixante-dix. Il signifiait ainsi, on ne peut plus clairement, qu'il s'agissait d'un nombre astrologique exerçant à la fois son action sur les divisions du monde et sur celles du temps. La lutte contre l'idolâtrie voulait que le prophète mît dans la bouche de Jéhovah l'antique langage des astres : la chose, d'ailleurs, était facile, car ce langage était depuis toujours celui des dieux. Nous prenons ici sur le vif l'un des modes de passage du polythéisme astral au monothéisme prophétique.

Cette prophétie d'Isaïe s'adresse aux Phéniciens ; mais l'*Ancien Testament* nous en rapporte de toutes semblables en ce qui concerne les Israélites. JÉRÉMIE traduit ainsi l'irritation de Jéhovah contre Israël :

« J'enverrai et je prendrai toutes les tribus du septentrion et je les amènerai à NABUCHODONOSOR, roi de Babylone, mon serviteur ; je le ferai venir contre ce pays et contre ses habitants et contre toutes les nations d'alentour, que je frapperai d'anathème et dont je ferai une solitude, un objet de moquerie, une ruine éternelle. Je ferai disparaître du milieu d'eux les accents de la joie et la voix de l'allégresse, les chants du fiancé et les chants de la fiancée, le bruit de la meule et la lumière de la lampe. Tout ce pays sera une solitude, un désert, et ces nations seront asservies au roi de Babylone pendant 70 ans. » (2)

Et pour consoler son peuple, le Dieu d'Israël ajoute : Lorsque ces soixante-dix ans seront accomplis :

« Je ferai rendre compte de leur péché au roi de Babylone, à sa nation et au pays des Chaldéens, et j'en ferai des solitudes éternelles. » (3)

(1) ISAÏE, XXIII, 15-18.
(2) JÉRÉMIE, XXV, et, dans le même sens, XXIX, 10. Voir aussi : II, *Paralip.*, XXXVI, 21.
(3) EUSÈBE : *Prép. évang.*, X, 10-11 ; trad. Séguier, II, 88-101. Les historiens modernes, à leur tour, ont vainement tenté la solution du problème. Les uns estiment que la captivité s'étend de l'an 606 à l'an 536 ;

Et cette période de soixante-dix ans est si bien un temps indéterminé qu'AFRICANUS, voulant comparer, sur ce point, la chronologie des Hébreux avec celle des Grecs et celle des Perses, déploie vainement une habileté de jongleur pour les faire concorder. Il s'empare d'un mot, d'un indice, retranche, ajoute, délaie, et noie le lecteur dans un fatras où la mythologie devient le grand fournisseur de l'histoire.

Voici une nouvelle preuve de cette relative indétermination du nombre 70 : ZACHARIE quitta la Chaldée où il était né durant l'exil, en 536 av. J.-Ch., et la première vision que nous lisons dans son livre est datée de 520 (deuxième année de DARIUS). Toute la terre est alors en repos ; mais les villes de Juda sont encore en ruines ; aussi bien, l'ange de Jéhovah, frappé de ce douloureux contraste, s'adresse ainsi à Dieu :

« Jéhovah des armées, jusques à quand seras-tu sans pitié pour Jérusalem et pour les villes de Juda contre lesquelles tu as fait éclater ta colère depuis 70 ans ? » (1)

Ces 70 ans correspondent, soit aux quinze années qui se sont écoulées depuis le retour de la captivité, de 536 à 520, soit au temps de malheur qui englobe et la durée de la captivité (70 ans) et les quinze années qui ont suivi. (2) Dans l'une et l'autre hypothèses, on voit assez qu'il ne s'agit que d'une période funeste définie par un nombre symbolique.

Le nombre 70 nous apparaît donc, dans ISAÏE, JÉRÉMIE et ZACHARIE, comme un nombre sacré qui a conservé un reflet de son ancienne valeur astrologique, mais n'étant plus guère qu'un nombre rond de mauvais augure.

Avec DANIEL, qui a profondément subi les influences babyloniennes,

les autres, de 588 à 516, et l'ABBÉ LESÈTRE de dire : La captivité comporta plusieurs départs et plusieurs retours et, selon les diverses estimations, dura de 46 à 147 ans. Cf. : V° *Captivité*, ds VIGOUROUX : *Dict. de la Bible*, II, 237-38. Néanmoins, un historien comme JOSÈPHE semble attribuer à cette période de 70 ans une valeur vraiment objective. Parlant des Juifs qui furent emmenés en captivité, il ajoute : Alors, notre ville devint un désert et le resta durant 70 ans, jusqu'à Cyrus, roi de Perse. *Contre Apion*, I, 19-20.

(1) ZACHARIE, I, 12.

(2) En 518 (4e année de Darius), les gens de Béthel envoient demander à ZACHARIE s'ils doivent continuer le jeûne commémoratif qu'ils pratiquent depuis de longues années et le prophète leur répond au nom de Jéhovah, mais de telle sorte que nous ne savons si ces 70 ans s'appliquent aux 17 ans écoulés depuis le retour de la captivité ou s'ils désignent la durée globale de la captivité et les 17 années qui se sont écoulées depuis.

et qui, selon la coutume, associait sans doute l'horoscopie à l'interprétation des songes, on aurait pu s'attendre à une régression plus ou moins réaliste de ce symbolisme. Il n'en est rien : la Babylonie, elle aussi, et sans doute avant la Palestine, avait connu la même évolution.

La fameuse prophétie des 70 semaines, que nous lisons dans son livre, se rapporte, certes, à une période de misère, mais désigne aussi un temps indéterminé. Gabriel, l'ange des Hébreux, s'adresse ainsi au prophète :

« Sois donc attentif à la parole, et comprends la vision. Soixante-dix semaines ont été déterminées sur ton peuple et sur ta ville sainte, pour enfermer la prévarication, pour sceller les péchés, pour expier l'iniquité et pour amener la justice éternelle, pour sceller vision et prophétie et pour oindre le Saint des Saints. Sache donc, et comprends : depuis la sortie d'une parole ordonnant de rebâtir Jérusalem jusqu'à un oint, un chef, il y a sept semaines et soixante-deux semaines [7 + 62 = 69] ; elle reviendra et sera rebâtie, places et enceinte, dans la détresse des temps. Et après soixante-deux semaines, un oint sera retranché et personne pour lui. Et le peuple d'un chef qui viendra détruira la ville et le sanctuaire et sa fin sera dans cette inondation, et jusqu'à la fin il y aura guerre, dévastation décrétée. Il conclura une alliance ferme avec un grand nombre pendant une semaine [la soixante-dixième] et au milieu de la semaine, il fera cesser le sacrifice et l'oblation, et sur l'aile des abominations viendra un dévastateur, et cela jusqu'à ce que la destruction qui a été décrétée se répande sur le dévasté. » (1)

Les Pères de l'Eglise ont tous été d'accord pour reconnaître une prophétie messianique dans cette célèbre vision et ont généralement placé l'apparition de Jésus dans la dernière semaine ; mais il leur a été impossible de se mettre d'accord sur la chronologie de ces 70 semaines. Au IVme siècle, S. CYRILLE DE JÉRUSALEM (✝ 386) confesse que l'on a donné des interprétations assez diverses des semaines d'années de Daniel. (2) Cette situation ne s'est pas améliorée avec le temps. DANIEL HUET, qui fut un esprit extrêmement cultivé, et l'un des meilleurs apologistes des temps modernes, nous fait ainsi connaître les résultats auxquels sont arrivés les savants :

« Malgré tous les efforts des chronologistes, des théologiens, des interprètes, cette question est restée enveloppée de tant de difficultés

(1) DANIEL, IX, 24-27.
(2) *Catéchèses*, XII, 19.

qu'il y aurait témérité à vouloir présenter un nouveau mode d'interprétation, et celles qui ont été données sont si nombreuses et si disparates, que ce serait un long et pénible travail d'en présenter l'analyse. » (1)

La foule des écrits qui sortirent de cet immense et vain labeur ne fût jamais née si l'on avait pris ces 70 semaines pour ce qu'elles représentent symboliquement : un temps de misère et de désolation, sans détermination chronologique précise, ni de commencement ni de fin.

Cette signification symbolique se trouve d'ailleurs clairement justifiée par le *Livre d'Hénoch* : Jéhovah, irrité contre Jérusalem, l'a successivement abandonnée aux lions (Assyriens), aux léopards (Babyloniens), aux loups (Egyptiens), et aux renards (Ammonites ou Philistins) ; puis, ayant ainsi satisfait sa colère, et l'apaisement étant entré dans son cœur,

« ... il appela soixante-dix pasteurs et leur livra les brebis [Israël] pour les faire paître. Et il dit aux pasteurs et à leurs serviteurs : — Que chacun de vous désormais fasse paître les brebis, et tout ce que je vous ordonnerai, faites-le. » (2)

On a beaucoup disserté sur la nature de ces 70 pasteurs et la plupart des exégètes sont d'accord — et avec raison — pour y reconnaître des Anges ; (3) mais il faut ajouter que ces Anges sont chargés de remplir le rôle des anciens *chronocatores* de l'astrologie babylonienne. Comment en douter lorsque nous voyons l'auteur du *Livre d'Hénoch* diviser leur histoire, qui est une partie de l'histoire juive, en 70 sections, dont chacune correspond à l'un d'eux ? Leur distribution symétrique et systématique en deux périodes extrêmes de 12 ans et deux périodes intermédiaires de 23 ans s'explique certainement par des considérations astrologiques. (4)

(1) *Démonstrations évangéliques*, Proposition IX, nº 5.
(2) LXXXIX, 59.
(3) F. MARTIN : *Le Livre d'Hénoch*, Paris, 1906, p. 217.
(4) L'ABBÉ F. MARTIN écrit : « La première période s'étend depuis l'invasion assyrienne jusqu'au retour de la captivité, sous Cyrus (722-537) ; la deuxième, depuis Cyrus jusqu'à Alexandre-le-Grand (537-533) ; la troisième, depuis Alexandre le Grand jusqu'à l'apparition des Macchabées (période grecque, 333-200 environ) ; la quatrième, depuis les préludes du soulèvement des Macchabées jusqu'au temps de l'auteur. Les principaux jalons de cette division symbolique sont nettement marqués ; mais il est impossible de prouver que, dans les détails, elle répond exactement à la chronologie réelle. Tous les efforts tentés dans cette voie ont échoué. » *Le Livre d'Hénoch*, Paris, 1906, p. 218. Et l'autre voie ne peut être que la voie astrologique.

Au reste, ce n'est pas le seul exemple de cet emploi horoscopique du nombre 70 que nous rencontrons dans HÉNOCH. La partie de son livre que nous connaissons sous le nom d'*Apocalypse des semaines* donne un tableau de l'histoire du monde divisée en dix semaines, dont les sept premières correspondent au passé d'Israël et dont les trois dernières nous conduisent jusqu'à la fin des temps. Mais ici les 70 jours (7 × 10) correspondent à des siècles et sont dominés par les célestes conseillers. (1) La philosophie de l'histoire plonge ici ses racines dans le ciel. C'est ainsi que, longtemps avant BOSSUET, le plan d'un Discours sur l'Histoire Universelle était dicté par le Ciel.

Les autres apocryphes judéo-chrétiens ne s'élèvent pas à cette haute vue panoramique, mais confirment l'emploi chronocratique du nombre 70. L'auteur de *l'Ascension d'Isaïe*, voulant désigner la durée du règne de l'Antéchrist, l'évalue à trois ans, sept mois et vingt-sept jours, qu'il totalise en 1332 jours, ce qui suppose des années de 360 jours et des mois de 30 jours. Or, ces 1332 jours correspondent précisément aux 70 semaines de DANIEL. (2) Nous avons donc, là encore, une période malheureuse d'une longueur indéterminée, mais astrologiquement funeste, également placée sous le signe du nombre 70.

Cet ouvrage a été rédigé vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne ; de même, le *Testament des Douze Patriarches*. Or, voici les paroles que l'auteur de ce dernier place dans la bouche du patriarche Lévi :

« J'ai encore appris du livre d'Hénoch que vous serez errants pendant soixante-dix semaines, vous profanerez le sacerdoce, vous souillerez les sacrifices, vous exterminerez la Loi... et celui qui viendra renouveler cette Loi dans la vertu du Très-Haut passera chez vous pour un imposteur. » (3)

En confondant ainsi les 70 jours de siècles ou les 70 années du règne des pasteurs avec les 70 semaines de Daniel, l'auteur montre assez que

(1) 1re semaine, naissance d'Hénoch ; 2me, déluge ; 3me, vocation d'Abraham ; 4me, loi mosaïque ; 5me, construction du Temple ; 6me, apostasie d'Israël, destruction du Temple ; 7me, publication des écrits d'Hénoch ; 8me, établissement du royaume messianique et reconstruction du Temple ; 9me, révélation de la vraie religion à tous les hommes ; 10me, jugement final, nouveaux cieux, bonheur sans fin.

(2) EUG. TISSERANT : *L'Ascension d'Isaïe*, IV, 12 et IV, 14.

(3) *Testament des Douze Patriarches*, III, 8 ; trad. Macé, p. 42.

ces formules sont équivalentes — et ne valent que par leur symbolisme numérique. (1)

Néanmoins, nous devons noter, pour finir, que cette mystique s'associait jadis à des conceptions réalistes. Tout le monde était persuadé que les événements dépendaient étroitement des 70 degrés de l'écliptique et des constellations dont ils concentrent l'activité.

V. — L'Heure de la Légende : la version des Septante.

Un temps vient où les nombres sacrés n'ont plus qu'une valeur légendaire. Les Juifs alexandrins de la fin du IIme siècle en fournissent une preuve éclatante, avec la lettre où ARISTÉE conte à son frère PHILOCRATE comment l'Ancien Testament fut translaté en grec par 70 traducteurs. Tous les anciens admettaient l'authenticité de cette pièce apocryphe et considéraient ce récit comme historique :

« Officier des gardes de PTOLÉMÉE PHILADELPHE, très estimé du roi, Aristée est l'un des envoyés du prince qui, sur le conseil de DÉMÉTRIUS DE PHALÈRE, voulait enrichir sa bibliothèque de la traduction grecque de la législation hébraïque. Après avoir rendu à la liberté les 100.000 Juifs que son père avait ramenés captifs en Egypte, Philadelphe écrivit au grand prêtre Eléazar pour lui demander des traducteurs instruits. Aristée décrit longuement la ville de Jérusalem et les cérémonies du Temple. Il réussit dans son ambassade. Le grand prêtre choisit 72 Israélites, six de chaque tribu, dont les noms sont donnés, et les envoya en Egypte avec un exemplaire de la Loi juive transcrit en lettres d'or, et des présents.

Philadelphe reçut avec honneur les députés juifs. Pendant sept jours, il leur offrit de grands repas et leur posa toutes sortes de questions difficiles, auxquelles ils répondirent avec sagesse, à la grande admiration du roi.

Ces fêtes terminées, les 72 envoyés furent conduits dans l'île de Pharos et placés dans un palais royal pour y accomplir, dans le silence, leur travail de traduction. Chaque jour ils en faisaient une partie qu'ils comparaient entre eux pour se mettre d'accord sur le sens à donner au texte. Au bout de 72 jours, leur tâche fut terminée. La traduction tout entière fut lue aux Juifs, qui louèrent son exactitude et sa fidélité. On la lut au roi, qui admira la législation hébraïque et fit mettre la ver-

(1) Dans *la Sagesse de Sibylle*, ce nombre fatidique figure dans la description de la fin du monde, période néfaste entre toutes : la terre sera ravagée à la profondeur de 72 coudées. R. BASSET, *Sagesse de Sibylle*, pp. 24-25.

sion dans sa bibliothèque. Il chargea enfin les traducteurs de présents pour eux-mêmes et pour le grand prêtre avant de les congédier. »

D'après EUSÈBE, ARISTOBULE a connu cette légende. (1) De même, PHILON ; (2)

« ... toutefois, celui-ci l'a modifiée en un point important. Il a prétendu que tous les traducteurs, travaillant chacun séparément, se trouvèrent d'accord, non seulement pour le sens, mais encore par l'emploi d'expressions absolument identiques, comme s'ils avaient été inspirés par Dieu lui-même. Il ajoute encore qu'on célébrait, chaque année, en souvenir de cet événement mémorable, une fête dans l'île de Pharos, où beaucoup de Grecs se rendaient avec les Juifs. L'historien JOSÈPHE reproduit presque mot pour mot une bonne partie de la Lettre d'ARISTÉE, en résumant le tout. » (3)

« L'auteur de la *Cohortatio ad grecos*, ouvrage que l'on a attribué à S. JUSTIN, et qui, plus probablement, n'est pas de lui, apporte aux récits de Philon et de Josèphe cette variante, qui aura du succès : Les 72 interprètes furent enfermés isolément dans des cellules distinctes, dont il a vu les vestiges dans l'île de Pharos et, par une influence spéciale du Saint-Esprit, leurs traductions se trouvèrent parfaitement identiques. S. IRÉNÉE admet la même légende des cellules (4), ainsi que CLÉMENT D'ALEXANDRIE. » (5)

On pourrait continuer cette revue avec S. CYRILLE DE JÉRUSALEM, S. HILAIRE, S. EPIPHANE, S. JÉRÔME, S. JEAN CHRYSOSTOME, S. CYRILLE D'ALEXANDRIE, THÉODORET, S. ISIDORE DE SÉVILLE, S. JULIEN DE TOLÈDE, etc. (6)

S. AUGUSTIN a cru, avec la plupart des autres Pères, que les interprètes grecs étaient, en même temps, prophètes :

« Ils ont pu, dit-il, changer beaucoup de choses, mais il n'est pas nécessaire de les réformer d'après l'hébreu, car ils l'ont fait sous la direction du Saint-Esprit. » (7)

Il fallut attendre LOUIS VIVÈS et JOSEPH SCALIGER pour que cette fable fût mise en doute. (8) Elle est universellement rejetée aujourd'hui par les critiques catholiques ; ils ne croient plus ni aux 72 cel-

(1) EUSÈBE : *Prép. Evang.*, XIII, 12.
(2) *De Vita Mosis*, II, 5-7 ; éd. Mangey, II, 138-41.
(3) *Ant. Jud.*, II, 2.
(4) *Ant. Jud.*, XII, 2.
(5) *Contr. Haer.*, III, 21.
(6) E. MANGENOT, V° *Septante*, ds VIGOUROUX : *Dict. Bible*, V, 1625-26.
(7) *De Doctrina christiana*, ch. XV. Cf. : R. SIMON : *Hist. critique du Vieux Testament*, Rotterdam, 1685, p. 388.
(8) E. MANGENOT : *loc. cit.*, 1627-28.

lules, ni aux 72 jours, ni même aux 72 traducteurs. Le long succès de cette fable montre bien quelle est la puissance d'un nombre sacré et comment il prédispose les esprits mystiques à accepter les faits les plus extraordinaires, voire même les plus invraisemblables.

Dans cette légende alexandrine, vous aurez certainement remarqué que le nombre 72 a remplacé pour la première fois le nombre 70. Cette variation mérite qu'on s'y arrête, car elle vient précisément de ce fait que, dans l'astrologie égyptienne, 72 joue le rôle du nombre 70 dans l'astrologie hébraïque.

En son traité sur *Isis et Osiris*, PLUTARQUE nous raconte une curieuse légende, où les noms des dieux grecs remplacent ceux des divinités égyptiennes.

Rhéa ayant eu avec Saturne un commerce secret, le Soleil, qui le sut, prononça contre elle cette imprécation : — *Puisse-t-elle n'accoucher ni dans le cours d'un mois ni dans le cours d'une année* ! — Mais, heureusement pour la déesse, Mercure, qui avait obtenu ses faveurs, joua aux dés avec la Lune et lui gagna un soixante-douzième de ses clartés, dont il forma cinq jours, durant lesquels Rhéa put accoucher tranquillement. Ce sont ces cinq jours que les Egyptiens nomment Epagomènes (additionnels) et qu'ils célèbrent comme anniversaire de la naissance des dieux. (1) PLUTARQUE explique ensuite qu'il s'agit d'Osiris, d'Aroueris, de Typhon, d'Isis et de Nephtis, c'est-à-dire des cinq grand dieux du cycle osirien. Cette légende, on n'en peut douter, remonte à l'Ancien Empire, car les textes gravés des chambres intérieures des pyramides de cette époque y font plusieurs fois allusion. MASPÉRO estime même qu'elle devait être connue depuis longtemps lorsque ces textes furent gravés. (2)

D'après un autre mythe, lors de la résurrection d'Osiris, c'est-à-dire lors du retour du soleil printanier, Typhon ou la nuit hivernale s'adjoint 72 compagnons pour lui tendre des embûches ; (3) autrement dit : le Soleil ne peut accomplir sa course triomphale qu'après avoir

(1) *Isis et Osiris*, 12, ds *Œuvres morales*, trad. Bétolaud, II, 233-34.
(2) MASPÉRO : *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, Paris, 1895, p. 298, note.
(3) *Isis et Osiris*, 13, ds *Œuvres morales*, p. 57. On a voulu voir, dans ces 72 compagnons, les 72 régions du ciel, et cela revient à notre interprétation. Je ne pense pas que l'on puisse admettre qu'il s'agisse des 72 jours pendant lesquels soufflent les vents brûlants d'Ethiopie.

parcouru les 360 degrés ou les 72 quinaires du zodiaque. (1) Soixante-douze avait donc, chez les Egyptiens des anciennes dynasties, bien avant la rédaction du *Pentateuque*, une valeur astrologique et plus précisément cyclique.

L'équivalence admise de 70 et de 72 fournit donc, si cela est encore nécessaire, une nouvelle démonstration de l'origine et de la valeur astrologiques du nombre 70 dans l'Ancien Testament. Je veux croire qu'elle est maintenant hors de contestation.

(1) Le caractère astronomique du nombre 72, en Egypte, apparaît encore dans une autre opinion des savants de ce pays. Ils affirmaient que la Lune est la 72me partie de la Terre. PLUTARQUE : *Du visage qui se voit dans le disque de la Lune*, 19, ds *Œuvres morales*, trad. Bétolaud, IV, 59.

CHAPITRE XII

Le nombre 72 dans le Culte zoroastrien.

Avant d'analyser le rôle du nombre 72 dans le christianisme, il ne sera pas inutile d'examiner si ce nombre n'avait pas déjà reçu une consécration en dehors d'Israël, et tout spécialement en Babylonie.

Tout permet de penser que la domination assyrienne (736-606) dut laisser des traces profondes en ce pays ; malheureusement, nous ignorons si les Assyriens accordèrent à notre nombre une grande valeur astrologique. En revanche, nous avons de précieuses indications sur l'emploi du décuple septénaire dans le culte zoroastrien à l'époque des rois achéménides (539-331), de Cyrus à Alexandre le Grand.

Nous savons que le *Yaçna*, ou *Livre du sacrifice* est composé de 72 chapitres ou *hâs* (1) et nous pouvons être assurés que ce nombre est significatif, soit qu'il entende décrire les 72 aspects ou les 72 formes du sacrifice, soit qu'il veuille indiquer le rapport de ces aspects avec les 72 quinaires du cercle céleste. Mais voyons les faits.

Transportons-nous en Perse, sur cet emplacement célèbre que l'on est convenu d'appeler Persépolis, et qui a reçu des Arabes le nom de Tchel-Minar. Dans le vestibule du palais, dont toute la construction et la décoration ont un caractère hiératique, on comptait 72 colonnes disposées en deux groupes égaux, séparés par une large allée et disposés chacun en 4 rangées de 9 ($4 \times 9 = 36$). Remarquons, de plus, que les chapiteaux des 36 colonnes de droite sont formés de têtes de taureaux, et les chapiteaux des 36 colonnes de gauche, de mufles de lions. (2)

Que signifient cet arrangement numérique et cette décoration zoomorphique ? Le taureau et le lion sont deux des animaux du zodiaque

(1) A. Hovelaque : *L'Avesta*, p. 115.
(2) F. Lajard : *Recherches sur le culte public et les mystères de Mithra*, Paris, 1867, pp. 61 et 64.

babylonien. Dans le même palais, au bas du grand escalier, quatre bas-reliefs représentent un lion dévorant un taureau, et nous savons que cette scène emblématisait l'équinoxe de printemps, lorsque le Taureau était équinoxial. Chez les Perses d'aujourd'hui, c'est encore ce jour qui commence l'année, et vers 1860, on célébrait encore le nouvel an par un combat entre un lion et un taureau. (1) Les lointaines origines et la signification de cette survivance étaient soulignées par le sacrifice d'un taureau ou d'une vache sur le passage du roi, alors qu'il se rendait aux arènes. Les 72 colonnes de l'antique et merveilleux palais avaient donc, tout permet de le croire, une origine liturgique et astronomique. Leur décoration était sans doute destinée à maintenir, sinon un printemps perpétuel, du moins une longue influence des jours printaniers. (2)

Rendons-nous maintenant chez les Parsis de l'Inde qui ont conservé le culte du feu et la foi zoroastrienne. Nous pourrons assister à l'investiture, autrement dit à l'initiation d'un enfant (Il doit avoir 7 ans et 3 mois, et quatorze ans au plus.) Après avoir revêtu le jeune initié du *sudsah*, le prêtre lui passe le *kusti*, long cordon ou ceinture qui doit faire trois fois le tour de sa taille. Or ce *kusti* ou *kosti*, qui doit être composé de 72 fils, (3) n'est pas une invention moderne, puisque certains personnages des monuments de Persépolis le portent déjà. (4)

Il est bien clair que le nombre des fils de ce cordon sacré a des racines symboliques. On nous dit, en effet, qu'ils répondent aux 72 chapitres du *Yaçna* et séparent, dans l'homme, la région supérieure, qui appartient à Ormuzd, de la région inférieure, qui appartient à Ahriman. (5) A la fin des temps, Ormuzd viendra dans ce monde, tenant en sa main le *kusti*. Ainsi armé de la ceinture sacrée, il pro-

(1) F. LAJARD : *loc. cit.*, 62-64.
(2) *Le Livre arménien de l'Enfance* (ch. XI, 12) semble faire allusion à un palais de ce genre : Hérode ayant ordonné de poursuivre les Mages, « le palais où se tenaient ses gens fut ébranlé. Des quatre côtés, les colonnes s'abattirent et tout le bâtiment s'effondra. Ceux qui étaient à l'intérieur de l'édifice furent étendus morts au nombre de 72 individus, grands et petits. » Le nombre des morts pourrait bien avoir été suggéré par celui des colonnes.
(3) ANQUETIL DUPERRON : *Zend-Avesta, ouvrage de Zoroastre*, Paris, 1771, II, 530 ; J. DARMESTETER : *Le Zend-Avesta*, Paris, 1892, II, note 13.
(4) CHARDIN : *Voyages*, T. III, pl. 58 et 59.
(5) WILSON : *The Parsi Religion*, p. 163. Cf. également : *A short treatise of Navjot Ceremony*, Bombay, 1887, par le dastour JAMASPJI, M. J. Asana.

fèrera une formule et aussitôt [Ahriman] et Azl, son associé seront précipités dans les ténèbres profondes. (1) Au reste, le *Grand Boun Dehesh* laisse assez entendre que ce cordon est un équivalent du zodiaque, qui ceinture la sphère et délimite les deux hémisphères célestes :

« De même que, dans le monde, la Gloire de la Religion Mazdéenne ressemble à un *kosti* bordé d'étoiles, fait dans le firmament de substances célestes, avec trois tours et quatre nœuds pour empêcher les ténèbres, l'impureté et les autres souillures de venir contaminer le monde supérieur, ainsi l'homme porte un *kosti* à la ceinture, avec trois tours et quatre nœuds, pour la Bonne Pensée, la Bonne Parole, la Bonne Action. » (2)

Et si l'on nous demandait à quelles puissances correspondent les 72 fils de ce saint cordon, nous répondrions par le récit suivant, que la tradition met dans la bouche de ZOROASTRE :

« Dieu produisit d'abord un *peuple spirituel*, dont le nombre était infini (ce sont les étoiles et leurs anges) ; puis, au bout de trois mille ans, il envoya sa Volonté, toute éclatante de lumière et revêtue d'une forme humaine. Elle était accompagnée de 72 de ses principaux anges. » (3)

Que pourrions-nous ajouter à cette révélation ? L'usage que les Hébreux et les Egyptiens firent de ce nombre nous avait fixés déjà sur la valeur sacrée qu'il avait bien avant le Christianisme, et nous avons pu découvrir, à travers les textes mêmes de l'*Ancien Testament*, qu'il tirait cette valeur d'un symbolisme astrologique ; mais le Zoroastrisme, qui a certainement puisé, comme la Bible, à la même source assyrienne ou chaldéenne, témoigne, à son tour, de la solidité de nos premières déductions.

(1) *Boun-Dehesh*, XXX, 30. Cf. : L.-C. CASARTELLI : *Philos. relig. du Mazdéisme*, p. 51.
(2) *Le Grand Boun Dehesh*, ds : E. BLOCHET : *Textes religieux pehlvis*, in *Rev. d'Hist. des Religions* (1895), XXXI, 248-49.
(3) HYDE : *Historia religionis veterum Persarum*, Oxford, 1700, p. 298.

CHAPITRE XIII

Le nombre 70 dans le Nouveau Testament et la Tradition chrétienne.

Nous voici enfin préparés à saisir la signification du nombre 70 dans le *Nouveau Testament*, c'est-à-dire la raison du nombre des Disciples. Toutefois, avant d'y arriver, ou plutôt d'y revenir, il ne sera pas inutile de tenter de retrouver ce nombre sacré là où il n'apparaît pas tout d'abord, je veux dire dans les généalogies du Sauveur.

I. — Le nombre 70 et les Généalogies de Jésus.

Les deux généalogies de Jésus qui figurent dans MATTHIEU (1) et dans LUC (2) n'ont rien d'historique. Elles fournissent deux séries de noms si différentes que nul apologiste n'a tenté de les concilier; les plus habiles se sont contentés d'écarter toute raison de les comparer, en affirmant qu'elles représentaient deux séries distinctes. Les uns ont prétendu que la suite de Matthieu nous donne les ancêtres de Joseph et que celle de Luc déroule les ascendants de Marie. Malheureusement, les textes sont formels : les deux séries aboutissent explicitement à Joseph. Les autres exégètes, et ce sont les plus anciens, rejettent cette interprétation ; mais, s'il faut les en croire, Matthieu désigne les ancêtres naturels de Jésus, alors que Luc ne s'occupe que de ses ancêtres légaux. (3)

Cette distinction nous rapproche quelque peu de la vérité, mais ne saurait résoudre les contradictions et les anachronismes, qui appa-

(1) MATTHIEU, I, 1-17.
(2) LUC, III, 23-38.
(3) F. PRAT, V° *Généalogie de Jésus-Christ*, ds VIGOUROUX : *Dict. de la Bible*, III, 169-70.

raissent éclatants et nombreux dès que l'on compare chacune de ces généalogies avec les données parallèles de la Bible. (1)

Certains exégètes catholiques ont pensé qu'il ne s'agissait pas de séries proprement chronologiques, mais d'arbres pseudo-généalogiques destinés : celui de Matthieu à attirer l'attention sur l'ascendance royale du Messie, celui de Luc, sur son ascendance sacerdotale. (2)

C'est pourquoi la première s'arrête au Père de la race israélite, alors que la seconde remonte à Adam, le premier sacrificateur.

Quoi qu'il en soit de cet allégorisme, qui permet, en tout cas, d'écarter toutes les difficultés chronologiques, il faut bien reconnaître que le nombre des générations indiquées par ces deux textes souligne assez que nous sommes en présence de listes symboliques.

MATTHIEU compte 42 générations (7 × 6), alors que Luc les porte à 77 (7 × 11) ; les 42 générations du premier se divisent en trois tranches de 14 ascendants (7 × 2), savoir : 14 générations d'Abraham à David, 14 de David à la captivité de Babylone, 14 de l'exil à l'apparition de Jésus.

De leur côté, les générations de LUC se répartissent en une tranche de 14 (7 × 2) et 3 tranches de 21 (7 × 3), qui se suivent ainsi : 21 générations d'Adam à Abraham, 14 d'Abraham à David, 21 de David à Salathiel, puis 21 de Zorobabel (Salathiel) à Jésus. Les deux évangélistes obéissent donc à un système dont le septénaire est la clef, et si l'on était tenté d'en douter, il suffirait d'observer que, pour obtenir ces fractions et ces totaux conventionnels, ils n'ont pas hésité à supprimer des ascendants fort connus et à en ajouter de tout à fait inconnus. Visiblement, en manipulant ainsi les données historiques, en les couchant dans ce lit de Procuste, Luc et Matthieu songeaient à tout autre chose qu'à établir des suites rigoureusement chronologiques.

Mais, alors que signifient tous ces multiples de sept ?

D. F. STRAUSS avait déjà entrevu ce mystère et noté, à propos

(1) Sur ces contradictions et ces erreurs, voir : ALFRED LOISY : *Les Evangiles synoptiques*, I, 320-24, et A. LOISY : *L'Evangile selon Saint Luc*, Paris, 1924, pp. 145-47.

(2) CL. ROSSIGNOL : *Lettres sur Jésus-Christ*, Paris, 1845, I, 296. Voir aussi, dans un sens analogue, Dr SEPP : *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Paris, 1854, I, 185-87.

du système de MATTHIEU, que les Juifs se représentent les grandes visitations divines, favorables ou funestes, comme revenant à des intervalles réglés. C'est pourquoi Abraham, le fondateur du peuple élu, ayant été suivi, au bout de 14 générations, du roi selon le cœur de Dieu, le fils de David, le Messie, avait dû apparaître au bout de 14 générations après le retour de l'exil. (1) Mais on a beau constater que le nombre des générations de Matthieu est un multiple de 14 (3 × 14 = 42), on ne saurait admettre qu'il puisse être considéré comme un équivalent de 70. En revanche, comme ce dernier est aussi un multiple de 14 (14 × 5 = 70), il ne serait pas impossible que la généalogie de Matthieu ne soit que fragmentaire. En fait, elle ne commence qu'à Abraham et rien n'empêche d'admettre que, dans l'esprit de l'évangéliste, ou dans une rédaction primitive, raccourcie par la suite, la série des générations qui s'étend d'Adam à Abraham représentait deux tranches de 14, ce qui nous donnerait exactement un total de 70 (14 × 5). De l'un à l'autre patriarche, LUC admet 21 générations, et rien n'eût été plus facile que de les porter à 28 par les procédés que l'*Ancien Testament* met si volontiers en œuvre. En formulant cette hypothèse complémentaire, nous restons dans l'esprit qui anime les généalogistes juifs, et en particulier le PSEUDO-HÉNOCH, lequel divisait l'histoire juive en 70 sections. Au reste, Matthieu, qui n'ignorait pas les généalogies de la *Genèse* et des *Paralipomènes*, n'ignorait pas davantage Hénoch, dont il emploie les expressions à maintes reprises. (2)

La liste de Luc a été certainement établie en s'inspirant de semblables considérations. Un exégète catholique indépendant, le Dr SEPP, l'a, du moins, entrevu. Il écrit :

« En général, le nombre 21 ou 22 se trouve fréquemment *dans les registres de famille du peuple juif*. C'est le nombre des patriarches depuis Adam jusqu'à Jacob, avec lequel la race privilégiée de Dieu commença à devenir un peuple. C'est aussi le nombre des souverains pontifes depuis Aaron jusqu'à Seraja, ou depuis l'établissement du pontificat juif jusqu'à la destruction du premier Temple. C'est enfin le nombre des Juges depuis Josué jusqu'à Samuel. » (3)

Mais ici encore, 77 (7 × 11) ne coïncide pas avec 70 et dépasse le

(1) D. F. STRAUSS : *Vie de Jésus*, trad. Littré ; Paris, 1864, I, 151.
(2) ABBÉ MARTIN : *Le Livre d'Hénoch*, pp. CXIII-CXIV.
(3) Dr SEPP : *La Vie de N.-S. Jésus-Christ*, I, 186.

nombre traditionnel de 7 unités. S. AUGUSTIN, qui tournait toute la symbolique en allégories purement morales ou religieuses, estime que les 77 générations de Luc représentent les hommes pécheurs qui ont vécu avant l'arrivée du Sauveur, car 77 est le produit de 7 par 11, nombre de la transgression. (1) Augustin reconnaissait donc qu'il s'agit d'un nombre symbolique ; mais, selon sa coutume, il en masque, autant que possible, l'origine.

On est en droit de supposer, par ailleurs, que dans une rédaction antérieure, il ne s'agissait pas de 77, mais de 70 ou 72 générations. La liste a dû être allongée, le seul fait de faire figurer Dieu et Jésus dans la série des ascendants du Sauveur rend la chose à peu près certaine. (2) Il n'est d'ailleurs pas impossible que le correcteur, ou LUC, s'il s'est corrigé lui-même, ait porté la liste de 70 à 77, afin de répondre à un symbolisme plus complexe. L'auteur du *Mystère des Lettres grecques*, qui admet les 77 générations de Luc, les divise en deux séries : 7 générations d'Adam à Lamech et 70 de Lamech à Jésus. L'une et l'autre servent à illustrer la valeur du nombre sept, pris, une première fois dans sa simplicité et une seconde fois dans sa plénitude : 10 × 7. (3) On ne peut guère douter que les généalogies évangéliques aient été rédigées sous le signe, non seulement du sept, mais du décuple de sept, c'est-à-dire du nombre 70.

Lorsque ce nombre était en rapport avec le temps ou la durée, peut-être a-t-on pensé qu'il pouvait éveiller trop facilement l'idée d'une correspondance astrologique et, pour cette raison, on l'a soigneusement écarté du Nouveau Testament. En tout cas, tel est le fait.

Dans l'*Apocalypse*, JEAN, voulant indiquer le temps de la grande épreuve qui va précéder la fin du monde, évite d'employer la fameuse période de 70 semaines ou de 70 ans ; il écrit :

> « Les Gentils fouleront aux pieds la ville sainte :
> Pendant quarante-deux mois
> Et je donnerai à mes deux témoins (Hénoch et Elie)

(1) Il ajoute que 11 a ce caractère parce qu'il dépasse ou transgresse de 1 le nombre 10, qui est celui du *Décalogue*. S. AUGUSTIN : *Sermon* LII, 34 et LXXXIII, 6, ds *P. L.*, XXXVIII, 353 et 517.
(2) IRÉNÉE : *Haer.*, III, 18, cité par ALFRED LOISY : *Les Evangiles synoptiques*, I, 325 et note 2 ; et *L'Evangile selon Luc*, III, 146.
(3) A. HEBBELINCK : *Le Mystère des Lettres grecques*, Louvain, 1902, pp. 82-83.

De prophétiser douze cent soixante jours
Revêtus de cilices. » (1)

Ces 42 mois et ces 1260 jours (42 × 30 = 1260) correspondent au nombre sacramentel de l'Apocalyptique, la demi semaine d'années (3 années 1/2), et sont des multiples de 7 (6 × 7 = 42) et de 70 (3 × 6 × 70 = 1260).

Ici encore, le nombre 70 n'apparaît plus qu'à travers une enveloppe chiffrée.

II. — Le nombre des Disciples.

LUC ne se croira pas tenu à la même prudence en ce qui concerne le nombre des Disciples. Il affirme explicitement que leur nombre a été fixé à 70 — et par Jésus lui-même. (2) Toutefois, il ne nous fournit pas la moindre indication sur les motifs qui ont guidé Jésus dans sa détermination, et son récit laisse supposer qu'il s'agit d'un fait véritablement historique.

Par la suite, en raison même du triomphe et de l'expansion des diverses écoles gnostiques, certains Pères de l'Eglise n'ont pas cru devoir être si prudents. IRÉNÉE semble déjà opposer les 12 Apôtres chargés du salut d'Israël aux 70 Apôtres qui doivent porter l'Evangile aux Nations. (3) Avec TERTULLIEN, cette opinion s'explicite :

« Outre ses Apôtres, Jésus en choisit 70 autres. Pourquoi douze ? Pourquoi 70 ? sinon à cause des 12 fontaines d'Elim et des 70 palmiers ? C'est la diversité des circonstances et non des pouvoirs qui crée les oppositions. » (4).

Pour nous, qui connaissons déjà le sens astrologique des douze fontaines d'Elim et des 70 palmiers, nous ne pouvons guère nous méprendre sur le fond de sa pensée.

L'auteur des *Recognitions* donne une raison différente de ce nombre conventionnel, qu'il porte d'ailleurs à 72. C'est PIERRE qui parle :

« Il nous choisit donc, nous autres, au nombre de 12, et nous appela

(1) XI, 2-3.
(2) LUC, X, 1-17.
(3) *Haer.*, III, 13.
(4) *Contre Marcion*, IV, 24.

Apôtres. Il choisit ensuite soixante-douze disciples parmi les plus estimés, afin que la multitude, reconnaissant à ce signe l'image de Moïse, crût qu'il était le prophète dont Moïse avait prédit l'avènement. » (1)

L'allusion aux 70 Anciens d'Israël est claire et ne nous éloigne guère des 70 palmiers d'Elim.

EUSÈBE juge préférable d'écarter toute indication de ce genre :

« Si l'on réfléchit, on trouvera qu'il y eut plus de 70 disciples du Sauveur. Paul en rapporte un témoignage, quand il dit qu'après sa résurrection d'entre les morts, le Sauveur a été vu d'abord par Céphas, puis par les Douze et, en une seule fois par cinq cents frères, dont plusieurs sont morts, affirme-t-il, mais dont le plus grand nombre demeurent encore en ce monde à l'époque même où il écrit. »

Il poursuit en disant que le Sauveur apparut à Jacques, l'un de ceux qu'on appelait les frères du Sauveur. Puis, comme en dehors de ceux-ci, beaucoup étaient apôtres à l'imitation des Douze, tel Paul lui-même, il ajoute ces paroles : « Il fut ensuite vu de tous les Apôtres. Mais *en voilà assez sur ce sujet.* » (2) Cette dernière petite phrase ne dit-elle pas suffisamment qu'il entend n'en pas révéler davantage ?

S. JÉRÔME n'est pas aussi secret. Les 12 fontaines d'Elim et les 70 palmiers, les 12 chefs des tribus et les 72 membres du conseil des Anciens lui servent tour à tour à justifier et le nombre des Apôtres et celui des Disciples. (3) Ce sont là, dit-il, des figures du Sauveur. Ce terme de figure est une trouvaille, car il fournit un faux-semblant d'explication, qui suffit à satisfaire beaucoup d'esprits et dissimule plus ou moins à tous un sens et des origines mythiques.

S. AUGUSTIN reconnaît volontiers qu'il s'agit d'un nombre significatif, mais, à son habitude, il entraîne son auditeur dans les nuages : De même qu'il faut 24 heures au Soleil pour parcourir le monde, il fallut trois fois 24 disciples ($24 \times 3 = 72$) pour prêcher au monde entier l'Evangile de la Trinité. (4)

Dans son *Traité des six âges du Monde*, le vénérable BÈDE est moins fuyant : il estime qu'il fallut 72 disciples, afin qu'ils connussent au-

(1) *Recognitions*, I, 40.
(2) *Hist. Ecclés.*, I, 12, 4-5.
(3) *Epist.* 127 *ad Marcellam.*
(4) *Evang. Quaest.*, 1, 2, cité par P. BONGUS : *Numerorum Mysteria*, Lutetiae, 1618, p. 555.

tant de langues qu'il y a de nations dans l'univers. (1) Ce rappel du tableau ethnographique de la *Genèse* nous ramène encore à l'*Ancien Testament*, mais par un sentier assez couvert pour que l'on ne soit pas tenté de fouler la piste.

Au reste, toutes ces précautions et ces prudences, dont le motif (détruire le culte des astres et les superstitions astrologiques) était des plus louables, n'ont pas empêché la vérité de réapparaître aux yeux des savants qui tentèrent de remonter aux sources mythiques de la Bible. Voilà bientôt 240 ans que DUPUIS écrivait :

« Nous croyons que le nombre des fontaines et des apôtres, celui des palmiers et des disciples sont généralement mystiques et contiennent des rapports allégoriques avec les divisions célestes. » Et encore : « Si on donne des disciples (à Jésus), on les fixe à 72, nombre encore consacré dans les allégories du Soleil, et rapporté, par JOSÈPHE, au système planétaire. » (2)

C'était peu ; mais quelle pénétrante intuition !

III. — Survivances administratives et Traditions légendaires.

Le nombre 72 a laissé peu de traces dans l'administration de l'Eglise catholique ; cependant, il nous faut noter que, jadis, les évêques ne pouvaient être jugés que par un tribunal de 12 évêques et que les fautes relevées contre eux devaient être attestées par 72 témoins. (3)

Le nombre des cardinaux, qui fut primitivement de 14 (7 × 2), fut élevé successivement à 25 et à 40 ; une *bulle* de 1586 en fixa le nombre à 70. (4) Le pape Sixte V, qui prit cette décision, songea vraisemblablement à donner ainsi une réplique aux 70 Conseillers de l'antiquité judaïque.

Dans la légende, on retrouve assez fréquemment le décuple septé-

(1) Cf. P. BONGUS, *loc. cit.*, 555.
(2) DUPUIS : *Origines de tous les cultes*, éd. P. R. Auguis, Paris, 1882, I, 125-26 et V, 97. On ne peut d'ailleurs que regretter qu'il n'ait pas indiqué le passage de JOSÈPHE auquel il fait allusion.
(3) L. DUCHESNE : *Fastes épiscopaux*, II, 261.
(4) J.-B. E. PASCAL : *Origines de la liturgie catholique*, Paris, 1844, p. 243.

naire. Sur le Saint Suaire de Turin, qui passe pour avoir enveloppé le corps du Christ, on prétendait avoir compté 72 gouttes de sang, correspondant aux 72 stigmates de Jésus crucifié. (1) On doit sans doute cette précision à quelque prédicateur ayant le sens et le goût du symbolisme. Le sang du Sauveur n'a-t-il pas été versé pour les 72 nations, c'est-à-dire pour tous les hommes ?

On rencontre le nombre 70 en divers martyrologes, où il paraît avoir été employé comme un nombre rond, pour dire « beaucoup d'autres ». Chez les Perses, Magondat, fils d'un magicien de Ragès, qui reçut le nom chrétien d'Anastase lors de sa conversion, fut décapité le 22 janvier 628, avec 70 compagnons. (2) Mais sa légende, que BARING-GOULD considère comme une relation ancienne et véridique, ne fixe pas le nombre des martyrs qui périrent avec lui ; elle dit simplement que le juge ordonna de faire mourir, en même temps que lui, tous les chrétiens que l'on retenait captifs. (3)

Les 72 soldats romains qui figurent dans la passion des SS. Chrysanthe et Daria semblent correspondre à une réalité plus précise. Une épitaphe de la Voie Salaria, qui précéda leur légende, parle de 62 envoyés. L'auteur de cette dernière n'a fait qu'arrondir le nombre. (4) Les hagiographes de Julia Concordia (Portogruaro, en Italie), gens de petite considération, ont imaginé les 72 martyrs dont ils nous content la passion romanesque. (5) Sans doute trouvaient-ils un peu faible le nombre des martyrs de leur cité et pensèrent-ils, dans un grand dédain de l'histoire et de ses données contingentes, qu'il serait plus glorieux de le porter à 72.

Toutefois, le nombre 70 a servi principalement à désigner les disciples ou les initiés. Dans une lettre apocryphe de S. Pierre à S. Jacques, le premier recommande au second de ne communiquer les livres qu'il lui envoie (il s'agit de ses prédications) qu'à des hommes sérieusement éprouvés, car il faut imiter Moïse lorsqu'il choisit les 70 qui devaient lui succéder dans sa chaire et n'admettre au nombre des

(1) Cf. : D. MALLONIUS : *Commentaires sur le Traité d'Alphonse Pal ote des Stigmates de Jésus-Christ sur le Saint-Suaire*, Venise, 1606 ; cité par A. DURAND : *Le Crucifix*, Paris, 1880, in-16, p. 89.
(2) F.-G. HOLWECK : *Biogr. Dict. of the SS.*, p. 66.
(3) S. BARING-GOULD : *Lives of the SS.*, I, 340.
(4) P. ALLARD : V° *Chrysanthe et Daria*, ds *Dict. d'Archéol. chrét. et de Liturgie*, III, 1563.
(5) H. DELEHAYE : *Les origines du culte des Martyrs*, p. 378.

Septante (disciples) que des chrétiens parfaitement instruits des divers sens de l'Ecriture. (1)

La tradition de l'Eglise perse attribue la fondation du cénobitisme de ce pays à S. Eugène (Mar Awgin) et à ses 72 disciples. Le texte de la Vie d'Eugène, dans un manuscrit de Berlin, nous donne même la liste de ces 72 personnages qui, après avoir été formés et bénis par Awgin, se dispersèrent dans toute la Perse pour y fonder 72 monastères. (2) D'après l'ABBÉ LABOURT, cette légende, purement fabuleuse, est d'origine monophysite et fut fortement influencée par le nestorianisme, avant d'être adoptée par la tradition orthodoxe, où elle règne encore en maîtresse. (3)

Le *Livre des mystères du Ciel et de la Terre* est un texte éthiopien du XIIIme ou du XIVme siècle, riche d'images et d'allégories orientales, dont l'origine doit être fort ancienne. Ecoutez l'histoire de la génération des oiseaux, ou plutôt de Karbê-Dinel, le plus pur des oiseaux :

« Lorsque cet oiseau a été fécondé par le Soleil, il plonge dans l'abîme de la mer, y pénètre jusqu'au fond et, après y être resté durant sept mois, il enfante au milieu du huitième mois. Lorsqu'il enfante, il commence par faire sortir les oiseaux qui sont dans le flanc gauche, car il porte, dans ses flancs, deux choses différentes : dans le flanc droit, il a des perles précieuses, des perles admirables, et dans le flanc gauche, il porte ses petits. Le nom de cet oiseau est Karbê-Dinel, ce qui signifie le plus pur des oiseaux. Lorsqu'il enfante, il donne d'abord le jour aux oiseaux qui sont dans le flanc gauche. Dans le premier enfantement, il donne 5 petits ; dans le second, 3, et dans le troisième, 49. Puis il se met à faire sortir les perles qu'il a dans le flanc droit ; la première fois, il en donne 12 ; la seconde, 70 et la troisième, il produit une perle magnifique. Et en apprenant cette chose, tu seras étonné et tu t'écrieras : Admirable est l'œuvre de cet artisan qui est le Fils de Dieu... »

« Admirons cela et disons : Tes merveilles sont authentiques. Ces oiseaux qui sont fécondés par le Soleil, le sont par le Soleil qui demeure dans les Cieux ; les perles de la mer qui sont enfantées par l'oiseau sont les peuples fidèles ; les 12 perles qui sont enfantées les premières sont les 12 apôtres ; les 70 qui sont mentionnées ensuite sont les 70 disciples et la perle unique est la foi unique. Le poisson est le

(1) J.-B. COTELIER : *Patres aevi apostolici*, Paris, 1672, I, 602 ; pour une traduction, voir A. FAIVRE : *Œuvres complètes de S. Cyrille*, Lyon, 1844, I, 53-55.

(2) J. LABOURT : *Le Christianisme dans l'Empire perse sous la dynastie sassanide* (224-632). Paris, 1904, p. 310 et note 4, d'après P. BEDJAN, *AA. MM. et SS.*, Leipzig, 1890-95, III, 472-73.

(3) J. LABOURT : *loc. cit.*, p. 314.

monde ; les cinq oiseaux sont les cinq livres du Pentateuque ; les trois sont les trois livres de Iyasu (Josué), des Juges et de Ruth, et les 39 sont les 39 livres des Prophètes. » (1)

A la fin du même ouvrage, dans la partie consacrée aux computs et aux symboles, l'auteur compare Jésus à une brebis — c'est l'image traditionnelle de l'Agneau — mais il s'agit d'une brebis aux membres allégoriques :

« Ses pattes droites (de devant) sont les 12 *Apôtres*. Les pattes gauches (de devant) sont les prophètes : Abraham, Isaac et Jacob. Ses pattes droites (de derrière) sont les 72 *disciples*, les 318 *orthodoxes et leurs* 500 *collègues*. Ses pattes gauches (de derrière) sont ceux qui viennent après eux : les 500 (évêques), qui ont été à Constantinople, et les 200 (évêques) qui ont été à Ephèse. » (2)

Imaginez ce que pèse l'histoire aux yeux de semblables amants du symbolisme ; les nombres, les couleurs, les emblèmes et les symboles ont infiniment plus d'intérêt pour eux que les faits du passé, car seuls ils permettent à la pensée de s'élancer vers les réalités spirituelles. Mais cet état d'esprit n'était-il pas celui des gnostiques qui fondèrent le christianisme ?

(1) *Le Livre des mystères du Ciel et de la Terre*, éd. et trad. Perruchon, ds *Patrologia Orientalis*, I, 14-15.
(2) *Le Livre des mystères du Ciel et de la Terre*, éd. et trad. S. Grébaut, ds *Patrologia orientalis*, VI, 443.

CHAPITRE XIV

Les nombres 70 et 72 dans le Judaïsme depuis la Dispersion jusqu'à l'aurore des Temps modernes.

Si les réviseurs du *Nouveau Testament* ont éliminé volontairement le nombre 70 des textes sacrés — et ce, pour des raisons théologiques — il n'en a pas été de même des auteurs juifs des deux premiers siècles de l'ère chrétienne. L'*Apocalypse d'Hénoch,* dont nous avons admiré les 70 Pasteurs et les 70 Jours, n'est pas le seul apocryphe où brille le décuple septénaire.

Dans l'*Ascension de Moïse,* le grand législateur, arrivé au septième ciel (Arâbôt) assiste à un bien curieux spectacle. Un ange, nommé Zagzag'el, est assis au milieu des âmes, qu'il instruit en 70 langues, et toutes ces âmes s'écrient : « C'est la règle donnée par Moïse au Sinaï. » (1) Après quoi, ayant pénétré dans le jardin d'Eden, qui est le lieu où les Justes reçoivent leur récompense, il voit 70 sièges de pierres précieuses : escarboucles, saphirs, perles fines, diamants, et 70 anges auprès de chaque siège. (2) L'auteur glorifie ainsi la connaissance et l'observation de la Loi — le plus élevé est réservé à Abraham — au sein d'Israël.

Cet apocryphe est des premières années de l'ère chrétienne. Nous retrouvons des applications du même nombre symbolique dans un livre du milieu du IIIme siècle. Nous apprenons, par l'*Apocalypse d'Esdras,* que cet homme inspiré dicta, en quelques jours et quelques nuits, c'est-à-dire sans prendre de repos, 204 volumes de révélations divines, et lorsqu'il eut terminé, Dieu lui ordonna de réserver les 70 derniers aux sages de son peuple. (3) Ces 70 traités contenaient

(1) *Ascension de Moïse,* 14, ds MEYER ABRAHAM : *Légendes juives apocryphes de la vie de Moïse,* Paris, 1925, p. 82.
(2) *Ascension de Moïse,* 32, ds *loc. cit.,* 89-90.
(3) IV, *Esdras,* XIV, 46, ds BRUNET : *Dict. des Apocryphes,* I, 638.

évidemment l'enseignement par excellence, celui qui était réservé aux initiés.

Après ces apocryphes bibliques, le *Talmud* et le *Zohar* conservèrent la même révérence traditionnelle pour le décuple septénaire. Commentant le récit de la *Genèse* relatif à la tour de Babel, Rabbi ELÉAZAR soutient que les 70 peuples de la terre, qui parlaient 70 langues, se comprenaient tous. (1) Ce fut propos courant, chez les Talmudistes, de dire que la *Thora* (entendez le *Pentateuque*), est susceptible de 70 interprétations différentes. (2) On a relevé maints passages où les mêmes docteurs mettent en rapport ces 70 interprétations ou ces 70 langues avec les 70 nations issues des fils de Noé, ou les 70 anges chargés de veiller à leurs destinées. (3)

Même persistance dans les spéculations des kabbalistes sur les attributs de Dieu. Pour JOSEPH GIKATILLA, les bénédictions divines ne peuvent se répandre sur Israël et sur les 70 nations non-juives que par l'intermédiaire de la glorieuse Shekinah. (4) D'autres diront que c'est grâce aux 72 degrés de l'échelle de Jacob que, par la contemplation, le véritable mystique s'élève jusqu'au sanctuaire secret de la Divinité. (5) Le Pseudo-SIMON BEN JOCHAÏ proclame, dans le *Zohar*, que son enseignement vient de plus loin que lui. Il espère, au moment de révéler les plus grands secrets de la Kabbale, que l'ombre de Hamnouna viendra l'écouter, suivie d'un cortège de 70 justes. (6)

Durant les longs siècles au cours desquels se déposèrent les sédiments du *Talmud* et du *Zohar*, les rabbins ont fréquemment associé le nombre 70 à l'enseignement et à toutes sortes d'initiations; ainsi fut maintenue et enrichie sa symbolique traditionnelle. Au reste, ces 72 langues, ces 72 interprétations, ces 72 degrés de la contemplation n'expriment-ils pas la même idée que les 72 disciples de l'Evangile, la nécessité ou la réalité d'un divin enseignement ?

(1) *Megilla*, I, 9, ds *Talmud de Jérusalem*, trad. M. Schwab, VI, 211. Un apocryphe judéo-chrétien, la *Sagesse de Sybille*, éd. R. Basset, pp. 67-68, nous parle aussi des 72 langues dans lesquelles l'Evangile sera prêché.

(2) KARPELÈS : *Hist. de la Littér. juive*, p. 18.

(3) STEINSCHNEIDER : *Zeitschr. d. deutsch. Morgent. Gesellsch.*, IV, 153 sq. Cette même tradition se retrouve d'ailleurs chez les Mandéens. Ils déclarent que la voix de Dieu sur le Sinaï se divisa en 70 langues. STAHL : *Les Mandéens*, p. 88. Certains rabbins parlent de 70 justes.

(4) Cf. : son *Schaarè Orah*, auquel nous renvoie PAUL VULLIAUD : *La Kabbale juive*, I, 509, note.

(5) A. KIRCHER : *Œdipus Ægyptiacus*, Romae, 1653, in fol. II, p. 1, p. 273.

(6) Ad. FRANCK : *La Kabbale*, 1892, p. 92.

I. — Les 72 Intelligences de l'Angélologie juive et les Pratiques théurgiques.

A partir de la Dispersion, l'autorité religieuse de la Grande Synagogue, si sévèrement monothéiste, cessa de s'exercer, et durant de longs siècles, en attendant la reconstitution d'une autorité spirituelle équivalente, les vieilles tendances astrolâtriques et idolâtriques reprirent de la vigueur et retrouvèrent de nombreux fidèles. L'angélologie prit un tour exubérant et fortement mythologique, en même temps que se développait toute une théurgie, qui sentait beaucoup plus la magie cérémonielle que la religion. Qu'y a-t-il, en effet, de religieux dans des opérations s'efforçant de soumettre les anges au pouvoir de l'homme, et pour des fins qui, le plus souvent, n'ont rien d'idéaliste ? Ceux qui prétendent opérer des miracles par des combinaisons de nombres et de lettres sont bien plus près des magiciens que des thaumaturges, qui ne savent qu'invoquer la puissance divine.

Au IIme siècle, l'angélologie juive revêtait un caractère passablement réaliste, tout imprégnée qu'elle était encore de ses origines astrolâtriques. CELSE nous en rapporte un curieux témoignage dans son *Discours véritable* : Soixante-dix anges, étant devenus amoureux des femmes d'ici-bas, descendirent du ciel pour s'unir à elles ; mais Jéhovah punit sévèrement cette impudique mésalliance d'esprits qui nous paraissent bien corporellement organisés. Il les enferma dans des cavernes souterraines où, chargés de fers, ils pleurent continuellement, formant ainsi les ruisseaux de larmes brûlantes qui alimentent les sources thermales. ORIGÈNE, qui nous rapporte à son tour ce récit ridicule, le désavoue énergiquement et ne veut pas admettre un instant qu'il se soit trouvé un seul chrétien pour s'imaginer que les anges versent des larmes comme les hommes. (1) Lorsqu'on a lu les élucubrations d'Hénoch, on sait que des mythes du même genre obtinrent un long crédit parmi les judéo-chrétiens des premiers siècles. Au reste, beaucoup plus tard, nous rencontrons, chez les Gaonims (Xme-XIme siècles), une fable tout à fait analogue, au sujet des anges Schemachzaï et Azazel qui, descendus du ciel afin

(1) *Contre Celse*, V, p. 266. Cf. : BEAUSOBRE : *Hist. du Manichéisme*, II, 397.

de convertir les hommes, se laissèrent séduire par des femmes. (1)

Les théosophes ne réussirent jamais à spiritualiser les anges au point de les réduire à n'être que de simples vocables destinés à désigner les divers aspects de la Divinité; mais ils fournirent aux amateurs de théurgie le moyen de multiplier à l'infini les célestes génies. Grâce à l'arithmosophie, ceux-ci ont pu créer non pas une mais plusieurs séries de 72 anges.

On n'eut pas grand peine, tout d'abord, à constater que les quatre lettres qui forment le tétragramme sacré IHVII, c'est-à-dire Jéhovah, ont précisément 72 pour équivalent numérique. Chaque lettre hébraïque correspond à un nombre déterminé et les quatre lettres *aleph, he, vav, iod*, répondent, dans l'alphabet hébreu, aux nombres 1, 5, 6 et 10. Or, il suffit de disposer les lettres du nom sacré en un triangle mystique, d'additionner chacune des lignes de ce triangle et de totaliser les sommes partielles pour obtenir 72 :

$$
\begin{aligned}
I &= 10 \\
H + I &= 15 \\
V + H + I &= 21 \\
II + V + H + I &= \underline{26} \\
& 72
\end{aligned}
$$

A la suite d'ABN EZRA, les partisans de l'anthropomorphisme estiment que ce calcul a une véritable portée et qu'il établit, en quelque manière, lettres et chiffres étant inspirés, que Dieu a 72 attributs et que son trône est entouré de 72 anges. (2)

Pour fortifier le crédit de cette théorie, j'allais dire de ce théorème, les rabbins ont exploré avec soin l'Ecriture Sainte, et découvert que le premier verset d'EZÉCHIEL, qui est le commencement de la *Mercabah* (3) peut se ramener à 72 lettres et que les trois versets de l'*Exode* (XIV, 19-21) qui divinisent la colonne de nuée et de feu, comportent chacun 72 lettres.

C'est alors qu'intervinrent les jongleurs de l'alphabet qui, de ces trois versets, tirèrent 72 mots de 3 lettres ou trilitères, dont l'ensemble forme ce qu'ils appellent le *nom de Dieu de 72 lettres* et que l'on de-

(1) S. KARPPE: *Etudes sur les origines et la nature du Zohar, Paris* 1901, p. 121.
(2) Le *Maaseh Mercabah* (le *Fait du Char*) se réfère à des doctrines cachées, dont l'origine est visiblement astrologique.
(3) S. KARPPE : *Orig. et nature du Zohar*, pp. 198-99.

vrait appeler plus justement le nom de Dieu de 72 mots. (1) On peut d'ailleurs considérer ces 72 mots comme 72 noms différents de la Divinité. (2) Les théurgistes n'en restèrent pas là : ils disposèrent les 72 trilitères en colonnes, afin de faciliter leur lecture et leur ut lisation dans les opérations cérémonielles. (3)

Les ressources de l'arithmosophie étaient loin d'être épuisées après un tel effort : en combinant les 22 lettres de l'alphabet hébreu avec l'une des 24 variantes du sacré tétragramme (4), on obtient 72 mots variés. On peut les disposer de bien des manières. Par séries de 6 mots, on peut les distribuer en douze cases correspondant aux douze signes du zodiaque :

ירהויע הויש הויס אירנ אינר ווהה **תאומים**	חוית הויע הויקהו אניר אנרי יההו **שור**	יאהוי כהוי גהוי ארני ארינ יהוה **טלה**
הויב הויט הוירהו ראני ראינ חוהי **כתולה**	ירהוי יהויב הויש ריאנ רינא היוה **אריה**	הוינ היכ הוינחו רניא רנאי היחו **סרטן**
יגהויצ הויי הויג ניאר נירא וההי **קשת**	הויק הויב הויטהו נריא נראי ויחה **עקרב**	יעהויה הויג הויח נארי נאיר והיה **טאזבים**
הויע הויי הויתהו ינאר ינרא ההוי **רגים**	יקהויש הויק הויז ירנא יראנ היוה **רלי**	הויל הויע הוידהו יארג ואנר הויה **גרי**

(1) M. SCHWAB : *Vocabulaire de l'Angélologie, d'apr. les mss hébreux*, P., 1897, p. 28.
(2) Le PSEUDO-R. AKIBA reconnaît 70 noms explicites de la Divinité. Cf. : *Othiot de R. Akiba*. Cracovie, 1579, f. 10.
(3) M. SCHWAB : *Vocabulaire de l'Angélologie*, pp. 31-32, donne deux dispositions de ce genre.
(4) On les obtient par de simples déplacements de lettres, quatre lettres fournissent, en effet, 24 combinaisons possibles.

Ce tableau, que nous devons au Rabbin ABRAHAM BEN DAVID, possède le précieux pouvoir de rendre favorable l'influence de l'étoile sous laquelle on est né ! (1)

Et ceci nous permet de constater que l'arithmomagie s'accompagne toujours plus ou moins explicitement de magie astrologique — ce qui ne saurait nous surprendre, mais nous fournit un témoignage éclatant de la survie plus ou moins souterraine des vieux courants babyloniens.

II. — Du nombre 72 chez les Kabbalistes chrétiens.

Nous n'avons pas à raconter comment l'étude de la Kabbale conduisit nombre de savants rabbins au christianisme, ni pour quelles raisons elle a conquis les sympathies de tant de savants chrétiens. Au XIII[me] siècle, RAYMOND LULLE (1236-1315) voit, dans la Kabbale, la mythologie du christianisme, sans laquelle ce dernier fût demeuré à jamais impénétrable. Au XV[me], PIC DE LA MIRANDOLE (1463-1494), qui savait vingt-deux langues à dix-huit ans, vit dans la Kabbale la révélation véritable, la seule preuve du caractère divin de la mission du Christ. Enfin, son contemporain, REUCHLIN (1454-1522) créa une Kabbale chrétienne qui, dans son esprit, devait permettre de conquérir au christianisme tous les Juifs instruits. (2)

Le *De Verbo mirifico* (1494) (3) est un merveilleux dialogue sur les noms sacrés employés dans les mystères des pythagoriciens, des chaldéens, des juifs et des chrétiens. La même année, REUCHLIN publiait encore son *De Arte cabalistica*, (4) dans lequel il cherchait à établir un accord complet entre l'enseignement des pythagoriciens et les doctrines de la Kabbale. En 1517, il ose même dédier la troisième édition de cette théosophie christiano-judéo-pythagoricienne au pape Léon X.

En Allemagne d'abord, puis dans toute l'Europe, s'alluma un véritable enthousiasme pour la Kabbale. PAUL RICCI, GIORDANO BRUNO, JACOB BŒHME, PISTORIUS, KNORR DE ROSENROTH virent dans la doc-

(1) M. SCHWAB : *loc. cit.*, p. 20.
(2) S. KARPPE : *loc. cit.*, p. 499.
(3) Spire 1494 ; autres éditions : Tubingue, 1514, Lyon, 1522 et 1552.
(4) Spire, 1494 ; autres éditions : Tubingue, 1514 ; Haguenau, 1517 et 1530 ; Bâle, 1550 et 1587.

trine du *Zohar* une révélation des véritables origines du judaïsme et du christianisme, au grand effroi des orthodoxes juifs et chrétiens.

Un Israélite, nommé HOCHSTRATERS, attaqua Reuchlin avec violence, dans un pamphlet intitulé *Destructio Cabalae* ; mais la réponse de Reuchlin terrassa son adversaire et contribua puissamment à créer de nouveaux adeptes. PIERRE GALATIN (✝ après 1532), dans son *De arcanis catholicae veritatis*, prit hardiment la défense du maître et de ses positions, en insistant peut-être davantage sur l'arithmosophie.

Cet excursus ne nous a pas éloignés autant qu'on le pourrait croire de la marche prodigieuse du décuple septénaire à travers les siècles. Il est d'ailleurs facile de comprendre qu'un mouvement semblable, d'une telle ampleur et d'une telle force, ne pouvait que la favoriser. Je ne pourrai la suivre pas à pas ; mais j'en vais montrer quelques traces édifiantes, soit dans le domaine théosophique, soit dans le domaine théurgique.

Un Vénitien du XVIme siècle, FRANÇOIS GEORGES, dans les trois cantiques de son *Harmonie du Monde*, qui est une sorte de transposition chrétienne de la Kabbale judaïque, se demande ce que signifient les septante et deux disciples élus par le Sauveur Jésus ; puis, après avoir rappelé le rôle éminent des nombres cinq, douze et soixante-douze, il ajoute que le Seigneur composa ainsi une parfaite image du ciel,

« où se trouvent 12 signes, 72 princes et le Quinaire sacré... Or ces 72 Princes sont tellement distribués ès cieux que six d'iceux sont dits présider à chaque signe et aux *septante et deux langues*, desquelles est recueillie cette grande tourbe d'Eleus que nul ne pourrait nombrer. Et bien et bellement est-elle recueillie de 72, lequel nombre est tiré du Senaire parfait et de la douzaine première croissante : à celle fin que cette famille recueillie de toute gent qui est soubs le ciel, soit entendue parfaite et sur-abondante : d'autant que le Sacrement très accompli est plus heureusement trouvé au règne et en la famille de Christ que non pas au Ciel et en la figurative : car à iceluy a été donnée toute puissance au Ciel et en la Terre. » (1)

Après quoi, loin de se tenir pour satisfait, FRANÇOIS GEORGES rappelle les 70 Anciens auxquels fut donné l'esprit de Moïse, en justifiant l'équivalence de 70 et de 72 par un raisonnement qu'il emprunte à RABBI SALOMON.

(1) FR. GEORGES : *L'Harmonie du Monde*, trad. Guy Le Fevre de la Boderie, P., 1579, in-fol., p. 574.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si ce fameux nombre 72, qui éclate au Ciel et se dissimule dans les généalogies de l'Evangile, se retrouve également et dans les 72 disciples qui constituent le corps mystique du Christ et dans les 72 articulations du corps humain, s'étageant ainsi par ondes descendantes du macrocosme au microcosme.

François Georges est un pur théosophe. Henri-Corneille Agrippa de Nettesheim (1486-1535) représente le courant théurgique. *La Philosophie occulte* n'est pas un livre de pure théosophie et Agrippa s'y préoccupe largement des applications de l'arithmomancie et de l'arithmomagie. Après avoir traité des Esprits qui président aux Etoiles, aux Signes, aux Pôles du ciel et aux Eléments, Agrippa consacre tout un chapitre de son troisième livre aux noms sacrés des 72 anges que les docteurs hébreux ont tirés de l'Ecriture Sainte. (1) Il expose la manière de *calculer* ces sortes de noms et enseigne au « benoît lecteur » comment, au moyen de sceaux ou de talismans portant les caractères de ces bons génies, et fabriqués sous l'influence des astres qui leur correspondent, on peut conquérir leurs faveurs, ou les réduire en une sorte de servitude. Sous l'égide des astres et des anges, le décuple septénaire nous a donc conduits en pleine magie astrologique. Agrippa, ce grand homme à l'esprit plein d'audaces et de faiblesses, de flammes et de fumées, fut le véritable père de l'occultisme occidental, d'où sortirent tant de doctrines obscures et de synthèses nuageuses, de larves informes et de monstres grossiers.

Les maîtres de l'orthodoxie catholique ne méconnurent ni les dangers de la théosophie, ni ceux de la théurgie cabalistique, même christianisée ; ils excommunièrent, brûlèrent, frappèrent et, plus rarement, tentèrent de répondre à ces singuliers assaillants, installés dans la citadelle dont ils prétendaient se rendre maîtres.

Parmi les apologistes de la tradition orthodoxe, il faut citer le prodigieux P. Kircher (1602-1680) qui fut certainement la tête la plus encyclopédique que la Société de Jésus ait jamais connue. Dans son *Œdipe chrétien*, il étudie avec soin la Kabbale hébraïque et consacre un long chapitre au nom de Dieu de 72 lettres et aux 72 anges. Il distribue en 9 chœurs (comme le Pseudo-Denys l'Aréopagite) les 72 noms d'anges qu'il emprunte à un kabbaliste chrétien (Gala-

(1) *De la Philosophie occulte*, La Haye, 1727 ; III, 109-10 ; Paris, 1911, II, 105-108. La première édition parut en 1533.

TIN) et énumère, d'après les rabbins, 72 versets, tirés des *Psaumes*, qui contiennent ces mêmes noms angéliques. Certes, il n'est pas sans éprouver une secrète sympathie pour une doctrine qui introduit les mathématiques dans la théosophie ; mais les rabbins n'ont pas su la contenir dans de justes bornes. Ils ont créé une déplorable atmosphère où se sont multipliés les phylactères, les amulettes et les observances, où les superstitions astrologiques appuient la magie des mots et des nombres, où les gens avides de merveilleux se sont enivrés de lettres et de chiffres, dans le vain espoir d'opérer des miracles. (1)

Malgré l'opposition de KIRCHER et d'autres fidèles serviteurs de l'Eglise, la spéculation numérique et l'arithmomagie conservèrent leur attrait. Les amateurs devaient se cacher ; mais les adeptes ne manquèrent jamais. On pourrait en citer plusieurs ; je me contenterai de signaler qu'en 1822, l'un d'entre eux, LENAIN, publia *La Science cabalistique ou l'Art de connaître les bons génies*. (2) Ce curieux ouvrage n'est qu'une adaptation du chapitre de Kircher sur le nombre 72, mais à la glorification des 72 Intelligences qui président aux 72 quinaires du ciel, aux 72 nations et aux 72 langues de la terre. Il est d'ailleurs orienté à des fins théurgiques, comme le fameux traité d'Agrippa, dont il s'inspire sur ce point. A la suite de ce dernier, il précise avec soin sous quelles influences astrales doit se fabriquer chaque type de talismans. (3)

Arrivés au terme de cette course instructive, nous pouvons croire, nous aussi, que nous avons retrouvé l'une des sources de la mythologie chrétienne, celle où Luc et Matthieu puisèrent leurs gé-

(1) A. KIRCHER : *Œdipus Ægyptiacus*, Romae, 1653, T. II, Pars I, pp. 267-81.

(2) En voici le titre intégral : *La Science cabalistique ou l'Art de connaître les bons génies qui influent sur la destinée des hommes ; avec l'explication de leurs talismans et caractères mystérieux et la véritable manière de les composer, suivant la doctrine des anciens mages, Egyptiens, Arabes, Chaldéens, recueillie d'après les auteurs les plus célèbres qui ont écrit sur les Hautes Sciences. Dédiée aux amateurs de la Vérité*, par LENAIN, à Amiens, chez l'Auteur, 1823, in-8° de VIII-153 pp. — Cet ouvrage a été réimprimé à Paris par le libraire kabbaliste Dujol, en 1909.

(3) Se rattachant à la tradition occultiste, on pourrait signaler l'étude du Dr ALLENDY : *Le Symbolisme des Nombres, Essai d'Arithmosophie*, P. 1910. Les notices qu'il consacre aux nombres 70 et 72 (pp. 394-96) sont largement inspirées d'AGRIPPA. Cf. : *De la Philosophie occulte*, P., 1910, I, 278-80.

néalogies, où Luc n'eut pas de peine à découvrir les 72 disciples.

Ce n'est pas là, d'ailleurs, le seul intérêt de notre enquête, car elle nous fournit une bien précieuse démonstration de la façon dont fonctionne l'esprit humain. Soumis aux lois du monde où il baigne, il devine, bien avant les savants modernes, que ces lois doivent s'exprimer par des rythmes, dont les chiffres et les nombres sont nécessairement l'expression. Au départ de l'arithmosophie, il y a la même vue intuitive dont s'inspirera toute la science moderne. D'autre part, l'homme a toujours eu hâte de dominer la matière, de commander à la nature ; mais comme il en ignorait les lois véritables, il crut pouvoir fonder sur des lois imaginaires toute une illusoire thaumaturgie. L'erreur n'était cependant pas si entière qu'elle nous paraît, car elle contenait cette autre intuition qu'un jour viendrait où l'homme pourrait manipuler les énergies secrètes des éléments ou des atomes. C'est pourquoi, d'ailleurs, les savants de tous les temps associèrent toujours la recherche des secrets de nature, à la poursuite des secrets de la théurgie.

Cette puissance divinatoire de l'esprit humain l'a poussé dans mille faux sentiers, mais l'a conduit néanmoins au seuil de la vraie science d'aujourd'hui et de la vraie philosophie de demain.

FIN

APPENDICE

DE LA MÉTHODE DANS L'ÉTUDE DES MYTHES (1)

Chacun accorde que la mythologie est l'étude des mythes, et cela serait parfait si nous avions une définition du mythe qui fût acceptée de tous. Celle que nous nous permettons de proposer est le fruit de longues études comparatives : *Le mythe est un exposé entièrement imaginaire, à forme métaphysique ou historique, que ses traditeurs autorisés proposent ou imposent à la croyance comme ayant un caractère mystique.*

Les spéculations pseudo-rationnelles sur la nature des dieux, sur celle des hommes ou des autres êtres, lorsqu'elles se formulent en dogmes révélés ou en mystères, sont des mythes ; tels le Plérôme et les Eons des gnostiques, le dualisme mazdéen, la transmigration des âmes ou la nature divine de certaines créatures : des pierres, des plantes ou des animaux, voire des éléments ou des astres. Ces sortes de mythes ont d'ailleurs une très grande importance, puisque, de leur acceptation, découle tout un ensemble de devoirs religieux ou d'attitudes rituelles, non seulement vis-à-vis des dieux, mais encore vis-à-vis de tous les autres êtres.

Les récits pseudo-historiques qui servent à renforcer ou à compléter, à commenter ou à expliquer des techniques ou des coutumes ayant un caractère mystique ou rituel sont aussi des mythes et l'on imaginera combien ils sont nombreux si l'on songe que, chez les primitifs, il n'y a pour ainsi dire aucune technique, aucune coutume qui n'ait ou n'ait eu un caractère magique ou religieux. L'origine cé-

(1) Ce texte a paru, en 1912, dans la *Revue des Idées*, pp. 302-311. Je le donne ici avec quelques corrections de la main de P. Saintyves. J'y ai ajouté quelques références bibliographiques. Le lecteur peut aussi se reporter à une étude de la *Revue d'Histoire des Religions* (1923) pp. 151-163, intitulée : *De la méthode en Folklore chrétien*, qui apporte également quelques retouches à l'article : *De la méthode dans l'étude du Folklore biblique* publié en 1922 ds la *Revue d'Anthropologie*. *C. N.-S.*

leste du feu sacré (1), la floraison d'un bâton sec (2), le changement miraculeux de l'eau en vin (3), le déluge biblique sont des mythes : ils ne correspondent à nulle inondation réelle, à nul changement véritable de l'eau en vin, à nul reverdissement de bois mort, à nulle descente céleste. Ce sont des récits mystiques liés à des actes cérémoniels.

Cette définition du mythe semble à la fois suffisamment précise et largement enveloppante ; mais nous avons beau savoir ce que c'est qu'un mythe et quel est l'objet propre de la mythologie, nous ne avons pas encore de quelle façon aborder utilement leur étude.

De l'unité mythique.

La mythologie ne deviendra vraiment une science (4) qu'en procédant à la façon des sciences véritables : par analyse et en commençant, selon la règle de Descartes, par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître, pour monter peu à peu, comme par degrés, jusqu'à la connaissance des plus composés.

On a tenté de déterminer les origines de la légende du Christ en la rapprochant d'autres légendes divines, et en particulier de la légende de Vichnou. Cela n'a rien donné ou presque, et ne pouvait rien donner dans l'état de nos connaissances. Il eût fallu « *résoudre* » cette légende « *en autant de parcelles qu'il se pouvait et qu'il était requis* », et, dans la circonstance, en dix ou douze groupes mythiques ou légendaires, dont chacun eût nécessité une longue et copieuse étude. Je l'ai essayé, pour l'un d'eux, dans *Les Vierges-Mères et les naissances miraculeuses* (5), et j'avais réuni tous les matériaux d'un volume sur les *Voyages au Paradis et les Ascensions célestes*, lorsqu'il me vint un scrupule, scrupule de méthode, bien entendu. N'étaient-ce point là des mythes bien complexes, et n'eussè-je pas dû commencer mes recherches par la solution de problèmes plus simples ? Le mythe de la naissance miraculeuse ou celui de l'ascension céleste peut se résoudre en une série de thèmes ou d'incidents. Ne faudrait-il pas tout d'abord

(1) Cf. : *Le feu qui descend du ciel ou le renouvellement du feu sacré* ds P. Saintyves : *Essais de Folklore biblique. Magie, mythes et miracles dans l'Ancien et le Nouveau Testament*. Paris 1922, pp. 1 à 58.

(2) *La verge fleurie d'Aaron ou le bâton sec qui reverdit*, ds *Essais de Folklore biblique*, pp. 59-137.

(3) *Les origines liturgiques du miracle de l'eau changée en vin*, ds *Essais de Folklore biblique*, pp. 205-229.

(4) Répétons que ce texte date de 1912. *C. N.-S.*

(5) Voir aussi : *le Miracle de l'apparition des eaux dans ses relations avec la liturgie* ds *En marge de la Légende Dorée*. Paris 1930, pp. 327-354.

s'attacher à l'étude de quelques thèmes élémentaires, voire même qui n'appartiennent point à quelque grandes légendes divines, ou, du moins, ne fassent pas partie de sa trame essentielle ? Les associations d'incidents ou de thèmes sont déjà des combinaisons mythiques dont il est difficile de rendre raison. L'étude de l'origine des mythes ne pourra se faire avec fruit qu'en allant du simple au complexe, du thème ou de l'incident aux associations d'incidents ; et enfin, des séquences thématiques aux grands mythes religieux. Il faudra donc nécessairement et logiquement s'attacher tout d'abord à l'étude des thèmes mythiques. Le thème mythique est la véritable unité des genèses mythiques, genèses étranges et qui paraissent infiniment fantaisistes, mais genèses analysables et dont on peut espérer déterminer les lois lorsqu'on connaîtra bien leurs éléments et leur nature.

Importance du thème mythique miraculeux.

Il n'y a guère de thèmes mythologiques qui ne se rencontrent à la fois dans les mythes, dans les légendes et dans les contes. Il arrive d'ailleurs souvent qu'un thème traditionnel que nous ne connaissons plus aujourd'hui que par la légende et par le conte a eu jadis un caractère religieux ou mystique, et qu'il relève, par suite, de la mythologie. Quels sont donc les thèmes dont l'étude semble tout d'abord indiquée pour qui veut travailler efficacement au progrès des études mythologiques ? Il n'est pas douteux que ce sont d'abord les conceptions, les thèses mytho-dogmatiques ayant le caractère irrationnel des mystères ou les récits mytho-historiques à caractère miraculeux. On peut dire que les thèmes traditionnels de la seconde catégorie, les seuls qui nous occupent ici, dès lors qu'ils méritent l'épithète de miracles, relèvent de l'étude des mythes. Prenons, par exemple, le *thème du bâton qui reverdit* (1), que nous rencontrons fréquemment dans les légendes où il sert à illustrer des histoires morales ou édifiantes : à premier examen, on ne saurait dire qu'on le trouve en des récits qui s'imposent à la croyance par leur caractère mystique comme les mythes ; néanmoins, son caractère de miracle nous permet de présumer que le type ou les types primitifs de ce lieu commun traditionnel ont dû être un mythe ou un thème mythique se rattachant à un rite magique ou à une cérémonie religieuse, et revêtant, de ce chef, le même caractère mystique.

(1) *Essais de Folklore biblique*, pp. 59-137.

La besogne urgente, en mythologie, serait donc d'établir un dictionnaire des thèmes miraculeux, où l'on s'efforcerait, non seulement de collectionner les récits de chaque type, mais d'en fixer les variantes et enfin de déterminer la genèse des types et des variantes. (1)

Relations des mythes et des rites.

Malgré les efforts de plusieurs générations de savants, la mythologie en est encore à la période d'organisation. L'école philologique n'a pas tenu ses promesses. Les *Védas* n'ont pas réussi à expliquer *l'Iliade* et n'ont pas révélé le secret de toutes les vieilles croyances de la Grèce. La comparaison des grands systèmes de mythes, même avec l'aide des filiations étymologiques, n'a presque rien appris. L'effort des ADALBERT KUHN, des MAX MULLER, des MICHEL BRÉAL, a surtout servi à nous montrer que la voie où ils s'étaient engagés était étroite et conduisait en des terres presque stériles. Leur labeur ne fut pas vain, mais il fut peu fructueux. Cependant, parmi les tenants de cette école, nous devons signaler deux esprits aventureux qui, malgré les exagérations qui devaient vicier leurs travaux, pressentirent que les mythes étaient en étroites relations avec les rites.

EMILE BURNOUF, l'auteur de la *Science des Religions*, s'est attaché à démontrer que « le centre autour duquel ont rayonné toutes les grandes religions de la terre est la théorie d'Agni, dont le Christ Jésus est la plus complète incarnation. » (2) *Agni*, lequel pourrait bien, dit-il, se retrouver dans notre *Agneau* divin (*Agnus*), représente chez les Aryas le feu du sacrifice et devient le Christ quand il est oint de beurre fondu. Cette équation est loin d'être acceptée par la science ; mais qui ne voit déjà que Burnouf avait pressenti que le sacrifice est à la base de certains grands mythes ? Il s'en est d'ailleurs clairement expliqué en maints passages de son livre, où il nous signale l'importance ou la primauté du rite (3) et nous le présente comme inséparable du dogme.

(1) Tout est à faire en ce domaine. Les seuls recueils existants sont des récits de miracles exclusivement juifs ou chrétiens, rédigés dans un but d'édification ou d'apologétique. Cette entreprise voudrait la collaboration de nombreux folkloristes et mythologues et demandera des années pour être menée à bonne fin. Puissent ces lignes susciter des vocations parmi les érudits et les savants outillés pour ce genre de travaux.

(2) EMILE BURNOUF : *La Science des Religions* 1876, in-12, p. 259.

(3) EMILE BURNOUF : *La Science des Religions*, pp. 17, 23, 152, 167 et *passim*.

Dans *La Science des Religions*, de même que dans son étude sur *le Vase sacré* (1), Burnouf a tenté une étude comparative des religions aryennes au point de vue rituel ; il pensait même avoir prouvé l'unité des rites essentiels du sacrifice dans l'Inde, la Perse, la Grèce et l'Eglise chrétienne. Ces deux ouvrages ne sont malheureusement que des esquisses, pleines d'aperçus séduisants et parfois profonds, mais nullement démonstratifs.

Un autre sanscritiste, le Professeur P. REGNAUD, a élaboré une théorie des religions indo-européennes où la part des rites est encore plus importante. Le centre de la religion dans l'Inde et dans la Grèce fut le sacrifice ; bien plus, l'on peut dire que la religion est sortie du sacrifice. Pour les mythes, on peut admettre qu'ils ont un point de départ naturaliste ; mais ils sont nés principalement de figures de mots presque toutes empruntées aux hymnes liturgiques destinés à accompagner et à expliquer le sacrifice. « Toute la mythologie indo-européenne, écrit-il, a pour source le style imagé dont la description et l'apologie des rites du culte du feu chez les Indo-Européens a été la première occasion et l'unique objet. » Il a développé maintes fois cette idée, spécialement dans trois ouvrages, dont les deux derniers offrent un véritable intérêt : *Le Rig-Véda et les origines de la mythologie européenne* (2), *Les premières formes de la religion et de la tradition dans l'Inde et dans la Grèce* (3), *Comment naissent les mythes.* (4) On peut d'ailleurs en déduire, tout au moins, que la comparaison des cérémonies des divers cultes ne peut manquer de faciliter singulièrement la comparaison de leurs mythes. HÉRODOTE et PLUTARQUE nous avaient déjà fourni une leçon analogue ; mais il faut avouer qu'elle n'avait guère porté de fruits.

Les anthropologistes, en s'efforçant d'expliquer les mythes par les lois de la mentalité de l'homme non-civilisé, donnèrent à la mythologie une impulsion des plus fécondes. Cependant, il faut reconnaître qu'ils n'ont pas su nous donner une définition du mythe quelque peu scientifique. Pour ANDREW LANG, les mythes sont « les légendes relatives à la cosmogonie, aux dieux et aux héros. » (5) Il les divise en trois catégories : mythes de la nature, qui correspondent à la science des sauvages ; mythes relatifs aux dieux, constituant l'histoire sacrée

(1) *Le Vase sacré et ce qu'il contient dans l'Inde, la Perse, la Grèce et l'Eglise chrétienne*, P. 1876, petit in-8.
(2) Paris 1892, gd in-8.
(3) Paris 1894, in-8, surtout ch. IV, pp. 84-106.
(4) Paris 1897, in-12.
(5) A. LANG, *La Mythologie*, trad. Parmentier, P. 1886, in-12, p. 3.

des non-civilisés ; et enfin, mythes héroïques et romanesques formant la poésie et les romans des primitifs. (1) Enfin, brochant sur le tout, les mythes cosmogoniques, plus embarrassants que tous les autres (2), sans doute parce qu'ils correspondent à la fois à la science et à l'histoire sacrée des sauvages.

Il est bien inutile d'insister sur l'insuffisance et la stérilité d'une semblable classification. Elle suppose une définition du mythe des plus lâches et des plus vagues, peu supérieure, en somme, à la notion courante. Les travaux de ROBERTSON SMITH et de J. G. FRAZER, qui méritent une place d'honneur parmi les œuvres de l'école, se sont attaqués surtout à l'étude comparative des rites. La première édition de *The Religion of the Semites* est datée de 1889 et celle du *Golden Bough*, de 1890. Le premier a renouvelé l'étude et la théorie du sacrifice et a, du même coup, suggéré une infinité de rapprochements entre des mythes dont on ne saisissait pas auparavant les rapports. Le second a été conduit, par l'étude des rites agraires, à des comparaisons mythiques dont l'ampleur et la fécondité sont bien loin d'avoir été épuisées.

L'école sociologique adopta tous les principes essentiels de l'école anthropologique ; mais elle y a surajouté un point de vue fondamental : les religions (croyances et rites) sont à peu près exclusivement des phénomènes sociaux et elle soutient que l'explication des phénomènes religieux ne peut se trouver que dans des phénomènes d'ordre social ; les mythes, en particulier, se rattachent aux rites, phénomènes religieux éminemment sociaux, car ils ne se rencontrent guère en dehors d'une société et d'une organisation religieuse. « Le mythe, dit MARCEL MAUSS, est une institution parallèle aux rites ; en général, le rite et le mythe ne peuvent être dissociés qu'abstraitement. L'action magique pure, sans mythe qui en fasse la théorie, est assez rare dans les textes ; mais on pourrait dire tout aussi bien que la divinité naturaliste, pure et simple, sans conséquences rituelles, est, elle aussi, une exception. Le mythe donne son sens au rite, qui lui donne sa réalité » (3). Et encore : « Une question capitale est celle de la relation des rites avec les mythes. On constate très fréquemment qu'à un rite régulièrement pratiqué correspond un mythe ; le mythe

(1) *Mythes, Cultes et Religions*, trad. L. Marillier, P. 1896, in-8, p. 116.
(2) *Mythes, Cultes et Religions*, p. 15.
(3) *Année sociologique* (1899), II, p. 245. Cf. encore (1900), III, p. 271 et (1902), V, pp. 289-90. Voir également A. VAN GENNEP. *Mythes et légendes d'Australie*, P. 1905, in-8, pp. xcv sq.

donne la raison de l'accomplissement du rite en racontant le fait que ce dernier commémore ou simplement imite. On peut se demander d'abord si cette coïncidence est universelle ou seulement très générale et jusqu'à quel point elle l'est. De la réponse à cette question, encore insoluble, dépend en partie la définition du mythe considéré comme phénomène religieux. » (1) En dernier lieu, M. Mauss semble avoir reconnu que le mythe n'est pas toujours à la remorque des rites. (2) Nous en sommes, pour notre part, profondément convaincu, comme on a pu le voir par la définition du mythe que nous avons proposée. Il reste, néanmoins, que l'importance des relations entre les mythes et les rites est considérable et que les seules études vraiment fécondes en mythologie ont été dirigées plus encore vers l'étude des coutumes et des rites que vers l'étude des mythes proprement dits.

Chacun sait que la fixité des rites est supérieure à tout ce que l'on peut lui comparer ; la transmission des traditions saintes, des noms et des images divines comporte des flottements et des accidents beaucoup plus nombreux. La transmission du rite s'opère par une tradition tout autrement vivante, puisqu'elle se renouvelle nécessairement chaque année, chaque semaine, chaque jour ou même plus souvent. On pourrait fournir des preuves répétées de cette vitalité. Je n'en citerai qu'un exemple :

De nos jours encore, autour du Mont Ventoux, c'est l'usage, à la fête de la Saint-Jean, de parcourir les champs en soufflant dans de petites trompes en terre cuite qu'on fabrique dans le pays ; or, au sommet de la montagne, on a découvert de véritables amas de trompes semblables remontant à l'époque antique. (4) On a supposé que ces trompes avaient dû être offertes jadis au Mistral ; (5) en tout cas, il n'est pas douteux qu'elles furent utilisées au même rite magique qui se perpétue encore aujourd'hui et qu'en soufflant ainsi, l'on pensait agir sur ce vent redoutable. La pérennité du rite n'apparaît-elle pas éclatante ?

Cette pérennité s'explique d'ailleurs suffisamment, si l'on veut bien observer que le peuple n'a jamais cessé d'attribuer aux rites une véritable action magique. Le grand crime religieux fut longtemps, et pour beaucoup d'esprits, la violation des rites. « Archias, hiérophante

(1) *Année sociologique* (1903), VI, p. 24. Cf. toute cette note importante, pp. 243-46 et (1907), X, pp. 210-19.
(2) *Année sociologique* (1910), XI, p. 67.
(3) *Rev. Epigr. du Midi*, II, 262.
(4) Ch. Renel : *Les Religions de la Gaule*, P. 1906, in-12, p. 377.

d'Eleusis, fut un jour amené devant le tribunal et convaincu d'impiété. Quel était son crime ? Il avait osé accomplir un sacrifice dans des conditions qui n'étaient pas conformes à la tradition des ancêtres. Pendant la fête des Halôâ, une hétaïre, du nom de Sinopé, ayant amené, devant l'autel dressé dans la cour du sanctuaire d'Eleusis, une victime qu'elle voulait offrir aux Grandes Déesses, Archias avait immolé cette victime, alors que la loi religieuse ne permettait pas de sacrifices ce jour-là et qu'en tous cas, un tel sacrifice eût dû être exécuté non par lui, mais par la prêtresse. Et ce prêtre, qui avait d'illustres ancêtres, qui appartenait à la race sainte des Eumolpides, ni l'intervention de ses parents et de ses amis, ni le souvenir des services rendus par lui à la cité, ni son titre d'hiérophante, rien ne put le sauver. Il avait *péché contre les rites* : il fut châtié. » (1)

Les querelles religieuses qui eurent une répercussion populaire ont presque toujours eu pour point de départ des questions rituelles. Au temps du tsar Alexis, c'est-à-dire au milieu du XVII[me] siècle, le patriarche Nicone résolut de faire la révision de tous les livres sacrés, afin de les purger des erreurs nombreuses qui s'y étaient glissées par la faute des copistes. Le prélat les fit corriger minutieusement d'après les originaux grecs ; il rétablit également, et toujours à l'instar des Grecs, le signe de la croix avec trois doigts réunis ensemble (symbole de la Trinité). Ce fut là une œuvre très laborieuse et très hardie, vu l'ignorance et le fanatisme du clergé réactionnaire. Quelques intransigeants, persuadés que Nicone « changeait la religion de leurs pères » prêchèrent contre le patriarche et le frappèrent d'anathème ; leur éloquence fruste, exaltée, leur attira de nombreux partisans. Les protestataires s'intitulèrent *Vieux-croyants* et vouèrent dès lors aux Niconiens ou Gréco-Russes une haine éternelle. (2)

Ce qu'il y a d'instructif dans cette querelle lamentable, c'est que le dogme proprement dit fut des deux parts laissé hors de cause ; les vieux-croyants s'insurgèrent au nom des rites ; ils tenaient surtout à la reprise de l'*alleluia* dans les litanies et au signe de croix avec deux doigts. C'est surtout « la pincée », le geste fait avec trois doigts, qui est devenu leur grief capital contre les Gréco-Russes.

Tous les mots ayant trait aux dogmes métaphysiques sont de forme savante ; ils expriment des mythes d'ordre spéculatif tandis que ceux

(1) P. DECHARME : La *critique des traditions religieuses chez les Grecs*. Paris 1904, gd in-8, p. 142, d'après PSEUDO-DEMOSTHÈNE, *Contre Néaera*, 116 , pp. 1384-85. J'ai remplacé, dans le texte de P. Decharme, le mot *dieux* par le mot *rites*.

(2) VERA VEND : *Une année de fêtes russes*. P. 1896, in-12, pp. 273-74.

qui appartiennent au culte sont populaires : ils se réfèrent à des techniques.

Il ne suffit pas de constater l'importance et la primauté des rites pour les ignorants et les non-civilisés et la fécondité des travaux consacrés à leur étude ; mais nous devons en tirer un enseignement pratique pour l'étude des mythes.

Lorsque nous voudrons étudier un thème miraculeux, nous devrons donc dès l'abord, aussitôt achevé un récolement sérieux des leçons rassemblées, nous efforcer de déterminer les rites et les cérémonies dont il fut l'exégèse tardive ou le commentaire magique. Et lorsque nous aurons atteint quelque rite simple, élémentaire, tel qu'il se retrouve encore chez nombre de primitifs, nous pourrons présumer que nous avons touché le sol sur lequel notre thème mythique a pris naissance.

Mais la démonstration ne prendra toute sa valeur qu'à deux conditions. Nous devons premièrement indiquer à quelles variations dans le sens ou dans l'emploi du rite correspondent les variantes typiques du récit mythique ; et secondement, nous nous efforcerons d'établir que les survivances rituelles ou légendaires que nous étudions se rattachent, au moins dans certaines leçons, à quelque fête ancienne où le rite primitif avec lequel naquit le mythe était déjà employé.

Importance des dates festales et cérémonielles.

On ne saurait trop insister sur l'importance de ce dernier point. Un même rite peut avoir reçu des utilisations diverses : c'est ainsi que le rite du bouturage (1) a pu être tour à tour un rite de fécondité, un rite de prise de possession et une ordalie ; mais il n'est pas douteux que sa fonction la plus ancienne est celle qui a laissé des traces dans le culte et spécialement dans les cérémonies calendaires.

C'est surtout lorsqu'il s'agit d'un mythe complexe comme le déluge que l'on pourra se rendre compte des ressources que fournissent les dates festales pour l'analyse du mythe et la détermination des rites qui correspondent à tel ou tel incident du mythe. L'utilité de ces dates se fera sentir davantage encore si l'on veut déterminer les parties mythiques d'une grande légende divine comme celle du Buddha ou celle de Jésus. Lorsqu'on aura dénombré les thèmes mythiques à caractère

(1) Cf. P. SAINTYVES : *Essais de Folklore biblique*, pp. 59-137.

miraculeux qui ont été utilisés par la légende, on devra d'abord commencer par étudier les thèmes qui ont donné naissance à des fêtes ou des commémorations, et l'étude des survivances qu'elles présentent ou présentaient jadis mettra presque sûrement sur la voie des rites et des cérémonies originelles avec lesquelles le mythe a pris naissance.

Dans mon étude du thème de la naissance miraculeuse (1), j'ai eu le tort grave de négliger les indications que l'on pouvait tirer des survivances de la fête de Noël et de l'Epiphanie. Elles m'auraient permis, sans aucun doute, de montrer plus nettement les liens qui rattachent les divers thèmes de la naissance miraculeuse du Christ aux anciens thèmes païens parallèles, et j'eusse défini avec plus de précision les rites dont ils dépendaient. On pouvait souligner qu'il s'agissait de rites de renouveau et de fécondité et que, de ce chef, toute une partie de la légende de Jésus semblait avoir été adaptée à d'anciens cultes agraires analogues à ceux qui sont à la base des grandes légendes parallèles.

Je souhaiterais avoir mis hors de cause trois points essentiels : 1° la nécessité d'étudier les mythes en commençant par l'étude des thèmes traditionnels ou des unités mythiques ; 2° l'importance considérable de l'étude des thèmes miraculeux ; 3° la nécessité de rechercher les parallèles rituels de chaque thème mythique, en s'appuyant, autant qu'il est possible, sur les survivances festales.

(1) P. SAINTYVES : *Les Vierges-Mères et les naissances miraculeuses*, P. 1908, in-12.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS CITÉS

Acta Pilati, ch. IX et X.

AGRIPPA : *Les Œuvres magiques* de Henri-Corneille A. par PIERRE D'ABAN, latin et fr. *Avec des Secrets occultes*. A Liège, 1547, in-16. — pp. 41-42.
id. De Occulta Philosophia... Coloniae, Jean Soter, 1533, in fol. XII-362 pp. — *La Philosophie occulte* de H. C. A... divisée en trois livres et trad. du lat. à La Haye chez R. Chr. Alberts, 1727, 2 vol. in-8 de IV-427 ; 317 pp. — Paris, 1911, I, 278-80 ; II, 105-118 ; III, 109-10.

AKIBA (R.) : *Othiot* de R. A. Cracovie, 1579, f. 10.

ALFARIC (Prosper) : *Les Ecritures manichéennes*. Paris, Nourry, 1918-19, 2 vol., gd in-8 de III-154 ; 240 pp. — I, 21, 50, 56-57, 67, 68 ; 96, 97, 99 ; II, 7, 18, 21, 22, 34, 35, 43, 45, 46, 50, 169-195.

ALLARD (P.) : V° *Chrysanthe et Daria* ds *D. A. Ch. L.*, III, 1563.

ALLENDY (Dr R.) : *Le Symbolisme des nombres. Essai d'arithmosophie*. Paris, Chacornac, 1910 (1921, in-8 de XVIII-409 pp., 50 grav.). — pp. 394-96.

AMANN (Emile) : *Apocr. Nouv. Test.* ds L. PIROT : *Supp. D. B.*, I, 467-68, 488-90, 498, 501-502, 510.
id. Le Protévangile de Jacques. Paris, Letouzey, 1910, in-8 de XII-378 pp. — pp. 106.

AMÉLINEAU (E.) : *Notice sur le Papyrus gnostique Bruce*, texte et trad. Tiré des notices et extr. des mss. de la Bibl. Nat. et autres Bibl. T. XXIX, Paris, Impr. Nat., 1891, in-4, pag. 65 à 305. — 99-104, 109-10, 115, 122 ; 126-27 ; 156-60 ; 171-75 ; 195-96 ; 205-07 ; 209-20 ; 230, 254, 258-305.

Anal. Boll., II, 9-10 ; (1897), XVI, 26.

ANQUETIL DU PERRON : *Zend-Avesta, ouvrage de* ZOROASTRE, *Contenant les idées théologiques, physiques ou morales de ce législateur, les cérémonies du culte religieux qu'il a établi, et plusieurs traits importans relatifs à l'anc. hist. des Perses.* Trad. en fr. sur l'original zend, avec des Remarques et acc. de plusieurs traités propres à éclaircir les matières qui en font l'objet. Paris, Tilliard, 1771, 2 vol. in-4 de XXXVIII-DLXII ; CXX ; 432 pp., V pl. en taille douce. — II, 530.

ANTONIN DE FLORENCE (Saint) : *Hist.*, pars I, cap. X-XI.

Apocalypse of Abraham (The). Ed. with a translation from the slavonic text and notes by G. H-Box with the assistance of J. I. Landsman. London, Soc. for promoting Christian knowledge, 1919, p. in-8 de 99 pp. — XXIX, 1-5.

Ascension d'Isaïe, IV, 12, 14 et 18. Voir BASSET (R.) : *Apocr. éthiop.*

Ascension de Moïse, 14, ds MEYER ABRAHAM : *Lég. juives apocr. de la vie de Moïse*. P. 1925. — p. 82.

ATHANASE (Saint) : *Apologie contre les Ariens*, XI.

AUBÉ (B.) : *Les Chrétiens dans l'Empire Romain* (180-249), p. 503.

AUBER (Abbé) : *Hist. et théorie du symbolisme religieux av. et depuis le Christianisme*. Paris, 1884. — III, 477-78 ; 480-509.

AUGUSTIN (S.) : *Contra Adamantinum*, XVII ; *De doctrina christiana*, ch. XV , *Contra Faust.*, V, 8 ; XXX, 4 ; XXXIII, 79 ; *Conf.*, V, 19 ; *Quaest. in Hept.*, I, 152, ds *P. L.*, XXXIV ; *Contra Adv. Leg. et Proph.*, I, 20 ; *De Haer.* cap. 46, 70 ; *Evang. Quaest.* 1, 2 ; *Sermon* LII, 34 ; LXIII, ds *P. L.*, XXXVIII ; *Collect.*, II, 12-13 ; *Contra litt. Petil.*, III, 25.

AULU-GELLE : *Nuits attiques*, III, 10.

AUTPERT : *B. H. L.*, 5695.

Ayzac (Mme Félicie d') : *Symbolique des Pierres précieuses ou Tropologie des gemmes*. Paris, 1846, gd in-8 carré de 19 pp. Extr. *Annales Archéol.* (1846). — pp. 5, 16-18.

Babut (E. Ch.) : *Priscillien et Priscillianisme*. Paris, Champion, 1909, gd in-8 de 316 pp. — p. 261.

Bähr : *Symbolik des Moisaischen cultus*. Heidelberg, 1837, I, 425-33.

Baillet : *Les Vies des SS* composées sur ce qui nous est resté de plus authentique et de plus assuré sur leur histoire... avec l'hist. de leur culte... nouv. éd., à Paris chez Louis Genneau, 1739, 10 vol. in-4 de xii-489-clxvii ; xl-448-408 ; xx-815 ; xviii-932 ; 492-224 ; xviii-334-34-447 ; xxxvi-681 ; xx-754 ; xxxii-304-298-78 pp. I, 2e p., V.

Bardenhewer : *Les Pères de l'Eglise. Leur vie et leurs œuvres*, éd. fr. par P. Godet et C. Verschaffel. Paris, Bloud, 1898-99, 3 vol. in-8 de vii-399 ; 316, 493 pp. — II, 141-42.

Bardesane : *Le Livre de la Loi des contrées*, ds V. Langlois : *Historiens de l'Arménie*. — I, 80, 89-90.

Baring-Gould : *The Lives of the Saints*, new. ed... rev., with Introd. and additionnal *Lives of English Martyrs, Cornish and Welsch SS...* ill. by 400 engrav. London, 16 vol. p. in-8 de xxxviii-480 ; xi-456 ; xii-518 ; x-382 ; xiv-464 ; x-430 ; xii-500 ; x-788 ; xii-404 ; x-732 ; xi-675 ; xii-425 ; xii-411 pp. Voir I, 340 ; III, 213 ; XII, 719-20.

Baring-Gould and Th. Fischer : *Lives of British SS.*, I, 152.

Baronius : *Martyrologium Romanum ad novam Kalendarii rationem et Ecclesiasticae historiae veritatem restitutum...* Venitiis ap. Petr. Dusinellum M. D. LXXXVII, in-4 de iv-xxv-588-lxviii pp. front.

id. *Martyrologium Romanum...* Seconda editio ab ipso auctore emendata et compluribus aucta. Antwerpiae Ex off. Christophori Plantini MDLXXXIX, in-4 de xxxvi-576-lv pp.

id. *Martyrologium Romanum* illustratum ex opere Bollandiano ex notis Em. mi Caesaris Baronii aliisque integrae fidei scriptoribus. S. l. n. d., 2 vol. in-8 de 1112 pp. — *Annales Eccles.*, ad ann. 69, nº 34 ; ann. 44, nº 2 ; 137, 825.

Basile-le-Grand (S.) : *Homélies, Discours et Lettres ch. de S. B.* Trad. par l'Abbé Auger, nouv. éd. rev. et corr. Lyon F. Guyot, 1827, in-8 de xxviii-556 pp. — *De l'Esprit Saint*, 66.

Basset (René) : *Les Apocryphes Ethiopiens*. Paris, Art indépendant et Haute Science, 1893-1909, 10 vol. pet. in-8 ; III, *L'Ascension d'Isaïe* ; X, *La Sagesse de Sibylle*, 24-25 ; 67-68.

Batiffol (Pierre) : *Anc. littératures chrét. I. La Littérat. grecque*. Paris Lecoffre, 1901, in-12 de xv-351 pp. — pp. 42, 47.

id. *Etudes d'Hist. et de Théologie positive*. Paris, Lecoffre, 1902, in-12 de viii-313 pp. — pp. 22-23 ; 35-36.

Baudot (Dom J.) O. S. B. : *Martyrologe romain* publ. p. o. de Grégoire III, rev. par l'autorité d'Urbain VIII et de Clément X, augm. et corr. en 1749 par le pape Benoît XIV. Trad. fr. faite sur l'éd. de 1922 dite *prima post typicam*, éd. approuvée par Benoît XV. Avec 2 introd. et notes. Paris, Tralin, 1925, in-8 de 534 pp. — p. 3.

Baumer (Dom S.) : *Hist. du Bréviaire*. Paris, 1905, II, 270-76 ; 288 ; 394-396 ; 400-401.

Bayet (A.) : *Les Religions de salut et le Christianisme ds l'Empire Romain*, in *Cahiers rationalistes*, juin 1932, 528-31.

Beausobre (M. de) : *Hist. crit. de Manichée et du Manichéisme*. A Amsterdam, chez J. Frédéric Bernard, MDCCXXXIV. 2 vol. in-4 de II, lxxvi. 594 ; xxxiv-806 pp. — I, 91, 199, 255, 324, 371-72 ; II, 397, 500, 504, 577-78.

Bède : *De Sex aetatibus mundi*, cité par P. Bongus : *Numerorum Mysteria*. Lutætiae Parisorum, 1618, in-4, p. 555.

Bedjan : *AA. MM. et SS.* Leipzig, 1890-95, III, 472-73.

Berlière (Dom U.) : *L'ordre monastique de l'origine au XIIe siècle*, p. 19.

BESSE (Dom J. M.): *Les Moines d'Orient antérieurs au Concile de Chalcédoine* (452). Paris, 1900. — pp. 406, 468.
BEUCHAT : *Archéol. amér.*, 298, 315-29.
Bible : *Genèse* : X, 32 ; XVI, 1 sq. ; XXII, 20-24 ; XXV, 1, 16 ; XXXVII, 9-10, 40-43 ; XLVI, 27 ; XLIX, 1-28 ; L, 3. — *Exode* : I, 5 ; XIV, 4, 19 ; XV, 27 ; XIX, 18 ; XXIV, 1 ; XXV, 30 ; XXVIII, 9-10; 15-21 ; XXXIII, 9. — *Lévitique* : XXIV, 5-9 ; *Nombres* : VII, 1-3 ; 84-87 ; XI, 16-17 ; 24-30 ; XVII, 1-11 ; XXIX, 12-32. — *Deutér.* : X, 22 ; XXXII, 1-43. — *Josué* : IV, 1-9 ; 20-24. — *Juges* : 1, 5-7 ; IX, 1-15 ; 18, 24, 56 ; XII, 13-14. — *Samuel* : I, 6-19 ; V, 4 ; VI, 19. — I *Rois* : VI, 18 ; VII, 15-16 ; 24-25 ; XVIII, 31 ; II *Rois* : XXII, 2, 4 ; XXIII, 4-5 ; 13 ; IV *Rois* : X, 1-10. — I *Chron.* : XIX, 29 ; II *Chron.* : XXXIII, 5-6, 19 ; XXXIV, 4. — I *Esdras* II, 2 ; VII, 7 ; II *Esdras*, VII, 7 ; IV *Esdras* : XI, 1-22 ; XII, 8-35 ; XIV, 11, 46. — *Isaïe* : XI, 1 ; XXIII, 15-18. — *Jérémie* XV ; XXIX, 10. — *Baruch* : VI, 65-66 ; *Ezéchiel* : I, 1-28 ; VIII, 8-16 ; XXVIII, 12-14 ; *Daniel* : VII, 9, 13-14 ; VIII, 10 ; IX, 24-27 ; XIV, 9-21 ; 24-27.— *Zacharie* : I, 12. *Matthieu* : I, 1-17 ; II, 1-2 ; 9-12 ; X, 1, 5 ; XI, 1 ; XVI, 54 ; XX, 17 ; XXVI, 14, 20, 47, 53 ; XXVII, 60. — *Marc* : III, 14 ; IV, 10 ; VI, 7, 30 ; IX : 35 ; X, 32 ; XI, 11 ; XIV, 10, 17, 20, 43. — *Luc* : II, 1-20 ; III, 23-38 ; VIII, 42-43 ; X, 1-17. — *Jean* : VI, 12-13 ; XX, 19-29.—*Actes* : I, 13-14 ; 21-26. — *Apoc.*, XXI, 10-14.— *Rom.* : XVI, 5-15 ; *Coloss.* : IV, 7-11 ; *Jacq.* : III, 6.
Bible Folk-Lore, London, 1884, in-8. — pp. 43-56.
BLOCHET (E.) : *Textes religieux pehlvis* in *Rev. d'Hist. des Relig.* (1895) ; XXXI, 248-49.
BONGUS (Petrus) : *Numerorum mysteria*. Lutetiae Parisorum, 1618, in-4, p. 555.
BONNET : *Acta Apost. Apocr.*, II, 301.
BOUCHÉ-LECLERCQ : *L'Astrologie grecque*. Paris, E. Leroux, 1899, gd. in-8 de XX-658 pp. — pp. 52-62.
Boun-Dehesh, II, 4, XXXIV ; XXVIII, 47-48 ; XXX, 30. Voir E. BLOCHET ; et L. C. CASARTELLI : *Philos. relig. du mazdéisme*, p. 51.
BOUSSET : *Goettingische gelehrte Anzeigen*, 1905, p. 434.
Bréviaire des Apôtres (Le) ds *Anal. Boll.*, II, 9-10, d'apr. un ms. du VIIIe s. *Codex Treverensis*, 1245.
BRUNET : *Dictionnaire des Apocryphes*, I, 638 ; II, 212-13, 518, 522, 757-59.
BURNOUF (Emile) : *La Science des Religions*. Paris, 1872, in-12 de IX-461 pp. — pp. 17, 23, 152, 167 et passim.
id. *Le vase sacré et ce qu'il contient ds l'Inde, la Perse, la Grèce et l'Eglise chrét.* Paris, 1896, petit in-8 de VI-190 pp.

CADIOU (R.) : *Origène et les Reconnaissances clémentines*, ds *Rech. de Sc. Relig.* (1930), XX, 508-09 et 526-28.
CAPELLA MARTIANUS : *De Nuptiis Philologiae*.
CARCOPINO (Jérôme) : *Attideia* II. *Galles et Archigalles*, ds *Mélanges d'Archéol. et d'Hist.* (1923), XL, pp. 237-324.
CASARTELLI (L.-C.) : *La Philos. relig. du Mazdéisme sous les Sassanides*, 51, 90.
Catapatha Brahamana, II, 1, 2, 4.
CHAIGNET (A. Ed.) : *Pythagore et la philos. pythagoricienne*... P. 1873, 2 vol. in-8 de XXVIII-354 ; 392 pp., ch. IV ; I, 97-154 et surtout 102.
CHAMARD (Dom François) : *Les Eglises du monde romain, notamment celles des Gaules, pend. les trois premiers siècles*. Paris, V. Palmé, 1877 in-8 de IV-439 pp. — p. 376.
Chanson de Roland (La), XVIII, 262 ; LXX, 877, éd. Bédier, 22-23 *et passim* ; 68-69.
CHARDIN : *Voyages*, III, pl. 58-59.
CHARENCEY (H. de) : *De quelques idées symboliques se rattachant aux noms*

des douze fils de Jacob, ds *Act. Soc. Philol.* (1873), III, 191-292. — pp. 4, 8, 21-22, 71.

CHARLANT (P. V.) : *Madame Saincte Anne et son culte au M. A.* — I, 130-149.

CHARLES : *Apoc. Moses*, ds *Apoc. and Pseud.*, II, 142.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE : *Stromates*, III, 13 ; V, 6 ; VI, 6, 18 ; VII, 15.

id. Protreptique ou Discours aux Gentils, in fine.

CLÉMENT DE ROME : *Epître aux Corinthiens*, homélie du IIe s., texte fr. tr. fr. introd. et index par Hippolyte Hemmer. Paris, Picard, 1907, in-12 de LXXIV-205 pp. — II, *Homél.*, XIV, 103, trad. Hemmer, 157-59. — *Recognitions*, I, 40.

Cod. Grég., éd. Gust. Haenel. Leipzig, 1842, 4, I, XIV ; tit. IV, n. 4-7.

Cod. Justin., I, 5, 11, 16.

Cod. Theod., XV, 5, 3 ; XVI, 5, 7, 9, 11-12, 18, 38, 40.

Cod. Treverensis, 1245.

CORNEWALL LEWIS (C.) : *Astronomy of the Ancients*, 312.

COTELIER (J. B.) : *Patres aevi apostolici*. P. 1672, I, 602.

COURET (Alphonse) : *La Palestine sous les Empereurs grecs*. Grenoble, F. Allier, 1869, in-8 de 276-XXVI pp. — p. 198 ; *Vie de S. Sabas*, 83-88.

CUMONT (Franz) : *Textes et monum. figurés relatifs aux mystères de Mithra...* Bruxelles, Lamertin, 1899-1896, 2 vol. in-4 de XXVIII-377 p., 14 fig. une carte ; VIII-554 pp., 493 fig., IX pl. — I, 110-11, 348.

id. La Théologie solaire du paganisme romain. Ex. *Mém. Acad. I. B.-L.* (1909), XII. — pp. 18, 23 ; n° 3 ; 30.

id. V° *Zodiaque*, ds DAREMBERG ET SAGLIO, V, 1047, 1051 et fig. 7590 ; 1060 et notes 10 et 12.

CYPRIEN (Saint) : *Hist. et Œuvres compl.* Trad. fr. avec texte lat., par l'Abbé Thibaut, Tours, Cattier, 1869, 3 vol. in-8 de XVI-499 ; 390 ; 518 pp. — *Epist.*, LXXIII et LXIV ; *Opinions*, 21, 24, 52.

CYRILLE (Saint) : *Œuvres compl. de S. C. patriarche de Jérusalem*, trad. du gr. sur l'éd. du P. Touttée, de 1727, avec des notes histor. et crit. par Ant. Faivre. Lyon, Pélaugaud, 1844, 2 vol. in-8 de LXXX-443 ; 514 pp. — *Catéch.*, VI, 29, 36, XII, 19 ; XVIII, 26.

id. Epist., 58, 64, 69-71, ds *P. G.*, LXXVII, 322 ; 328-30 ; 338-44.

DARMESTETER (J.) : *Le Zend-Avesta*, Paris, 1892. — II, note 13 ; LXVI et 41 ; III, LVI et 41, LVII-LX ;

DECHARME (P.) : *La critique des tradit. relig. chez les Grecs*. P. 1904, gd in-8 — p. 142.

DELAFOSSE : *Lettres d'Ignace d'Antioche*. P. 1927, 69-92.

DELAUNAY (Ferdinand) : *Moines et Sibylles dans l'antiquité judéo-grecque*. Paris, Didier, 1874, in-12 de XX-403 pp. — pp. 25-27, 117.

DELEHAYE (Hippolyte), Bollandiste : *Les origines du culte des martyrs*. Bruxelles, Soc. des Boll., 1912, in-8 de VIII-503 pp. — p. 378.

DÉMOSTHÈNE (Pseudo-) : *Contre Neaera*, 116.

DENYS L'ARÉOPAGITE (Saint) : *Œuvres*, trad. du gr. en fr. avec Prolégomènes... par l'abbé J. Dulac. Paris, Martin-Beaupré, 1865, in-8 de 672 pp. — pp. 474-75.

DEREMBOURG, ds *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, I, 10 ; 93-94.

DIODORE DE SICILE : *Bibliothèque historique*, trad. nouv... F. Hœfer. Paris, Charpentier, 1846, 4 vol. in-12 de XXVI-350 ; 473 ; 369 ; 499 pp. — I, 54 ; II, 30-31.

DOUHAIRE (Abbé) cité par BRUNET : *D. A.*, I, 29-30.

DRACH (Chevalier P. L. B.) : *De l'Harmonie entre l'Eglise et la Synagogue, ou perpétuité et catholicité de la relig. chrét.* Paris, Mellier, 1844, 2 vol. in-8 de XXXII-576 ; XXXVI-496 pp. — Voir I, 199, 374-77.

DUCHESNE (L.) : *Les anc. recueils de légendes apostoliques*, in *C.-R. du IIIe Congrès scientifique international des Catholiques* (section des sc. relig.), 1895, pp. 73-79.

id. Fastes épiscopaux de l'anc. Gaule. Paris, Thorin, 1894-1915, 3 vol. gd in-8 de VIII-356 ; 485-270 pp. II, 261.

DUFOURCQ (Albert) : *Etude sur les Gesta Martyrum Romains.* Paris, Fontemoingt, 1900-1910, 4 vol. in-8 de VIII-441 ; XI-302 ; II-329 ; XII-409 pp. VI grav. — pp. 136-39, 157, 278, 298, 300, 312-36, 351-55, 365-67, 371.

DUPUIS : *Origine de tous les cultes,* éd. Auguis, 1822, I, 96 et 124, 26 ; V, 97, 100, 125-26.

DURAND (A.) : *Le Crucifix.* Paris V. Palmé, 1880, in-16 de XXXII-255 pp. Voir p. 89.

id. L'Ecrin de la Sainte Vierge. Lille, 1885, I, 253.

DURKHEIM et MAUSS : *Les Classifications primitives,* ds *Année sociologique,* VII, 35, 40, 43.

EPIPHANE (Saint) : *Adv. Haer.,* 64, ds *P. G.,* XLI, 3-4, 1075 ; XLII, 1 ; *De Mensur. et Ponderib.,* 2 sq.

EUSÈBE : *Histoire ecclésiastique.* Ed. Emile Grapin. Paris, Picard, 1905-1913, 3 vol. in-12 de VIII-524 ; 561 ; LXXXVI-541 pp. — I, 1-5, 12-13 ; II, XVII, 16, 17, 24 ; III, 21, 25 ; XXVIII, 28, 2-4 ; IV-II, 1, 14, 3-8 ; XI, 9 ; VII, XXV, 2-5 ; 31.

id. La Préparation évangélique, trad. du gr. d'Eusèbe Pamphile, év. de Césarée en Palestine, ds le IV[e] s. de l'ère chrét.... par M. Séguier de Saint-Brisson. Paris, Gaume, 1846, 2 vol. in-8 de IV-608 ; 728 pp. — VI, XI ; IX, 19, 28, 29, 34 ; X, 10-11 ; XII, 47 ; XIII, 12.

id. Hist. de la Vie de l'Empereur Constantin, trad. Cousin. Paris, 1686 chez Damien Foucaud, in-16 de 298-XIV pp. — III, 38, 54-56 ; IV, 60.

Evangile arabe de l'Enfance, ch. VII, VIII, XXII, éd. P. Peeters : *Ev. apocr.,* pp. 9-10, II, 27.

Evangile de Nicodème, ch. XVII, XXVIII.

EVODE D'UZALA : *De Fide Contra Manicheos,* 5, ds *P. L.,* XLII, 1150.

FABRICIUS : *Codex pseudepigraph Veteris Testamenti,* éd. altera, I, 294, 297, 390, 785, 1050.

id. Apocr., II, 394.

FAIVRE (A.) : *Œuvres compl. de S. Cyrille.* Lyon, 1844, I, 53-55.

FAUSTUS DE BYZANCE : *Bibl. Hist.,* IV, 54 ds V. LANGLOIS : *Coll. Hist. Arm.,* I, 269-70.

FERRIÈRE (Emile) : *Les Mythes de la Bible.* Paris, Alcan 1893 in-12 de 324 pp. — pp. 85-86.

Fihrist, éd. Flügel-Kessler, 391.

FLAVIUS JOSÈPHE : *Antiq.,* XII, III, 3 ; VIII, 3 ; XIII, 5-9 ; XIV, 1.

id. De la Guerre des Juifs, II, 12.

FRANCK (Adolphe) : *La Kabbale ou la Philosophie religieuse des Hébreux.* 3[e] éd. Paris, Hachette, 1892, in-8 de VI-314 pp. — pp. 46, 92.

id. Etudes orientales. Paris, Michel Lévy, 1861, in-8 de XII-477 pp. — p. 472.

FRANCO (M.) : *Les Sciences mystiques chez les Juifs d'Orient.* P. 1900, pp. 50-51.

FRAZER (J. G.) : *The Golden Bough.* A study in Comparative Religion. London, 1890, in-8 de XIII-409 pp. (1[re] éd.).

GAUME (Mgr) : *Biographies Evangéliques.* Paris, Gaume, 1881-1893, 2 vol. in-8 de 624-532 pp. — I, 214, 532.

GÉLASE : *Hist. eccl.,* II, 7.

GEORGES (Fr.) : *L'Harmonie du monde,* trad. Guy Le Fèvre de la Boderie. Paris, 1579, in fol. — p. 574.

GOBINEAU (Comte de) : *Les Relig. et les Philosophies dans l'Asie centrale,* 2[e] éd. Paris, Didier, 1866, in-12 de IV-544 pp. — 47-48.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE : *Epist.* 77, in *P. G.,* XXXVII, 142.

HADDON : *The West tribes of Torres Straits*, J. A. J., XIX, 303-305.
HALÉVY (J.) : *Recherches bibliques*. Paris, E. Leroux, 1895-1914, 5 vol. in-8 de 60-496 ; 71-558 ; 877 ; v-527 ; II, 851 pp. — Voir III, 856, 860-61.
HARNACK : *Chronologie*, 532 ; Huberl., 120.
HEBBELYNCK : *Le Mystère des Lettres grecques*. Louvain, 1902, 74, 82-83.
HEFELE (CH. J.) ET DOM HENRI LECLERCQ : *Hist. des Conciles*, nouv. trad. fr. faite sur la 2e éd. all. ... Paris, Letouzey, 1914-1930, 17 vol. de XVI-1239 ; IV-1400 ; VIII-1276 ; 1458 ; 1778 ; VI-1562 ; 1371 ; 1260 ; 527 pp. — III, 177-178.
HEINTZE : *Der Klemens roman und seine grieschische Quellen*, 1914, p. 113.
HERMÈS TRISMÉGISTE : *H. T. Trad. compl. préc. d'une ét. sur l'orig. des livres hermétiques* par Louis Ménard, 2e éd. Paris, Didier, 1867, in-12 de CXI-302 pp. — *Asclépios*, 9, trad. Mén., 147.
HÉRODOTE : *Hist.* Trad. de Larcher, rev. et corr. par Emile Pessonneaux. Paris, Charpentier, s. d. in-12 de 688 pp. — II, 4, 109, 148.
HIPPOLYTE : *Philosophumena*, VIII, 16 ; X, 2, trad. Siouville. P. 1928, II, 167 et 218.
History of the Patriarch of the coptic Church of Alexandria. P. 1904, I, 44-46, 51 ; Part. I, cap. I et II ds *Patrologia Orientalis*, I, 134-48.
HOLWECK : *A biographical Dictonary of the SS. With a general introd. on Hagiology*, London, Herder, 1928, in-8 de XL-1053 pp. Voir pp. 66, 170, 226, 382, 468, 993.
HORAPOLLE : *Hiéroglyphes dits d'H.* Ouvr. trad. du gr. par M. Requier. Amsterdam, 1779, in-18 étr. de VIII-328 pp. — *Hiérogl.*, 3, 51, cap. 14, trad. Requier, 42-46.
HOUTIN (Albert) : *La controverse de l'apostolicité des Eglises de France au* XIXe *s.* 3e éd. rev. et augm. Paris, A. Picard, 1903, in-12 de 316 pp. — 111-12.
HOVELAQUE : *L'Avesta*, 115.
HYDE : *Historia religionis veterum Persarum*. Oxford, 1700, 298.

IGNACE D'ANTIOCHE : DELAFOSSE : Lettres d'I. d'A. Paris, 1927, 69-92.
INNOCENT Ier ds *P. L.*, XX, 502.
IRÉNÉE (Saint) : *Contra Haer.*, I, 17-18 ; II, 12, 20-21 ; III, 3, 13, 18.

JAMES (M. R.) : *The Apocryphal New Test.* Oxford, 1924, 13, 567-68.
JEAN CHRYSOSTOME (Saint) : *De la componction du cœur*, I, 6.
JENSEN : *Kosmologie der Babylonien* (1890), 319.
JÉRÔME (Saint) : *Lettres*, trad. Grégoire et Collombet. Lyon et Paris, Périsse, 1837-39. 5 vol. in-8 de XC-384 ; 554 ; 536 ; 512 ; 612 pp. — *Epist.* XLIX, 2 ; L, 1 ; 127 *ad Marcellam*.
id. Dial. adv. Pelag., prol. ; *Comm. in Jérém.*, liv. IV, prol.
JOSÈPHE : *Ant. jud.*, III, 8 ; *Contre Appion*, I, 19-20.
JUSTIN : *Dialogue avec Tryphon*, trad. Georges Archambault. Paris, Picard, 1909, 2 vol. in-12 de XCIX-363 ; 397 pp. — XXXV, 6.

KARPELÈS : *Hist. de la littér. juive*, 18.
KARPPE (S.) : *Etude sur les orig. et la nature du Zohar. Précédée d'une ét. sur l'hist. de la Kabbale*. Paris, Alcan, 1901, in-8 de X-604 pp. — 77, 90-91, 93-168, 198-99, 281-90, 499.
KIRCHER (Athanase) S. J. : *Œdipus Ægyptiacus*, Romae 1654, 4 vol. in-4 de C-424-XL ; II-440, XXVIII ; 546-XXVI ; II-590-XXXV pp. — II, Pars. I, 267-81.

LABOURT (J.) : *Le Christianisme dans l'Empire perse sous la dynastie sassanide*. Paris, V. Lecoffre, 1904, in-12 de XX-372 pp. — 71 ; 310 et note 4 ; 314.

LAFONT (G. de) : *Le Mazdéisme, l'Avesta.* Paris, 1897, pp. 157-59.
LAJARD (Félix) : *Rech. sur le culte public et les mystères de Mithra en Orient et en Occident.* Ouvr. posthume. Paris, Impr. Impériale, 1867, in-4 de VIII-692 pp. — 61-64.
LANG (ANDREW) : *La Mythologie.* Trad. de l'angl. par Léon Parmentier. Paris, Dupret, 1886, in-12 de XLI-234 pp. Voir p. 3.
id. Mythes, Cultes et Religions. Trad. Léon Marillier. Paris, 1896, in-8 de XXVIII-683 pp. Voir p. 116.
LARCHER (M.) : *Mém. sur le Phœnix ou Rech. sur les périodes astronomiques et chronol. des Ægyptiens,* ds *Mém. Acad. I. B.-L.* (hist. litt.), lus en 1805, I, pp. 157-298. — pp. 278-98.
LE BLANT (Edmond) : *Etude sur les sarcophages chrét. ant. de la ville d'Arles.* Coll. de docum. inéd. sur l'Hist. de Fr. Paris, 1878. Impr. Nat., in fol. IV-XL-84 pp. — p. XIV.
id. Sarcophages de la Gaule, 1880, pl. L, p. 142.
LECLERCQ (Dom) : *L'Afrique chrét.*, I, 20.
id. Dict. Arch. Chr. Lit., II, 3060-61, 3063-68, 3084-86 ; VIII, 2315.
LEJAY (Paul) : *C.-R.* de F. BOLL : *Sphaera,* ds *Rev. crit.*, fév. 1907, p. 88,
id. L'Evangile de Pierre, ds *Rev. Etudes grecques.* Paris, Leroux (1893), pp. 59-84. Voir 81-82.
LENAIN : *La Science cabalistique ou l'art de connaître les bons génies qui influent sur la destinée des hommes... dédiée aux amateurs de la vérité.* Amiens, l'Auteur, 1823, in-8 de VIII-153 pp. Réimpr. par Dujol en 1909.
LENORMANT (François) : *Essai de commentaire des fragments cosmogoniques de Bérose d'apr. les textes cunéiformes et les monum. de l'art asiatique.* Paris Maisonneuve, 1871, in-8 de 576 pp. — 230-34.
id. Les orig. de l'histoire d'apr. la Bible et les tradit. des peuples orient., 2[e] éd. Paris, Maisonneuve, 1880-86, 3 vol. in-12 de XXII-630 ; 561-394 pp. Voir I, 181, note, 214-26, 236-38, 416-18, 448-501.
LESÊTRE : V° *Captivité,* ds VIGOUROUX : *Dict. de la Bible,* II, 237-38. V° *nombres,* IV, 1684.
LÉVY-BRUHL : *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures.* Paris Alcan, 1909, in-8 de 461 pp (*Trav. Année sociologique*). — 209, 221-23, 232.
Liber Pontificalis, éd. L. DUCHESNE, I, 270-71.
LIPSIUS (Richard Albertus) : *Die Apokryphen Apostelgeschichten und Apostellegende.* Ein beitrag zur Altchristlichen Literaturgeschichte. C. A. Schwetschke. 1883, 4 vol. in-8 de IV-633 ; 472 ; 431, VII-264 pp. — I, 117-21, 544.
Livre arménien de l'Enfance (Le), XI, 12.
Livre d'Hénoch (Le) ; LXXV, 4-7 ; LXXVI, 1-4 ; LXXXII, 10-20, LXXXIX, 59 ; éd. Martin, 175, 176, 189-92.
Livre des mystères du Ciel et de la Terre (Le), éd. et trad. S. Grébaut, ds *Patrol. Orient,* I, 14-15, V, 395 ; VI, 443.
LOISY (Alfred) : *Le Quatrième Evangile.* Paris, Picard, 1903, gd in-8 de 960 pp. — Voir ch. XIV et XVII (2[e] éd. refondue. Paris, Nourry, 1921, in-8 de 602 pp.).
id. Les Evangiles synoptiques. Ceffonds, l'Auteur, 1907. 2 vol. gd in-8 de 1014-818 pp. — I, 208-209 ; 320-24 ; 325 et note 2 ; 508 ; 529.
id. L'Epitre aux Galates. Paris, Nourry, 1916, in-12 de 204 pp. — pp. 117-30.
id. L'Evangile selon Luc. Paris, Nourry, 1924, in-8 de 600 pp. — pp. 145-47.
LUCIUS : *Der Essenismus in seinem verhaeltniss zum Judenthum.* Strassburg, 1881.

MAÏMONIDE : *Moreh Nebouchim,* 1[re] part., ch. LXI-LXII.
MAISTRE (Abbé) : *Hist. complète de S. Pierre... de ses prédications, de ses*

miracles, de ses courses apostoliques... précédée de l'Hist. des Douze Apôtres. Paris, V. Palmé 1870, in-8 de 534 pp. — pp. 27, 31-33 ; 50-51 ; 53-54, note ; 63-68.
MALLONIUS (D.) : *Comment. sur le Traité d'Alph. Paleoti, des Stigmates de J.-C. sur le Saint Suaire*. Venise, 1606, cité par A. DURAND : *Le Crucifix*, P. 1880, in-16, p. 89.
MALMESBURY (Guillaume de) : *De Antiquitatibus Glastoniensis Eccles.*
MANGENOT (E.) ds VIGOUROUX : *Dict. Bible*, II, 66.
MANILIUS : *Astron.*, II, 437.
MANSI : *Coll. Concil.*, VIII, 701-704 ; XIV, 466.
MARCELLUS (Ps.), 113 ; *B. H. L.*, 6657.
MARTIN (François), etc. : *Le Livre d'Hénoch*, trad. s. le texte éthiopien. P. Letouzey, 1906, in-8 de CLII-319 pp. — 217-18, CI-CIV.
MASPÉRO : *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique. Les Origines : Egypte et Chaldée*. Paris, Hachette, 1895, in-4 de 804 pp. nb. ill. — 298, note, 774-77.
MASSEBIEAU (L.) : *Le Traité de la Vie contemplative et la question des Thérapeutes*. Paris Leroux, 1888, gd in-8 de IV-65 pp. Ex. *Rev.. Hist. Relig.*
MAURY (L. F. A.) : *La Magie et l'Astrologie, dans l'Antiquité et au M. A.* ou *Etude sur les superstitions païennes qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours*. Paris, 1860, in-12 de IV-450 pp. — 104, note 2, 195.
id. Croy. et lég. de l'antiquité, 1863, pp. 301-04, 309 sq.
MAUSS (MARCEL) : ds *Année sociologique* (1899), II, 245 ; (1900), III, 271 ; (1903), VI, 24, 243-46 ; (1907), X, 210-19 ; (1908), V, 289-90 ; (1910), XI, 67.
MÉNARD (L.) : *Hermès Trismégiste*, IV, 6, pp. 243-45, 97-100.
MEYER ABRAHAM : *Lég. juives apocr. de la Vie de Moïse*. 82, 89-90.
MICHEL CHARLES : *Protévangile de Jacques. Pseudo-Matthieu, Evangile de Thomas*. Paris, A. Picard, 1911, in-12 de 182 pp.
MICHEL CH. ET P. PEETERS : *Evangiles apocr.*, I, VII, VIII, 192.
Minokherd, VIII, 18-21 ; XII, 5.
MISSET (Abbé E.) : *Les noces de Pélagie ou les évolutions d'une légende*. Paris, Champion, 1905, gd in-8 de 19 pp. — pp. 7-8.
MOHAMMED BEN ISHÂG-IN NEDIM : *Fihrist-El-Vlun*.
MOMBRITIUS (BONINUS) : *Sanctuarium seu Vitae Sanctorum*. Novam hanc ed. curaverunt duo Monachi Solesmenses. Parisiis ap. Al. Fontemoingt MCMX. 2 vol. gd in-8 de XXXII-687, 835 pp. — I, 37-40, 55-61, 104-107, 140-44 ; II, 257-66, 367-74, 385, 543-49, 606-14.
Monasticon Anglicanum, ed. Dodsworth and Dugdale. London, 1655, pp. 5-6.
MONCEAUX (Paul) : *Le Manichéen Faustus de Milev. Restitution de ses Capitula*. Paris, Impr. Nat., 1924, in-4 de IV-111 pp. Extr. *Mém. Acad. I. B.-L.* (1924), XLIII, pp. 24-25.
MOSCHUS : *Le Pré spirituel*, ch. IV.

NICÉPHORE : *L'Hist. ecclés.* de N. *autheur gr., trad. du nouveau de lat. en fr. laquelle contient, en dix-huit livres, les principales affaires chrestiennes des le tems auquel N.-S. J.-C. s'apparut ayant prins chair humaine jusques à six cens vingt cinq ans ensuyvans...* A Paris chez Pierre Sevestre, 2 vol. in-18 de XXVIII ff. n. c. - 1003 pp. - LXXXXVIII pp. n. c., II, 3.
NICOLAS (Michel) : *Des doctrines relig. des Juifs pend. les deux siècles antér. à l'ère chrét.* Paris, Michel Lévy, 1860, in-8 de VIII-464 pp. — pp. 143-77 et 216-39.
id. Des orig. du gnosticisme, ds *Nouv. Rev. de Théol. de Strasbourg*, 1860-61.
id. Etudes sur les Evangiles apocr. Paris, M. Lévy, 1866, in-8 de XXIV-438 pp. — p. 96, 310-11, 218-19, 222, 251, 302-03, 329-30, 355-61.
id. Le Symbole des Apôtres. Essai histor. Paris, M. Lévy, 1867, in-8 de XXIV-403 pp. — pp. 39-44.

NOMMÈS (P.) : *Mélanges de symbolique et de linguistique*. Alençon, 1898, in-8 de 41 pp. — p. 17.
OBRY (J. B. F.) : *Du berceau de l'espèce humaine*, p. 7 et note 2.
ORIGÈNE : *Traité contre Celse*. Ed. Migne, in-4, 1843, ds *Démonstr. Evang.* col. 5-470, voir III, 12-13, 51, 58.
OROSIUS : *Common.*, 2 ds *P. L.*, XLIII, 667.
Othiot de R. Akiba. Cracovie, 1579, f. 10.

PACIEN DE BARCELONE : *Ad Sempronianum Novatianum*, 1, 2, ds *P. L.* XIII, 1053.
PALLADIUS : *Hist. Lausiaque* (Vies d'ascètes et de PP. du désert), texte gr. trad. et introd. par A. Lucot. Paris, Picard, 1912, in-12 de LIX-426 pp. — XXII, 6 et 8 ; XXXII, 6.
Paralipomènes, II, 3-55 ; IV, 1-23 ; VII, 6-12 ; VIII, 1-28, XXXVI, 21.
PARIS (Gaston) : *Hist. poétique de Charlemagne*, 2e éd. Paris, H. Champion, 1905, gd in-8 de XX-554 pp. Voir appendice XVI, 507.
PASCAL (Abbé J. B. E.) : *Orig. et raison de la liturgie cathol. en forme de Dict. ou notions histor. et descript. sur les rites et le cérémonial de l'Office divin*... Paris, Migne, 1844, in-4 de 1304 col. — col. 243.
*Pasteur d'*HERMAS : *Simil.*, IX, 1, 2, 9 et XV, 1-3. Ed. A. Lelong, 223-29 ; 247-49, 265-67.
PÉCAUT (F.) : *Les Esséniens*, ds *Nouv. Rev. de Théol.* (1858), pp. 207-208.
PEETERS (P.) : *Bull. publications hagiogr.*, ds *Anal. Boll.* (1906), XXV, 196-98.
PEISER : *Eine babylonische Landkarte*, ds *Zeitschrift fur Assyriologie*, IV, 369.
PHILASTRE, cap. 60.
PHILON : *Les Œuvres de Philon juif, autheur très éloquent et philosophe très grave, contenant l'exposition literale et morale des livres sacrez de Moyse* ... transl. en fr. sur l'original gr... par Federic Morel. A Paris chez Jacques Bessin, M.DC.XIX, 2 vol. in-18 de XXVIII-1131-LXXIV ; 815-XLII pp. *De Vita Mosis*, II, 57, éd. Mangey, II, 138-41. — *De la monarchie*, I, 375 et 682 ; *Des animaux propres aux sacrifices*, I, 711-12 ; *Des dix Commandements*, II, 553-55 ; *Que tout homme de bien est libre*, § XIII.
Philosophumena, trad. Siouville, I, 102-105 ; VI, 28, 30-31, 54, 56.
PHOTIUS : *Bibl.*, 114, 244. Ed. de Genève, 1611, p. 2045.
PIERRET : V° *Dodécharchie*, ds *Dict. d'Archéol. égypt.*, P. 1875, p. 189.
PIERRE DES NOËLS : *Catalogus Sanctorum*... Impr. Lugduni per Jacobum Saccon, M.D.XIV in-4 de III-CCXLI ff. — I, 8, 79 II, 7 ; III, 228 ; IV, 107, 108, 134 ; VI, 13, 22, 43, 133 ; VII, 103 ; VIII, 100 ; IX, 115.
PIGANIOL : *L'Empereur Constantin*. Paris, 1932. — 23-24, 77, 83, 85, 101, 116, 124, 129, 141, 148, 153, 162, 196, 220, 224.
PIROT (Louis) : *Supplément au Dictionnaire de la Bible*... Paris, Letouzey, 1928-1934, 2 vol. in-4 de IV pp., 1304 col., IV pp., 1342 col.
Pistis Sophia. Litterally transl. from the coptic by George Horner with an Introd. by F. Legge. London. *Soc. for promot. Christian knowledge*, 1924, gd in-8 de XLVIII-205 pp.
id. trad. Amelineau, 7, 8, 47, 57, 75, 113-14, 121-22, 165-66, 168, 203-204.
P. G., XVIII, 409-48, XCII, 519-24, 543-46, 1059-66.
P. L., XXX, 297 ; XXXVII, 1004.
PLATON : *Œuvres compl.* publ. s. la dir. de Emile Saisset. Paris Charpentier, s. d., 10 vol. in-12. — I, 287-88.
PLINE : *Hist. Nat.*. trad. Littré. Paris, Firmin Didot, 1860, 2 vol. in-4 de XVII-743 ; 708 pp. — V, 17 ; XXXVI, 19.
PLUTARQUE : *Œuvres morales et œuvres diverses*, par Victor Bétolaud. Paris, Hachette, 1870, 5 vol. in-12, — II, *Sur Isis et Osiris*, 12, II, 233-34 *Du visage qui se voit dans le disque de la Lune*, 19, trad. Bét., IV, 59 *Vie de Numa*, 22.

POLLUX : *Onomasticon*, l. VIII, ch. IX, § 31.
POURRAT (Abbé) : *La Spiritualité chrét.*, I, X-XI, 93-95, 100-103.
PRAT : V° *Généalogie* ds VIGOUROUX : *D. B.*, III, 160-63, 169-70.
PROCLUS : *In Timae*, 11, éd. de Bâle, liv. XXIII, 31, I, 16.
PROSPER D'AQUITAINE : *Chronique*, ds *P. L.*, LI, 600.
PUECH (Aimé) : *Hist. de la Littér. grecque chrét. dep. les orig. jusqu'à la fin du IVe s.* Paris, Belles Lettres, 1928-1930, 3 vol. pet in-8 de 500-668-693 pp. — I, 411-413, I, 622-27.

QUENTIN (Dom H.) : *Les Martyrologes histor. du M. A. Etude sur la formation du Martyrologe romain.* Paris, Gabalda, 1908, in-8 de XIV-745 pp. — pp. 305-306, 308, 381, 426, 448, 474, 567, 588-603, 605, 621, 625, 633-34.

REGNAUD (Paul) : *Le Rig-Veda et les orig. de la mythol. européenne.* P. 1892, gd in-8.
id. Les premières formes de la religion et de la tradition dans l'Inde et dans la Grèce. P. 1894, in-8, pp. 84-106.
id. Comment naissent les Mythes. Paris, 1897, in-12 de XX-251 pp.
REINACH (Th.) : *Textes relatifs au Judaïsme*, 60-61.
RENAN : *Marc-Aurèle et la fin du monde antique*, 7e éd. P. 1895, in-8 de VI-648 pp. Voir 579.
id. L'Eglise chrét., 2e éd. Paris, 1879, in-8 de VII-564 pp. Voir pp. 49, 71-72, 76, 83, 114-15.
RENEL (Ch.) : *Les Religions de la Gaule avant le Christianisme.* Paris, 1906, in-12 de IV-419 pp. Voir p. 377.
REUCHLIN : *De Verbo Mirifico*, Spire, 1494, Tubingue, 1514, Lyon, 1522 et 1552.
id. De Arte Cabalistica. Spire 1494, Tubingue 1514, Haguenau 1517 et 1530, Bâle 1550 et 1587.
RÉVILLOUT (E.) : *Les Apocr. coptes. L'Evangile des Douze Apôtres.* P. 1904. — 66.
Revue épigraphique du Midi, II, 262.
REYNAUD (G.) : *Les nombres sacrés et les signes cunéiformes dans la Moyenne Amérique.* P. 1901, p. 22.
RIBADENEIRA (R. P.) : *Les Vies des SS.* et fêtes de toute l'année, trad. fr. rev. et augm... par l'Abbé E. Daras, 2e éd. Paris, L. Vivès, 1857, 12 vol. in-8 de 607, 476, 524, 481, 519, 508, 533, 565, 489, 500, 519, 485, 112 pp. Trad. Duval Rouen, 1696. — II, 201.
ROBERTSON SMITH : *Lectures on the Religion of the Semites*, new ed., London, 1907, pet. in-8 de XIV-507 pp. (Burnett Lect., 1888-89), 1e éd. Edinburgh, 1889, XII-488 pp.
ROCHAT (Ernest) : *Essai sur Mani et sa doctrine*, Genève, Georg, 1897, in-8 de 198 pp. — pp. 115, 127.
ROSSIGNOL (Cl.) : *Lettres sur Jésus-Christ.* P. 1845, I, 296.
RUBEUS : *Histor. Ravennat.* Venise, 1689, p. 165.
RUFIN : *Hist. Ecc.*, II, 23.

Sagesse de Sibylle (La) : Voir R. BASSET : *Apocr. Ethiop.*
SAINTYVES (P.) : *Les Vierges-Mères et les naissances miraculeuses.* Essai de mythologie comparée. P. 1908, in-12 de 286 pp.
id. La Force magique. Paris, Nourry, 1914.
id. Essais de Folklore biblique. Magie, mythes et miracles dans l'Anc. et le Nouv. Testament. Paris, Nourry, 1922, gd in-8 de XVI-483 pp. — pp. 1-58. 90-92 ; 427-50. —
id. En marge de la Légende dorée. Songes, miracles et survivances. Essai sur la formation de qq. thèmes hagiogr. P., 1930, gd in-8 de VIII-596 pp. Voir 59-137 et 327-354.

id. L'Astrologie populaire étudiée spécialement ds les doctrines et les traditions relatives à l'Influence de la Lune. Essai sur la méthode ds l'étude du folklore des opinions et des croyances. Paris, Nourry, 1937, in-8 de 470 pp. Voir pp. 268-95.
SALLUSTE LE PHILOSOPHE : *Traité des Dieux et du monde.* Trad. nouv. av. proleg. et notes par Mario Meunier. Paris, Véga, 1931, in-8 de 190 pp. V. 153.
SCHERMANN (D. Théodor) : *Propheten-und Apostellegenden nebst Jünger katalogen des Dorotheus* und verwandter texte bearbeitet von T. S. Leipzig. Hinrich, 1907, in-8 de VII-368 pp. Voir 314-15, 349-54.
SCHMIT (J. A.) : *Etude sur S. Irénée et les Gnostiques.* P. 1885, 25.
SCHMIDT : *Studien den Pseudoclementinen.* Leipzig, 1929, 290 sq.
SCHWAB (MOÏSE) : *Vocabulaire de l'Angélologie d'apr. les mss hébreux de la Bibl. Nat.* Paris, Impr. Nat., 1897, in-4 de 318 pp. Ex. *Mém. Acad. I. B.-L.* 1re sér. T. X, 2e part., pp. 113-430. Voir 9, 20, 28, 31-32.
id. Le ms. 1380 *du fonds hébreu à la Bibl. Nat.* Paris, 1899, pp. 37 et 41.
Scriptores originum Constantinopol., éd. Preger, pp. 26, 5 ; 140, 5 ; 201, 20.
Sepher Maphteah Schelemo (*Book of the Key of Salomon*) : An original fac simile of an orig. of magic in hebrew, by Herman Gollancz, Oxford, 1914, in-4, ff. 21 *a*-23 *a* ; 29 *a*-35 *a* ; 40 *b*-41 *b*.
SEPP (Dr) : *La Vie de N.-S. Jésus-Christ,* trad. de l'all. par Charles Sainte-Foi. Paris, Poussielgue, 1854, 2 vol. in-8 de 549 ; 503 pp. et une carte. I, 185-87.
SIMON (Richard) : *Hist. crit. du Vieux Testam.* Rotterdam, 1685, p. 388.
SIMPLICIUS : *Comment. in Aristotelis de Cœlo,* 32.
SIOUVILLE : *Les Homélies clémentines.* Paris, Rieder, 1933, pet in-8 de 416 pp.
id. Introd. aux Homél. clément. ds *Rev. hist. Relig.* (1929), C, 145, 150-51, 153.
SÖDERBLOM (Nathan) : *La vie future d'apr. le mazdéisme à la lumière des croyances parallèles dans les autres relig. Etude d'Eschatologie comparée.* Paris, Leroux, 1901, gd in-8 de VIII-448 pp. *Annales Mus. Guimet,* IX. Voir 60-66.
SOLIN : *Polyhistor.* trad. A. Agnant. Paris, Panckoucke, 1847, in-8 de 402 pp. — Voir 34.
STAHL (Robert) : *Les Mandéens et les orig. chrét.* Paris, Rieder, 1930, in-12 de 214 pp. — p. 88.
STEINCHNEIDER : *Zeitschr. d. deutsch. Morgent. Gesellsch.,* IV, 133 sq.
STEVENSON : *A Dictionary of roman Coins.* London, 1889, 928.
STIGLMAYR (P.) S. J. : *Dionysius Areopagita und Severus von Antiochen,* ds *Scholastik* (1928), I, 27, 161-89.
STRAUSS (Dr David Frederic) : *Vie de Jésus ou examen critique de son histoire.* Trad. E. Littré, 3e éd. Paris, Ladrange, 1864, 2 vol. in-8 de XXXVI-706 ; 727 pp. — I, 151, 562-63.
Stromates, V, 8 ; VII, ch. 15, 16, 17.
SUIDAS : s. v. *Sophia.*

Talmud de Jérusalem, trad. M. Schwab. Paris, 1871, I, 356-57 ; *Megilla* I, 9. Schwab, VI, 211 ; *Kiduschin* 71 *a.*
TAYLOR (JOHN W.) : *The coming of the SS.* Imaginations and studies in early Church history and tradition, 3d ed, pet. in-8. London, Methuen, 1923, XVIII-326 pp., 24 fig., 2 cartes. Voir 70-71.
TERTULLIEN : *Apologétique,* VII ; *De Baptismo,* cap. XVII ; *Contre Marcion,* I, 1 ; IV, 13, 24 ; *Contre les Valentiniens,* I, 3, 4.
Testament of Abraham, transl... by G. H. Box. London *Soc. for prom. Christ. knowledge,* 1927, p. in-8 de XXXII-92 pp. Voir p. 35.
Testament des douze Patriarches, III, 4, 5, 8 ; IV, 2, 16 ; VIII, 4 ; XI, 12.
THÉODORET : *De Fide,* ds *Opera,* IV, 481.
THÉODOTE : *Ecl.* 26.

THILO : *Codex Apocryphum Novi Testamenti*, pp. LVIII-LX.
THUREAU-DANGIN (F.) : *Rituels accadiens*. Paris, Leroux, 1921, in-4 de VI-155 pp. — pp. 13, 27, 81, 142.
THURIBIUS, *Opistola ad Idacium* ds *P. L.*, LIV, 688 et 694.
TILLEMONT (LENAIN DE) : *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique des six premiers siècles*... sec. éd., à Paris chez Ch. Robustel, MDCCI 16, vol. in-4 de LIV-686-19 ; XXXVI-847 ; XL-819 ; XXXVI-818 ; XXXVI-842 ; XXXV-880 ; XXXIV-832 ; XXXII-848 ; XXVIII-823 ; XXXII-888 ; XXXV-672 ; XXVIII-759 ; XXXVIII-1075 ; XXXII-830 ; XXXII-975 ; XXXII-839 pp. — Voir I, 79, 436-37, 460, 481, 518, 539, 574, 592-96 ; II, 26, 504 ; III, 639.
TISCHENDORFF : *Ev. apocr.*, 426-31.
TITE-LIVE : *Hist. rom.*, tr. Nisard, Firmin Didot, 1857, 2 vol. in-4 de XIX-925 ; XII-911 pp. Voir I, 8.
TIXERONT (J.) : *Les orig. de l'Eglise d'Edesse et la lég. d'Abgar*. Et. crit. suiv. de deux textes orient. inéd. Paris, Maisonneuve, 1888, gd in-8 de 203 pp.
id. Précis de Patrologie. Paris, Gabalda, 1918, in-12 de XI-514 pp. — p. 192.
TURRIBE D'ASTORGA : *Epistola ad Idacium*, ds *P. L.*, LIV, 694.

VAGANAY (Léon) : *L'Evangile de Pierre*. Préf. R. P. M. J. Lagrange. Paris Gabalda, 1930, gd in-8 de XXIII, 357 pp. — 163.
VAN GENNEP : *Mythes et Lég. d'Australie. Etudes d'Ethnogr. et de Sociologie*. Paris, 1905, in-8 de XIV-CXVI-188 pp. Voir XCV sq.
VARIOT (J.) : *Les Evangiles apocryphes*, 57-59, 79, 126, 199, 210-11, 214, 222, 268-69, 276-77, 299-314, 322-23, 451-56, 474.
VEND (VERA) : *Une année de fêtes russes*. Le Sacre. Paris, 1896, in-12 de VI-287 pp.
VIGOUROUX : *Dict. de la Bible*.
VINCENT DE LÉRINS (S.)ET S. EUCHER DE LYON : *Œuvres*, trad. J. F. Grégoire et F. Z. Collombet. Paris, Poussielgue, 1834, pet. in-8 de 445 pp. ; *Commonitorium*, 21.
VITAL (ORDÉRIC) : *Hist. de Normandie*, L. I, ch. I ; II, 1-11, trad. Guizot I, 27 ; I, 274-336.
VORAGINE (JACQUES DE) : *Légende dorée*, n°s 2 ; 5, 9, 45, 52, 65, 89, 90, 99, 123, 140, 159 ; trad. Douhet, 12-22, 32-39, 37-48, 56-62, 185-87, 252-55, 292-93, 368-96, 421-30, 540-48, 622-28, 640-49, 662-67, 705-11, 850-53, 1035-47, 1082-89, 1154-59, 1177-82.
VOUAUX (LÉON) : *Les Actes de Paul et ses Lettres apocr*. Paris, Letouzey, 1913, in-8 de VII-384 pp.
id. Les Actes de Pierre. Paris, Letouzey, 1922, in-8 de XII-483 pp.
VULLIAUD (PAUL) : *La Kabbale juive. Histoire et Doctrine*. Essai critique. Paris, Nourry, 1923, 2 vol. gd in-8 de 521 ; 459 pp. — I, 109, note.
VINCENT DE BEAUVAIS : *Speculum historiale*, IX, 4-7 ; X, 4, 62-88 ; XI, 39-44.

WAITZ : *Die Pseudo-Clementinen Homilien und Recognitionen*, 1904, 71 sq. et *Zeitschrift. fur die Neutestamentliche Wissenschaft*, 1929. — 270 sq.
WILSON : *A short treatise of Navjot Ceremonies*. Bombay, 1887, par le DASTOUR JAMASPJI M. J. Asana.
id. The Parsis Religion, 163.
ZELLER : *Griech Philos.*, III, 2, p. 583.
ZIMMERN : *Beitrage zur Keintniss des Babylonischen Relig.*

INDEX DES NOMS DE PERSONNES, DE PERSONNAGES, DE DIEUX, DE SAINTS, DE PEUPLES ET DES AUTEURS CITÉS

INDEX DES NOMS DE LIEUX ET DE PAYS

INDEX ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

(1) On en trouve quelques exemples dans P. SAINTYVES : *Le thème des animaux sauvages domestiqués par les Saints et sa signification allégorique* ds *l'Ethnographie* (1934), pp. 51-61.

CORRIGENDA

Pages	Ligne	Au lieu de	Lire :
80	3	celle	celles
129	4	-yposes	-typoses
158	16	il y avait	il y a
id.	17	présidait	préside
170	note 2	Etudes	Recherches
176	note 1	Questions	Recherches
213	11	Jéhovah	Iaveh
227	16	*id.*	*id.*
234	9	*id.*	*id.*
237	note 3	supprimer cette note	
id.	note 5	Contr. Haer., III, 21.	I Strom. 22.
250	note 1	Paleote	Paleoti
253	21 sq.	204	24 (1)
263	38	Steinshneider	Steinschneider
269	27	supprimer (5)	
274	18	additionnal	additional

(1) Il s'agit des livres du canon de la Bible hébraïque, contrastés avec les 70 apocryphes que le faux-*Esdras* a imaginé comme un recueil complémentaire des canoniques pour y insérer son propre livre. Vingt-quatre livres pour le commun, 70 pour les sages.

SUPPLÉMENT A LA BIBLIOGRAPHIE DE P. SAINTYVES (1)

Préface pour JEAN D'ALMA : *Philon d'Alexandrie et le quatrième Evangile.* Paris. Nourry, 1910, in-12, pp. V-VIII.

Remarques sur Saint Florentin céphalophore, ds *Rev. de Folklore français,* 1932, III, pp. 41-42.

C.-R. de CL. VAILLAT : *Le culte des sources dans la Gaule antique,* ds *Rev. de Folklore fr.,* 1932, III, pp. 315-316.

C.-R. de G. GUIARD : *La trépanation crânienne chez les néolithiques et chez les primitifs,* ds *Rev. de Folklore fr.,* 1933, IV, pp. 137-139.

C.-R. de J. LAURENT : *Essai d'histoire sociale.* I, *la Grèce antique,* ds *Rev. de Folklore fr.,* 1933, IV, pp. 140-41.

Hordon ou ordon, ds *Rev. de Folklore fr.,* 1933, IV, 263-64.

Le mariage de la cadette, ds *Rev. de Folklore fr.,* 1933, IV, 276-77.

Enquête sur l'envoûtement chez nos contemporains, ds *Rev. de Folklore fr.,* 1933, IV, 277-78.

C.-R. de ABEL LURKIN : *Mœurs des Condruses,* ds *Rev. de Folklore fr.,* 1934, V, 46.

D'où vient la foi aux fétiches chez les aviateurs ? ds *Rev. de Folklore fr.,* 1934, V, 129-30.

Arts populaires et loisirs ouvriers, ds *Rev. de Folklore fr.,* 1934, V, 395-401.

La série géographique et la méthode cartographique, ds *Lares,* Rome, 1937, V, 395-401.

Evolution et survivance à la lumière de l'histoire, ds *Rev. de Folklore fr.,* 1937, VIII.

(1) Publiée ds P. SAINTYVES : *L'Astrologie populaire étudiée spécialement dans les doctrines et les traditions relatives à l'influence de la Lune.* Essai sur la méthode dans l'étude du folklore des opinions et des croyances. Paris, Nourry, 1937, gd in-8 de 461 pp. Voir pp. 452 à 457.

A. VAN GENNEP, ds son *Manuel de Folklore français contemporain,* t. III, p. 425, attribue faussement à P. Saintyves un article intitulé : *Les Lupercales romaines et la fête chrétienne de la Purification de la Vierge ou de la Chandeleur,* ds *Rev. Hist. Relig.,* 1919, LXXIX, 1-12. Cette étude est, en réalité, de J. TOUTAIN. — Fidèle à son incoercible et ridicule animosité, M. VAN GENNEP reproche, là encore, à Saintyves — qui n'en peut mais — d'avoir fait une étude purement historique et non uniquement folklorique.

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

La genèse des Nombres mythiques. Pourquoi Douze Apôtres ?

TROISIÈME PARTIE

Pourquoi Soixante-Douze Disciples ?

2702. — Imp. Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris. — 10-1938.